



■ Les femmes sont moins bien payées
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées



MICHEL CIMENT/CALMANN LÉVY

Corse : le retour des nationalistes

- Corsica Nazione, favorable à la lutte armée, obtient plus de 10 % des voix au premier tour des élections territoriales
- Les nationalistes totalisent près d'un quart des suffrages
- Ces résultats et une abstention record traduisent une défiance vis-à-vis du gouvernement

LE PREMIER tour des élections territoriales en Corse a été marqué, dimanche 7 mars, par un taux d'abstention (42,71 %) jamais atteint dans une consultation de ce type, et par le regain des nationalistes qui totalisent 23,45 %. La liste Corsica Nazione, solidaire du FLNC-Canal historique, gagne plus de 4 000 électeurs par rapport à 1998 et obtient 10 477 voix, soit 10,41 % des suffrages. La droite RPR et DL, conduite par Jean Baggioni, président de l'exécutif sortant, et José Rossi, président de l'assemblée sortante, obtient, avec 24 355 voix (24,2 %), un score inférieur à ses espérances, mais devrait maintenir sa position en tête, le 14 mars au second tour, et retrouver ainsi la majorité relative de l'assemblée et la maîtrise de l'exécutif. La gauche « officielle », conduite par Emile Zuccarelli (PRG), ministre de la fonction publique, a perdu 10 000 voix par rapport à 1998, descendant de 24,82 à 20,57 % des suffrages exprimés.

TU ES SÛRE QUE C'EST LA JOURNÉE DE LA FEMME ?



Les résultats manifestent une insatisfaction devant la politique dite d'Etat de droit, menée par le gouvernement dans l'île depuis l'assassinat du préfet Claude Eri-gnac, le 6 février 1998. L'abstention s'explique aussi, il est vrai, par l'application de règles strictes quant à l'identification des électeurs, par le mauvais temps en montagne et par le sentiment, très répandu, que le premier tour de scrutin ne serait pas décisif. Le score des nationalistes, en revanche, et ceux des listes dissidentes de la droite et de la gauche, expriment bien une méfiance envers les principales forces politiques. Sept listes au total ont franchi le niveau de 5 % des voix et peuvent se présenter au second tour. L'une des interrogations porte sur l'attitude des nationalistes modérés, seule Corsica Nazione pouvant participer au second tour de scrutin.

Lire page 7 et notre éditorial page 14

Kubrick dans les étoiles

LE LÉGENDAIRE reclus du cinéma, Stanley Kubrick, est mort dimanche 7 mars à son domicile, en Grande-Bretagne. Il aurait succombé à un accident cardiaque. A soixante-dix ans et avec seulement douze films en quarante-six ans, il

était un cinéaste exceptionnel, figure mythique de l'auteur travaillant à s'effacer derrière une œuvre mémorable, dont *Orange mécanique* et *2001 : l'Odyssée de l'espace*.

Lire pages 30 et 31

Le désarroi des Verts allemands

Les Verts, réunis en congrès à Erfurt, ont reconnu qu'ils n'avaient pas su adopter une culture de gouvernement. p. 2

Autriche : flambée de l'extrême droite

Le parti nationaliste de Joerg Haider a obtenu 42 % des voix, dimanche, aux élections régionales de Carinthie. p. 3

Européennes : pas de liste MDC

Jean-Pierre Chevènement a annoncé qu'il ne présenterait pas de liste indépendante Mouvement des citoyens et se ralliait à celle conduite par François Hollande. p. 6

Rugby : le retour des « diables rouges »

Les Gallois se sont imposés, samedi à Paris (34-33) en Tournoi des cinq nations face au Quinze tricolore, qui a perdu tout espoir de réaliser un troisième grand chelem consécutif. p. 24

Hôpitaux : le Nord sous-équipé

On meurt trop et trop vite dans le Nord-Pas-de-Calais, en déficit d'équipement hospitalier. Lors des états généraux de la santé, les élus ont réclamé des mesures de rattrapage. p. 10

Prêt-à-porter : défilés marathons

Les défilés hiver 1999-2000 se sont achevés à Milan. Ils débutaient dimanche, à Paris, pour un marathon de la mode d'une semaine. p. 26

Pour lutter contre le piratage, Microsoft pirate ses clients

RICHARD SMITH, un programmeur de Brookline, dans le Massachusetts, président de Phar Lap Software, a pris le géant du logiciel, Microsoft, la main dans le sac. Jeudi 4 mars, en analysant la procédure d'enregistrement de Windows 98, il a découvert qu'un numéro était transmis automatiquement à l'éditeur en même temps que les informations classiques (nom, adresse, numéro de téléphone, type d'ordinateur, etc.). Or rien ne permet de savoir qu'une telle communication se produit. « Microsoft ne m'a jamais demandé si j'acceptais de communiquer ce numéro, ni même ne m'a informé qu'il était envoyé... », indique Richard Smith au quotidien américain *The New York Times*, qui a révélé l'affaire dans son édition du dimanche 7 mars.

L'utilisation combinée de Windows 98 - le système d'exploitation qui équipe près de 80 % des ordinateurs personnels - et de logiciels de bureautique très populaires comme le traitement de texte Word ou le tableur Excel, crée une véritable « empreinte digitale » du propriétaire de l'ordinateur. De quoi constituer de vastes bases de données et fa-

ciliter le suivi des pérégrinations des internautes sur la Toile. Un rêve pour tous les commerçants du cyberspace. Un cauchemar pour les défenseurs des consommateurs.

Microsoft admet l'existence du numéro unique d'identification de ses logiciels. Néanmoins, Robert Bennett, directeur des produits Windows chez l'éditeur de Redmond, déclare que « le logiciel n'est pas censé envoyer cette information sans que l'utilisateur n'ait donné son accord ». Or c'est précisément ce qui semble se produire... « Dans ce cas, il s'agit d'un bogue et nous allons l'éliminer », poursuit-il. Microsoft s'est engagé à modifier la procédure d'enregistrement, lors de la prochaine mise à jour de Windows 98, et à purger ses bases de données de toutes les informations collectées par ce moyen. De plus, l'entreprise étudie la possibilité de créer un petit programme permettant aux utilisateurs de Windows d'effacer le numéro de série enregistré dans la mémoire de leur ordinateur.

Cette mésaventure survient quelques jours seulement après celle d'Intel et de son nouveau processeur, le Pentium III. A l'origine, la

puce était programmée pour envoyer automatiquement son numéro de série lors des communications sur Internet. Un moyen sûr d'identification justifié, selon le fabricant, par les besoins de sécurité des transactions électroniques. Le tollé engendré par ce « perfectionnement » a conduit Intel à rendre l'envoi du numéro optionnel et à le désactiver sur les ordinateurs neufs.

En fait, c'est la lutte contre le piratage des logiciels qui explique, pour une bonne part, l'acte de Microsoft. En récupérant un numéro de série à l'insu de l'utilisateur, l'entreprise peut vérifier si ses logiciels sont illégalement utilisés par plusieurs personnes et obtenir une preuve du piratage exploitable devant les tribunaux.

Pour l'instant, de telles pratiques se heurtent à la vigilance des protecteurs de la confidentialité de la vie privée. Mais il est remarquable que l'astuce de Microsoft n'ait pas été découverte plus tôt alors que des dizaines de millions de personnes utilisent ses logiciels dans le monde.

Michel Alberganti

Sang contaminé et santé publique

LA COUR de justice de la République doit rendre, mardi 9 mars en fin de matinée, son arrêt décidant de la relaxe ou de la condamnation de Laurent Fabius et de deux de ses anciens ministres, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, dans l'affaire du sang contaminé. Une enquête du *Monde* réalisée auprès d'actuels et anciens responsables de la santé publique montre à quel point cette affaire a marqué les esprits, généré de nouveaux comportements. Même si, à la faveur de ce drame, les structures sanitaires ont changé, l'administration de la santé publique reste un parent pauvre qui ne bénéficie pas de la considération et des moyens qui devraient être les siens.

Lire page 8 et notre enquête page 11

Brésil, Japon : flagrant délit d'abus doctrinal

ASIE, RUSSIE, BRÉSIL, et toujours le Japon. Les crises se succèdent ; elles ont un air familier, mais chacune n'est « ni tout à fait la même ni tout à fait une autre ». Elles sont de fait profondément différentes, ne serait-ce que parce qu'elles concernent des économies dont les structures et les niveaux de développement sont assez éloignés les uns des autres. Elles ont ceci de familier que chacune illustre, d'avantage que les effets de la mondialisation, une erreur de doctrine et que pourtant la doctrine sort renforcée de son propre échec. Au temps où, dit-on, les idéologies se sont effondrées, les doctrinaires abondent ! Il faudra revenir sur cette étrange emprise des idéologies « secondaires », cette puissance formidable des idées simples qui va jusqu'à reproduire, au nom du bien, des actions par avance vouées à l'échec.

Ce qui se joue au Brésil comme au Japon, n'est pas, comme on pourrait le penser, de l'ordre de la fatalité, mais de celui d'une divergence radicale entre les préceptes de la bienséance économique et le principe de réalité, un flagrant délit d'abus doctrinal. Le cas du Brésil est le plus simple. Voilà une économie sous la chape de plomb d'une mon-

naie « forte ». Nous, Européens, savons d'expérience ce qu'il en coûte : un handicap artificiel de compétitivité pour les entreprises, redoublé d'un étouffoir pour l'activité sous forme de taux d'intérêt anormalement élevés. La situation est insoutenable dans la durée et, tôt ou tard, la spéculation va faire son miel d'un taux de change anormalement élevé. De gré ou de force, la monnaie doit se déprécier. La réaction normale, rationnelle, apaisante, est alors de laisser flotter la monnaie pour donner à l'économie au moins une chance de salut en baissant les taux d'intérêt.

Oui, il existe des dévaluations réussies, lorsqu'elles mettent un terme à une situation artificielle où les taux de change sont maintenus à bout de bras jusqu'à complet épuisement. Le Brésil, dans un premier temps, en prit le chemin. Les capitaux revenaient, la Bourse remontait puisqu'on ne pouvait qu'anticiper un meilleur niveau d'activité, une meilleure profitabilité des entreprises.

Jean-Paul Fitoussi pour le Monde

Lire la suite page 14 et nos informations page 16

La balade de l'Irlandais



EDDIE IRVINE

SUR les vingt-deux formules 1 au départ du Grand Prix d'Australie, épreuve d'ouverture de la saison 1999 disputée dimanche 7 mars à Melbourne, seules huit sont allées au bout de l'épreuve. Le deuxième pilote de l'écurie Ferrari, l'Irlandais du Nord Eddie Irvine, a profité de la défaillance des favoris pour signer, à trente-trois ans, le premier succès de sa carrière.

Lire page 25

International.....	2	Météorologie.....	27
France.....	6	Jeux.....	27
Société.....	8	Immobilier/annonces	28
Régions.....	10	Culture.....	30
Horizons.....	11	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	16	Carnet.....	33
Communication.....	20	Kiosque.....	34
Tableau de bord.....	21	Abonnements.....	34
Aujourd'hui.....	24	Radio-Télévision.....	35

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 309 - 7,50 F



CONGRÈS Réunis à Erfurt, samedi 6 mars, les Verts allemands ont tiré les leçons de leur participation au gouvernement Schröder et de leur recul électoral important. Dans son

fief de Hesse, le parti écologiste n'a recueilli, début février, que 7,2 % des suffrages – contre 11,2 % quatre ans plus tôt – et il a perdu le soutien des jeunes. ● AU GOUVERNEMENT, les

Verts ont enregistré un échec pour n'avoir pu obtenir la sortie rapide du nucléaire, et la réforme du code de la nationalité sera moins audacieuse qu'ils ne l'espéraient. ● LES CRI-

TIQUES sont nombreuses : elles viennent à la fois de leurs adversaires, qui leur reprochent leurs revendications outrancières, et de leurs partisans, qui sont déçus des ré-

sultats obtenus. ● LES STRUCTURES du parti, qui reflètent le compromis entre l'aile gauche et l'aile « réaliste » du mouvement, sont jugées responsables de cet immobilisme.

Le grand désarroi politique et idéologique des Verts allemands

Réuni à Erfurt, le parti écologiste s'est livré à une vive autocritique. « Nous sommes devenus ennuyeux », a résumé Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères. Sur le nucléaire, l'immigration, les jeunes et le social, les « Grünen » sont à la recherche d'une ligne réformatrice

ERFURT

de notre envoyé spécial

« Nous sommes devenus ennuyeux, nous et nos conceptions. » Le chef de file des Verts allemands et ministre des affaires étrangères de Gerhard Schröder, Joschka Fischer, a ainsi qualifié, samedi 6 mars, la crise dans laquelle se trouve son parti devant les délégués réunis en congrès à Erfurt. Les Verts ont beau avoir atteint en septembre 1998 leur objectif – participer à un gouvernement fédéral de gauche et obtenir trois ministères –, ils traversent une crise existentielle profonde. Election après élection, le parti écologopacifiste a enregistré, depuis un an, des reculs. Début février, il a subi une déroute dans son fief de Hesse, où il n'a recueilli que 7,2 % des suffrages (contre 11,2 % quatre ans plus tôt) et où il a perdu le soutien des jeunes.

Au gouvernement, les Verts ont essayé des échecs sur leurs sujets de prédilection : la sortie du nucléaire sera étalée sur plus de vingt ans ; la réforme du code de la nationalité sera plus timide que prévu, la population refusant que les étrangers puissent devenir allemands tout en gardant leur nationalité d'origine ; la réforme écologique-fiscale, censée taxer l'énergie pour protéger l'environnement et financer la protection sociale, est essentiellement symbolique, Gerhard Schröder ne voulant pas taxer les automobilistes.

Enfin, le chancelier a semé la zizanie dans le parti. Il a joué son ministre des affaires étrangères, le réaliste Fischer, contre son mi-

nistre de l'environnement Jürgen Trittin, chef de file de l'aile gauche des Verts, en déclarant vouloir « plus de Fischer, moins de Trittin ». Les Verts ont été incapables de faire front.

Aujourd'hui, les Verts sont à la fois diabolisés par leurs adversaires, qui leur reprochent leurs revendications outrancières, et vilipendés par leurs partisans, qui se montrent déçus des résultats obtenus. « Il ne sert à rien d'avoir des exigences aussi élevées et de ne rien obtenir. On reçoit des coups de tous les côtés », reconnaît Hubsi Kleinert, proche de M. Fischer.

« DES PRIORITÉS DIFFÉRENTES »

Marqués par vingt ans de combats protestataires, les Verts n'ont pas su adopter une culture de gouvernement. Ils continuent de combattre au lieu de convaincre. Le parti n'a pas été en mesure de contrer la pétition de la droite contre la réforme du code de la nationalité. « Nous avons été incapables de faire campagne », a déploré M. Fischer. Les Verts ont cru que leurs principes généraux s'imposeraient d'eux-mêmes. « Nous n'avons pas pris en compte les problèmes des gens qui vivent avec des étrangers », explique la Verte berlinoise Renate Künast, affirmant que « même les Verts retirent leurs enfants des écoles où il y a beaucoup d'étrangers ».

Même sur le dossier du nucléaire, où les Verts disposent du soutien de la population, ils n'ont pas abouti. « On n'a même pas discuté sérieusement dans le parti de la manière de sortir de l'atome »,



lance M. Kleinert. « Nous devons avant tout être concrets sur notre future politique énergétique. C'est ainsi que la sortie du nucléaire sera mieux acceptée », a expliqué Kers-tin Müller, coprésidente du groupe parlementaire Vert. Aucune solution de remplacement réellement crédible au nucléaire n'a été présentée. « On sait ce à quoi les Verts s'opposent, mais on ne sait pas à quoi ils sont favorables », a résumé Gunda Röstel, coprésidente du parti.

Nés des combats écologiques, pacifistes et féministes des années 70, dans l'Allemagne jugée rigide du chancelier Helmut Schmidt, les Verts ont les tempes

grisonnantes. Ils ne sont plus en phase avec la population, en particulier avec les jeunes. « Les jeunes d'aujourd'hui ont des priorités différentes de celles qui étaient les nôtres », a déclaré la coprésidente du parti, Antje Radcke. Si les « soixante-huitards » étaient les fils de l'Allemagne bourgeoise et du miracle économique, ceux d'aujourd'hui sont ceux de l'Allemagne du chômage. Avec la montée du nombre des sans-emploi et de la pauvreté, « les soucis matériels reviennent au premier plan pour beaucoup de gens », écrit Ludger Volmer, secrétaire d'Etat Vert aux affaires étrangères, tandis que le « post-matérialisme a perdu sa

fonction d'idée directrice ». Les propositions des Verts, comme l'augmentation du prix de l'essence, sont vécues comme antisociales et attentatoires aux libertés individuelles. « Nous n'attirerons pas les jeunes s'ils ont le sentiment que nous leur interdisons d'utiliser la voiture en augmentant le prix de l'essence à 5 marks », a déploré M^{me} Radcke.

DÉBAT REPORTÉ

A Erfurt, les Verts ont estimé qu'ils n'avaient pas su évoluer. Au cours des dernières années, ils auraient surtout cherché à élaborer des compromis entre l'aile gauche et l'aile « réaliste » du parti. M. Fischer a mis en cause la structure même du parti, notamment le doublement des postes, à la présidence du parti et du groupe parlementaire, qui permet à chaque tendance d'avoir son représentant. Cette structure « a stabilisé le parti. Mais nous en payons un prix élevé. Elle est l'une des causes principales de l'immobilisme », a déploré M. Fischer. « Dans le passé, il n'y a pas eu de débat politique : les courants se sont partagé les postes et le pouvoir », déplore Rebecca Harms, Verte de Basse-Saxe. M. Fischer a suggéré que les Verts deviennent un parti normal, avec un président, mais il a suscité un tollé auprès des femmes. Celles-ci y ont vu une atteinte à la parité homme-femme.

Le débat a finalement été reporté, alors que l'hebdomadaire *Der Spiegel* révélait que M. Fischer comptait, si nécessaire, faire d'ici un an un putsch à la tête de son

parti – ce que l'intéressé a démenti. Les réflexions de fond manquent. L'avenir du parti est, selon l'expression de M. Kleinert, de devenir « social, libéral, écologique ». Bref, jouer le rôle du Parti libéral (FDP) dans les années 70 : libéral en économie, progressiste sur les sujets de société, tout en occupant le ministère des affaires étrangères. Le parti est loin d'être prêt. « Nous courrions à notre perte si nous voulions nous transformer en un FPD avec un label écologique », a déclaré Jürgen Trittin. La mue sera très délicate. « Il est très difficile de changer une image. Nous sommes un parti lié à l'écologie et au pacifisme. Cela prend dix ans d'acquiescer une compétence dans d'autres domaines », explique Heide Rühle, chef de file des Verts aux européennes.

Ludger Volmer a quasiment annoncé la fin du parti : « Un virage au centre est aussi impossible qu'un retour vers le traditionalisme de gauche. Notre électorat sera limité entre 5 % et 7 % dans les prochaines années. Cela peut suffire pour être un parti d'appoint dans une majorité. Cela ne l'est pas pour influencer la politique du gouvernement. Mais il serait aussi illusoire de croire que nous retrouverions une nouvelle force en étant dans l'opposition. »

Joschka Fischer, en dépit du désarroi qui régnait à Erfurt, a voulu donner un message d'espoir. Selon lui, les trois thèmes des Verts – la justice sociale, l'écologie et les droits de l'homme – sont ceux du XXI^e siècle.

Arnaud Leparmentier

M. Schröder veut conserver le Reichstag

« Reichstag » ou « Bundestag ? » A quelques semaines de l'inauguration du bâtiment qui abritera la nouvelle Chambre des députés à Berlin, le chancelier Gerhard Schröder s'est déclaré contre le fait de le débaptiser pour le nommer « Bundestag », dans un entretien accordé à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. « Je suis contre », a-t-il dit, arguant que le nom de « Reichstag », désignant le Parlement berlinois, était ancré dans l'usage courant. Le nom de « Reichstag » est inévitablement associé au III^e Reich nazi.

Le 4 mars, le comité des doyens du Bundestag, présidé par le social-démocrate Wolfgang Thierse, avait décidé que la direction « Reichstag » disparaîtrait des panneaux indicateurs à Berlin au profit de celle de « Deutscher Bundestag », ce à quoi s'opposent la Ville de Berlin et l'opposition.

BONN

de notre correspondant

Pacifistes et écologistes, les Verts allemands sont nés du combat contre le nucléaire, civil et mili-

ANALYSE

L'échec sur le nucléaire a occulté les apports positifs des Verts au gouvernement Schröder

taire. Vingt ans après, ils menacent de tomber... sur le nucléaire. Le pacifisme n'est plus de mise depuis la fin de la guerre froide et ne mobilise plus les foules. Le retrait du nucléaire civil est, lui, bien à l'ordre du jour mais les Verts ont eu, sur ce dossier, une approche « à la hussarde » qui les a disqualifiés. Déboussolés par ce revers enregistré sur un sujet qui a, pour eux, valeur de mythe fondateur, les Verts s'interrogent sur leur avenir. Mais leur autoflagellation, lors de leur

Un parti qui a su faire bouger une société crispée

congrès d'Erfurt, est excessive. Le parti pacifiste s'est déjà totalement transformé avec succès en matière de politique étrangère. Grâce aux efforts de Joschka Fischer, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, les Verts ont amendé leurs thèses et acceptent désormais les interventions de l'OTAN en ex-Yougoslavie. Les Verts se veulent les porte-parole d'un humanisme actif. Concernant le nucléaire civil, la mue sera aussi difficile. Mais les écologistes peuvent espérer mener une réflexion d'ensemble sur l'énergie, de manière déterminée mais rationnelle.

L'échec enregistré sur ce dossier a occulté les apports positifs des Verts au gouvernement Schröder. Ce sont eux qui ont imposé dans le contrat de coalition une réforme audacieuse du code de la nationalité. Certes, celui-ci ne sera pas modifié autant qu'espéré, la gauche allemande ayant perdu la majorité absolue au Bundesrat, la chambre représentante des Länder, suite aux élections de Hesse en février. Mais la réforme de M. Schröder ira sans doute plus loin que tout ce qu'aurait pu proposer le Parti social-démocrate (SPD) s'il avait formé, comme envisagé par certains, une grande coalition avec la droite chrétienne-démocrate.

IMPULSIONS DÉCISIVES

Petit parti, les Verts ont du mal à accepter le fait qu'ils ne parviennent pas à imposer complètement leurs projets. Mais ils peuvent donner des impulsions décisives à long terme. Le mariage homosexuel, que le contrat de coalition signé entre les Verts et le SPD prévoit d'introduire, suscitera sans doute un tollé à droite. Il sera sans doute amendé. Mais cela ne signifie pas nécessairement que les Verts courent de nouveau à l'échec : le simple débat devrait aider la société allemande à se décrisper.

Car aujourd'hui, l'Allemagne est rigidifiée, autant dans le domaine économique et social – comme le démontre le niveau (4 millions) atteint par le chômage – que dans le domaine sociétal. Elle est incapable d'intégrer ses millions

d'étrangers ; incapable de faire une place aux familles et aux enfants, ou de permettre aux mères de travailler. Dans ce pays où tout est fait pour les vieux, les Verts ont vu, en premier, que le pacte entre les générations menaçait d'être brisé. C'est pourquoi ils ont tenté, en vain, de sauver la timide réforme des retraites proposée par Helmut Kohl et annulée par M. Schröder sitôt élu. Au congrès d'Erfurt, le jeune député Vert Matthias Berninger a insisté sur la nécessité de favoriser la vie des enfants et des familles.

Dans le paysage politique allemand, les Verts sont les seuls à pouvoir jouer le rôle d'aiguillon, pour faire bouger une société conservatrice. Les chrétiens-démocrates, sous l'influence des chrétiens-sociaux de Bavière, ont entamé un virage à droite. Le Parti libéral-démocrate (FDP) est devenu quasi exclusivement le parti de la baisse des impôts. Le Parti social-démocrate (SPD), obsédé par

la nécessité de prendre en compte les soucis de la population, n'a pour l'instant, décidé aucune réforme décisive, se contentant d'annuler celles, jugées injustes socialement, de Helmut Kohl.

VOLONTARISME EUROPÉEN

Dans le domaine économique – dossier politiquement central en Allemagne encore plus qu'ailleurs –, les Verts ont des idées souvent plus modernes que celles de leurs alliés sociaux-démocrates. Mais ils manquent encore de crédibilité parce le parti n'a pas encore fait la synthèse entre les exigences utopistes de son programme officiel et le travail réel effectué par ses experts économiques. Ces derniers plaident pour une baisse du taux des impôts : appliquant à la finance les principes de protection de l'environnement, ils réclament une réduction des déficits afin de ne pas laisser aux générations futures des montagnes de dettes. Ils sont partisans d'une réduction des

dépenses de fonctionnement de l'Etat et d'une hausse des investissements d'avenir ; méfiants envers l'Etat, ils veulent laisser au marché le soin de gérer l'économie quitte à l'encadrer. En baissant les charges sociales (financée par une taxe sur les carburants), les Verts espèrent réduire le coût du travail et lutter contre le chômage.

Enfin, au niveau européen, les Verts sont les seuls porteurs de volontarisme. Ils sont montés au créneau contre le manque de démocratie à Bruxelles parce qu'ils veulent une Europe proche des gens. Ils comptent parmi les rares partis favorables à une Europe fédérale : en Allemagne, cette attitude tranche avec celle d'une droite de plus en plus eurosceptique et avec celle d'un Gerhard Schröder plus prompt à parler de la nécessité de défendre les intérêts nationaux allemands qu'à entonner un credo européen.

Ar. Le.

Le Parti social-démocrate joue la carte néocommuniste

BONN

de notre correspondant

« Avec moi, il n'y aura pas de collaboration avec le PDS au Bundestag ». Le chancelier Gerhard Schröder a répété, début mars, qu'il ne voulait pas gouverner avec les néocommunistes du PDS, qui ont obtenu environ 20 % des voix dans l'ancienne RDA aux dernières élections législatives. Le débat peut apparaître largement théorique : le SPD dispose pour quatre ans d'une majorité solide au Bundestag avec les Verts. Il a même la possibilité de changer de partenaire – si les Verts deviennent trop turbulents – et de former un gouvernement avec les libéraux du FDP.

En réalité, l'enjeu est décisif, mais il concerne le Bundesrat, la chambre représentant les Länder au Parlement. La gauche y a perdu la majorité absolue après sa défaite électorale en Hesse, début février. Le gouvernement allemand ne veut pas subir le sort de Helmut

Kohl, dont les réformes avaient été entravées par la chambre des Länder.

Pour reconquérir une majorité, le Parti social-démocrate attend les élections prochaines dans six Länder. Dans ces régions, il a intérêt à former des alliances de gauche avec le PDS.

CHANGEMENT DE DISCOURS

Les alliances avec le PDS au niveau régional n'ont rien de nouveau. En dépit d'une déclaration de 1994, dite « de Dresde », où le SPD s'était engagé à ne pas collaborer avec eux, il partage le pouvoir avec les ex-communistes depuis l'automne 1998 en Mecklembourg-Poméranie occidentale. Il dirige en outre un gouvernement minoritaire en Saxe-Anhalt avec le soutien sans participation du PDS.

A l'automne, le SPD espère reconquérir la majorité au Bundesrat en enlevant la présidence de la région de Thuringe aux chrétiens-

démocrates, là aussi avec l'aide du PDS.

La conséquence en est que les néocommunistes vont avoir de l'influence sur la politique fédérale à Bonn via le Bundesrat. Le SPD va devoir changer de discours, lui qui expliquait, jusqu'à présent, que le PDS était fréquentable au niveau régional, mais qu'il ne l'était pas au niveau national.

Sur le fond, le président du SPD, Oskar Lafontaine, dont les relations avec la droite sont exécrables, n'a pas d'état d'âme, tandis que le chancelier Schröder a des réticences : il est plus centriste et a peur que l'anticommunisme viscéral de la population ouest-allemande lui coûte des voix au centre. Le chancelier s'en est sorti en jouant sur les mots, dimanche 7 mars : « Au Bundesrat, on ne travaille pas avec des partis mais avec des Etats fédérés », a déclaré le chancelier.

Ar. Le.

ipag

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
Diplôme visé Bac + 4

Concours ouvert aux élèves de terminale et aux bacheliers - 10 et 11 mai 99

Un enseignement généraliste

+ des spécialisations métiers
ou
+ des spécialisations géographiques

L'expérience de l'entreprise

► de 10 à 16 mois de stages en entreprise en France et à l'étranger

L'international pour tous les élèves

► 6 mois minimum à l'étranger
► 60 universités partenaires : Europe, Etats-Unis, Amérique latine

IPAG Nice
4, bd Carabacel
06000 NICE
Tél. 04.93.13.39.00

IPAG Paris
184, bd St-Germain
75006 PARIS
Tél. 01.53.63.36.00

Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur

L'extrême droite autrichienne triomphe aux élections régionales de Carinthie

Jörg Haider brigue la présidence de la province

Les élections de Carinthie, dimanche 7 mars, ont confirmé la popularité du leader de l'extrême droite autrichienne, Jörg Haider, dans cette riche

province autrichienne, frontalière de la Slovaquie. Avec 42,1 % des voix, il parvient pour la première fois à devancer les sociaux-démocrates et

les conservateurs, qui forment le gouvernement à Vienne. Un avertissement sérieux pour les législatives de la fin d'année.

VIENNE

de notre correspondant

L'extrême droite nationaliste autrichienne, sous la direction de Jörg Haider, a emporté dimanche 7 mars le plus grand succès électoral de son histoire lors des régionales de Carinthie, où avait eu lieu en octobre 1998 le sommet européen de Pörschach. Pour la première fois, le FPÖ (Parti libéral autrichien), qui porte ses couleurs, est devenu le premier parti d'une des neuf provinces de l'Autriche. Il a emporté le scrutin avec 42,1 %, devançant largement les deux grands partis autrichiens, le Parti social-démocrate (SPÖ) du chancelier Viktor Klima, et son allié au sein du gouvernement fédéral, le parti conservateur ÖVP.

Pour Jörg Haider, dont l'objectif déclaré est d'écarter du pouvoir à Vienne les sociaux-démocrates, cette victoire est précieuse. Pre-

mière force politique en Carinthie depuis 1945, le SPÖ a perdu 4,5 % pour arriver à 32,9 %. Le Parti conservateur a obtenu 20,7 % (-3,1 %). L'excellent score du FPÖ (+8,8 %) a d'autant plus surpris que le parti a été secoué l'année dernière par une série de scandales politico-financiers qui avait sérieusement terni l'image qu'il cherche à se donner de parti libre des compromissions des « vieux partis ».

Jörg Haider, quarante-neuf ans, exploite avec un talent redoutable son quasi-monopole de l'opposition face à deux formations qui se partagent le pouvoir et les postes de responsabilités depuis 1945 en Autriche. Il devrait logiquement revendiquer le fauteuil de gouverneur de Carinthie qu'il avait déjà occupé de 1989 à 1991 avec l'aide des conservateurs. Il avait alors été destitué par la Diète régionale après s'être félicité des effets positifs de la

politique pour l'emploi du III^e Reich d'Adolf Hitler.

Dans la Diète élue dimanche, le FPÖ ne dispose que de 16 sièges, contre 12 aux sociaux-démocrates et 8 aux conservateurs. Jörg Haider aura donc besoin de soutien pour être élu gouverneur, soutien que sociaux-démocrates et conservateurs ont jusque-là exclu. Repréhensible au chef de file de la droite ses discours nationalistes et xénophobes, les deux grands partis cherchent désespérément à le tenir à l'écart du pouvoir. Mais cela ne sera pas facile.

ECHO AU TYROL

Jörg Haider a décuplé le score de sa formation depuis qu'il en a pris la tête en 1986. Et le succès du FPÖ en Carinthie a été confirmé dans une mesure plus modeste, dimanche, au Tyrol et à Salzbourg, deux provinces où avaient égale-

ment eu lieu des élections régionales.

Plus opportuniste qu'idéologue, Jörg Haider réussit depuis des années à récupérer les déçus de la gauche aussi bien que de la droite. Il joue de la lassitude de l'électorat devant l'indéboulonnable grande coalition de Vienne et des peurs en tout genre de l'opinion. Il attire les anti-européens, les adversaires de l'euro, les chômeurs, ceux qui s'inquiètent des répercussions du futur élargissement de l'Union européenne vers l'est. Tout jeu tactique de la part du SPÖ et de l'ÖVP pour l'empêcher d'accéder à la tête du gouvernement de Klagenfurt risque fortement de renforcer le sentiment de blocage politique. Une position dont il saurait profiter pleinement dans la campagne des législatives prévues pour l'automne.

Waltraud Barily

Moscou menace la Tchétchénie après l'enlèvement d'un général

MOSCOU

de notre correspondant

Moscou a réagi, ce week-end, avec une inhabituelle fermeté à l'enlèvement, vendredi 5 mars, sur l'aéroport de Grozny - la capitale tchétchéne -, du général Guennadi Chpigoun, représentant du ministère de l'intérieur russe en Tchétchénie. Outre un ultimatum adressé aux ravisseurs, qui expire lundi soir, les troupes du ministère de l'intérieur basées aux frontières de la République indépendantiste ont été placées en état d'alerte. Tous les représentants de Moscou installés à Grozny ont été évacués, et une réunion exceptionnelle du conseil de sécurité devait se tenir mardi 9 mars.

Dimanche soir, le ministre de l'intérieur, Sergueï Stepachine, interrogé par la chaîne de télévision NTV, a multiplié les menaces. « Pour la première fois depuis des années, nous avons décidé de prendre un ensemble de mesures à caractère opérationnel », a-t-il déclaré. « Ce ne seront pas des chars, ce ne seront pas des jeunes de dix-huit ans », a ajouté le ministre, sans pour autant démentir les informations de plusieurs médias russes sur la préparation d'éventuelles opérations militaires. Moscou n'avait pas montré une telle fermeté lors de précédentes actions contre ses représentants. Ainsi, le 1^{er} mai 1998, l'envoyé spécial de Boris Eltsine, Valentin Vlasov, a été enlevé puis détenu pendant six mois. Et, en septembre, un autre représentant du pouvoir russe basé à Grozny, Akmal Saïdov, a été retrouvé mort quelques jours après son enlèvement.

Cette fois, le ministre de l'intérieur russe a directement accusé Chamil Bassaev, ancien premier ministre devenu principal opposant au président tchétchéne Aslan Maskhadov, d'avoir organisé l'enlèvement du général Chpigoun.

NOUVELLE HUMILIATION

D'autres sources russes, citées par l'agence Interfax, mettent en cause les services de sécurité du gouvernement de Grozny, notant que les conditions de l'enlèvement nécessitaient leur participation. Un groupe d'une demi-douzaine d'hommes armés de fusils d'assaut a en effet pu passer les contrôles de sécurité de l'aéroport, s'emparer de l'avion qui s'appêtait à dé-

coller, enlever le général puis quitter l'aéroport et disparaître dans la ville. M. Bassaev a démenti toute participation à cet enlèvement, préférant y voir une nouvelle provocation « des services spéciaux russes » ouvrant la voie à des représailles contre la Tchétchénie.

Alors que les négociations sur le futur statut de la République indépendantiste sont au point mort depuis la fin de la guerre, en août 1996, Moscou se retrouve confronté à une nouvelle humiliation. A l'issue d'un entretien téléphonique avec le président Eltsine, toujours hospitalisé, le ministre de l'intérieur a fait savoir que la Russie avait épuisé sa patience face aux activités criminelles en Tchétché-

nie. Soutenant jusqu'alors le président Maskhadov, le pouvoir russe brandit désormais la menace d'un « blocus économique » et d'actions d'envergure « contre ceux qui soutiennent les bandits ». M. Stepachine s'est engagé, dimanche, à obtenir une libération rapide de son représentant. Observateurs et journalistes russes demeurent néanmoins sceptiques sur la capacité du gouvernement de M. Primakov à mettre fin à ce nouvel épisode d'une crise qui ne cesse de s'aggraver. Environ cent vingt personnes sont actuellement détenues en otages en Tchétché-

François Bonnet

Victoire des partis réformistes en Estonie

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Mené par un dirigeant controversé, le Parti centriste estonien est arrivé assez largement en tête à l'issue des élections législatives du dimanche 7 mars. Cette formation a obtenu 23,4 % des suffrages exprimés, selon les résultats quasi définitifs publiés lundi matin par la Commission électorale. Edgar Savisaar a visiblement réussi à séduire les laissés-pour-compte des réformes libérales engagées avec vigueur depuis le retour à l'indépendance de la République balte, en 1991. Mais avec 28 sièges au Riegiokogu (le Parlement), le Parti centriste est loin d'atteindre la majorité de 51 sièges.

Son allié de gauche, le Parti du peuple de la campagne - dirigé par l'ancien président du Soviet suprême de l'Estonie soviétique, Arnold Ruutel - n'a obtenu que sept sièges (7 %). Et même l'appoint éventuel d'un petit parti représentant la minorité russophone - près d'un tiers de la population - ne devrait pas suffire.

Tout semble donc indiquer que M. Savisaar, réputé pour être autoritaire, ne sera pas désigné par le pré-

sident Lennart Meri, afin de tenter de former un gouvernement, après la publication des résultats officiels le 17 mars. Celui-ci devrait plutôt se tourner vers l'un des responsables de l'alliance informelle formée par trois partis de centre droit. Ensemble, ils peuvent compter sur une majorité de 53 sièges (sur 101). Leur credo : la poursuite accélérée des réformes et de l'intégration du pays de 1,5 million d'habitants au monde occidental, en particulier l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN.

Arrivée la première de ce trio, l'Union Pro Patria, de l'ancien premier ministre Mart Laar, a obtenu 16 % des voix. Elle est suivie du Parti de la réforme de l'ultra-libéral Siim Kallas, ex-président de la banque centrale, et des Modérés du centriste Andres Tarand, lui aussi ancien chef du gouvernement. Le président Meri n'a pas encore fait savoir sur qui se porterait son choix. Comme prévu, le Parti de la coalition du premier ministre sortant, le centriste Mart Siimann, a réalisé un score médiocre de 7,5 %.

Antoine Jacob

Pour la première fois, la population du Qatar est appelée à une élection au suffrage universel

DOHA

de notre envoyé spécial

La démocratie s'est souvent gagnée dans la peine, au bout du fusil. Dans le petit émirat de Qatar, la voici imposée par la volonté d'un seul, cheikh Hamad Ben Kalifa Al Thani, qui aurait sans doute préféré que ses sujets réservent un accueil enthousiaste à l'événement prévu le 8 mars. Pour la première fois, une élection était en effet organisée dans l'émirat, et qui, de plus, est ouverte aux femmes. Les Qataris devaient désigner, au scrutin majoritaire à un tour, les vingt-neuf membres du conseil municipal consultatif unique prévu pour toute la péninsule. Mais la campagne électorale est restée discrète, les pancartes rares et les banderoles étiées.

C'est que cette sérieuse ébauche de démocratie est comme tombée du ciel. Arrivé au pouvoir en 1995, après s'être prestement débarrassé de son père, l'émir a entrepris de moderniser son pays, au grand dam de voisins souvent frileux. Mais ces résistances ont trouvé leurs prolongements au sein même de la société qatarie, laquelle ne

constitue qu'un cinquième de la population totale de l'émirat, estimée à un demi-million de personnes, et qui compte une abondante main-d'œuvre asiatique. « Les Bédouïns ou les gens âgés n'ont pas compris pourquoi on a voulu des élections, ni à quoi elles allaient servir », assure Youssef El Nisf, au ministère de l'intérieur.

D'autant que l'émir a décidé d'autoriser les femmes à être à la fois électrices et candidates. « Ils commencent là où nous sommes bloqués », estime un parlementaire du Koweït, venu assister au vote. Si les Koweïtiens désignent en effet un Parlement depuis huit ans, les Koweïtiennes sont toujours priées de garder leur avis pour elles. Dans le Golfe, côté arabe, seuls les Omanais ont jusqu'à présent ouvert le vote aux femmes, avec un succès mitigé, puisque le conseil consultatif n'y compte aujourd'hui pas plus de femmes que lorsqu'elles étaient désignées par le sultan.

Au Qatar, cette avancée a suscité plus d'un grincement de dents. Le ministre de l'intérieur a annoncé publiquement qu'il ne souhaitait pas que sa propre épouse s'inscrive

sur les listes électorales. « De nombreuses familles ont interdit aux femmes de faire la démarche », témoigne un Qataris. Les Qataris ont d'ailleurs fait preuve d'un civisme plutôt modéré lors des inscriptions sur les listes électorales. Les femmes ont représenté 40 % des 21 992 inscrits et seules 6 candidates, sur un total de plus de 200, ont pris le risque d'affronter les suffrages, dont 3 dans la même circonscription.

RÉDACTION D'UNE CONSTITUTION

Parmi celles-ci, toutes professeurs ou médecins, Moza Abdallah El Malki a fait l'effet d'une tornade. Psychologue de formation, elle a été la seule à participer aux émissions prévues à la télévision publique comme elle est dans la vie, c'est-à-dire non voilée. Maquillée selon les règles esthétiques en vigueur au Proche-Orient, délivrant les entretiens à la chaîne dans les salons d'un grand hôtel de Doha, entre deux appels sur son téléphone portable, elle n'a pas caché ses ambitions. « Si je ne suis pas élue, ce ne sera pas un drame, parce que j'ai déjà beaucoup de tra-

vail, mais pour moi ces élections municipales sont surtout une première étape vers des élections législatives », a-t-elle assuré.

Car la contagion démocratique voulue par Cheikh Hamad ne s'arrêtera pas au conseil municipal. Une Constitution est en train d'être rédigée, la législation sur les libertés publiques va être révisée dans un sens plus libéral, et le projet d'un Parlement élu au suffrage universel fait effectivement son chemin.

Mais il faudra aussi que cette vie publique devienne un bien commun et qu'elle cesse d'apparaître à ses détracteurs comme une lubie de « happy few », obnubilés par l'Occident. Pendant que les plus optimistes espéraient voir deux femmes élues, Cheikha Moza El Misned, la très influente épouse de l'émir, a réuni dans son palais, la veille de l'élection, toutes les candidates pour leur témoigner son soutien et espérer avec elles que les Qataris répondront plutôt favorablement aux questions qu'ils étaient forcés de se poser.

Gilles Paris

Emeutes anti-chrétiennes dans la ville indonésienne de Bandoung

DJAKARTA. Des vandales ont saccagé, dimanche 7 mars à Bandoung (ouest de Java), un ensemble immobilier qui servait de lieu de réunion à une communauté chrétienne. Un demi-millier d'émeutiers s'en sont également pris à un quartier chinois, où une école chrétienne et une soixantaine d'habitations ont été endommagées. De nombreux Chinois d'Indonésie sont de confession chrétienne. Le même jour, à Djakarta, des dizaines de milliers de musulmans ont défilé pour protester contre l'incapacité des forces de sécurité à rétablir l'ordre à Amboine, dans l'archipel des Moluques, où des affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait près de deux cents victimes. - (AFP, Reuters.)

L'Allemagne renonce à « renationaliser » la PAC

BONN. Le gouvernement allemand a renoncé à l'idée d'un cofinancement national des aides agricoles de l'Union européenne, jugé « politiquement non négociable », selon un communiqué officiel du gouvernement publié dimanche 7 mars. L'Allemagne donne ainsi satisfaction à la France, qui a toujours catégoriquement refusé le concept de cofinancement, synonyme pour elle d'une « renationalisation » de la politique agricole commune (PAC). La réforme de la PAC, pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, est la clé d'un compromis global sur le dossier du financement de l'Union européenne (Agenda 2000), qui fera l'objet d'un sommet extraordinaire à Berlin les 24 et 25 mars. Les ministres de l'agriculture des Quinze devaient se réunir une nouvelle fois, mardi 9 mars à Bruxelles, pour poursuivre leurs négociations autour du dossier. - (AFP)

ASIE

■ **JAPON : le ministre de la justice, Shozaburo Nakamura**, a démissionné, lundi 8 mars, après que la presse eut révélé qu'il était intervenu pour que l'acteur américain Arnold Schwarzenegger entre sans passeport dans le pays, en octobre 1998. M. Nakamura s'était déjà fait remarquer en souhaitant publiquement une révision de la Constitution pacifiste du Japon. Il était aussi soupçonné d'abus de pouvoir pour avoir déclenché une enquête sur un projet touristique qui aurait concurrencé un hôtel dont il est propriétaire. - (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **ÉTATS-UNIS/GOLFE : le gouvernement américain** a approuvé la livraison à l'Arabie saoudite et à Bahreïn de missiles air-air Amraam, le modèle le plus perfectionné de missiles de cette classe conçus pour le Pentagone et ses alliés de l'OTAN jusqu'en 1998. Depuis, les Etats-Unis ont accepté de vendre des Amraam à Israël et aux Emirats arabes unis. - (AFP)

■ **ISRAËL : le ministère public** a fait appel devant la Cour suprême pour réclamer la réincarcération de Marcus Klinberg, libéré en septembre. Il avait été condamné, en 1983, à dix-huit ans de prison ferme après avoir été reconnu coupable d'avoir livré à Moscou des informations sur les armes bactériologiques, dont il avait connaissance comme chef adjoint de l'institut biologique ultrasecret de Ness Ziona. - (AFP)

■ **Le conseil des ministres a approuvé**, dimanche 7 mars, à l'unanimité, la création d'un Conseil national de sécurité, qui « aura pour vocation de coordonner les recherches et les activités liées à la défense nationale, et agira dans le cadre de la présidence du conseil israélien ». - (AFP)

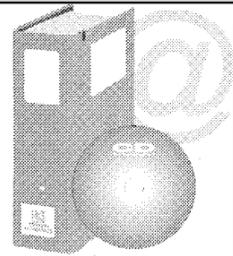
AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : seize militaires** ont été tués et vingt et un blessés, dimanche 7 mars, près de Bouira (120 km au sud-est d'Alger) alors qu'une flambée de violence a fait plus de soixante-dix morts en dix jours, à l'approche de l'élection présidentielle du 15 avril. Les militaires, dont un capitaine, sont tombés dans une embuscade attribuée à un groupe armé présumé islamiste contre un convoi de l'armée. L'information, rapportée lundi par des quotidiens d'Alger, n'a pas été annoncée officiellement mais a été confirmée par des habitants de la région. - (AFP)

■ **AFRIQUE DU SUD : un journaliste de la Télévision suisse romande**, Jean-Philippe Ceppi, a été arrêté, vendredi 6 mars, à son hôtel du Cap pour « possession illégale de documents militaires secrets ». Jean-Philippe Ceppi mène une enquête sur les rapports entre la Suisse et l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid. - (AFP)

EUROPE

■ **ITALIE : la commissaire européenne italienne, Emma Bonino**, cinquante ans, a officiellement annoncé sa candidature à la présidence de la République de son pays, a-t-on appris, dimanche 7 mars, auprès du Parti radical (droite libérale). « Si, dans le pays et au Parlement, se forme un courant en faveur du rétablissement de la légalité, je ne me déroberai pas à mes responsabilités », a déclaré Mme Bonino, selon la même source. L'élection présidentielle aura lieu fin mai. - (AFP)



ux Editions Législatives, nous vous donnons les réponses que vous attendez sur la réglementation des 35 heures, comme sur toutes les questions d'actualité qui vous préoccupent.

C'est pourquoi chaque Dictionnaire Permanent et chaque CD-Rom des Editions Législatives vous donnent le droit de décider, d'agir ou de régir en sécurité.



La prise en charge des victimes du sida pose un problème économique aux pays émergents

Le gouvernement sud-africain refuse de fournir l'AZT aux femmes enceintes infectées

L'immense majorité des 30 millions de personnes infectées par le HIV vivent dans des pays en voie de développement, où, pour des raisons de

coûts, elles ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge médicale adaptée. Les exemples de l'Afrique du Sud et du Brésil fournissent deux ré-

ponses politiques et économiques totalement opposées face à un problème sanitaire d'une ampleur considérable.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Nkosazana Zuma persiste et signe. Habitue à la confrontation avec les médecins et les associations qui luttent contre le sida, la ministre de la santé sud-africaine est à nouveau au centre d'une polémique. La controverse porte sur le refus de fait de son ministère, qui ne répond pas à la demande d'AZT des femmes enceintes. En Afrique du Sud, l'un des pays les plus touchés au monde, la lutte contre la pandémie figure pourtant au rang des priorités nationales. Mais le gouvernement estime que le traitement antirétroviral susceptible de prévenir la transmission du virus HIV de la mère à l'enfant coûte trop cher, et qu'il n'a pas les moyens de le distribuer aux hôpitaux publics.

Alors que près d'un quart des femmes enceintes sont infectées, l'attitude du gouvernement a pris la dimension d'un véritable débat de société, alimenté par la presse médicale internationale. Dans un éditorial incendiaire, la revue anglaise *Nature Medicine* s'est récemment indignée de la position de Pretoria, accusée de « donner le mauvais exemple » au reste du continent malgré des moyens financiers sans commune mesure avec les autres pays. Une partie de la presse sud-africaine a suivi en demandant que les considérations d'ordre moral passent avant les impératifs budgétaires. « *Avons-nous le droit de laisser mourir des enfants que nous pouvons sauver ? En tant que nation, nous devrions être jugés sur ce que nous avons au fond du cœur, et non sur la taille de notre déficit budgétaire* », a affirmé un grand quotidien de Johannesburg. La communauté médicale, elle aussi, s'est mobilisée. En réponse aux appels lancés par les spécialistes du sida, un groupe de médecins s'est exprimé dans la dernière édition du *South African Medical Journal* pour demander à M^{me} Zuma de reconsidérer sa position.

En dépit des pressions, la ministre de la santé n'a pas changé d'avis. Elle souligne que l'AZT n'a qu'une efficacité limitée, tandis que le coût de sa distribution représenterait la quasi-totalité du budget alloué à la lutte contre le sida (80 millions de francs). « *Nous sommes un pays en voie de développement. Pour nous, l'AZT est hors de prix et nous préférons nous concentrer sur la prévention et le traitement des maladies qui accompagnent le sida* », explique

lidarité et mettre la notion de profit de côté pour nous aider », souligne la représentante du ministère de la santé. Au nom de Glaxo Wellcome, la multinationale fabriquant l'AZT, le docteur Peter Moore réplique : « *L'offre que nous avons faite au gouvernement sud-africain est déjà la plus basse au monde et elle a été acceptée par le Botswana*. » Avec une réduction de 70 %, le traitement y est disponible pour 60 dollars, soit environ 400 rands (400 francs). Les repré-

rière la décision du gouvernement sur l'AZT. *L'argument économique ne tient pas, tout simplement parce que cela coûte moins cher de donner de l'AZT aux femmes enceintes que de soigner les enfants auxquels elles transmettent le sida* », juge le docteur Glenda Gray, codirectrice du programme de recherche sur le sida à la maternité de Baragwanath, l'hôpital de Soweto. « *C'est une question de suspicion à l'égard de l'industrie pharmaceutique, mais c'est aussi un manque de dialogue avec la communauté médicale. En matière de lutte contre le sida, le gouvernement est mal conseillé et il n'accepte pas les critiques* », affirme M^{me} Gray, à la tête de la fronde du corps médical contre la décision du gouvernement sur l'AZT.

VISITE DE BERNARD KOUCHNER

A Baragwanath, 24 % des femmes enceintes sont porteuses du virus HIV, (la moyenne nationale est de 22,8 %) et un enfant sur trois naît séropositif. Les résultats préliminaires de l'étude Petra (*Le Monde* du 6 février), à laquelle a participé l'hôpital de Soweto, montre une chute de 37 % du taux d'infection de la mère à l'enfant grâce à l'association de deux médicaments antirétroviraux (l'AZT et le 3TC), pour un coût d'environ 200 rands (200 francs).

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à la santé, rencontrera prochainement son homologue sud-africain afin, grâce à l'aide du Fonds international de solidarité thérapeutique, initié par la France, de permettre au docteur Gray de lancer un programme-pilote de traitement par AZT pour les femmes enceintes de Baragwanath. « *C'est terrible, parce qu'on ne peut plus attendre. La situation est explosive, confie-telle. Au début, j'étais en colère. Aujourd'hui, je suis simplement triste et frustrée de voir des enfants contaminés, alors que cela pourrait être évité.* »

Frédéric Chambon

1 500 nouvelles infections par jour

L'Afrique du Sud est l'un des pays où le sida progresse le plus rapidement au monde. Selon les derniers chiffres publiés par le ministère de la santé, début mars, le taux d'infection de la population adulte a augmenté de 33 % en 1998. Sur 40 millions d'habitants, 3,6 millions de personnes sont contaminées. Chaque jour, on compte 1 500 nouvelles infections, près de 50 000 par mois, en très grande majorité au sein de la population noire.

Selon le ministère, 20 % des actifs pourraient être touchés en l'an 2000. La pandémie, qui frappe d'abord les 15-40 ans, risque de décimer la jeunesse et la main-d'œuvre du pays. En 1998, le taux d'infection a progressé de 65 % pour les moins de vingt ans. D'après certains experts, l'espérance de vie moyenne pourrait tomber de soixante à quarante ans d'ici à 2010. Les hôpitaux ont déjà du mal à faire face. Entre 15 % et 20 % des admissions sont causées par une infection liée au virus.

Claudine Mtshali, un des médecins responsables du ministère de la santé chargés du dossier. Le docteur Mtshali rappelle le fardeau que fait peser l'héritage de l'apartheid, malgré les richesses et les infrastructures du pays. « *Nous avons hérité d'une situation où il s'agit avant tout de permettre au plus grand nombre d'accéder aux soins de santé - et cela, avec des ressources limitées* », affirme-t-elle.

UNE DÉCISION ÉCONOMIQUE

« *La décision sur l'AZT n'a pas été prise à la légère et elle est avant tout économique. Mais elle peut être révisée en fonction des négociations avec le fabricant. Pour une fois, les compagnies pharmaceutiques devraient faire preuve de so-*

sentants de Glaxo s'estiment « *plutôt optimistes* » sur les discussions en cours avec le ministère concernant le prix de l'AZT en Afrique du Sud.

Mais, au-delà des coûts, c'est le climat de méfiance, voire d'hostilité, entre le ministère de la santé et les grandes sociétés pharmaceutiques qui explique l'actuel blocage. Certes, la volonté du gouvernement post-apartheid d'offrir un accès aux soins à bon marché pour le plus grand nombre heurte de front la logique économique des entreprises pharmaceutiques. Sur ce thème, déjà, la nouvelle loi sur les médicaments, en 1998 (visant à réduire leurs coûts à l'importation), avait provoqué un violent conflit.

Mais « *il y a d'autres raisons der-*

Pionnier dans la lutte contre la pandémie, le Brésil cherche à abaisser le coût des traitements

RIO DE JANEIRO

de notre envoyé spécial

Avec près de 150 000 cas de sida officiellement recensés depuis 1982 et, aujourd'hui, 600 000 personnes infectées par le virus HIV, le Brésil n'est pas, compte tenu de sa population de 158 millions d'habitants, le pays qui paie le plus lourd tribut à la pandémie. C'est, en revanche, l'une des nations à l'avant-garde dans la lutte, préventive et curative, contre cette maladie virale. En dépit de la profonde crise économique à laquelle son pays est confronté, le président Fernando Henrique Cardoso a publiquement annoncé, jeudi 25 février, à Brasilia, qu'il ne procéderait à aucune réduction des crédits affectés à la prise en charge par trithérapie antirétrovirale des personnes infectées. Cette annonce, faite en présence du professeur Peter Piot, directeur général d'Onusida, conforte la position originale adoptée par le Brésil, qui consacre cette année, sur des fonds publics, plus de 500 millions de dollars (460 millions d'euros) aux seuls achats des médicaments composant les trithérapies.

Le sida est apparu au Brésil en 1982 dans le sud-est du pays, avant

de s'étendre progressivement, selon des dynamiques différentes en fonction des régions. Dans le même temps, les modes de transmission se sont modifiés. Initialement observée dans différents groupes d'intellectuels homosexuels aisés, l'épidémie atteint désormais toutes les couches sociales, touchant de plus en plus fréquemment aujourd'hui les femmes, les jeunes et, d'une manière générale, les plus pauvres.

« *L'infection se développe actuellement chez les adolescents et les jeunes adultes, à cause notamment de l'usage qu'ils font des drogues [consommées par] intraveineuses* », explique le docteur Pedro Chequer, responsable du programme national brésilien de lutte contre le sida, qui souligne qu'à la différence de la quasi-totalité des pays les plus touchés, le Brésil est en mesure de fournir des bilans épidémiologiques fiables, compte tenu de la surveillance mise en place depuis plusieurs années.

Après le dépistage systématique des donneurs de sang, réalisé à la fin des années 80 grâce notamment à une coopération franco-brésilienne, les autorités sanitaires ont progressivement étendu le réseau national des centres de dépistage anonymes et gratuits, fort aujourd'hui de 137 unités. « *Ce dépistage de l'infection est aujourd'hui systématiquement proposé aux femmes enceintes et, assure le docteur Chequer, nous avons mis un terme aux pratiques de rémunération des donneurs de sang.* »

Le système hospitalier public brésilien assure d'autre part les indispensables examens de surveillance biologique des malades (comptage des lymphocytes ou, trois fois par an, mesure de la charge virale). Ce même système public fournit gratuitement les mé-

dicaments antirétroviraux, qui demeurent pratiquement inaccessibles à la quasi-totalité des malades du sida ne vivant pas dans des pays industrialisés.

Les crédits alloués aux soins n'ont pas été réduits malgré la crise économique

Ainsi, aujourd'hui au Brésil, 68 000 personnes infectées par le HIV, dont 3 000 enfants, sont sous trithérapie. Après l'arrivée en 1992 de l'AZT, les autorités sanitaires ont progressivement organisé l'acquisition de toute la gamme actuelle des antirétroviraux. De plus, en 1996, une loi a été adoptée, qui stipule que les personnes infectées ont droit aux soins que réclame leur état. Promulguée sous la pression de l'opinion publique, de nombreuses organisations non gouvernementales et des militants des droits de l'homme - parmi lesquels Herbert de Souza, hémophile mort du sida en 1997 -, cette loi fait du Brésil un pays pionnier en matière de lutte contre cette maladie. Elle permet le financement de ce combat non dans le cadre du système général de protection sociale mais bien sur des crédits publics et du fait d'une volonté politique.

En 1997, les achats de médicaments antirétroviraux se sont élevés à 200 millions de dollars. Ils étaient de 320 millions l'année suivante et sont estimés pour 1999 à 500 millions, une progression due pour beaucoup au prix très élevé des nouvelles molécules issues des laboratoires des multinationales pharmaceutiques. Mais un nouvel

obstacle apparaît d'ores et déjà. Jusqu'à présent, près de 40 % des achats de ces médicaments étaient effectués auprès de fabricants nationaux, qui copiaient les premières molécules antirétrovirales occidentales. Dorénavant, la chose n'est plus possible, le Brésil ayant depuis peu choisi de reconnaître la législation internationale sur le droit à la propriété intellectuelle.

On observe toutefois aujourd'hui une nouvelle dynamique qui pourrait conduire à bouleverser les règles commerciales de l'industrie pharmaceutique. Plusieurs études récemment conduites dans l'ensemble des pays d'Amérique latine, avec le soutien d'Onusida, ont mis en évidence de notables différences dans les prix pratiqués par les entreprises. « *Nous avons découvert que le prix d'un même médicament pouvait varier selon les pays dans un rapport de un à six*, explique le docteur Chequer. *Le coût de la mesure de la charge virale, une trentaine de dollars au Brésil, est de 220 dollars en Argentine. Et le coût annuel d'une trithérapie faite d'AZT, de 3 TC et d'Indinavir est de 7 000 dollars au Brésil, contre 16 000 en Uruguay.* »

Sur une initiative brésilienne, les bases d'une coopération groupant dix-sept pays d'Amérique latine ont été jetées en 1997. Elle devrait rapidement se transformer en une forme de « coopérative internationale » capable d'obtenir des multinationales concernées qu'elles baissent leurs prix dans l'ensemble de la zone géographique ainsi constituée. A Brasilia, le président Cardoso a d'ores et déjà indiqué que ce sujet figurerait à l'ordre du jour du prochain sommet de La Havane qui réunira, en septembre, les chefs d'Etat d'Amérique latine.

Jean-Yves Nau

Un tribunal cambodgien jugera le chef khmer rouge Ta Mok

Washington veut un procès international

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Ta Mok, l'un des principaux criminels khmers rouges, sera jugé par un tribunal cambodgien. Arrêté officiellement samedi 6 mars, dans un secteur proche de la frontière thaïlandaise, transféré le jour-même par hélicoptère dans une prison militaire de Phnom Penh, le « boucher » du Cambodge y est interrogé, depuis, par des officiers en vue de sa traduction, peut-être rapide, devant une cour civile ou militaire. « *Très fatigué, très fragile, triste* », les menottes aux mains, le dernier rebelle en fuite devrait être notamment jugé aux termes d'une loi, votée à l'unanimité en juillet 1994, qui fait des dirigeants khmers rouges des hors-la-loi.

Voici donc, pour les prochains jours, le scénario avancé par Hun Sen, premier ministre cambodgien, sans attendre les « recommandations » de l'ONU en faveur d'un tribunal international pour juger les Khmers rouges. Ta Mok, âgé de 71 ou 72 ans et qui a perdu une jambe dans les années 80 en sautant sur une mine, est considéré comme l'un des plus brutaux dirigeants khmers rouges encore en vie. Il avait été l'exécuteur des basses œuvres de Pol Pot, mort l'an dernier dans des circonstances jamais éclaircies, après avoir été écarté en 1997 de la direction khmère rouge par Ta Mok qui lui avait infligé un humiliant « procès ».

Comment, où et quand Ta Mok a-t-il été capturé ou arrêté ? Les Cambodgiens ne sont pas loquaces et les Thaïlandais démentent toute implication dans l'affaire. Les Américains, qui ont aussitôt « félicité » Hun Sen de ce « pas positif », ont affirmé qu'ils avaient été « en contact étroit à ce sujet, ces derniers mois, avec le Cambodge ». Mais le communiqué américain a ajouté qu'« *il est important de procéder maintenant à l'établissement d'un tribunal international chargé de juger les atrocités du régime de Pol Pot de 1975 à 1979* ». Ce qui n'est pas la voie que trace Hun Sen pour le moment.

A la constitution d'un tribunal international, le premier ministre cambodgien préfère la réunion d'une « commission vérité et réconciliation » de type sud-africain, également « recommandée » par l'ONU. Hun Sen veut aussi que la période examinée s'étende de la naissance, en 1970, de l'organisation khmère rouge, à son effon-

nement, et non pas uniquement de 1975 à 1979, lorsqu'elle était au pouvoir à Phnom Penh. En traduisant Ta Mok devant la justice khmère, ce qui lui permet de conserver le contrôle du processus, il pense probablement répondre à une requête prioritaire des Occidentaux, en dépit de sérieuses réserves émises sur l'indépendance et la compétence de la justice au Cambodge. Il sous-estime peut-être ainsi une volonté, surtout américaine, de dessaisir le Cambodge du procès de « crimes contre l'humanité » et le risque qu'on lui reproche de vouloir court-circuiter un procès international.

UNE CIBLE EXEMPLAIRE

La traduction annoncée de Ta Mok devant un tribunal cambodgien ne fait donc que relancer le débat entre Washington et Phnom Penh sur le procès des Khmers rouges. Certes, le « boucher », qui peut être condamné à perpétuité faute de peine capitale au Cambodge, est une cible exemplaire. Ieng Sary, Nuon Chea et Khieu Samphan, dirigeants khmers rouges réfugiés à Pailin, leur zone quasi autonome de l'extrême-Ouest cambodgien, lui ont apparemment refusé l'asile et ne se plaindront probablement pas de le voir ainsi offert en pâture. Mais les pressions en faveur d'un procès international ne prendront pas pour autant fin.

L'ONU doit publier les « recommandations » de son enquête sur le terrain vendredi, à l'occasion d'un entretien à New York entre son secrétaire général Kofi Annan et Hor Namhong, chef de la diplomatie cambodgienne. Le fait que la Chine puisse mettre son veto, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, à ces recommandations ne devrait pas davantage clore un débat qui s'appuie, depuis trois ans, sur un fort courant d'opinion international.

Ce bras de fer semble reléguer au second plan la raison d'être première de tout procès : rendre compte aux victimes et aux survivants cambodgiens de vingt ans de guerres et de massacres. Que s'est-il réellement passé ? Qui sont les véritables responsables de terreurs qui ont débouché sur une culture à la fois de survie et d'impunité ? Telles sont les questions dont les Cambodgiens attendent toujours les réponses à la veille du XXI^e siècle.

Jean-Claude Pomonti



Le Monde

L'avenir de l'Amérique latine Table Ronde

Vendredi 12 mars 1999
16h30 - 18h30

La Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui tient son Assemblée annuelle à Paris, et le journal *Le Monde* sont heureux de vous accueillir à une table ronde : "Démocratie, droits de l'Homme et développement économique en Amérique latine", animée par Daniel Vernet, directeur des relations internationales du journal *Le Monde*.

Avec la participation de Oscar Godoy Arcaya, directeur de l'IEP de l'université catholique de Santiago du Chili, Miguel Angel Bastenier, directeur adjoint d'El País chargé des relations internationales, Lord Ralf Dahrendorf, ancien doyen du St-Anthony College d'Oxford, Claude Moisy, vice-président de Reporters sans Frontières et Alain Touraine, sociologue.

Entrée sur invitation
Palais des Congrès
Porte Maillot - Paris
Niveau 5 - Salle 51
Tél. : 01 56 60 14 14

3 écoles de commerce :
BAC + 5
Concours en terminale

ESSCA IÉSEG ESDS
Angers - Paris Lille Lyon
N° 03 20 54 58 92 04 72 32 50 48



Inscriptions
concours 99
jusqu'au 21 avril

Pékin reconnaît que l'étau de la crise économique se resserre sur la Chine

Le premier ministre, Zhu Rongji, veut maintenir la croissance en relançant les investissements

Dressant un bilan de sa première année de gestion lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire qui s'est ouverte vendredi

5 mars, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, a admis que la crise asiatique avait plus d'impact que prévu sur l'économie chinoise. Les exporta-

tions et les investissements sont à la baisse. Les autorités tentent de stimuler la croissance par une relance budgétaire.

PÉKIN

de notre correspondant

Les mots sont désormais crus. Les dirigeants de Pékin ne s'embarrassent plus des formules auto-glorificatrices sur les « succès remarquables » de l'économie chinoise qui faisaient l'ordinaire des sessions de l'Assemblée nationale populaire (ANP). Ils dévoilent aujourd'hui leur inquiétude. « La crise asiatique a été plus profonde que nous ne l'avions anticipé », vient d'admettre le premier ministre, Zhu Rongji, dans son discours bilan d'une année de gestion gouvernementale. Cet aveu fait écho à la sombre franchise exprimée, début janvier, par le ministre des finances, Xiang Huai-cheng, qui avait estimé qu'il n'y avait « pas de place pour l'optimisme ».

Ce n'est pas la première fois, il est vrai, que les dirigeants chinois affichent une humeur chagrine. Au printemps 1998, ils s'étaient prêtés à une dramatisation forcée de la situation en faisant valoir les « sacrifices » qu'aurait consentis la Chine en refusant de dévaluer le yuan. Il s'agissait, à l'époque, d'une manœuvre politique visant à arracher aux Occidentaux des concessions sur le dossier de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

On n'en est plus là. Le discours est aujourd'hui moins biaisé, car Pékin a compris que la posture du martyr victime de sa propre « responsabilité » monétaire était d'une efficacité finalement assez limitée. Aussi reconnaît-on que l'étau de la crise régionale se resserre autour de la Chine, mais sur un mode sèchement technique. Les chiffres sont là : les exportations – qui gé-

nèrent un cinquième de la croissance – n'ont progressé que de 0,5 % en 1998. Il s'agit d'un quasi-effondrement après l'envolée (+21 %) de 1997. Les chiffres les plus récents sont encore plus inquiétants : en janvier 1999, les exportations ont chuté de 10,8 % par rapport à janvier 1998.

UN TABLEAU PRÉOCCUPANT

Pékin s'était jusqu'à présent refusé à user de l'arme de la dévaluation pour se redonner de l'oxygène. Le raisonnement était que les inconvénients d'une telle solution (alourdissement de la dette extérieure, tensions inflationnistes...) hypothéqueraient très rapidement le coup de pouce donné à la compétitivité des exportations. Aussi le gouvernement de Zhu Rongji cherche-t-il désespérément des moyens détournés pour forcer les portes de nouveaux marchés étrangers, notamment en offrant des exonérations fiscales aux exportateurs chinois – une trouvaille qui suscite le courroux des Américains, qui y voient une dévaluation camouflée.

Mais les dirigeants chinois ne considèrent pas qu'il s'agit-là d'une panacée. Si l'on en croit le *Quotidien du peuple*, la croissance des exportations, cette année, devrait être nulle, voire négative. Mis en balance avec des importations qui, elles, progresseraient (+5 %), un tel grippage de la machine exportatrice aboutirait à une érosion d'environ un tiers de l'excédent commercial.

Dans ces conditions, le spectre d'une dévaluation du yuan ne manquera pas de resurgir. Le gouverneur de la Banque populaire de Chine (Banque centrale), Dai

Xianglong, n'a jamais caché que la fermeté de Pékin à maintenir la parité du yuan pourrait mollir en cas de dégradation de la balance des paiements.

Le tableau est d'autant plus préoccupant que le second moteur extérieur de la croissance – les investissements étrangers – s'est, lui aussi, encrassé. Le flux d'implantations n'a progressé que de 0,6 % en 1998, un tassement qui s'accompagne d'une redistribution des sources de capitaux : recul des Asiatiques, progression des Américains et Européens. Mais hormis quelques compagnies écoulant leurs biens d'équipement lourd sur des marchés publics, les investisseurs occidentaux en Chine font plutôt grise mine. Le durcissement des contrôles des changes les plonge dans des tracas quotidiens. Les banques sont parmi les plus dépitées, suite à la mise en faillite de la société de crédit et d'investissement de la province du Guangdong (Gitic) à l'occasion de laquelle leurs droits de créanciers ont été floués.

« NEW DEAL »

Officiellement, la Chine continue d'afficher une hospitalité empressée à l'égard des capitaux étrangers. Dans son discours devant l'ANP, le premier ministre a expressément appelé à attirer les « célèbres firmes multinationales ». Le gouvernement se dit prêt à ouvrir de nouveaux secteurs – jusque-là fermés –, tels le tourisme ou les maisons de commerce. Mais échaudée par les effets d'annonce, la communauté d'affaires étrangère demande à voir, surtout depuis qu'elle a été évincée sans ménagement du sec-

teur des télécommunications. Confronté à ce double enrayement des exportations et des investissements, le gouvernement n'a d'autre recours que de fouetter la demande intérieure dans l'espoir d'atteindre cette année un taux de croissance de 7 % (contre 7,8 % en 1998 et 8,8 % en 1997). A entendre Zhu Rongji lui-même, la tâche s'annonce ardue car « la demande est faible et difficile à stimuler ».

En dépit de baisses répétées des taux d'intérêt, les Chinois continuent en effet de se réfugier dans l'épargne de précaution, en raison notamment des incertitudes pesant sur l'emploi. Handicapé par cette atonie de la consommation privée, le gouvernement n'a plus qu'un levier à actionner : les investissements publics. Un ambitieux New Deal à la chinoise va être lancé, qui va porter le déficit budgétaire à 18,2 milliards de dollars (16,7 milliards d'euros), soit un bond de 56 % en un an.

Le gouvernement minimise la portée de ce dérapage des finances publiques en arguant que ce déficit restera contenu dans la limite de 1,7 % du PIB (hors financement du secteur public). Il souligne aussi que le péril de l'inflation – un sujet ultra-sensible en Chine car la hausse des prix a souvent nourri des poussées de fièvre populaire – est improbable car l'Etat puisera dans la gigantesque épargne sommeillant dans les banques plutôt que de recourir à la planche à billets. Le pari n'en est pas moins risqué. La Chine ne triomphe plus. Elle devient anxieuse.

Frédéric Bobin

La Maison Blanche accusée de négligence face à l'espionnage chinois

Pékin se serait procuré des secrets nucléaires

WASHINGTON

de notre correspondant

Vigoureusement démenties, dimanche 7 mars, par le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, les informations du *New York Times* de samedi sur le vol par les Chinois, au milieu des années 80, de secrets de la miniaturisation de la bombe atomique américaine et le laxisme dont ont fait preuve la CIA, le FBI et l'administration Clinton laissent paniquer. D'autant que l'actuel président n'est pas seul en cause : ses prédécesseurs ont laissé les « barbouzes » de Pékin infiltrer les laboratoires ultra-secrets de Los Alamos où fut inventée l'arme nucléaire en 1945. « C'est aussi grave que l'affaire Rosenberg », s'exclama le chef du contre-espionnage à la CIA quand il fut informé de l'affaire début 1996. « Les dégâts causés à notre sécurité nationale sont encore plus sérieux que ceux [dus à] Aldrich Ames », qui vendit au KGB la liste des agents américains, dit-il aujourd'hui au quotidien new-yorkais.

Lorsque le chef de la sécurité du département de l'énergie, Notra Trulock, fit cette découverte, il en informa qui de droit. Car, « en étudiant les plus récents essais souterrains chinois, les experts de Los Alamos avaient noté d'inquiétantes similarités [avec] les derniers essais (...) américains. Il leur semblait que la bombe testée par Pékin était (...) étonnamment similaire à la plus moderne de notre arsenal, la W-88. (...) Des renseignements provenant de Pékin confirmèrent leur craintes. »

Le *New York Times* narre les efforts de M. Trulock pour convaincre son ministre, le FBI, la CIA et la Maison Blanche de la gra-

vité de ces fuites. Les lenteurs bureaucratiques et le refus de gêner le rapprochement sino-américain concrétisé par le sommet Clinton-Jiang Zemin de 1997 se sont coalisés pour que l'enquête s'embarque. « En septembre 1997, le directeur du FBI estima qu'il ne disposait pas d'assez d'éléments pour arrêter le suspect, un physicien originaire de Taïwan. (...) Le FBI informa toutefois le département de l'énergie qu'il n'était plus nécessaire que le suspect conserve son poste sensible. Il y resta néanmoins pendant plus d'un an. » Il fallut que l'affaire s'ébruite, que le Congrès – qui enquêtait déjà sur les failles dans les systèmes de sécurité dont avaient profité les Chinois pour subtiliser de la haute technologie militaire – pour que des mesures sérieuses soient prises.

« UNE CIBLE FACILE »

Le suspect n'est toujours pas inculpé. Par contre M. Trulock a été rétrogradé. La Maison Blanche a reconnu dimanche avoir fait preuve de légèreté, toujours selon le *New York Times*. L'ancien ambassadeur américain à Pékin et ancien haut responsable de la CIA, James Lilley, estime que « l'on s'est conduit de manière trop désinvolte depuis trop longtemps. Des transfuges et d'autres agents chinois nous avaient clairement indiqué qu'il s'agissait là de la première priorité des services de renseignements de Pékin. Les administrations successives, républicaine et démocrate, ont été victimes de luttes bureaucratiques entre département de l'énergie et FBI, et les Chinois ont vu que nous étions une cible facile ».

Patrice de Beer

« J'ai passé l'âge

d'être puni

parce que je parle trop. »



LES PLANS MOBICARTE : CHOISISSEZ DES TARIFS ADAPTÉS À VOTRE CONSOMMATION.

Vous connaissiez mobicarte, le mobile sans facture ni abonnement. Voici maintenant les Plans mobicarte : 3 nouveaux plans tarifaires évolutifs qui vous permettent de choisir des tarifs adaptés à vos horaires et à vos habitudes.

ENCORE UNE BONNE RAISON DE CHOISIR ITINERIS.



France Telecom

GAUCHE Le Parti socialiste, le Mouvement des citoyens et le Parti radical de gauche présenteront une liste commune aux élections européennes du 13 juin. ● JEAN-PIERRE

CHEVÈNEMENT a mis en avant, pour expliquer le choix de son mouvement, la nécessité de mettre la gauche « en ordre, autour d'un môle solide ». Le conseil national du MDC

avait entériné, samedi 6 mars – par 95 voix contre 35 – la décision de rejoindre la liste socialiste. Une déclaration commune PS-MDC devait être signée lundi 8 mars. ● JEAN-MICHEL

BAYLET, pour les radicaux de gauche, s'est félicité de l'orientation fédéraliste prise par les socialistes. ● JACQUES CHIRAC, lors de la clôture du Salon de l'agriculture, di-

manche 7 mars, s'est engagé à défendre les « intérêts légitimes des paysans ». François Bayrou et Charles Pasqua avaient eux aussi, la veille, visité le Salon.

L'alliance Jospin-Chevènement pour les européennes et au-delà

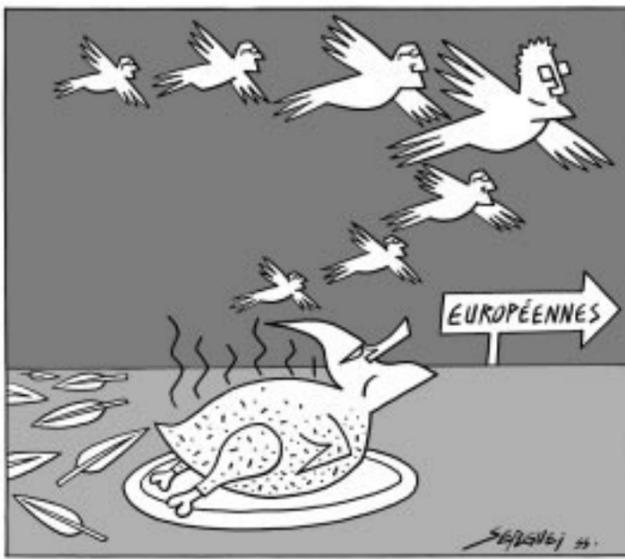
François Hollande, qui rassemble derrière lui les chevènementistes et les radicaux de gauche, affirme qu'il « fera campagne sur ses thèmes et sur ses engagements ». Robert Hue souligne la « contradiction » que constitue le ralliement du MDC

UNE TROISIÈME PLACE pour le candidat du Mouvement des citoyens, Sami Nair. Une quatrième pour Catherine Lalumière, eurodéputée radicale sortante. Une autre place pour chacun des deux partis tous les dix candidats, suivant le savant algorithme établi, à égalité, par François Hollande, pour les deux partenaires de la coalition gouvernementale, ce qui garantit une place éligible à Béatrice Patrie (MDC) et à Michel Dary (PRG) : le Parti socialiste s'est montré bon prince. D'autant que, suivant les résultats de la liste socialiste, un troisième candidat pour chacun des deux partis – vraisemblablement l'ancien syndicaliste cégétiste André Sainjon, sortant radical, à la 25^e place, devant, sans doute, le conseiller chevènementiste Jean-Yves Autexier – pourrait être élu.

A l'issue du conseil national du Mouvement des citoyens (MDC) et du comité directeur du Parti radical de gauche (PRG), qui, tous deux, samedi 6 mars, ont adopté à une majorité quasi équivalente des deux tiers, le principe d'une liste commune avec le PS, les deux présidents des deux petits partis de la majorité « plurielle » affichaient leur satisfaction. Jean-Pierre Chevènement s'est réjoui que, dans son discours tenu à Milan, le 1^{er} mars, au congrès du Parti des socialistes européens (PSE), Lionel

Jospin ait reconnu qu'« opposer la nation – les nations – à l'Europe est un exercice vain », qu'il ait évoqué une « Union de nations », et qu'il ait rappelé sa demande d'un « gouvernement économique » conduisant « en concertation » avec la Banque centrale européenne la « coordination » des politiques économiques, permettant le ralliement de son parti à un texte commun (lire ci-dessous). Jean-Michel Baylet s'est, pour sa part, félicité de « convergences idéologiques » entre les deux partis allant « au-delà de [ses] espérances » : « le pré-programme du PS fait référence à l'Europe fédérale, c'est quand même une nouveauté », a souligné le président du PRG.

Le PRG s'est retrouvé sans difficultés sur les deux textes sur lesquels le PS entend fonder sa campagne : le Manifeste du PSE, adopté le 1^{er} mars, et celui de la convention nation-Europe, qui sera ratifié les 27 et 28 mars. Avec les chevènementistes, qui refusaient le concept de « fédération d'Etats-nations » et avaient lancé Sami Nair en pré-campagne, pour tenter d'intimider le PS, la partie s'annonçait plus difficile. Une fois de plus, les intérêts de MM. Jospin et Chevènement – soucieux de la cohérence de la gauche « plurielle » – ont eu raison des réticences de deux partis, plutôt tentés, l'un pour affirmer son européanisme,



l'autre pour préserver une identité construite sur le « non » à Maastricht, de partir séparément au combat. Si quelques ténors du MDC, tel Didier Motchane, se sont élevés contre l'accord, le vote a néanmoins été acquis, samedi, par le conseil national du MDC, par 95 voix contre 35 et 9 abstentions, témoignant une nouvelle fois de la discipline exemplaire manifestée par ce parti autour de son président-fondateur.

En outre, c'est au ministre de l'intérieur lui-même, à qui Lionel Jospin avait déjà confié, en janvier, le rôle de garant de l'ordre dans la majorité plurielle, qu'il est revenu de l'annoncer, dimanche 7 mars, sur Europe 1. Et d'expliquer que le PS, le PRG et le MDC construisaient, à l'occasion du scrutin du 13 juin, « une gauche en ordre, avec un môle solide », en une « dynamique politique plutôt qu'euro-péenne ». Le ministre de l'intérieur

n'a pas soufflé un mot des Verts, alors qu'il précisait que le PCF, « devenu euroconstructif », n'était pas « bien différent » ni éloigné de la « ligne claire » définie par le premier ministre à Milan.

Dimanche, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », Robert Hue a toutefois évoqué la « contradiction » de ce ralliement. « Je ne vois pas ce qui s'est bouleversé dans la politique du Parti socialiste au point que Jean-Pierre Chevènement puisse [le] rejoindre », a commenté le secrétaire national du PCF, ajoutant qu'il trouvait « tout à fait dommage qu'aujourd'hui il oublie un certain nombre de choix européens qu'il avait faits ». « J'aurais préféré qu'il accepte les propositions qu'on lui avait faites, qui correspondaient davantage à ce qu'était sa position depuis bien longtemps, sur l'Europe », a affirmé M. Hue.

Lundi matin, François Hollande, qui avait bouclé l'accord avec le MDC, jeudi 4 mars, lors d'un tête-à-tête avec M. Chevènement, s'estimait très satisfait de cet accord à trois, se félicitant que ses partenaires chevènementistes et radicaux aient accepté ses trois conditions : un accord politique ; l'adhésion de tous les élus de la liste au groupe des socialistes européens à Strasbourg, et une « unité de campagne ». Le premier secrétaire du PS estime que les so-

cialistes « n'ont fait aucune concession sur le fond et continueront à défendre une réorientation de l'Europe en faveur de la croissance et de l'emploi et surtout une "fédération d'Etats-nations" ». M. Hollande, qui entend bien garder la haute main sur l'organisation des meetings et sur la « cohérence » de l'expression « plurielle » – socialiste, chevènementiste et radicale – des réunions publiques, sera particulièrement attentif à éviter les fausses notes. Mais, affirme-t-il, « nous ferons campagne sur nos textes et sur nos engagements ».

Durant la campagne, M. Hollande prévoit des meetings « à plusieurs voix », avec celles des radicaux et des chevènementistes, mais à condition qu'elles s'expriment en parfaite cohérence. Il est plus difficile de savoir jusqu'à quel point s'engagera personnellement M. Chevènement dans la campagne. Sur Europe 1, le président du MDC a simplement indiqué : « Je ferai campagne pour une Europe qui sera, comme Lionel Jospin l'a dit, une union de nations ». Comme si ces deux composantes de la majorité plurielle entendaient déjà rivaliser dans l'expression et... l'interprétation de la pensée jospinienne sur la construction européenne.

Ariane Chemin
et Michel Noblecourt

Une déclaration commune PS-MDC

Deux délégations du PS et du MDC, conduites par François Hollande et Jean-Pierre Chevènement, devaient signer, lundi après-midi, au siège du petit club chevènementiste République moderne, à Paris, une déclaration commune de quatre pages, qui devra être ratifiée le 9 mars par le bureau national du PS. L'accord politique, négocié par Alain Bergounioux (PS) et Jean-Yves Autexier (MDC), constate, dans une première partie, des « divergences de vision historique » entre les deux formations, actant leurs jugements divergents sur les traités de Maastricht et d'Amsterdam, ainsi que sur les projets de « fédération d'Etats nations » (PS) et de « communauté d'Etats-nations » (MDC). Il constate en revanche que les deux partis sont d'accord pour inscrire l'objectif de « la croissance et l'emploi » dans les statuts de la Banque centrale européenne, et réaffirme, comme Lionel Jospin, qu'on « ne peut pas opposer les nations et l'Europe ».

Jacques Chirac s'engage à défendre les « intérêts légitimes des paysans »

PASSAGE OBLIGÉ de tous les ténors politiques, et notamment de ceux qui se sont lancés dans la campagne des élections européennes, le Salon de l'agriculture a été clôturé, dimanche 7 mars, par Jacques Chirac, qui y a passé quatre heures à parcourir les stands, serrer d'innombrables mains, distribuer des bisous aux enfants « chéris » et lancer à la volée des « félicitations ! ».

Le marathon du président de la République, accompagné de Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, débute à 8 h30, bien avant l'ouverture des grilles au public, ce qui lui permet de s'attarder longuement devant les animaux qui ont toujours eu sa préférence. « Formidable, cette année il aura vu toutes les races ! », se réjouit un dirigeant du Salon. Aubrac, salers, blonde d'Aquitaine, maine-anjou, blanc-bleu, prim'holstein, montbéliarde, limousine, bien sûr : aucun bovin n'échappe aux qualificatifs louangeurs qu'il distribue. Il signe avec Jean Glavany, sur le dos de Lux, un énorme taureau gascon gris décoré

d'une écharpe tricolore comme un élu local en représentation, un diplôme de l'Institut de la viande. La foule des visiteurs grossit. Un enfant pleure de ne pas avoir vu le président, mais sa mère tranche : « Ce n'est que le président, pas le Bon Dieu ! » D'autres, un peu plus loin, qui grommellent en parlant de leurs impôts, repartent avec le sourire. Ils ont touché le thaumaturge de la République.

Sur le grand ring, M. Chirac prend le micro devant les cinq cents enfants parisiens qui vont partir dans des « fermes de découverte ». « Vous verrez comment vivent les paysans, ceux qui exportent et font venir de l'argent (...) dans cette campagne des beaux départements bien de chez nous. » Après avoir bu un cocktail lait-banane-fraise et parlé anglais avec un généticien, goûté du fromage offert par un moine et de la viande grillée de vache normande, le président, du haut du grand escalier, se souvient de l'actualité brûlante sur la PAC : « Nous sommes prêts à apporter notre contribution à un ac-

cord global. Mais notre détermination et notre vigilance sont grandes pour défendre les intérêts légitimes des paysans qui sont aussi les intérêts de la France. » Au stand de la FNSEA, devant un aréopage de responsables – où manquent cependant les céréaliers – et devant le président, Luc Guyau, dont les troupes restent « mobilisées » – des opérations « escargots » sont prévues le 9 mars –, il parle de la nécessité d'aboutir à un « accord global » à Berlin. Une pause bienvenue pour les gardes du corps qui portent les sacs remplis de cadeaux de plus en plus pesants : figurines, livres, bouteilles de « lait de montagne » du Limousin, parapluie, maillots, céderom, fleurs, énorme panier de pommes, cravate, écharpe en laine de mérinos, couteau, pain et vin...

RENCONTRE ENTRE M. BAYROU ET M. PASQUA

Il signera des livres d'or. Comme Charles Pasqua et François Bayrou la veille. Les deux « frères ennemis » de la droite dans la course aux élections européennes s'étaient

croisés et, serrant ostensiblement dans ses bras le président de l'UDF, M. Pasqua avait lancé : « Je compte sur toi pour que tu fasses un très beau score. Moi-même, de l'autre côté je m'y emploie... » Sur le livre d'or, devant les élèves de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon, il laissera cette appréciation : « Vive la France et mort aux c... », M. Bayrou s'étant contenté de : « Vive l'Agro ! »

Après s'être fait expliquer l'intérêt de l'utilisation de l'éthanol, alors que tarde un décret d'application de la loi sur l'air, M. Chirac séjournera longtemps au stand de l'assemblée des chambres d'agriculture où le président, Jean-François Hervieu, veut le convaincre des mérites de l'agriculture biologique. « Ma fille a une idée fixe, nourrir bio mon petit-fils, et elle fait chaque semaine ses courses sur un marché qui ne fait que ça. » Comment espérer meilleure publicité ?

Séquence France
et Régions

Fayotage, bachotage et repêchage pour ultime sélection européenne

A TROIS MOIS de la compétition européenne, voici venu le temps des sélectionneurs. Dans chaque état-major de campagne, on enregistre les candidatures, on

sélection : sur les quatre cents candidats qui s'étaient manifestés, deux cent cinquante ont été éliminés. Seuls cent cinquante dossiers seront donc examinés lors de la deuxième réunion, le 10 mars.

Les candidats plus entreprenants utilisent d'autres canaux. A l'UDF, on peut ainsi tenter de profiter du principe de décentralisation. Le 19 février, François Bayrou a chargé les responsables des fédérations de son parti de « faire remonter » des propositions de noms d'ici au 20 mars. Le député des Pyrénées-Atlantiques espère ainsi corriger sa réputation de trop peu consulter, et faire en sorte que les principales régions soient toutes convenablement représentées sur sa liste. A titre d'information, l'UDF cherche un Alsacien.

Une fois que l'on s'est manifesté officiellement, il est recommandé de se rappeler régulièrement au bon souvenir des états-majors. C'est ainsi que, dans tous les partis, on a noté, depuis le début de l'année, la tendance irrésistible des impétrants, y compris ceux que l'on n'avait pas entendu depuis cinq ans, à prendre la parole dans les débats internes. C'est ainsi également que, les 1^{er} et 2 mars, à Milan, au congrès du Parti des socialistes européens, de nombreux « papabile » peuplaient les rangs de la délégation française : Henri Nallet,

Bernard Poignant, Régis Passe-rieux, Michèle Sabban, Adeline Hazan, Alain Bergounioux, Pierre Guidoni et Manuel Valls, conseiller en communication de Lionel Jospin.

Aucune occasion de se signaler ne doit être négligée. En arrivant, jeudi 4 mars, sur le stand de la FNSEA, au Salon de l'agriculture, Philippe Séguin a vu soudain surgir le professeur Christian Cabrol, député européen sortant, âgé de soixante-treize ans, bien connu dans le mouvement pour être candidat à toutes les candidatures.

● **Comment être choisi.** En dépit des invites des états-majors, tous les impétrants ne partent pas à égalité de chance. Pour être choisi, il faut encore entrer dans les épreuves des sélectionneurs nationaux. Le RPR et Démocratie libérale se sont ainsi déjà accordés sur la répartition des sièges entre eux : cinquante pour cent iront au mouvement gaulliste, le reste se partageant entre DL, des candidats de la « société civile » et des UDF « débauchés ». Une des premières offensives de l'opération « débouchage » est menée, lundi 8 mars, dans les colonnes de *Figaro*, où 88 parlementaires de droite lancent un appel « pour une liste unique de l'opposition ». Parmi eux figurent neuf parlementaires UDF.

L'objectif du RPR et de Démoc-

cratie libérale, en forme de cassette, est, en outre, à la fois d'assurer une représentation de toutes les régions parmi les trente premiers candidats, de s'approcher au plus près de la parité homme-femme pour les places éligibles, de renouveler les candidats et d'éviter de reprendre sur la liste trop de députés battus en 1997, sachant que le RPR compte quinze sortants, et Démocratie libérale cinq. Pour les places éligibles qui seront malgré tout disponibles pour de nouveaux candidats, les états-majors ont déjà des idées assez précises. Derrière le tandem Séguin-Madelin, qui pourrait être suivi des deux sortantes, Anne-Marie Schaffner (RPR) et Françoise Grossetête (DL), le RPR voudrait pousser, en vue de futures échéances, des femmes telles que Danièle Damin, adjointe au maire de Toulouse, ou hélène Tanguy, maire du Guilvinec, dans le Finistère, toutes deux conseillères régionales.

Parmi les noms les plus cités, reviennent encore ceux d'anciens ministres, Eric Raoult, Pierre-André Périssol, Margie Sudre. Cette dernière, qui a pour elle l'avantage d'être une femme, une représentante de l'outre-mer, remarquée par Jacques Chirac lui-même, et de ne pas être encartée, est en revanche récusée par la fédération RPR de la Réunion. Les noms de

Frédéric de Saint-Sernin, ancien député de Dordogne, Jean-François Copé, ancien député de Seine-et-Marne, tous deux proches d'Alain Juppé, et de Brice Hortefeux, conseiller régional d'Auvergne et proche de Nicolas Sarkozy, sont aussi souvent cités.

A Démocratie libérale, deux « juppettes », remerciées par l'ancien premier ministre lors de son premier remaniement gouvernemental, misent sur Philippe Séguin pour être repêchées. Il s'agit de Françoise Hostallier, ancienne secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, et de Christine Chauvet, ancienne secrétaire d'Etat au commerce extérieur. On prête également au chef de l'Etat, qui suit de très près la composition de la liste RPR-DL, la volonté de « tester » aux européennes Valérie Pécresse, conseillère à l'Elysée chargée des études et de la prospective, en vue d'un futur parachutage aux élections législatives.

Nicole Fontaine (UDF) et Françoise Grossetête (DL) ont, pour leur part, déjà partie gagnée. Sortantes et femmes, elles étaient déjà bien placées pour être reconduites. Elles viennent d'être consacrées meilleures élèves européennes, au titre de l'assiduité, par une enquête du *Journal du Dimanche* du 7 mars.

Récit du service France

REUSSIR

HEC-ESSEC-ESCP

Classes préparatoires et stages intensifs voie S et voie E

Math Sup - Math Spé

Classe Math Spé PC* - stages intensifs sup et spé

Sciences Po

Classes préparatoires - stage intensif d'été

Baccalauréat

Terminales ES orientées HEC ou Sciences Po - Stage de révision

Médecine-Pharmacie

Droit - Sciences éco.

Encadrement annuel - stages de révision et perfectionnement

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP

Enseignement supérieur privé (223 H/m)

Les nationalistes sont remis en selle par les élections à l'Assemblée de Corse

Abstention, vote à droite et vote « identitaire » constituent un revers pour le gouvernement

Le premier tour des élections territoriales en Corse, provoquées par l'annulation du scrutin de mars 1998, a été marqué, dimanche 7 mars,

par une abstention inhabituelle et par le succès des listes nationalistes. Corsica Nazione obtient plus de 10 % des voix et siègera dans la future

Assemblée. La droite, bien que n'ayant pas réussi la percée qu'elle espérait, part favorite pour le 14 mars. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

Les résultats des élections territoriales en Corse

1992 1 ^{er} tour	1998 1 ^{er} tour	1999 1 ^{er} tour
Inscrits : 157 906	Inscrits : 184 440	Inscrits : 182 978
Votants : 130 770	Votants : 126 449	Votants : 104 821
Exprimés : 127 588	Exprimés : 121 897	Exprimés : 100 635
Abstentions : 17,18 %	Abstentions : 31,44 %	Abstentions : 42,71 %
Gauche 5 listes : 34 869 (27,33 %)	Gauche 1 liste : 30 238 (24,82 %)	Gauche 2 listes : 27 492 (27,31 %)
Nationalistes 2 listes	Nationalistes 6 listes	Nationalistes 5 listes
Corsica Nazione : 17 429 (13,66 %) MPA : 9 466 (7,42 %) Total : 26 895 (21,08 %)	Corsica Nazione : 6 352 (5,21 %) 5 autres listes : 14 777 (12,12 %) Total : 21 129 (17,33 %)	Corsica Nazione : 10 477 (10,41 %) 4 autres listes : 13 128 (13,03 %) Total : 23 605 (23,45 %)
Droite : 5 listes	Droite : 4 listes	Droite : 3 listes
Total : 59 316 (46,50 %)	Total : 52 238 (42,95 %)	Total : 39 455 (39,20 %)
FN : 6 508 (5,10 %)	FN : 5 853 (4,80 %)	FN : 2 925 (2,90 %)
	S. E. : Liste Toussaint Lucciani Total : 6 978 (5,72 %)	S. E. : Liste Toussaint Lucciani Total : 7 158 (7,11 %)
	Divers : 2 listes « femmes » Total : 5 461 (4,48 %)	

AJACCIO et BASTIA de nos correspondants

Le premier tour des élections territoriales en Corse a été marqué, dimanche 7 mars, par un taux d'abstention jamais atteint dans une consultation de ce type. Les raisons en sont multiples : l'annulation des opérations de 1998 n'a pas été bien comprise ; la campagne a été terne ; les mauvaises conditions atmosphériques en montagne n'ont guère favorisé les déplacements ; le nombre de votes par procuration a été inférieur de moitié à celui de 1998 ; il n'y avait pas d'élections cantonales, comme en 1998 ; enfin, le ballottage ne faisait pas de doute.

La participation ne s'est donc élevée qu'à 57,29 % (55 % de suffrages exprimés) contre 68,5 % en 1998 (66 % de suffrages exprimés). Sept listes ont franchi le seuil de 5 % nécessaire pour participer au second tour : Une majorité pour la Corse, de Jean Baggioni et José Rossi (RPR, DL, divers droite) ; La gauche plurielle, d'Emile Zuccarelli ; Corsica Nazione, de Jean-Guy Talamoni ; Corse nouvelle, de Philippe Ceccaldi (divers droite) ; Mouvement pour la Corse, de Toussaint Luciani (divers) ; Simon Renucci (divers gauche) ; Un autre avenir, de Jean-Louis Albertini (divers droite).

Les deux listes qui tirent le mieux leur épingle du jeu sont celles de M. Talamoni, représentant de la tendance dure du nationalisme, partisan de l'indépendance, et celle de M. Renucci, née de divergences survenues au sein de la gauche. Corsica Nazione enregistre un gain de 4 098 voix, passant de 6 379 (5,23 %) au premier tour de 1998 à 10 477 (10,41 %). M. Renucci réussit sa percée en recueillant 6 792 suffrages (6,75 %). De leur côté, M. Ceccaldi et M. Luciani obtiennent un nombre de suffrages à peu près équivalent à celui de 1998, mais une proportion évidemment supérieure. Quant au Front national, il s'effondre littéralement, Roger Holeindre n'ayant recueilli que 2 925 voix contre 5 585 en 1998. Les amis de Bruno Mégret, absents de la consultation, avaient fait savoir qu'ils n'étaient pas concernés.

L'érosion la plus sensible frappe la liste conduite par M. Baggioni

(RPR), président sortant du conseil exécutif et député européen, et par M. Rossi, président sortant de l'Assemblée de Corse, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, qui était soutenue par le sénateur Paul Natali (RPR). En 1998, chacun conduisait sa propre liste, puis tous trois avaient fait liste commune au second tour. Leur total de 42 739 voix le 15 mars 1998 (35 %) s'est réduit à 24 365 (24,2 %). Il est probable qu'une partie de l'électorat de M. Natali s'est portée sur la liste de M. Albertini (5 943 voix), qui parvient ainsi à franchir le seuil fatidique des 5 %.

MM. Baggioni et Rossi figurent au nombre des déçus du premier tour. Leur échec pourrait cependant n'être que relatif, leur avance sur la gauche (3 655 voix) les pla-

çant en bonne position pour arriver en tête du second tour et se voir attribuer la prime des trois sièges. Le seul danger pour eux viendrait d'une « sainte alliance » entre M. Ceccaldi, M. Luciani, M. Albertini, voire M. Renucci (près de 29 % au total) sur l'autel d'une « troisième voie » dont certains d'entre eux ont beaucoup parlé pendant la campagne. Mais ce n'était, à la veille du jour de dépôt des candidatures, mardi à 18 heures, qu'une hypothèse d'école.

La gauche a mieux résisté que ne le prévoyaient certains observateurs. La coalition radicale de gauche, socialiste et divers gauche perd 10 000 voix par rapport à 1998, descendant de 24,82 % à 20,57 %. C'est la mouvance nationaliste qui aura le mieux profité de ce premier tour. Corsica Nazione reste en son

sein la force prépondérante. Les modérés, qui réprouvent l'action violente, alors que Corsica Nazione la soutient, ont certes réuni 13 128 voix (13,1 %), mais ils étaient dispersés sur quatre listes, dont aucune n'a franchi le seuil. Ces suffrages, ajoutés aux 10 477 de Corsica Nazione, font que l'ensemble de la mouvance en réunit 23 605, soit près d'un quart du corps électoral qui s'est exprimé. Ils avaient, en 1998, été au nombre de 21 149, soit 17,3 %.

D'une part, l'abstention concerne les électeurs des familles politiques traditionnelles, de droite et de gauche, et renforce en conséquence la position des petites listes, particulièrement celles de la mouvance nationaliste. D'autre part, les critiques faites au cours de la campagne au sujet de l'administration de la politique d'Etat de droit et la contestation de l'abrogation des arrêtés Miot peuvent avoir motivé un vote-sanction contre les partis dotés d'une représentation nationale et jugés responsables de la mise en cause de la spécificité fiscale de la Corse.

Le succès de Corsica Nazione, seule à avoir franchi, comme en 1998, la barre éliminatoire des 5 % avec 10 477 suffrages, soit 10,41 %, lui permet de doubler son score de 1998. Que feront, au second tour, les 13 125 électeurs qui ont choisi les quatre autres listes nationalistes en compétition, éliminées faute d'avoir atteint 5 % ? Au sein de la future Assemblée de Corse, en tout cas, le rôle des nationalistes radicaux sera d'autant plus déterminant que l'exécutif ne devrait disposer que d'une majorité relative.

Paul Silvani
et Michel Codaccioni

P. S. et M. C.

M. Strauss-Kahn se rallie à une réforme des cotisations patronales

Il s'agit d'alléger le coût du travail non qualifié

LA RÉFORME des cotisations sociales patronales a fini de jouer l'Arlésienne. Alors que, depuis près d'un an, le gouvernement se divisait sur le sujet, avec d'un côté Martine Aubry, qui y était favorable, et de l'autre Dominique Strauss-Kahn, qui n'était guère enthousiaste, les divergences sont sur le point d'être surmontées.

Invité de « Polémiques », sur France 2, dimanche 7 mars, le ministre de l'économie et des finances a indiqué que « le débat qui va s'ouvrir sur les cotisations patronales (...) et qui consiste à savoir s'il nous faut ou pas abaisser la charge des cotisations sur le travail non qualifié - parce que nous avons besoin d'employer des salariés non qualifiés - est un débat majeur ». A l'été 1998, M. Strauss-Kahn ne défendait pas exactement le même point de vue. Estimant que la baisse de la taxe professionnelle était prioritaire, il avait fait en sorte que la réforme des cotisations patronales soit provisoirement enterrée.

La sortie du ministre ne constitue, toutefois, qu'une demi-surprise, car le gouvernement va devoir, dans les prochains mois, dessiner les contours de la seconde loi sur les 35 heures, et de nombreuses voix se sont élevées, ces dernières semaines, pour que les aides structurelles prévues pour faciliter la réduction du temps de travail ne soient pas uniformes, mais modulées pour alléger le coût du travail non qualifié, ce qui est précisément la logique de la réforme des cotisations patronales.

Selon le calendrier envisagé, la réforme des cotisations serait ar-

rêtée et annoncée en même temps que le projet de loi sur les 35 heures, au début de l'été, avant d'être soumise au Parlement dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour l'an 2000. La fusion des deux dossiers est nécessaire, aux yeux du gouvernement, car elle lui permettra de régler un ensemble de problèmes : la reconfiguration de la « ristourne » Juppé, la question du SMIC, l'aide structurelle aux 35 heures, calculée jusqu'ici à hauteur de 5 000 francs (762,25 euros).

MODALITÉS EN DÉBAT

Si, dans son principe, la réforme ne fait plus débat, les modalités de financement ne sont pourtant pas encore toutes arrêtées. « Responsable des comptes publics », M. Strauss-Kahn estime qu'il faudra arriver à financer la réforme « à l'intérieur de la sphère des cotisations sociales, ou du moins de la Sécurité sociale ». Une autre idée chemine : l'allègement du coût du travail entre une et deux fois le SMIC serait partiellement financé par l'impôt sur les sociétés, dont la surtaxe ne disparaîtrait pas totalement. Certains, à Matignon, plaident pour affecter à ce dispositif une partie de la nouvelle « éco-taxe ». Les députés du PS et du PCF, eux, exigent une modification de l'assiette des prélèvements, de sorte que la valeur ajoutée des entreprises soit imposée. En revanche, le projet visant à majorer les cotisations sur les hauts salaires ne semble plus avoir beaucoup de partisans.

Isabelle Mandraud
et Laurent Mauduit

Une élection cantonale partielle

HÉRAULT

Canton de Lunas (premier tour).

L., 3 195 ; V., 2 320 ; A., 27,38 % ; E., 2 258.

Ball. : Rémy Paillès, PS, m. de Joncels, 778 (34,45 %) ; Francis Boutet, PCF, m. du Bousquet-d'Orb, 629 (27,85 %) ; Ahmed Abdelkader, div. g., m. de Ceilhes, 531 (23,51 %) ; Jeannine Duvoche, div. d., 320 (14,17 %).

[Le siège détenu pendant vingt-trois ans par Mathieu Ciffre (PS), décédé en janvier, ne devrait pas échapper à la gauche au second tour, pour lequel les quatre candidats peuvent se maintenir. M. Paillès part favori mais, M. Abdelkader ayant décidé de se maintenir, M. Boutet, communiste soutenu par le MDC et par l'ancien président du conseil général, Gérard Saumade (div. g.), a en main une des clés du second tour. Son maintien profiterait au candidat socialiste. Dans le cas contraire, le scrutin pourrait être plus ouvert que prévu.]

20 mars 1994 : L., 3 226 ; V., 2 364 ; A., 26,72 % ; E., 2 254 ; Mathieu Ciffre, PS, 934 (41,43 %) ; Francis Boutet, PCF, m., 569 (25,24 %) ; Jeannine Perdrix, RPR, 403 (17,87 %) ; Gérard Tinel, UDF, 260 (11,53 %) ; Jean Cerisier-Duvernoy, FN, 88 (3,90 %).]

DÉPÊCHES

■ **PARITÉ** : François Hollande, premier secrétaire du PS, a proposé de faire des élections municipales de 2001 la « première application » de l'inscription du principe de parité hommes-femmes, dimanche 7 mars, lors d'une rencontre nationale du PS, intitulée « Pas d'Europe sans elles », à Paris.

■ **CHÔMAGE** : trois associations de défense des chômeurs (ACI, Apeis et Mouvement national des chômeurs et précaires) ont dénoncé, dimanche 7 mars, dans un communiqué, la « réalité » du chômage et appelé les chômeurs à une « journée nationale d'action le 16 mars ».

■ **PAYS BASQUE** : Lionel Jospin a rejeté « de façon claire et définitive » la création d'un département Pays basque, a indiqué Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, vendredi 5 mars, alors qu'il recevait à Paris son homologue espagnol, Jaime Mayor Oreja. Cette déclaration est la première prise de position publique du gouvernement sur ce dossier. - (Corresp.)

■ **TERRITOIRE** : environ 2 500 personnes ont manifesté, samedi 6 mars, à Nantes, pour demander le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, à l'appel du Comité pour l'unification administrative de la Bretagne (CUAB).

Emile Zuccarelli sanctionné dans sa ville de Bastia

AJACCIO et BASTIA de nos correspondants

Si la droite reste globalement majoritaire au cheflieu de région, la contestation de l'équipe municipale de Marc Marcangeli, maire d'Ajaccio et président du conseil général de Corse-du-Sud, bonapartiste, et de José Rossi, député (DL) de la circonscription et conseiller municipal, s'est traduite par un résultat éloquent : la liste Baggioni-Rossi n'a obtenu qu'un peu moins de 23 % des voix, tandis que 27,4 % se portaient sur les deux listes de gauche, 23 % sur les cinq listes nationalistes et 22 % sur les trois listes divers droite ou divers tout court.

La participation a été aussi faible que dans la Corse entière, et le nombre des suffrages exprimés inférieur. Quelques centaines d'électrices et d'électeurs âgés ont présenté une carte d'identité périmée, ce qui leur valut d'être refoulés.

Depuis le 24 septembre 1998, en effet, une circulaire du ministre de l'intérieur prescrit de présenter, dans les communes de cinq mille habitants et plus, une

carte d'identité en cours de validité avec la carte d'électeur pour être admis à voter.

A Bastia, l'abstention a atteint le taux record de 47,50 % des électeurs, soit 10 points de plus qu'en 1998. La forte baisse de participation dans la ville d'Emile Zuccarelli (PRG), où la tête de liste de la gauche « plurielle » perd environ 1 100 voix par rapport à 1998, ne met pas en péril l'ancien maire, ministre de la fonction publique. La seconde liste de gauche, conduite par Simon Renucci, n'a obtenu que 400 voix à Bastia. Les autres partis enregistrent aussi des baisses, à l'exception des nationalistes et, particulièrement, de la liste Corsica Nazione, qui passe de 689 à 1 117 suffrages.

Ce double phénomène de forte abstention des électeurs et de progression conséquente des nationalistes, s'il est comparable à ce que l'on constate au plan régional, peut prendre, à Bastia, ville de M. Zuccarelli, la valeur d'un vote-sanction adressé au gouvernement.

P. S. et M. C.

MILAN	780 F	118,91 €
AJACCIO	890 F	135,68 €
ISTANBUL	990 F	150,92 €
TUNIS	1 070 F	163,12 €
HERAKLION	1 260 F	192,08 €
TENERIFE	1 600 F	243,92 €
MONTREAL	1 890 F	288,13 €
OUAGADOUGOU	2 890 F	440,58 €
MOMBASA	2 900 F	442,10 €
* LA REUNION	3 480 F	530,52 €

SAN FRANCISCO

1980 F

301,85 €

VOLS ALLER RETOUR
DEPART DE PARIS
*DEPART DE LYON ET MARSEILLE
A CERTAINES DATES
HORS TAXES AERIENNES
200 AGENCES EN FRANCE
3615 NF
1,29F la minute et 0,65F en semaine de 19h à 8h,
du samedi 12h au lundi 8h 1,09F la minute

les vols

NOUVELLES
FRONTIÈRES

Voyager
ça fait
avancer

JUSTICE La Cour de justice de la République (CJR) doit rendre, mardi 9 mars en fin de matinée, son arrêt décidant de la relaxe ou de la condamnation des trois anciens mi-

nistres, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, dans l'affaire du sang contaminé. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire de la V^e République, un ancien ministre

pourrait être condamné pour une infraction commise involontairement dans l'exercice de ses fonctions. ● LA DÉCISION de la CJR, quelle que soit sa teneur, ne parviendra pas à

dissiper l'impression de malaise qui prévaut depuis le début du procès. Le Monde tente d'en cerner les causes et fait le récit, du côté des magistrats parlementaires et profes-

sionnels, des trois semaines d'audience. A mesure que celle-ci se déroulait, s'accroissait le clivage gauche-droite et le risque de voir condamner Edmond Hervé.

Une impression de malaise a dominé le procès du sang contaminé

La Cour de justice de la République doit rendre, mardi 9 mars, son arrêt décidant de la relaxe ou de la condamnation de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé. Quoi qu'elle décide, ce procès laissera un goût d'inachevé

LA COUR de justice de la République (CJR) doit rendre, mardi 9 mars, son arrêt décidant de la relaxe ou de la condamnation des trois anciens ministres Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé dans l'affaire du sang contaminé. Quelle que soit sa teneur, cette décision n'effacera pas le malaise qui a entouré le procès qui s'est tenu du 9 au 26 février, et dont les causes sont à rechercher dans au moins cinq directions.

● Une affaire judiciairement mal engagée

L'audience de la Cour de justice a permis de prendre conscience qu'un rideau de fumée avait été jeté, en 1991, sur les causes de la « spécificité française » en matière de contamination des lots sanguins, qu'ils soient destinés à la fabrication des produits antihémophiliques ou aux transfusions. Cette « spécificité », qui vaut à la France d'enregistrer de quatre à treize fois plus de contaminations post-transfusionnelles que les autres pays européens, tient l'application, par les médecins transfuseurs français, des mesures de sélection chez les donneurs de sang préconisées dès juin 1983 par une circulaire de la direction générale de la santé. Et, notamment, en la poursuite tardive des collectes dans des lieux à risques, comme les rues des quartiers chauds des grandes villes et certaines maisons d'arrêt où la proportion de toxico-manes infectés par les virus de l'hépatite non A non B (hépatite C) et du sida était très importante. En 1985, les collectes en prison, qui représentaient 0,37 % des prélèvements, ont été responsables de 25 % des contaminations.

Les premières recherches judiciaires sur la contamination des hémophiles ont été fondées sur un rapport réalisé en 1991 par Michel Lucas, chef de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Or M. Lucas, qui avait été membre des « comités santé-justice », chargé de contrôler la médecine pénitentiaire dès octobre 1984 et qui avait eu connaissance des études alarmistes remontant des prisons à partir de juin 1985, s'est bien gardé de mentionner, six ans plus tard, dans son rapport, l'impact de ces collectes en milieu carcéral. Cette omission a faussé la compréhension initiale de l'affaire du sang contaminé, qui demeurait, à ses débuts, centrée sur la seule question des hémophiles.

Les défaillances médicales des années 1983-1984 - l'absence de sélection des donneurs de sang - ont donc été passées sous silence alors qu'elles expliquent en grande par-



tie l'acuité, deux ans plus tard, de la question du dépistage systématique : si les donneurs avaient été sélectionnés dès 1983, le dépistage obligatoire n'aurait pas été aussi urgent en 1985. La responsabilité médicale dans les contaminations post-transfusionnelles ayant été initialement occultée, l'opinion et les parlementaires de droite, en 1992, se sont rués sans grand discernement sur la mise en cause des politiques, à la suite de la révélation, dans le rapport de l'inspecteur Michel Lucas, de la tenue à Matignon d'une réunion interministérielle, le 9 mai 1985, au cours de laquelle le cabinet du premier ministre avait demandé de « retenir encore quelque temps » le dossier d'enregistrement du test américain Abbott au Laboratoire national de la santé (LNS).

● Une procédure inadaptée

Le bien-fondé d'une juridiction d'exception, composée essentiellement de juges parlementaires au motif que ceux-ci comprendraient mieux les mécanismes de l'Etat, n'est guère apparu lors des débats. La scission en deux procédures - l'une devant la Cour de justice pour les ministres, l'autre devant le tribunal de Paris pour leurs conseillers - s'est par ailleurs révélé

particulièrement inopérante. Lors de leurs dépositions, plusieurs témoins importants sont restés sur la défensive, car ils étaient mis en examen dans le « volet non ministériel » de l'affaire du sang contaminé.

Craignant que leurs dépositions puissent être retenues contre eux lors du prochain procès du sang contaminé, beaucoup se sont exprimés avec une liasse de notes, voire un texte prérédigé, ce qui est peu conforme à la procédure correctionnelle. Contrairement à ce que prévoit le code, certains n'ont pas prêté serment avant de témoigner. D'autres, comme le docteur Claude Weisselberg, ancien conseiller d'Edmond Hervé, ont tout simplement refusé de déposer.

Du coup, l'audience s'est vue privée de maillons essentiels à la compréhension des mécanismes de décision. La lecture de morceaux choisis de procès-verbaux, partielle voire partielle, n'a pas pu apporter d'éléments probants à la démonstration.

● Une accusation biaisée

Ayant par deux fois, en 1997 puis en 1998, requis par écrit un non-lieu pour les trois anciens ministres, le parquet général s'est

comporté comme une fausse accusation. Centrant sa réflexion sur le risque de dérive d'une trop forte pénalisation de la vie publique, le ministère public a surtout souligné les risques de confusion entre responsabilité pénale et responsabilité politique.

S'éloignant des responsabilités individuelles, le procureur général Jean-François Burgelin et l'avocat général Roger Lucas ont, en revanche, mis au jour les fondements de responsabilités collectives, moins palpables pénalement. Ils ont ainsi pointé les dysfonctionnements de la structure gouvernementale et insisté sur la dilution des informations à mesure qu'elles sont censées remonter dans la hiérarchie des ministères. Roger Lucas a également mis en cause le fonctionnement opaque des cabinets ministériels, constaté l'inefficacité des organes consultatifs, observé l'incommunication qui régnait entre les administrations. Enfin, il a relevé combien fut néfaste le décalage entre la prise de conscience d'un risque sanitaire et la question du financement des mesures de santé publique.

Bref, le parquet général a essentiellement mis en exergue ce que les procédures administratives avaient déjà sanctionné en 1993 : la

faute de l'Etat, jugé responsable, par le Conseil d'Etat, des contaminations intervenues entre novembre 1984 et octobre 1985.

● Des débats mal dirigés

L'inaptitude du président Christian Le Gunhec à mener des débats correctionnels et sa méconnaissance du dossier ont probablement été l'un des handicaps les plus marquants dans la compréhension du dossier examiné par la CJR. Conduisant l'audience sans grande conviction, ce haut magistrat choisi par ses pairs n'avait prévu ni examen méthodique ni référence chronologique, et n'a que mollement cherché à confronter les déclarations de certains témoins aux éléments contenus dans le dossier. Ainsi en a-t-il été, par exemple, de la déposition de l'ancien PDG de Diagnostics Pasteur, Jean Weber, qui a assuré à la barre que les pouvoirs publics n'avaient pas favorisé sa firme,

De nombreux témoins, qui auraient pu contredire ou relativiser la version des trois anciens ministres n'ont pas été cités par le parquet

mais au contraire l'avaient empêchée de commercialiser les tests qu'elle était prête à distribuer au prétexte qu'il fallait les évaluer. Or, en mars 1985, selon la commission d'instruction qui cite des cotes précises, c'est au contraire M. Weber, qui a « souhaité qu'une procédure réglementaire soit engagée » lui permettant de « lutter contre le principal concurrent ».

De même a-t-on laissé s'installer à l'audience l'idée que la procédure d'enregistrement des tests au Laboratoire national de la santé (LNS) n'avait finalement eu que peu d'importance, alors que tout le dossier semble montrer que dans l'esprit des pouvoirs publics il s'agissait bien d'un moyen de retarder le test américain Abbott, dont on pensait qu'il envahirait le marché français.

● Une stratégie de défense jamais bouclée

Faussement malmenée par le parquet général, confortée par la

mollesse de la direction des débats et profitant de l'absence de parties civiles, la défense des ministres a pu exposer ses arguments sans apparente contradiction. De nombreux témoins, qui auraient pu contredire ou relativiser la version de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, n'ont pas été cités par le parquet.

Ainsi, par exemple, Jean Debeauvais, qui représentait le ministre des finances aux réunions interministérielles de 1985, n'a pas été convié à infirmer ou confirmer ce qu'il consignait dans une note à ses supérieurs : à savoir que la solution finalement adoptée à Matignon en juillet avait réussi à « écartier tout mécanisme trop voyant d'entente réservant la part de marché à Pasteur ».

Soucieuse de taper à bras raccourci sur une commission d'instruction qui n'a été défendue ni par le parquet général, ni par le président Le Gunhec, la défense a d'ailleurs elle-même simplifié à l'extrême les réalités de 1985, évitant d'aborder des sujets où il était clairement question de favoriser Pasteur (guerre des brevets, mode de remboursement de tests par la Sécurité sociale). Sans doute craignait-elle l'amalgame et la difficulté à démêler les bonnes raisons - la nécessité de s'assurer de la fiabilité des tests - des moins bonnes - retarder Abbott pour favoriser Pasteur - lors de la mise en place du dépistage des dons du sang. Mais cette attitude n'était-elle pas impropre à l'exigence de vérité qu'imposait le dossier ?

La défense et le parquet en ont été réduits à une entente objective, dont la traduction s'est concrètement fait sentir lorsqu'il s'est agi de renoncer, en catimini, hors toutes règles de procédure, dans les couloirs de la Cour de justice, à une série de témoins dont deux - François Mercereau, ancien directeur de la Sécurité sociale, et Jean-René Brunetière, ancien chargé de mission au cabinet de Georgina Dufoix, ce dernier étant cité par le parquet et la défense - auraient pu éclairer la Cour sur la manière dont a été pénalisé le test Abbott, au regard de la Sécurité sociale.

Ainsi se sont accumulés les éléments du malaise qui font que, quel que soit l'arrêt rendu, et alors que s'annonce bientôt un troisième procès, l'affaire du sang contaminé a tout pour demeurer encore longtemps ce qu'elle est depuis plus de dix ans : un dossier judiciairement inachevé.

Jean-Michel Dumay

Dessin : Noëlle Herrenschildt

Dans les coulisses de trois semaines d'audience

IL Y A d'abord eu, chaque jour, ce moment étrange et parfois gênant où il fallait croiser les prévenus. Magistrats professionnels et parlementaires attendaient dans le couloir menant à la salle d'audience, tous revêtus de la même robe noire du juge. Et les trois anciens ministres remontaient cette file sombre, suivis de leurs avocats. Pendant trois semaines, les uns et les autres se sont discrètement salués dans ce passage. Ceux qui devaient juger et ceux qui se retrouvaient alors au banc des prévenus. En apparence, les amitiés passées n'y ont pas résisté. Lors des premières audiences, on a bien vu le député RPR et juge Patrick Ollier, vice-président de l'Assemblée nationale, esquissier un sourire à l'adresse de Laurent Fabius. Mais ces manifestations ont disparu d'elles-mêmes par la suite. Comment auraient-elles pu perdurer ?

Car, chaque jour, les juges professionnels ou parlementaires ont aussi dû affronter le regard des victimes. Exclues des parties civiles mais « spectatrices » du procès, elles se tenaient au premier rang de la salle d'audience, à moins de

quinze mètres de la double rangée des juges. Chacun d'entre eux les a donc vus éclater en sanglots, lever les yeux au ciel, traiter de « menteur » ou d'« assassin » prévenus et témoins. Chacun a aussi reçu son lot de lettres et les photos de Stéphane et Laurent Gaudin, mourants. L'Association française des transfusés a fourni un argumentaire et des questions à poser aux ministres et aux témoins. « Allez vous débrouiller avec tout cela », soupire aujourd'hui un juge.

EXASPÉRATION

Ils se sont pourtant débrouillés. Bien sûr, tous n'ont pas vu d'emblée la lourdeur de la tâche. « Les tout premiers jours, cela a parfois failli tourner à la colonie de vacances », raconte l'un d'entre eux. Certains se prenaient en photo, en robe noire, juste avant les audiences. Mais, très vite, les choses se sont mises en place.

Le président, Christian Le Gunhec, n'a pas été pour rien dans cette mise au travail accélérée du groupe. Les chroniqueurs judiciaires ont assez raconté ses gaffes, ses approximations, son interpré-

tation toute personnelle du droit. En coulisses, la tension a été pire encore. « A la fin de la première semaine, il n'y avait plus des parlementaires de droite ou de gauche, mais un ensemble de juges exaspérés par leur président », dit M. Ollier. Ce sont pourtant les juges de droite, parmi lesquels, notamment, Patrick Ollier, Paul Masson, Hubert Falco, Philippe Houillon, Charles de Courson et Thierry Lazzaro, qui ont menacé de donner leur démission (Le Monde du 16 février), et il a fallu tout un week-end pour convaincre les uns et les autres de rester. Au retour de chacun, le mardi suivant, pas un mot n'a été échangé sur le conflit passé. Mais certains juges ont vu le président tapoter rageusement du doigt une revue de la presse rapportant le détail de la crise.

Du coup, la discipline a gagné les rangs. Les juges titulaires ont filtré les questions de leurs suppléants. Patrice Gélard, juge suppléant RPR, dont la presse avait rapporté qu'il dormait pendant les audiences, a été prié de se faire plus discret. Lors des déjeuners réunissant chaque jour magistrats pro-

fessionnels et juges parlementaires, on s'est remis à parler du fond de l'affaire du sang contaminé.

LES LIGNES DE CLIVAGE

C'est à partir de cette deuxième semaine que les juges de gauche ont commencé à s'organiser. Il fallait convaincre un à un les juges de droite de la non-culpabilité des trois ministres. Ils ont donc plaidé pied à pied. Ceux qui, parmi les députés, sont médecins ont fustigé le mutisme du corps médical. Les anciens des cabinets ministériels ont évoqué les lourdeurs de la machine administrative. Un juge professeur d'histoire a rappelé le procès de Léon Blum à Riom. Tous ont esquivé le danger d'une pénalisation de la politique. Claude Saunier, juge suppléant socialiste et maire de Saint-Brieuc, a raconté comment, depuis plus de sept ans, il fait partie de ces centaines de maires mis en examen parce qu'un ouvrier municipal de sa commune s'est tué en tombant d'un échafaudage. Mais lorsqu'il a fallu frapper les esprits, c'est Alain Barrau (PS, suppléant) qui a trouvé pour ses

collègues de droite la comparaison parlante : « Imagine qu'à la place de Fabius, Dufoix et Hervé, on doive juger Juppé, Séguin et Barzach. Moi, tu vois, je les jugerais également innocents. »

Le plus coriace des juges de droite a sans aucun doute été Charles de Courson. Très vite accusé d'être un « parfait inquisiteur » par ses collègues, y compris parfois par ceux de droite, le député UDF n'a jamais cessé d'afficher sa conviction que les trois ministres devaient être condamnés. Et c'est sans aucun doute sa détermination qui a convaincu les juges de gauche de plaider pour que les suppléants n'assistent pas au délibéré final. Alain Vidalies (suppléant PS) a donc pris la parole pour demander à ses collègues suppléants de se « sacrifier » au nom du droit et chacun a pris ce geste pour ce qu'il était : un réflexe anti-Courson.

La troisième semaine, les lignes de clivage se sont vraiment installées. Deux week-ends successifs, déjà, les juges de droite avaient dû affronter les critiques et le septicisme des électeurs de leurs cir-

conscriptions. « Si tous les trois sont relaxés, nous serons définitivement décrédibilisés », ont expliqué à leur retour, gênés, deux juges RPR. Lors des derniers déjeuners, certains parlementaires RPR et UDF se sont fait de plus en plus silencieux. Et lorsqu'un des juges gaullistes a soufflé à M. Barrau : « De toute façon, Fabius est sauvé », la gauche s'est franchement inquiétée. Jusque-là, elle plaiderait pour un sort commun des trois anciens ministres, « tous coupables ou tous innocents ».

Désormais, elle a concentré sa défense sur le plus apparemment menacé : Edmond Hervé. Chacun a évoqué, alors, ses souvenirs personnels, brossant le portrait d'un maire de Rennes travailleur jusqu'à l'obsession. Jusqu'au dernier jour du procès, le 26 février, mille arguments ont été échangés. « Ensuite, chacun s'est retrouvé face à lui-même », dit un juge de droite. Lorsque nous nous sommes réunis pour délibérer, quatre jours plus tard, le 2 mars, les choses étaient scellées. »

Raphaëlle Bacqué

Des élus réclament la « sécurisation » de la route vers les stations de la Tarentaise

Des éboulements sont à l'origine des embouteillages du samedi 6 mars

La vallée de la Tarentaise (Savoie) a connu, samedi 6 mars, ses pires embouteillages depuis 1995, à l'occasion du dernier week-end des va-

cances d'hiver. Deux éboulements ont bloqué la circulation en amont et en aval de la ville de Moûtiers, sur la route nationale 90 qui dessert

les stations de ski de la vallée (Méribel, Courchevel, La Plagne...). Les élus réclament un effort financier de la part de l'Etat.

CHAMBÉRY

de notre correspondant

La circulation n'est redevenue fluide que dimanche 7 mars, dans l'après-midi, dans la vallée de la Tarentaise (Savoie) qui a connu, la veille, un gigantesque embouteillage à l'occasion du dernier week-end des vacances d'hiver. Vendredi 5 mars, la préfecture de Savoie avait pourtant lancé un appel aux vacanciers leur demandant de différer leur départ, compte tenu des difficultés attendues sur la route nationale 90, desserte unique de grandes stations de ski comme Méribel, Courchevel, Les Ménuires - Val-Thorens, La Plagne, Tignes ou Val-d'Isère (soit 300 000 lits touristiques).

La route avait été coupée en aval et en amont de Moûtiers par deux éboulements intervenus dimanche 28 février puis vendredi 5 mars. Aux premières chutes de blocs ayant endommagé la route à deux fois deux voies à l'entrée de Moûtiers (Le Monde du 5 mars) était en effet venu s'ajouter, cinq jours plus tard, un deuxième éboulement de 10 mètres cubes de

boue et de roche sur la commune de Pomblières, à l'entrée de la Haute-Tarentaise. Ces incidents ont contraint les services de l'équipement à filtrer la circulation pour éviter que des encombrements ne se produisent dans ces deux secteurs exposés qui n'avaient pu être totalement sécurisés.

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Mais les consignes, pourtant largement relayées par les radios, ont été peu suivies par les vacanciers. 30 000 véhicules étaient ainsi enregistrés sur la RN 90 dans le sens montant, samedi 6 mars, et près de 20 000 dans le sens des retours. Le dernier week-end des vacances scolaires est en effet traditionnellement très fréquenté. A la clientèle française, qui privilégie le ski « hors saison », s'ajoutent de nombreux ressortissants britanniques, belges ou néerlandais.

Bon nombre d'entre eux se sont fait piéger dans les bouchons. Ainsi dès la mi-journée, les 40 kilomètres séparant Albertville de Moûtiers étaient totalement paralysés et il fallait près de 8 heures

pour rejoindre les stations. Des plans d'hébergement d'urgence ont dû être activés dans plusieurs communes, dont Albertville et Chambéry où les hôtels affichaient complet dès le milieu d'après-midi. Plusieurs centaines de personnes ont été accueillies dans des salles polyvalentes, des lycées ou encore dans des wagons chauffés mis à disposition par la SNCF. Des habitants ont également offert leurs services, proposant spontanément d'héberger les vacanciers.

Les élus locaux n'ont pas fait preuve de la même patience. Président du conseil général et sénateur RPR de Savoie, Michel Barnier a ainsi profité de l'occasion pour interpeller le gouvernement. « La situation que nous subissons est à la fois grave et insupportable, d'abord pour les touristes qui sont bloqués sur cette route mais aussi pour tous les acteurs de la vie économique. » Estimant que les 4 milliards de francs investis sur les axes savoyards à l'occasion des Jeux olympiques de 1992 ne s'avèrent pas suffisants, M. Barnier réclame la mise en œuvre

d'« un programme de sécurisation » des accès de la Tarentaise. Le coût de ce programme est estimé à 1,2 milliard de francs (183 millions d'euros) pour la RN 90, les routes départementales et la voie ferrée.

« C'est la route unique qui dessert l'équivalent d'une ville de 300 000 habitants. On mégote depuis des années pour faire les deux tunnels qui s'imposent alors que l'Etat demande des participations aux collectivités locales », a déclaré à l'Agence France-Presse Georges Cumin, maire DVD de Saint-Martin de Belleville, qui regroupe les stations des Ménuires et de Val-Thorens.

De son côté, Jean-Charles Simiand, secrétaire général du Syndicat national des téléphériques français (SNTF) installé à Grenoble (Isère) et qui regroupe les exploitants de remontées mécaniques, a tenu à relativiser la situation. « Il faut faire la part des choses : d'autres régions comme l'Oisans subissent cela plus souvent, et on n'en parle pas », a-t-il estimé.

Philippe Révil

Le syndicat SUD-étudiant officiellement constitué

ISSUES du mouvement de novembre 1995, les sections locales du syndicat SUD-étudiant, présentes dans une quinzaine d'universités, se sont dotées d'une structure fédérale à l'issue d'un congrès fondateur, samedi 6 et dimanche 7 mars à Paris. Revendiquant cinq cents militants, pour la plupart dissidents de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche du PCF), proches de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), d'Alternative libertaire ou issus des coordinations de 1995, SUD-étudiant entend relancer la contestation contre le projet de réforme des études et le plan des universités du III^e millénaire (U3M) avec un appel à une journée d'actions, mercredi 10 mars.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : le Mouvement des citoyens (MDC) exprime ses réserves sur la réforme des lycées.** « Ce n'est pas en développant le travail individualisé (...) aux dépens du nombre d'heures enseignées et donc en abaissant les exigences de contenus, que l'on améliorera le lycée », indique le parti de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de l'éducation nationale, dans un communiqué diffusé le 6 mars.

■ **ACCIDENT : deux personnes sont mortes et une a été blessée,** dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 mars, au cours d'une randonnée dans le massif du Monte-d'Oro, au centre de la Corse. Avertis par d'autres membres du groupe, les gendarmes d'Ajaccio ont envoyé sur place d'importants moyens de secours.

■ **TERRORISME : un attentat à la bombe, qui a endommagé l'hôtel des impôts de Morlaix (Finistère),** dans la nuit de vendredi à samedi 6 mars, a été revendiqué, samedi, lors d'un appel téléphonique au bureau de l'Agence France-Presse à Rennes, par un correspondant anonyme se réclamant de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB).

■ **JUSTICE : deux hommes ont été mis en examen et écroués pour « incendie volontaire ayant entraîné la mort »,** samedi 6 mars, après l'incendie d'un squat à Morlaix (Finistère), qui avait fait quatre morts et deux blessés graves le 30 janvier. L'un d'eux a reconnu les faits mais a assuré ignorer que la maison était alors occupée.

■ **VILLE : sept élus d'opposition, parmi lesquels Pierre Bédier, maire (RPR) de Mantes-la-Jolie (Yvelines), Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de Marseille (Bouches-du-Rhône) et Gilles de Robien, maire (UDF) d'Amiens (Somme),** s'élèvent, dans un communiqué, contre les « attaques stériles » du gouvernement contre le dispositif des zones franches urbaines, « le seul dispositif de la politique de la ville » qui, selon eux, « a permis de ramener de l'activité dans ces quartiers ».

Des croyants veulent dépasser l'« œcuménisme de la tasse de thé »

LILLE

de notre envoyé spécial

Leurs groupes s'appellent Espérance à Marseille ou à Toulon, Retrouvailles à Paris, Abraham à la Duchère (Lyon), Les Voies de l'Orient à Bruxelles, Tibehirine (du nom du couvent des moines assassinés en Algérie) à Nantes. Juifs, chrétiens, musulmans, bouddhistes, ils sont venus, dimanche 7 mars au Grand Palais de Lille, échanger leurs expériences et leurs convictions. Aux Assises du dialogue interreligieux - sponsorisées par des revues comme *L'Actualité des religions* ou l'hebdomadaire protestant *Réforme* -, on préfère la lecture de poèmes soufis à la prédication. Pas de chapelle ni de temps de prière. Sans prosélytisme ni syncrétisme, chacun respecte la foi de l'autre.

Las de l'image négative donnée de la religion, la plupart de ces groupes sont nés après la guerre du Golfe. D'autres se rattachent à des expériences plus anciennes de dialogue entre moines ou théologiens de diverses traditions. Ainsi est né un « œcuménisme de la tasse de thé », autour de fêtes comme Noël ou Mouloud (la naissance du prophète Mahomet) que des croyants chrétiens et musulmans célèbrent ensemble, autour de lectures communes de textes sacrés, d'actions dans les quartiers, d'informations dans les écoles, de réactions à l'actualité.

Le risque est de se bercer de déclarations consensuelles sur la tolérance et la paix, aussi ronflantes que dénuées d'efficacité. Devant cette « banalisation », la rencontre

de Lille a ouvert une voie : face à l'« érosion du politique », les religions ont un rôle à jouer dans le rétablissement du « lien social ». A condition de chasser leurs propres tendances intégrisantes et de tenir ferme au lien entre laïcité, démocratie et droit. Gilles Bernheim, rabbin de la synagogue de la Victoire à Paris, rappelle l'exemple de la communauté juive, longtemps facteur d'intégration à la « nation », avant que les communautés ne deviennent des « lieux de refuge » pour nostalgies, peurs et frustrations.

« BALBUTIEMENTS »

Séparer le « spirituel » de l'« identitaire », cesser de revendiquer à tous crins l'identité (« si on a peur de la perdre, c'est qu'on l'a déjà perdue ») et d'identifier la « religion » à une ethnie ou une nation : toutes les interventions à Lille de Leïla Babes, musulmane, de Matthieu Ricard, moine bouddhiste, de Gabriel Ringlet, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain ont convergé.

Or le danger menace à en croire le témoignage d'un jeune musulman de Dunkerque qui regrette que « le quartier, l'ethnie et la religion » soient devenus, dans les banlieues difficiles, les critères de la « citoyenneté », succédant à ceux de « peuple, territoire et langue ». Athée, le philosophe André Comte-Sponville se réjouit que la « mort sociale » de Dieu n'ait pas tué le « spirituel », mais affirme aussi que, face aux tentatives ethnico-religieuses d'accaparement des identités, « l'urgent est de réhabiliter le droit et la politique ».

Face aux discriminations, aux violences et à la perte des « repères » culturels, les sages et spiritualités, anciennes ou modernes, ont leur mot à dire. Elles doivent résister aux « nouvelles idolâtries » matérielles, à tout ce qui risque de « défigurer l'humain », comme le clonage.

Et, pour peu qu'ils pensent, comme André Comte-Sponville, que « l'antichléricisme a son avenir derrière lui » ou que « le nihilisme est pire que tout », bien des athées seraient à l'aise dans un tel débat.

« Nous en sommes encore aux balbutiements », avoue le pasteur Jacques Stewart, président de la Conférence (section France) des religions pour la paix. Ajoutant que ce « travail de fourmi » des associations locales de croyants préparait les relations entre religions « à échéance de cinquante ans ». Passer ainsi de l'« œcuménisme de la tasse de thé » à ce nouvel « engagement citoyen » est une manière de brûler les étapes.

Henri Tincq

La clé, c'est de vous appuyer sur des solutions, pas des problèmes.

Ne pas se contenter de traiter les symptômes, mais remonter à la source pour distinguer les solutions des problèmes, les problèmes des préoccupations, c'est ce que nous faisons chez KPMG Consulting France.

KPMG Consulting France
 21, rue Dumont d'Urville, 75116 Paris
 Tél : 01 56 89 60 00 Fax : 01 56 89 60 10
 www.kpmgconsulting.fr

Haut Comité de la Santé Publique

Allocation régionale des ressources et réduction des inégalités de santé

192 p., 120 F

Allocation régionale des ressources et réduction des inégalités de santé

Rapport du Haut Comité de la santé publique

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

Éditions ENSP

École nationale de la santé publique
 Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes Cedex
 Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
 éditions@ensp.fr

Le Nord - Pas-de-Calais continue de cumuler les handicaps sanitaires

Alors que l'indice de mortalité y est le plus élevé de la France métropolitaine, les deux départements souffrent d'un déficit chronique d'équipements hospitaliers. A l'occasion d'une réunion des états généraux de la santé, les acteurs locaux ont réitéré leurs exigences de rattrapage

LILLE

de notre correspondante

Les années passent, mais certaines statistiques restent tristement inchangées. Lanterne rouge en matière de surmortalité depuis la seconde guerre mondiale, le Nord - Pas-de-Calais se classe toujours au dernier rang des régions françaises en ce domaine. Publiée il y a un an, une étude de l'Insee Nord - Pas-de-Calais rappelait que l'espérance de vie des hommes n'est que de 71 ans, soit trois années de moins que la moyenne nationale. Quant aux femmes, elles vivent en moyenne 80 ans, soit deux années de moins que la moyenne nationale.

En juin 1998, une note d'information de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif) consacrée aux différents aspects de la mortalité dans cette région confirmait une nouvelle fois que « la comparaison des indices de mortalité des vingt-deux régions de France métropolitaine classe les régions Ile-de-France et Midi-Pyrénées au premier rang pour leur faible niveau de mortalité générale tandis que le Nord - Pas-de-Calais occupe la dernière position ».

Selon cette étude, si l'Ile-de-France est désormais une des régions où on vit le plus longtemps, dans le Nord - Pas-de-Calais, on continue de mourir trop et trop tôt. « Depuis 1993, 36 500 habitants [du Nord - Pas-de-Calais] meurent en moyenne chaque année. Si la mortalité de la région était au niveau de la mortalité française, le nombre annuel de décès serait de l'ordre de 30 000... De plus, la mortalité prématurée est forte puisque 10 000 décès ont lieu avant 65 ans, soit 27 % de l'ensemble

des décès alors que la moyenne nationale est de 22 % », résumèrent les statisticiens de l'Insee.

Cette sombre réalité n'est pas due à une cause spécifique, mais à une mortalité plus intense que dans le reste du pays pour la quasi-totalité des pathologies (maladies cardiovasculaires, tumeurs, maladies de l'appareil respiratoire ou digestif...), comme l'indique le bilan dressé en 1997 par la Fédération nationale des observatoires de la santé.

« Les problèmes familiaux et financiers ne permettent pas toujours de considérer la santé comme une priorité »

Le Nord - Pas-de-Calais détient d'autres tristes records, notamment en matière de mortalité par alcoolisme. « Plus encore que les tumeurs, l'alcoolisme tue une population jeune : tant pour les hommes que pour les femmes avant 65 ans, l'alcool cause plus du double de décès qu'il y en aurait dans des conditions de mortalité moyenne », explique l'Insee. Ces données ont été largement confirmées par l'observatoire régional de la santé, qui a consacré plusieurs études à ce phénomène et note qu'entre 35 et 64 ans les cirrhoses alcooliques représentent la première cause de

décès féminin devant les cancers du sein. Pour expliquer cette situation, statisticiens et professionnels de la santé évoquent les comportements individuels (tabagie, alcoolisme), le poids du passé industriel - la forte surmortalité dans le domaine des maladies de l'appareil respiratoire s'expliquerait ainsi, en partie, par le nombre important de décès dus à la pneumoconiose du mineur de charbon, qui atteint une population plutôt âgée -, sans oublier une situation socio-économique particulièrement difficile.

« Les problèmes familiaux et financiers ne permettent pas toujours de considérer la santé comme une priorité », note laconiquement l'Insee. En clair, on est plus pauvre et on se soigne moins ici qu'ailleurs.

« Plus on est démuné socialement, moins on est informé et moins on est exigeant pour sa santé », résume Umberto Battist, chargé de mission à la santé au sein du cabinet de Michel Delebarre, président (PS) du conseil régional Nord - Pas-de-Calais, après avoir été, six ans durant, vice-président du conseil régional. Celui qui fut, en 1997, un des principaux artisans dans l'organisation des assises régionales de la santé - cinq journées thématiques qui avaient réuni plus d'un millier de personnes - refuse la fatalité des chiffres et des statistiques.

Depuis des années, le Nord - Pas-de-Calais souffre de déficits criants en équipements hospitaliers. Cas unique en France, cette région qui compte plus de 4 millions d'habi-

tants ne dispose que d'un seul centre hospitalier universitaire (CHU) à Lille; le Pas-de-Calais, cinquième département par la population, est le seul de cette taille qui ne possède pas de CHU. Pour les établissements psychiatriques, le retard, par rapport à la moyenne nationale, est de 21 % pour les soins adultes et de 80 % pour la psychiatrie infanto-juvénile. Les structures spécialisées en matière de toxicomanie ou d'alcoolisme sont trois fois moins équipées au regard de la norme nationale. Quant au déficit de médecins spécialistes libéraux, toutes spécialités confondues, il se situe à 32 % en dessous de la moyenne nationale. Pour remonter ces handicaps, l'Etat a sensiblement augmenté sa dotation régionale

hospitalière : +1,43 % en 1997, +2,06 % en 1998. Mais, à ce rythme, il faudrait quinze à vingt ans pour que la région rejoigne le niveau de la moyenne nationale...

« On est en droit d'exiger des corrections sur cette politique d'offres de soins particulièrement injuste et injustifiée. Puisqu'on nous berne de plusieurs milliards en termes de dotation hospitalière, qu'on nous donne de vrais moyens pour conduire une vraie politique de santé publique basée sur l'éducation, la prévention et la promotion de la santé », conclut M. Battist. Ces revendications, promet-on du côté du conseil régional, seront un noyau dur du prochain contrat de plan Etat-région.

Nadia Lemaire

« En 1983, déjà, on parlait de plan d'urgence pour la région »

LILLE

de notre correspondante

D'emblée, Michel Delebarre, le président (PS) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, a voulu donner le ton à la journée de réflexion organisée, vendredi 5 mars, à Lille, dans le cadre des états généraux de la santé. Pour lui, ce forum régional, préparé par la région et les deux départements (Nord et Pas-de-Calais), devait être « le moment et le lieu privilégié d'une mobilisation, d'une réflexion et, surtout, de propositions pour la mise en œuvre d'une politique régionale de santé, et ce, notamment, dans la perspective de l'élaboration du prochain contrat de plan Etat-régions ».

A l'évidence, ce forum était attendu : près de sept cents personnes - spécialistes, experts, responsables de la caisse d'assurance-maladie ou des affaires sanitaires et sociales, élus locaux, mais aussi acteurs de terrain, militants associatifs et syndicaux - y ont participé. Pourtant, cette initiative avait un air de déjà-vu : en 1997, des assises régionales pour la santé avaient été organisées par le conseil régional, alors présidé par Marie-Christine Blandin (Verts). Sur les mêmes thématiques : la lutte contre les dépendances, l'amélioration de l'accès aux soins

des habitants, le développement d'une démarche citoyenne...

Avaient alors été soulignés l'état sanitaire désastreux de la région, les indicateurs alarmants, l'inéquité de traitement... « En 1983, déjà, on parlait de plan d'urgence pour la région ; il manque toujours des milliers d'emplois dans la santé », ont rappelé vendredi, les syndicalistes du secteur santé de la CFDT. Au cours de cette journée, la parole a surtout été donnée aux élus et aux experts, le citoyen ordinaire n'a pu s'exprimer que dans le cadre d'ateliers thématiques en fin de matinée et non à la tribune, et

aucun micro n'a circulé parmi le public...

Il n'empêche, le débat fut riche. Si les participants se sont un peu moins que de coutume appesantis sur l'état des lieux, des pistes de réflexion concrètes ont été dégagées, et des priorités ciblées. Notamment, la nécessité de consacrer des moyens importants pour mener une réelle politique de prévention et d'éducation. Forts de cette idée partagée, les trois présidents socialistes à l'initiative de ce forum ont exigé avec fermeté « un meilleur traitement » pour le Nord-Pas-de-Calais. « Rien ne saurait jus-

tifier que, dans la région où les indicateurs de santé sont les plus mauvais, les moyens publics mis en place ne soient pas au moins au niveau moyen national : nous ne demandons pas un traitement de faveur, mais la simple équité », a martelé M. Delebarre. Jugeant le rythme de rattrapage de l'enveloppe hospitalière beaucoup trop lent, il a revendiqué un rattrapage en huit ou dix ans.

La courte intervention finale de Bernard Kouchner a laissé un sentiment de déception dans une bonne partie de l'auditoire. Car, si le secrétaire d'Etat à la santé avait fait le déplacement dans la métropole nordiste - Martine Aubry, sa ministre de tutelle et élue de Lille, était retenue à Montpellier -, ce n'était assurément pas pour faire des effets d'annonce. Le décalage était évident entre l'expression collective de l'urgence des acteurs locaux et l'absence d'engagement du responsable national, renonçant finalement à lire « un long discours de vingt-sept pages ». Dans les couloirs, certains des participants avançaient l'hypothèse que l'intervention, rédigée à Paris, « devait être par trop déconnectée des réalités régionales ».

N. L.

Plus de sept cents débats décentralisés

« J'attends d'abord de ces états généraux une exploration de notre système de santé » : c'est avec une volonté de « démocratie sanitaire » que le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a installé, le 14 septembre 1998, à Besançon, le premier comité de pilotage régional des états généraux de la santé. Les organisateurs de forums régionaux (direction régionale des affaires sanitaires et sociales, collectivités locales, associations, syndicats, hôpitaux...) avaient le choix entre quatorze thèmes : accéder aux soins, soins palliatifs et douleur, santé par la prévention, jeunes et santé, préserver l'avenir, le droit de vieillir ou les schémas d'organisation sanitaire.

Le secrétariat à la santé a recensé plus de sept cents débats, dont les deux tiers ont déjà eu lieu, avec une assistance de trois cents à huit cents personnes par réunion. Avec ces états généraux, le gouvernement entend « préparer les concitoyens aux grandes orientations de la politique de santé ».

Les éoliennes sèment un vent de division chez les écologistes du Larzac

RODEZ

de notre correspondant

« Marin », « solaire », « gibril » (de Gibraltar), ou encore « soulèdre » (porteur des poussières africaines), les quatre vents du Larzac ne devraient pas être coupés en tranches par les pales d'Eole Technologie. De tout temps, la cause du sud de l'Aveyron a été parcouru d'un air de liberté qu'on ne capture pas : ainsi en ont décidé les résidents du haut plateau face au projet d'implantation d'éoliennes, grandes pourvoyeuses de courant qu'EDF se propose de racheter au prix de celui du nucléaire. Pour certains, le rêve écologique pouvait prendre forme. Las, une partie des Verts locaux y est hostile.

Un programme de l'Europe et de l'Etat, destiné à favoriser l'implantation de microcentrales par des opérateurs privés, prévoit d'installer ici des champs d'éoliennes. Silhouette de cent mètres de hauteur, élégante ou disgracieuse selon les goûts, une éolienne fournit 1,3 mégawatt par an. Porteuse du projet d'implantation au nord-ouest du Larzac, Eole Technologie a prévu de hérisser ce haut plateau d'une quinzaine de turbines destinées à produire annuelle-

ment 20 mégawatts. Le propriétaire du terrain et les élus sont favorables à l'initiative ; les paysans beaucoup moins.

Le débat s'est ouvert pour les cent-dix familles qui vivent sur le causse : visites de centrales existantes, rencontres avec les techniciens, discussions et vote motivé. Ceux qui, par le passé, avaient fait front contre l'extension du camp militaire et savent encore, aujourd'hui, se retrouver solidaires sur bien des sujets de lutte se sont prononcés majoritairement contre le plan d'Eole.

UN SYMBOLE SUR UNE CARTE DE VISITE

José Bové, pour la Société civile des terres du Larzac, voulait de cette énergie, susceptible, selon lui, de favoriser la « sortie du nucléaire » : « C'est une contribution à l'avenir en conformité avec l'image du Larzac. » Cette vision alternative n'est pas partagée par une frange des militants Verts. Le premier d'entre eux, Gérard Galtier, trésorier national du parti de Dominique Voynet, qui se trouve en porte-à-faux avec la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, plaide pour la préservation de

l'espace : « Il n'y a plus, en France, un paysage sans pylônes ; cela se verrait depuis le mont Aigoual, et leur présence ne s'inscrit pas dans la ligne d'une politique énergétique précise, assure-t-il. Après nous avoir fait le coup de devoir choisir entre le nucléaire et la bougie, on recommence avec le nucléaire et l'éolienne. Cette société veut utiliser le symbole du Larzac sur sa carte de visite. »

José Bové refute l'argument : « Le Larzac, avec ses éoliennes, aurait été une vitrine des airs. Mais la vision des opposants est égoïste. Elle bloque l'évolution de ce pays dans la perspective du XXI^e siècle. Nous avons été de tous les combats. Le Larzac offre un symbole d'unité et nous donnons là une image de division. C'est une page qui se tourne », regrette-t-il. L'avis des résidents du plateau est purement consultatif. Rien ne dit qu'il sera décisif pour la commission nationale interministérielle. Au Caylar, à l'autre extrémité du Larzac, côté héraultais, un champ d'éoliennes va bientôt être planté. Le « marin » et le « gibril » s'y laisseront prendre.

Elian Da Silva

UNE JOURNÉE À TOULOUSE

Le Monde LA POSTE

Vendredi 12 mars 1999

LE MONDE ET LA POSTE vous invitent à

Rencontrer

Acteurs des métiers de la communication et responsables de la rédaction du Monde

Découvrir

Le Monde, La Poste, le multimédia et l'espace philatélie

Débattre

« Vivre à Toulouse »

à 17 h 30

un grand débat dont vous êtes les acteurs : les questions des Toulousains sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels...

au THÉÂTRE DE LA CITÉ à partir de 13 h 30
1, rue Pierre-Baudis, Toulouse
Entrée libre et gratuite

Posez vos questions sur l'avenir de Toulouse

Question : _____

A retourner par courrier à : LE MONDE, Jean-Paul BESSET
10, rue des Arts, 31000 Toulouse

Sur Minitel la nouvelle version euro

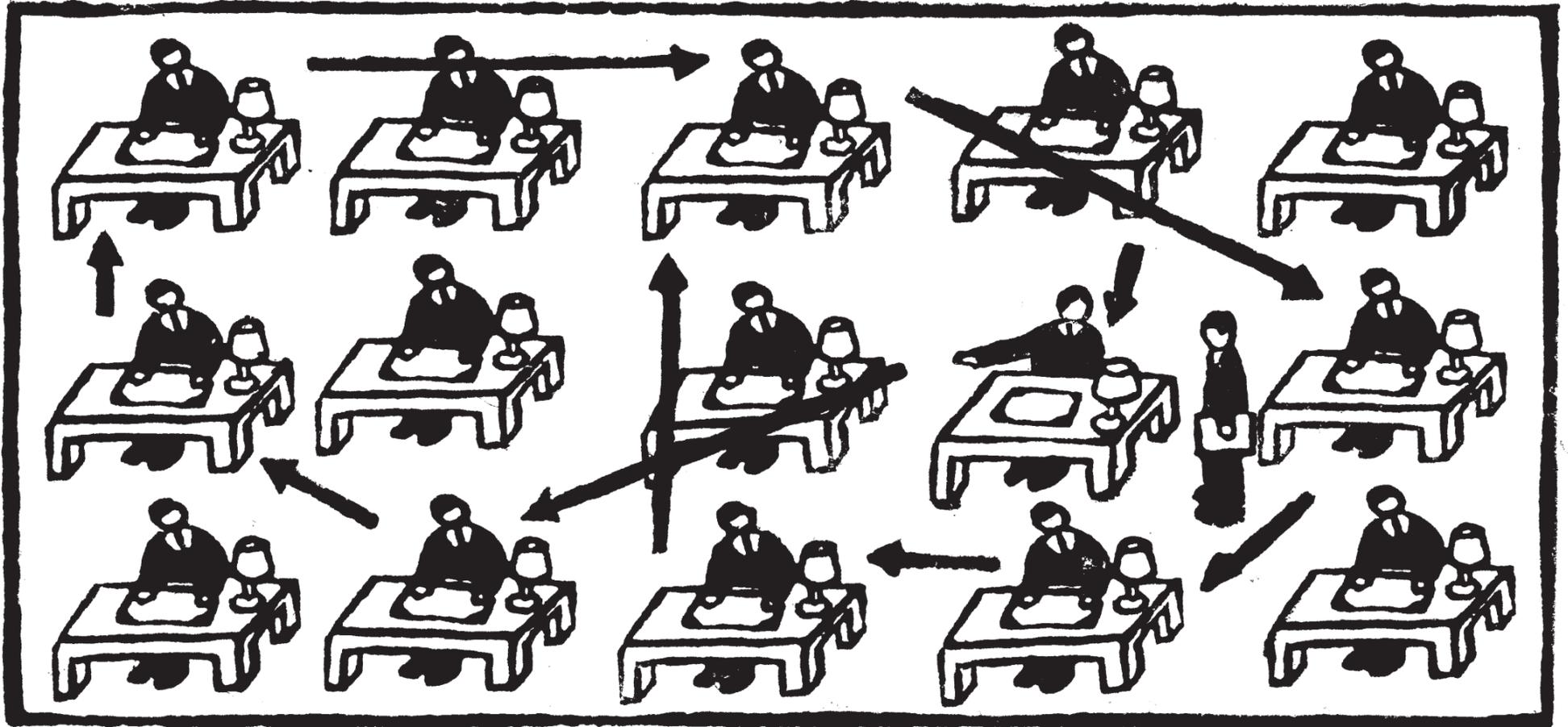
- des taux de change pour 170 devises en EUR, FRF, USD
- des taux d'intérêt
- des taux d'inflation
- des séries rétrospectives (jusqu'à 30 ans)

08 36 29 00 65
3623 NXMULTIDEV

NATEXIS GROUPE

NATEXIS MULTIDEVISES
LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE

La santé paralysée



CHACUN regarde désormais à deux fois avant de s'y coller. Au ministère de la santé, secteur le plus exposé de la vie gouvernementale, on avoue aujourd'hui rencontrer des difficultés nouvelles pour recruter des fonctionnaires disposés à s'attaquer aux dossiers de santé publique. « Ce n'est plus comme avant », reconnaît un conseiller. Avant, ce sont d'abord ces temps d'insouciance où, le formidable progrès de la médecine aidant, on croyait en avoir fini avec les maladies infectieuses et les épidémies. La généralisation des antibiotiques après 1945 avait ouvert la voie à l'optimisme, et chaque décennie voyait l'espérance de vie s'accroître.

L'apparition du sida, au début des années 80, a coupé court à cette belle illusion. Le virus échappe à la connaissance acquise jusqu'alors, il touche une population jeune appartenant souvent à une élite urbaine. Par la brutalité de son émergence et sa progression vertigineuse, il met au jour la défaillance du système sanitaire et oblige pour la première fois à une prise de conscience de la santé publique. L'affaire du sang contaminé en est l'illustration la plus dramatique.

Tout n'a pas, depuis, été réformé. Mais plus aucun ministre n'arrive avenue de Ségur sans s'être replongé, jusqu'à l'obsession, dans le bain révélateur de cette tragédie. C'est à la lumière de ce drame que doivent être aujourd'hui considérés les changements et les initiatives en matière de santé publique. L'héritage de la pensée cartésienne préférant la preuve à la probabilité, il fallait autrefois attendre d'avoir la certitude établie du danger pour engager une action de santé publique. Aujourd'hui, le simple doute suffit pour agir. En renforçant considérablement le principe de précaution, c'est la conception même de la prise de décision qui a changé.

« Sans l'affaire du sang contaminé », explique ainsi Bruno Durieux, qui fut ministre délégué à la santé sous le gouvernement de Michel Rocard de 1990 à 1992, il n'est pas dit que j'aurais agi dans les mêmes délais, ni peut-être de la même façon, dans le cas du Glifanane par exemple. » Un réseau de pharmacovigilance (constitué d'experts placés sous l'autorité d'une direction technique du ministère de la santé) avait alors signalé au cabinet du ministre l'observation de certains effets allergiques pouvant être à l'origine d'accidents : par hypothèse, on les attribua à l'administration du Glifanane, un médicament de la ca-

tégorie des antalgiques. La proportion des risques était infime : dans deux ou trois cas sur 10 millions de prises (davantage chez les personnes ayant déjà souffert de symptômes de type allergique), le médicament pouvait notamment avoir pour conséquence l'apparition d'un œdème de la face. « Je suis saisi de la question, raconte Bruno Durieux. Que fait-on ? Je demande une expertise à des médecins et à des pharmacologues. Ils me remettent un rapport qui devrait normalement me permettre de prendre la décision. »

Mais les expertises ne sont pas toujours tranchées. « Plus vous consultez de spécialistes, plus vous êtes confrontés à des avis contradictoires, et plus la décision est complexe », poursuit l'ancien ministre. Dans le flot des informations émanant des médecins, des chimistes, de l'administration, des patients ou des médias, la difficulté relève davantage du tri et de l'appréciation. « En l'occurrence, le rapport sur le Glifanane m'était inutile. J'étais incapable de dire, au vu des éléments qui m'étaient apportés, si la prise du médicament était vraiment risquée ou pas. » C'est là que le traumatisme de l'affaire du sang contaminé porte ses effets : dans le doute, le ministre a suspendu la commercialisation.

BERNARD KOUCHNER a, lui aussi, récemment fait preuve d'une prudence qui n'aurait sans doute pas été affichée avec le même éclat sans le précédent de l'affaire du sang. Le 1^{er} octobre 1998, il a ainsi suspendu la campagne de vaccination scolaires contre l'hépatite virale de type B. Le secrétaire d'Etat à la santé disposait, là encore, de rapports contradictoires. Le vaccin risquait de susciter de très rares cas de scléroses en plaque chez les patients dont les antécédents familiaux présentaient des signes d'une telle pathologie, ou une aggravation de l'état de malades souffrant déjà de cette affection neurologique.

Les autorités sanitaires se sont alors trouvées confrontées à ce calcul subtil : évaluer le rapport entre le bénéfice évident de la prévention vaccinale et les risques qu'elle comporte, fussent-ils statistiquement dérisoires. Aucun élément objectif ne permettait d'établir un lien de causalité nécessaire entre l'inoculation du vaccin et les effets indésirables observés. La décision a été prise dans le sens d'une suppression totale des risques induits par une vaccination de masse, au détriment, peut-être, du bénéfice apporté par la prévention systématique.

On a beaucoup dit, lors du scandale du sang contaminé, que seul un médecin placé au poste de mi-

L'apparition du sida a mis fin aux temps d'insouciance, et la tragédie du sang contaminé a révélé les dysfonctionnements structurels du système français. Tout changement ou initiative en matière de santé publique ne peut être envisagé qu'à la lumière de ce drame

nistre de la santé serait à même de maîtriser les questions complexes de santé publique tout en se dégageant de la tutelle des experts. Certains chefs de gouvernement ont tenté l'expérience : mais Bernard Kouchner, Michèle Barzach ou Philippe Douste-Blazy ont-ils été de meilleurs ministres que Simone Veil, Claude Evin ou Hervé Gaymard ? La légitimité dont peut bénéficier un médecin ministre s'exerce certes auprès de l'opinion publique, mais n'a pas plus d'incidence pratique qu'un agriculteur nommé au ministère de l'agriculture ou qu'un syndicaliste au ministère du travail : éloigné de sa profession initiale, le médecin ministre est exposé autant que le novice au savoir des experts, dont les compétences sont segmentées.

Le « complexe » du ministre de la santé est plutôt d'ordre structurel : de tous les responsables gouvernementaux, celui qui est en charge de la santé est le seul dont le savoir se trouve à l'extérieur de l'administration. « On peut être pour ou contre le ministre des finances, mais sa légitimité à exprimer une conception des impôts n'est pas remise en cause. A l'inverse, la compétence du ministre de la santé est structurellement hors du ministère : elle se trouve chez les médecins, chez les scientifiques », analyse Hervé Gaymard, lui-même secrétaire d'Etat à la santé de 1995 à 1997. D'où un rapport de dépendance, voire de quasi-vénération, du ministre en charge de la santé vis-à-vis des savants consultés. « Lorsque Jean Bernard ou un autre grand professeur demandait à voir le secrétaire d'Etat, il obtenait un rendez-vous dans les deux jours, quel que soit l'emploi du temps », raconte un ancien conseiller du ministère.

Toute la difficulté est que la communauté scientifique n'est pas omnisciente. Le conservatisme du

corps médical, ses rivalités internes, le cloisonnement des disciplines peuvent entraîner bien des erreurs. Et il suffit de rappeler les déclarations optimistes des scientifiques, dans les premières années de l'apparition du sida, pour comprendre la prise de conscience tardive de l'administration. « Le sida est beaucoup moins grave que beaucoup d'autres maladies », disait ainsi, le 13 mai 1985 sur TF 1, le professeur Jean Bernard, grand hématologue, membre de l'Académie française et

La faiblesse du système relève avant tout d'une pesanteur culturelle où la fascination pour les progrès techniques de la médecine l'emporte sur les politiques sanitaires globales

ancien président du Comité national d'éthique. Fort heureusement, l'immense majorité n'auront pas de tout une maladie mortelle ; ils auront un trouble temporaire. »

Mais les failles du système se situent tout autant dans l'extrême éclatement des directions administratives en charge de la santé publique. A cet égard, l'affaire de la « vache folle » est une illustration de la persistance des dysfonctionnements. « J'ai découvert les limites de mon champ d'action avec ce dossier », raconte aujourd'hui Hervé Gaymard. C'est le ministère de l'agriculture qui reste compétent pour le bétail encore vivant et le ministère des finances qui prend le relais sur les produits consommables. Le ministre de la santé, pourtant intéressé au premier chef, n'était structurellement pas décisionnaire. Il aura fallu une décision du premier mi-

nistre, Alain Juppé, pour donner un traitement interministériel à l'affaire.

D'une façon générale, le ministre de la santé est loin d'être le seul acteur en matière de santé publique. La direction générale de la santé (DGS) est la première à décider et à mettre en œuvre les mesures. Seuls les arbitrages les plus délicats remontent au ministre. Les caisses primaires d'assurance-maladie peuvent également lancer des campagnes de prévention, de même que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) peut prendre seule l'initiative de lancer ou d'arrêter des campagnes de dépistage. Enfin, le ministre de la santé - c'est encore le cas aujourd'hui - est, sauf exception, sous la tutelle du ministre des affaires sociales, seul maître des comptes de la Sécurité sociale, et donc du financement de la santé publique.

C'est précisément cette hiérarchie qui est en cause. Pourquoi le ministre de la santé est-il si rarement un ministre de plein exercice ? Pour une Simone Veil qui obtint de rattacher la Sécurité sociale à son ministère de la santé, combien n'ont été que secrétaires d'Etat sans autorité directe sur les comptes, ne participant donc pas aux conseils des ministres.

Paradoxalement, alors que la médecine reste une discipline de

égal. Du coup, l'encadrement administratif est bien souvent de moins bonne qualité que dans toute autre direction. Et la répartition des compétences n'est pas toujours judicieuse. « Lorsque je suis arrivé au ministère, assure Hervé Gaymard, j'ai trouvé plusieurs dizaines de personnes penchées sur le dossier du sida, mais un seul fonctionnaire à mi-temps spécialiste des cancers. »

AU sein de cette administration pauvre, le ministre doit pourtant aussi gérer les professionnels de la santé : 300 000 infirmiers, 185 000 médecins et des milliers d'établissements hospitaliers. C'est même le gros du travail du responsable de la santé publique : gérer le système de santé bien plus que parler des maladies.

Que dire enfin du manque de considération politique à l'égard de ce ministère, où jamais n'est placé un chef de parti ? Le premier ministre Jacques Chirac, en 1986, oublia même son existence. Et il fallut quelques jours après la constitution du gouvernement pour que Michèle Barzach soit nommé ministre déléguée chargée de la santé et de la famille.

Certes, l'affaire du sang a accéléré une relative réforme des structures : plusieurs agences ont été créées ou renforcées. Etablissements publics externes à l'administration bien que sous sa tutelle, ces agences - telles l'Agence française du sang ou l'Agence du médicament, aujourd'hui regroupées dans l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé - ont permis le recrutement d'un personnel souvent plus professionnel et mieux rémunéré.

Mais la faiblesse de la santé publique française relève avant tout d'une pesanteur culturelle où la fascination pour les progrès techniques de la médecine l'emporte sur les politiques sanitaires globales. La tragédie du sang contaminé procède aussi de cette conception historique qui aboutit à ce qu'Aquilino Morelle appelle *La Défaite de la santé publique* (Flammarion, 1996). Cet ancien médecin, aujourd'hui conseiller de Lionel Jospin, appelle ainsi à mettre fin à « la schizophrénie française, qui voit notre pays refuser à son administration de la santé publique la considération, le rang et les moyens qui devraient être les siens, et cela alors même qu'il ne cesse de glorifier sa médecine. » Or tout se passe comme si le corps médical et l'Etat restaient paralysés par le « traumatisme du sang contaminé », sans parvenir à le dépasser.

Raphaëlle Bacqué
et Marion Van Renterghem
Dessin : Paul Cox

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Jean-Arcady Meyer, directeur d'AnimatLab à Paris-VI

« Travailler sur les robots permet de mieux comprendre les êtres vivants »

Ce spécialiste de l'intelligence artificielle considère que l'observation des animaux permet à la robotique de mettre au point des outils forts précieux pour l'homme. Mais le modèle humain lui paraît trop complexe pour être actuellement imité

« Il y a quelques années, on prédisait l'arrivée de robots anthropomorphes dans notre vie quotidienne. Où sont-ils donc ?

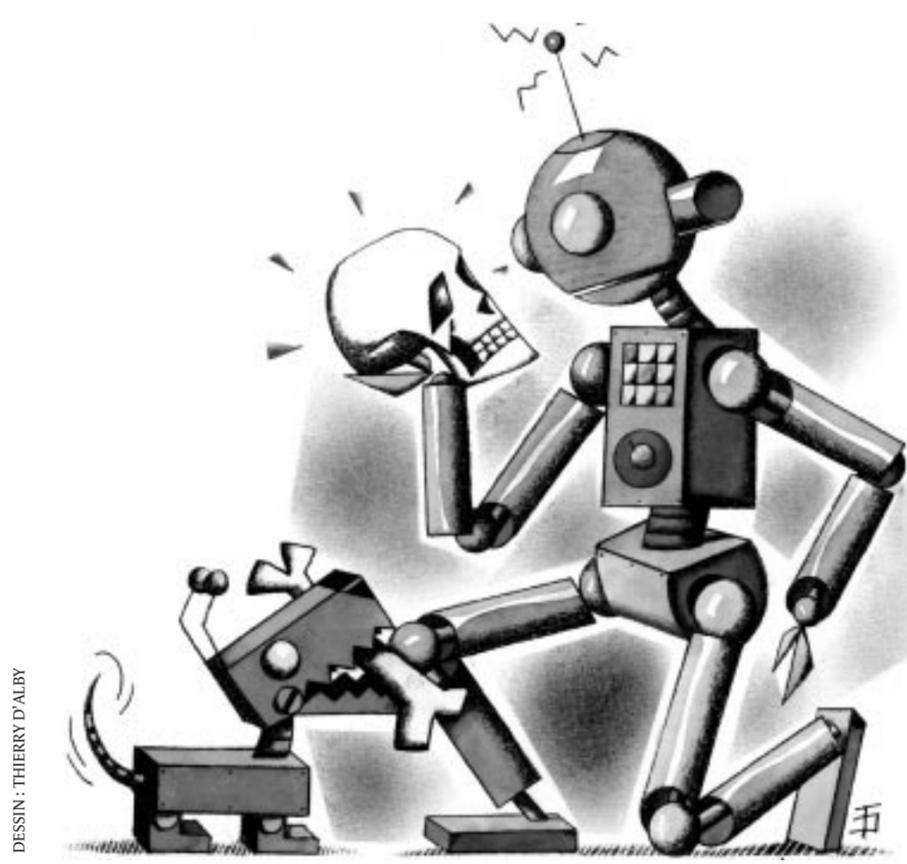
— Il y a tout de même des réalisations, comme le robot marcheur de Honda, qui, certes, n'est pas doué d'une intelligence interne considérable, mais qui imite de façon assez spectaculaire les capacités d'équilibrage nécessaires à la locomotion humaine ; il est capable de monter et de descendre les escaliers. Côté animal, il y a aussi le chien de Sony qui présente, lui aussi, une richesse d'équipement moteur remarquable. Il n'exhibe pas de comportements très élaborés pour l'instant, mais on peut espérer implanter des contrôleurs qui lui permettront d'imiter d'assez près un chien réel.

— N'y a-t-il pas une erreur de perception de la part du public : les robots industriels sont déjà parmi nous, ils seraient, selon les Nations unies, plus de 700 000 dans le monde, et leur prix unitaire ne cesse de baisser...

— On peut opposer la robotique industrielle à la robotique autonome. Dans la première, il y a un marché important, sur des chaînes de montage automobile par exemple. Mais des robots autonomes existent déjà : des drones peuvent recueillir des informations à distance, on a su envoyer *Sojourner* sur Mars. C'est l'absence de débouchés qui freine le développement dans ce domaine, hormis en matière de surveillance ou d'exploration de milieux lointains ou hostiles, comme des centrales nucléaires. Mais une industrie se met en place dans le domaine des robots de compagnie. On a vu l'engouement suscité par les tamagochis. Il est clair que de petits robots robustes et pas chers, interactifs, auront rapidement un succès commercial. Cela commence à être le cas avec le Furby, cette peluche affublée de capacités d'expression, qui remporte un succès hallucinant aux États-Unis.

— Les animaux de compagnie ont-ils donc du souci à se faire ?

— Vous pourriez poser cette question à propos des adultes : vont-ils être remplacés par les robots dans l'éducation des enfants ? Je suis un incorrigible optimiste, et je n'imagine pas que les deux univers aient des difficultés à collaborer. D'un point de vue historique et évolutionniste, on n'a pas tellement d'exemples de représentants d'une génération ayant eu des conflits suffisamment sanglants pour entraîner la disparition de leurs prédécesseurs. Les organismes multicellulaires n'ont pas fait disparaître les unicellulaires de la planète. Imaginez un robot-chien et un chat s'amusant ensemble : pour la robotique de compagnie, ce seront des performances désirées, recherchées, qui suscitent déjà des investissements considérables.



DESSIN : THIERRY D'ALBY

— L'objectif est-il purement ludique, ou verra-t-on d'autres types de relations, de type affectif, se développer ?

— A moyen terme, il me semble évident que des robots pourront guider des aveugles et qu'ils pourront être utilisés à des fins thérapeutiques ou psychiatriques. Il y a déjà des applications de cette nature, en réalité virtuelle. Bruce Blumberg, au MediaLab du Massachusetts Institute of Technology (MIT), a conçu un système dans lequel un chien virtuel interagit avec un humain. Ces échanges peuvent être très riches. On peut concevoir que le besoin d'investissement affectif de certains malades serait beaucoup mieux assouvi par des robots de compagnie qui seraient plus dociles et résistants qu'un animal réel.

— Il suffit de penser à un programme célèbre en intelligence artificielle, Elisa. Techniquement, son écriture était triviale, mais les patients prétendaient qu'il s'agissait d'un analyste réel, et que c'était même de loin le plus amical et efficace rencontré à ce jour.

— Il semble que la robotique trouve aujourd'hui son inspiration plus du côté animal qu'auprès de l'homme.

— Une des erreurs de l'intelligence artificielle a sans doute été de vouloir simuler les facultés les plus élaborées du comportement humain, langage naturel, raisonnement logique, etc. Parce qu'elle s'est attaquée à une tâche trop difficile pour l'état de l'art actuel,

elle connaît aujourd'hui une certaine stagnation. Certains, dont je fais partie, préfèrent comprendre et reproduire d'abord des comportements adaptatifs simples de certains animaux. Quand on en sera capable, on complexifiera nos systèmes de contrôle. Mais nous avons tous le même objectif, comprendre l'intelligence et le comportement de l'homme.

— Quelles performances peut-on attendre de cette approche ?

— Pour ce qui est sensoriel, la robotique a encore énormément à

apprendre de la biologie, mais il lui arrive d'avoir des succès remarquables. Nicolas Franceschini, à Marseille, a "débobiné" le fonctionnement du système visuel de la mouche, et compris que celle-ci utilisait le flux optique, le défilement des images sur la rétine, pour apprécier la distance des objets. Il a construit un robot qui possède un circuit électronique qui lui permet d'éviter les obstacles, mais qui perd ses repères dès qu'il s'arrête. De même, on a compris que la fourmi du désert utilisait la polarisation de la lu-

Un « papillonneur » attaché à la multidisciplinarité

TOUCHE-À-TOUT — Jean-Arcady Meyer est ingénieur chimiste, docteur d'Etat en sciences naturelles, mais aussi titulaire d'un DEA de psychologie animale, et est licencié en sciences physiques et en psychologie. Il se définit comme un « papillonneur qui grapple sur des fleurs nombreuses et variées, tout en ayant le souci des applications ». Directeur de recherche au CNRS, il est également directeur scientifique d'une société privée, Maths Appliquées SA, qui prépare la commercialisation, entre autres, de robots-jouets et de divers automates « intelligents ».

Jean-Arcady Meyer est venu à la robotique par des chemins de traverse. « J'ai d'abord étudié le comportement animal, puis le fonctionnement d'écosystèmes sous l'angle de la modélisation, raconte-t-il, jusqu'à ce que je m'aperçoive que ces modèles étaient peu robustes, et qu'ils "décrochaient" dès qu'on introduisait des conditions non prévues. » Or la capacité d'adaptation est pré-



JEAN-ARCADY MEYER

cisément l'une des vertus phares des systèmes biologiques. La conférence sur les systèmes adaptatifs, sous-titrée « de l'animal à l'animat », qu'il a organisée à Paris en 1990, a été l'acte de baptême de ce nouveau champ de recherche. La prestigieuse MIT Press, la maison d'édition du Massachusetts Institute of Technology, a créé le *Journal of Adaptive Behaviour*, dont elle lui a confié la direction.

Récemment, son équipe a déménagé de l'Ecole normale supérieure (ENS) pour rejoindre le laboratoire d'informatique de l'université Paris-VI (LIP 6). « L'ENS était plus centrée sur la biologie moléculaire que sur les sciences cognitives, sans doute considérées comme de la biologie "molle" », regrette-t-il, heureux de l'intérêt des informaticiens pour les modèles adaptatifs biomimétiques.

mière pour revenir en droite ligne à son nid après avoir cherché de la nourriture selon une trajectoire tortueuse. Un robot fonctionne sur ce principe.

— Pour les capacités motrices, là encore, on a tout à gagner à s'inspirer de la biologie. On a ainsi construit un robot qui se déplace par brachiation, comme les gibbons, pendu à des échelles horizontales. Il apprend à apprécier la distance entre les barreaux, par essais et erreur. Un robot-homard capable de rester stable en dépit des courants et turbulences est utilisé pour des opérations de déminage en milieu aquatique. Mais le plus grand nombre de recherches portent sur les systèmes de contrôle, qui relient les senseurs aux moteurs et permettent l'apprentissage.

— L'ordinateur n'est-il pas à l'origine d'une révolution dans ce domaine ?

— Pour concevoir un robot, il y a en effet deux approches. La première consiste à laisser un humain penser intégralement le contrôleur du robot, et à lâcher celui-ci dans son environnement, en espérant qu'il effectuera de mieux en mieux certaines tâches. Une autre méthode consiste, sur ordinateur, à laisser le robot évoluer de génération en génération en sélectionnant les commandes favorisant un comportement adapté. On a commencé à explorer cette robotique évolutionniste et ses variantes il y a à peu près quatre ans.

— Nous appliquons la théorie de l'évolution dans le domaine artificiel parce qu'elle a fait ses preuves dans le domaine naturel. Ces recherches débutantes ont des résultats spectaculaires, mais, pour autant, les lois de fonctionnement des contrôleurs ainsi générés sont très simples. Aujourd'hui, ce ne sont que des réflexes, des liaisons directes entre senseurs et moteurs. Mais qui sait où conduiront, par exemple, les efforts des chercheurs d'ATR à

supprimer.

— Verra-t-on émerger un HAL omnipotent comme dans le film 2001 : *Odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick ?

— Je ne sais trop ce que sera la robotique dans cinquante ans, mais elle risque d'être beaucoup plus distribuée qu'actuellement. Le raisonnement selon lequel il vaut mieux une multitude de robots simples plutôt qu'un seul robot sophistiqué va s'imposer, pour une question de robustesse du système. De telles collectifs de robots pourront gérer collectivement et échanger des connaissances, via des machines très performantes. Imaginons que quelqu'un s'adresse à un robot en grec ancien, celui-ci pourra se tourner vers le réseau pour trouver un robot traducteur qui répondra à son interlocuteur. Ce sont des développements qui appartiennent à un futur proche. »

Propos recueillis par Hervé Morin

H. M.

Robert Hue, secrétaire national du PCF, au « Grand Jury RTL- "Le Monde" -LCI »

« Le poids du social-libéralisme est une difficulté pour les socialistes français »

« Jean-Pierre Chevènement a annoncé que, finalement, le Mouvement des citoyens ferait liste commune avec le PS aux élections européennes. Est-ce une bonne chose pour vous ?

— J'aurais préféré qu'il accepte les propositions que nous lui avions faites et qui correspondaient davantage à ce qu'était sa position, depuis bien longtemps, sur l'Europe. Cette position le conduisait souvent, avec le Parti communiste, à dire qu'on ne pouvait pas s'inscrire dans les choix européens du Parti socialiste. Je ne vois pas ce qui s'est bouleversé, dans la politique du PS, au point que Jean-Pierre Chevènement puisse le rejoindre.

— C'est à lui d'apporter des explications sur la contradiction dans laquelle vont se trouver beaucoup d'électeurs du Mouvement des citoyens, qui, jusqu'à maintenant, pensaient qu'il fallait absolument contribuer à construire l'Europe, mais en prenant en compte une réalité de la nation française.

— Pour Lionel Jospin, ces élections européennes sont l'occasion de placer l'Europe à gauche. Cela vous convainc-t-il ?

— Actuellement, sur quinze gouvernements, onze sont dirigés par les socialistes ou les sociaux-démocrates. Pourquoi attendre le 13 juin pour faire avancer sensiblement l'Europe vers l'emploi, vers la croissance ? Comment le PS pourra-t-il dire qu'il mène campagne pour que l'Europe soit plus à gauche alors qu'il a tous les moyens, aujourd'hui, au plan national et au plan européen, de prendre des dispositions visant effectivement à infléchir cette Europe à gauche et qu'il ne le fait pas ?

— Le poids du social-libéralisme, y compris dans un certain nombre de gouvernement sociaux-démocrates, est une difficulté pour les socialistes français. J'entendais François Hollande dire qu'il vise à ce que le groupe socialiste soit le premier au Parlement. Mais il l'est déjà ! La liste que j'aurai l'honneur de conduire aux élections européennes a un objectif :

ancrer cette Europe à gauche, par des choix politiques différents de ceux qui sont faits actuellement.

— Vous connaissez les conditions qu'avait mises Lionel Jospin à l'euro. Il y avait, notamment, l'idée d'un pacte de croissance et d'emploi, qui devait se substituer au pacte de stabilité. Nous avons le pacte de stabilité, il n'y a pas de pacte de croissance et d'emploi. Je suis bien obligé de le constater. Ce n'est pas une critique sans appel, mais, quand même, la réalité est là et elle pèse sur la situation de la France et sur l'Europe sociale à construire. Autre exemple : la Banque centrale européenne. J'en ai beaucoup discuté, et avec Lionel Jospin et avec Jean-Pierre Chevènement ; l'accord existait pour qu'on fasse contrepoids à cette banque, qui est au service des marchés financiers. Vous voyez un contrepoids, aujourd'hui ?

— Il y a le conseil de l'euro...

— Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il ne fait pas le poids, précisément, par rapport à la Banque centrale indépendante.

— La France peut-elle agir seule ?

— Elle peut peser fortement, elle peut être un exemple en la matière. Le renforcement de ce courant, celui que représente la liste du Parti communiste, à double partié — hommes-femmes et communistes-non communistes —, et qui veut vraiment réorienter à gauche l'Europe, va peser fortement. Déjà, il y a des choses qui bougent, des "eurogrèves", des "euroluttes" tout à fait positives.

— Arlette Laguiller et Alain Krivine disent que votre propos n'est pas crédible, puisque le PCF participe à un gouvernement qui ne mène pas une politique suffisamment à gauche...

— Je ne veux pas être méchant avec Arlette Laguiller ou Alain Krivine, mais je pense que leur démarche souffre de deux faiblesses majeures. D'abord, un discours et un comportement assez vieillots, ringards. Moi, je ne veux pas d'un comportement soixante-huitard en retraite ou en préretraite ; je suis pour développer de façon

constructive la démarche qui doit être celle des forces progressistes. Ensuite, pour Arlette Laguiller, tous les jours, tous les soirs, je suis l'ennemi majeur ; elle a oublié le grand capital.

— Faut-il réduire la fiscalité en France ?

— Il faut abaisser les prélèvements obligatoires, d'une façon générale. Je suis pour une baisse, la plus sensible possible, de la TVA. C'est vrai que 1 point de TVA, c'est 30 milliards de francs. Des baisses "ciblées", ce serait un début. Mais il n'y a pas que la TVA. Il y a eu, en 1998, une réforme de la taxe professionnelle : eh bien, une fois de plus, on a apporté un certain nombre d'exonérations, et pas rien ! Je ne suis pas contre le fait d'aider les entreprises, mais à condition qu'en face il y ait des emplois créés, une rentabilité sociale.

— Quant à la taxe d'habitation, il faut la réformer, mais c'est très délicat, parce qu'on risque d'avoir des injustices importantes. Donc, il faut une taxe d'habitation qui

prenne mieux en compte les revenus, mais, aussi, qui participe d'un autre type d'assiette. Il faut réviser les bases.

— Et l'impôt sur le revenu ?

— On pourrait toucher à l'impôt sur le revenu, mais il faut peut-être, maintenant, réfléchir à ce que pourrait être un système qui contribue au développement, à l'emploi, à la croissance. Il faudrait mieux taxer les mouvements financiers et les mouvements spéculatifs, mais peut-être faut-il réfléchir à un système qui serait plus incitatif que pénalisant. Je crois que l'on dissimule trop ce que sont les profits réels, les moyens financiers qui existent dans ce pays. Il y a des revenus financiers énormes qui sont dissimulés. Pourquoi ne pourrait-on pas, à la fois, améliorer le pouvoir d'achat, lorsqu'une entreprise se développe, et réduire le temps de travail ?

Propos recueillis par Anita Jausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

L'acharnement procréatif

par Axel Kahn

Il existe, dans le domaine des sciences et des techniques, des évolutions qui ne sont pas prévisibles et d'autres qui, à l'inverse, le sont totalement. Ainsi, l'évolution des techniques de lutte contre les stérilités continue, insensible aux débats et frayeurs qu'elle suscite, exactement comme prévu à partir d'une analyse de la force des mécanismes psychologiques qui conduisent à l'exigence d'une filiation biologique à tout prix. C'est la poursuite de ce dessein d'une filiation du sang par-delà ce qui s'y oppose – les stérilités féminines et masculines – qui conduit à ce que l'on a pu appeler « l'acharnement procréatif ».

Après que les techniques de fécondation *in vitro* ont permis d'assurer une descendance biologique à des femmes souffrant de stérilité tubaire et à des hommes dont le nombre de spermatozoïdes était insuffisant, la technique de l'ICSI (*intra cytoplasmic sperm injection*) a permis de repousser encore les limites de l'infertilité masculine. En effet, des hommes dont le sperme ne contient qu'un très petit nombre de spermatozoïdes, parfois de mauvaise qualité, peuvent maintenant être « pères par le sang et les gènes » grâce au prélèvement d'un des rares spermatozoïdes qu'ils possèdent, parfois directement dans les cavités spermatiques ou dans le testicule, et son injection élective dans un ovule féminin.

En 1996, je prévoyais dans un livre que des hommes ne possédant aucune cellule fécondante pourraient être amenés eux aussi à revendiquer le droit à la paternité biologique par l'utilisation des techniques de clonage reproductif. Cette utilisation potentielle du clonage est désormais au centre de l'argumentation de ceux qui en revendiquent la légitimité.

C'est à une situation intermédiaire que s'est attaquée une équipe franco-italo-turque dont on a récemment rapporté les travaux (*Le Monde* daté 21-22 février). Chez certains hommes, la spermiogénèse (différenciation des cellules souches germinales mâles en gamètes) est bloquée avant le stade des spermatozoïdes potentiellement fécondants. Lorsque des biopsies testiculaires sont effectuées chez de tels hommes et que le tissu glandulaire est mis en culture, dans certaines conditions, on assiste à une reprise de cette spermiogénèse et à l'apparition de spermatozoïdes potentiellement fécondants après injection dans des ovules. De fait, trois grossesses auraient été obtenues par ce moyen.

A nouveau, nous nous trouvons ici dans une configuration d'« essais d'hommes » sans expérience préalable suffisante permettant de s'assurer de l'« innocuité » de la technique. Innocuité signifie ici non seulement succès ou insuccès de la fécondation – cela n'est à la limite pas très grave – mais aussi et surtout qualité de l'enfant à naître : absence de malformations, absence de susceptibilité à des maladies, développement psychomoteur normal après la naissance. Or, il y a au moins des raisons théoriques d'être inquiet et, par conséquent, nécessité de s'efforcer de lever ces inquiétudes avant d'aller, le cas échéant, de l'avant.

La gamétogénèse, c'est-à-dire la différenciation des gamètes, ovules et spermatozoïdes, est un processus complexe au cours duquel l'ADN, support des gènes, subit de nombreuses modifications. Lors de ce processus, les cellules à 46 chromosomes donnent des gamètes à 23 chromosomes – ce que l'on appelle la méiose – et des échanges chromosomiques (*crossing-over*) entre chromosomes d'une même paire (l'un venant du père, et

l'autre de la mère) se produisent obligatoirement. De plus, un sceau parental est imposé sur certains gènes, actifs ou inactifs selon qu'ils sont transmis par les gamètes mâles ou les femelles. Des anomalies de ce processus de sceau (ou empreinte parentale) sont à l'origine de syndromes malformatifs et d'une susceptibilité particulière à des cancers, par exemple un cancer du rein de l'enfant appelé tumeur de Wilms ou néphroblastome.

Chaque obstacle franchi conduit certains biologistes à relever un nouveau défi : de plus en plus fort... de plus en plus fou ?

On ne connaît strictement rien du déroulement de ces événements complexes lorsque la gamétogénèse se produit *in vitro* (hors de l'organisme, en culture de cellules). Par exemple, les dernières étapes de la spermiogénèse prennent au moins trois jours dans les testicules et sont très accélérées dans les conditions de culture récemment rapportées (un jour seulement), de telle sorte qu'il n'est pas illégitime de se demander si cette accélération ne modifie pas la recombinaison de l'ADN ou l'empreinte des gènes.

Je crois bien que, dans tous les domaines de la médecine, celui des techniques d'assistance médicale à la procréation est vraiment le seul où l'on s'autorise aujourd'hui ces expériences dont la réussite ou l'insuccès doivent être directement

établis d'après non seulement la survenue d'une grossesse mais aussi l'état de l'enfant né.

Le vertige du succès ressenti par des biologistes qui ont, dans les dernières années, réalisé tant de tentatives incertaines et néanmoins fructueuses, les conduit à aller implacablement de l'avant, chaque obstacle franchi les conduisant à relever un nouveau défi : de plus en plus fort... de plus en plus fou ?

Il faut noter que, si ce défi est perdu, ses conséquences ne seront pas supportées par eux seuls, mais aussi par cet enfant improbable et incertain dont ils auront permis, malgré tout, la naissance, et par ses parents, si aveuglés qu'ils aient pu être par leur irrésistible désir de descendance biologique. Tout dans l'histoire des entreprises humaines indique que cette fuite en avant aboutira un jour à des catastrophes, à des essais « ratés » d'homme.

En 1947, au lendemain des horreurs auxquelles s'étaient livrés des médecins allemands dévoyés, le code de Nuremberg fixait les conditions dans lesquelles pouvaient être réalisés des essais sur l'homme ; il s'agit là du texte fondateur de l'éthique médicale moderne. Il y est rappelé notamment que les fondements de ces essais doivent résider dans des connaissances antérieures provenant d'essais sur les animaux, et que les risques encourus doivent être justifiés par l'importance humanitaire du problème. Rien de tout cela n'est évidemment respecté dans les tentatives incertaines rapportées ci-dessus. A quand l'application du code de Nuremberg à l'assistance médicale à la procréation... aux essais d'homme ?

Axel Kahn est généticien et membre du Comité consultatif national d'éthique.

La bioéthique, la France et l'Europe

par Jean Michaud

À U mois de juillet 1994 ont été publiées les trois lois dites de bioéthique. Ces textes d'importance capitale avaient été précédés de plusieurs années de réflexions, de débats, de controverses. Fallait-il légiférer, en présence de progrès scientifiques et médicaux majeurs, ou s'en remettre à la conscience des chercheurs et des médecins ? Et s'il fallait des textes, quelle en devait être la mesure ?

C'est pendant cette phase préparatoire que s'est déployée la démarche éthique, pluraliste et pluridisciplinaire, sous l'impulsion déterminante du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Les travaux du CCNE ont été accompagnés ou suivis de ceux de divers groupes qui ont abouti à divers rapports. Le chemin ainsi indiqué a été suivi pour que, à l'issue des débats parlementaires menés sous deux législatures, ces lois soient votées par des majorités qui ont ignoré les clivages politiques.

Il ne s'est pas agi pour la représentation nationale de se voir dicter des solutions préparées par des organes sans légitimité démocratique ni de faire passer purement et simplement l'éthique dans le droit. Il s'est agi seulement de la prise de conscience de phénomènes nouveaux, de grande portée pour la société, exigeant une coloration du droit par l'éthique. Qu'il suffise de rappeler quelques sujets : constitution de la vie humaine en laboratoire, connaissance approfondie de l'enfant à naître, connaissance du génome, utilisation du corps humain... Au surplus, sur l'ensemble des matières, les solutions proposées n'étaient pas uniformes ; c'était à la loi de trancher en dernière analyse, de dicter les choix à opérer en fonction des enjeux pour le meilleur profit de la santé publique.

Mais, s'agissant de science, la sagesse était de considérer que l'évolution allait se poursuivre. Le législateur n'y a pas manqué en insérant dans la deuxième loi du 29 juillet 1994 une disposition prévoyant un réexamen des textes dans les cinq ans.

Sitôt ces textes promulgués, une objection s'est élevée. A quoi servent des dispositions contrai-

gnantes si, dans les Etats voisins, on peut obtenir sans difficulté ce qui est prohibé en France ? La réponse est venue du Conseil de l'Europe. Au sein de cette organisation, des travaux ont été entrepris depuis nombre d'années dans les domaines que la loi française a traités. Ils ont abouti à l'élaboration par un comité directeur de bioéthique d'une convention, adoptée par le comité des ministres après avis de l'Assemblée parlementaire.

On peut souhaiter que le réexamen des lois et la ratification de la convention se suivent dans des délais raisonnables

Cette Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine - Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine traite des grands principes de nature à assurer la protection des droits de l'homme face aux développements de la biologie et de la médecine, dont les progrès doivent servir pour « le bénéfice des générations présentes et futures ».

Ce texte d'une haute importance a été signé en Espagne, à Oviedo, le 4 avril 1997, par vingt-deux Etats, dont la France, auxquels deux autres se sont joints ultérieurement. S'y est ajouté le protocole additionnel portant interdiction du clonage d'êtres humains signé à Paris par la plupart de ces Etats le 12 janvier 1998. Restait une phase qui est en cours : la ratification par les Parlements nationaux. Ce processus exige des délais assez longs en raison des contraintes de la procédure parlementaire et des débats qui ne manqueront pas de se produire. Cependant, quatre Etats ont

actuellement ratifié. Il advient ainsi que notre Parlement se trouve saisi de textes, les uns de portée nationale, les autres de portée européenne, traitant de sujets identiques ou du moins très voisins. Il sera invité à réexaminer les uns et à ratifier les autres.

Cette convergence n'est pas sans intérêt. En effet, le texte européen s'imposera au pays qui l'aura ratifié, par préférence à la loi nationale. Dans la mesure où il y aura discordance, il conviendra d'adapter celle-ci en conséquence. On conclurait à tort à un abandon de souveraineté d'un Etat au profit de la loi supranationale. Tel n'est pas le cas. L'Etat qui ratifie, se livrant à un exercice de coopération, prend des engagements en vue d'une harmonisation des législations sur des matières relevant d'un intérêt commun, mais ces matières restent de sa compétence.

Cependant, il est certain que, pour nos Assemblées, va se poser un problème d'organisation des débats. Si la discussion sur la ratification figurait la première à l'ordre du jour, les modalités du réexamen risqueraient de se heurter à certaines dispositions du texte précédemment voté. L'ordre inverse permettrait aux parlementaires de prendre en considération les textes européens et de se placer, sans bouleverser leurs convictions profondes, dans les meilleurs conditions possibles pour ratifier.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas y avoir d'insurmontables oppositions entre les deux documents. Le texte européen, moins détaillé que la loi française, en reprend les principales orientations. C'est pourquoi on peut raisonnablement souhaiter que le réexamen et la ratification se suivent dans des délais raisonnables. Le besoin d'une loi en matière de bioéthique n'est plus guère contesté. Le besoin d'un texte européen est tout aussi évident. La France a joué un grand rôle en ce domaine. Si elle poursuit son effort législatif sur la ligne de son action antérieure, elle donnera aux autres pays l'impulsion qu'ils attendent.

Jean Michaud est président du comité directeur pour la bioéthique du Conseil de l'Europe.

AU COURRIER DU « MONDE »

LES ISRAËLIENS, LES OUBLIÉS DE LA FRANCOPHONIE

« Le monde a changé, la francophonie aussi », écrivait M. Boutros Boutros Ghali [secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie] dans *Le Monde* du 23 février. J'aurais tellement voulu lui donner raison... hélas ! Je n'ai pas demandé à naître francophone, mais je le suis, j'en suis fier et heureux. Comment, dès lors, peut-on me contester cette partie intrinsèque, indissociable de mon identité culturelle ? C'est pourtant ce que fait la communauté francophone, qui ne reconnaît ni mon existence ni celle des 600 000 (selon les pessimistes), voire du million (selon les optimistes) d'Israéliens francophones.

L'une des règles de fonctionnement de la francophonie, celle de l'unanimité, est incompréhensible et anachronique. Donner à un seul pays – en l'occurrence le Liban – le pouvoir de refuser l'admission d'un autre pays – Israël – présentant toutes les caractéristiques nécessaires et qui représente un élément réel et vivant dans cette région du monde, c'est non seulement faire preuve de courte vue, mais également oublier les leçons de l'histoire. (...) Il est navrant et décevant de se rendre compte que cette règle obsolète et antidémocratique ne provoque la réaction d'aucun des Etats, d'aucun des gouvernements – celui de la France en particulier – membres de la francophonie.

De toute façon, un Israélien sur cinq parle français. (...)

Claude Sitbon président des Amitiés Israël-France

PLACEMENTS ET BONNE CONSCIENCE

« Les fonds humanitaires permettent d'épargner en se donnant bonne conscience », titrez-vous (*Le Monde* daté 31 janvier-1^{er} février). Se donner bonne conscience, c'est passer une couche de peinture neuve sur quelque chose qui n'est pas nécessairement très joli. Avec un tel titre, vous amoindrissez et dépréciez les efforts de tous ceux qui croient que le respect de l'humanité qui est en eux, qui est en nous tous, passe avant l'exploitation et le rendement à tout prix. (...)

Christian Richard Londres



Si vous avez besoin d'une bonne nuit de sommeil, un lit n'est pas forcément la seule solution.

Notre fauteuil Skyluxe possède un appui-tête de conception unique, réglable dans une multitude de positions, qui vous offre un luxe, un confort et un soutien exceptionnels. Et comme le confirment les études, le confort des fauteuils représente l'aspect le plus important d'un voyage d'affaires long-courrier.

C'est sans doute la raison pour laquelle les passagers qui souhaitent vraiment se détendre choisissent la Classe Affaires Seasons de JAL. Pour tout renseignement et réservation, appelez JAL au 08 01 74 77 00 (en français et autres langues) ou 08 01 74 77 77 (en japonais) ou consultez notre site Internet.

JAL Japan Airlines

UNE MEILLEURE APPROCHE DES AFFAIRES

www.jal-europe.com

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Leçons corses

LES Corses supportent mal la manière dont Paris entend établir l'Etat de droit dans une île qui, depuis son intégration au royaume de France, a toujours bénéficié d'un traitement spécifique. Ils l'ont signifié, dimanche 7 mars, lors du premier tour de l'élection de l'Assemblée de Corse. Certes, les résultats de ce scrutin doivent être analysés avec prudence, le taux d'abstention n'ayant jamais été aussi élevé pour des élections régionales. Mais ce simple fait laisse penser que les Corses commencent à être las des débats sans fin sur leur avenir et de la façon dont le préparant leurs élus locaux comme les gouvernants de la République.

Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement doivent pourtant comprendre le message. Certes, la gauche, si l'on additionne les suffrages recueillis par ses deux listes, améliore ses positions de l'an dernier. Mais, de fait, seules les voix qui se sont portées sur celle conduite par le ministre de la fonction publique, Emile Zucarelli, traduisent un soutien clair à l'action du gouvernement. Ce qui fait peu de monde ! Le recul sensible de la droite ne doit pas non plus être mal interprété. Ses dirigeants n'ont pas défendu les thèses nationalistes. Mais l'essentiel de leur campagne a consisté à dénoncer les mises en cause de la spécificité insulaire par Paris. Quant aux représentants des divers courants nationalistes, ils ont non seulement fait largement mieux qu'en mars 1998 mais, même, dépassé leur score histo-

rique de 1992. Globalement, ce sont ainsi 62,63 % des électeurs qui se sont prononcés contre la politique conduite par la majorité nationale.

Le comportement des policiers et des gendarmes, avec cet étalage de force trop souvent démesuré, la conduite des juges antiterroristes, en sont, à l'évidence, en partie responsables, comme les dysfonctionnements inacceptables dans la recherche des assassins du préfet Erignac. Mais la mise en accusation de la plupart des organismes insulaires par la mission d'enquête parlementaire présidée par Jean Glavany n'a pas été mieux acceptée. D'autant que les travaux des diverses inspections ministérielles ont donné l'impression aux Corses que l'Etat les accusait collectivement - oubliant que, depuis des lustres, il avait fermé les yeux quand il n'avait pas été complice. La décision du Parlement d'abolir les arrêtés Miot, qui dispensaient, de fait, les insulaires des droits de succession, a, aussi, été ressentie comme la mise en cause d'un particularisme reconnu depuis le Consulat.

Comme, dans le même temps, le gouvernement n'a pas décidé d'une véritable stratégie de développement économique de l'île, les Corses ont le sentiment que les efforts demandés ne sont pas payés de retour. Lionel Jospin devrait le mesurer. L'établissement de l'Etat de droit est une priorité, dans l'île comme ailleurs. Mais il ne peut tenir lieu de politique. Et il doit aussi être accepté par ceux qui, quoi qu'ils en pensent, en seront les principaux bénéficiaires.

Les municipales en Iran renforcent les réformateurs

LES IRANIENS viennent de vivre une première : ils ont élu leurs conseils municipaux pour la première fois depuis le début du siècle, alors même que la Constitution de 1906 prévoyait déjà un tel scrutin et celle de la République islamique aussi... Le mérite de l'organisation de ces élections revient au président réformateur, Mohamad Khatami ; les résultats presque définitifs de la consultation, organisée vendredi 26 février, montrent que les Iraniens lui ont renvoyé l'ascenseur.

Les coups torlus des adversaires politiques conservateurs du président, qui ont tout fait pour

empêcher un tel succès, auront, la plupart du temps, été vains. Les Iraniens ont bel et bien élu leurs conseillers municipaux, qui à leur tour devront désigner les maires, lesquels étaient, jusqu'à présent, nommés par le gouvernement. Deuxième victoire : d'après les chiffres quasi définitifs publiés par le ministère de l'intérieur, les amis de M. Khatami sont en tête, sans surprise à Téhéran et Ispahan, mais aussi à Machad et Chiraz, villes pourtant réputées conservatrices. Idem pour de nombreuses villes et localités à travers le pays. Les femmes, dont la pugnacité est à l'origine de bien des change-

ments dans ce pays, s'en sortent la tête haute - elles étaient 4 000 à concourir sur un total de près de 300 000 candidats.

Bref, le président iranien continue, près de deux ans après son élection surprise, de surfer sur la vague d'une popularité à laquelle les ruades de ses adversaires apportent une valeur ajoutée parfois excessive. Ce scrutin municipal a un double mérite : il va permettre aux Iraniens d'apprendre, à l'échelon local, l'exercice de la démocratie, dans un pays où une telle culture n'a jamais existé. Par ailleurs, il ouvre le débat public - confiné depuis vingt ans aux grands principes identitaires, aux valeurs morales islamiques, à la distinction entre le bien et le mal, etc. - en l'élargissant aux problèmes quotidiens concrets et souvent spécifiquement régionaux.

Côté face, une telle ouverture devrait favoriser le développement de l'Iran. L'envers de la médaille est le risque de voir s'exacerber les régionalismes dans un pays pluriethnique. C'est peut-être pour prévenir ce risque que des garde-fous ont été érigés : la décentralisation sera limitée, le ministère de l'intérieur à Téhéran gardant la haute main sur les municipalités par le biais des gouverneurs de province.

EFFET BOOMERANG

Après son accession à la présidence, M. Khatami avait pris soin de faire le ménage au sein du corps des gouverneurs, fonctionnaires-clés pour l'administration des provinces et l'organisation des différents scrutins. Ce nettoyage avait suscité une colère telle des conservateurs qu'ils avaient obtenu la destitution du ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri - lequel, ironie de l'histoire, sera sans doute le prochain maire de Téhéran en lieu et place d'un autre maire brisé par les conservateurs, le désormais célèbre Gholamhossein Karbastchi.

Les gouverneurs appartiennent aujourd'hui à la mouvance présidentielle. Mais les représentants d'Ali Khamenei, le Guide de la République islamique, en gros le camp conservateur, doublent partout les structures institutionnelles. Ils demeureront en place et pourraient entraver le fonctionnement de tout le système. Le pré-

sident n'a pas le pouvoir de les chasser, si tant est qu'il en ait l'intention. Il a, jusqu'à maintenant, toujours respecté la principale règle du jeu politique en Iran : ne pas toucher à la fonction du Guide et à ses attributions.

Les adversaires du président ont tout essayé pour empêcher ces élections. Ils ont d'abord demandé le report du scrutin, sous le prétexte de ne pas saturer les électeurs : les Iraniens ont déjà été aux urnes au printemps 1997 pour choisir un président et ils éliront au printemps 2000 leurs députés. M. Khatami a tenu bon. Les conservateurs ont alors contesté certaines candidatures, notamment celles de proches du président. Sans succès : ces candidatures furent finalement acceptées. Des membres du Mouvement de la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, formation de l'opposition tolérée mais jamais légalisée et qui n'avait donc jamais été autorisée à concourir, ont même été admis à entrer en lice à Téhéran.

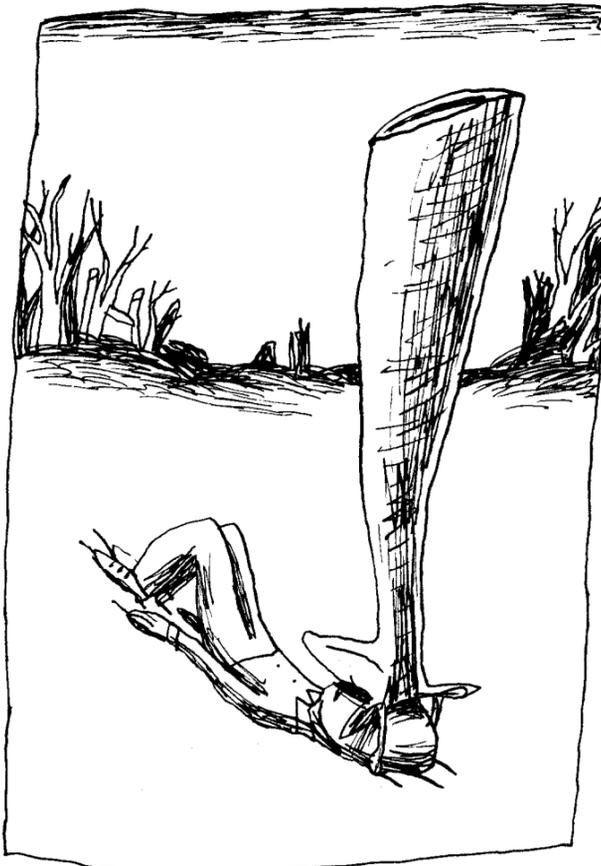
Les conservateurs ayant montré depuis deux ans qu'ils n'étaient pas près de jeter l'éponge face au président, les élections municipales étaient devenues depuis le début de l'année la seule grille de lecture politique en Iran : pour les amis de M. Khatami, les résultats sont de bon augure pour les prochaines législatives. Ils devraient préfigurer, estiment-ils, l'issue de ces élections générales de l'an 2000 et leur permettre ainsi de devenir la future majorité parlementaire. Pareil résultat leur donnerait les coudées plus franches pour agir. La courte majorité dont disposent aujourd'hui les conservateurs à l'Assemblée est une arme dont ils se servent systématiquement contre M. Khatami.

Mais cette arme a eu un effet boomerang : elle a plus renforcé qu'usé la popularité de M. Khatami, à mi-mandat de son parcours présidentiel. Il reste que le camp réformateur, au fur et à mesure qu'il perdra son statut de « vic-time » des factions les plus obtuses du régime, situation qui le valorise aux yeux des Iraniens, devra montrer ce qu'il est concrètement disposé à faire. C'est cela que jugeront les Iraniens.

Mouna Naïm

Kaléidoscope exotique

par Pascal Lemaître



Brésil, Japon : flagrant délit d'abus doctrinal

Suite de la première page

Mais c'était compter sans la puissance de la doctrine, qui se vit en danger : comment ses promoteurs pouvaient-ils accepter que le Brésil administre la preuve que le « crime » pouvait payer ? Cela remettrait en cause le bien-fondé du dogme de la monnaie « forte » et donc l'influence des institutions qui l'avaient imposé à l'ensemble des pays émergents. Washington ne pouvait laisser faire et ne laissa pas faire. Il suffit d'une visite du président brésilien en cette ville pour qu'il comprît - très probablement à contrecœur - qu'il n'avait comme ressource que d'augmenter à nouveau les taux d'intérêt. Et qu'il fallait ainsi que l'économie brésilienne perde sur tous les tableaux afin que la doctrine officielle retrouve sa respectabilité.

Les capitaux n'avaient plus aucune incitation à retourner ou même à rester dans une économie que le niveau exorbitant des taux d'intérêt allait étouffer. On ne laissait pas la moindre chance au Brésil de s'en sortir par le haut, comme s'il fallait prouver que tout écart par rapport au dogme devait être payé d'une période plus ou moins prolongée de souffrance sociale. C'est cette thèse de la souffrance vertueuse que je dénonçais dans *Le Débat interdit* et que Jeffrey Sachs et Paul Krugman dénoncent à propos des interventions du FMI.

Le cas du Japon permet d'illustrer un autre aspect de la puissance de la doctrine. Ce pays n'en finit pas de tenter de sortir du piège de la déflation et découvre ainsi qu'inflation et déflation ne sont pas des processus symétriques. Autant le premier est aisément maîtrisable par une politique monétaire classique - je parle ici de l'inflation dans les pays industrial-

sés et non des situations d'hyperinflation -, autant le second semble échapper à tout contrôle. Un dirigeant de la Banque du Japon me disait récemment que l'on avait à ce point diabolisé l'inflation qu'on en avait oublié qu'il s'agissait d'un mal mineur comparativement à la déflation, et qu'il était, somme toute, infiniment préférable de s'accommoder d'une inflation moyenne plutôt que de risquer la déflation. C'est un discours inhabituel dans la bouche d'un banquier central, mais il montre bien la distance qui peut, en certaines circonstances, s'établir entre les principes mondialisés de la bonne gestion économique et la réalité concrète d'une situation - un autre exemple de déni de doctrine officielle.

OUI À L'INFLATION !

Le Japon connaît, en effet, un déséquilibre oublié, car tellement inhabituel depuis la seconde guerre mondiale qu'on le considérerait comme une situation exotique ne servant qu'à des fins d'illustration pédagogique : la trappe à liquidité. C'est une situation où la politique monétaire, aussi expansionniste soit-elle, ne parvient pas à relancer l'activité. Le taux d'intérêt nominal a beau être nul, les agents économiques ne veulent ni consommer ni investir car ils pensent que les prix futurs ne peuvent qu'être plus bas que les prix présents. Autant attendre que les prix aient diminué avant d'acheter. Paul Krugman a récemment renouvelé l'analyse d'une telle situation, précisément à propos du Japon. La demande interne privée y est profondément déprimée - les ménages épargnent trop, les entreprises n'investissent pas assez -, ce qui implique que l'épargne du pays soit durablement supérieure à l'investissement. L'équilibre économique exigerait que le taux d'intérêt réel (la différence entre le taux nominal et le taux d'inflation) soit négatif.

Mais parce que le taux d'intérêt nominal ne peut descendre en dessous de zéro, et que consommateurs et investisseurs conti-

nent d'anticiper une baisse des prix, le taux d'intérêt réel reste significativement positif. La conséquence en est une grave récession de l'activité. Certes, la baisse des revenus qui s'ensuit réduit la capacité d'épargne des agents économiques, mais, comme elle n'offre pas précisément un terreau fertile à l'activité, il est peu probable que l'investissement s'en trouve dynamisé. L'inverse a plus de chances de se produire, engendrant un processus cumulatif à la baisse de la production et de l'emploi.

Une première solution à ce problème est que l'investissement public vienne combler l'écart entre épargne et investissement privés. Le Japon s'y est essayé à plusieurs reprises avec les résultats que l'on sait. Le gouvernement a multiplié les plans de relance, mais sans réellement parvenir à sortir l'économie de la récession. Peut-être qu'à la longue y parviendrait-il, mais ce serait au prix d'une croissance considérable de l'endettement public.

Il est dans ces circonstances une façon plus simple et moins coûteuse d'éviter la déflation, c'est de tout faire pour que les anticipations des agents deviennent inflationnistes. Alors, le taux d'intérêt nominal restant nul, les taux d'intérêt réels deviennent négatifs, et il est à nouveau profitable pour les entreprises d'investir et pour les

ménages de consommer, c'est-à-dire de réduire leur épargne. Mais comment parvenir à un tel résultat ? J'ose à peine l'écrire, tant la solution apparaît blasphematoire relativement à la doctrine officielle : il faudrait que la banque centrale s'engage de façon crédible à maintenir pendant un temps suffisamment long un taux d'inflation significativement positif. En ces temps où l'engagement des autorités monétaires à maintenir la stabilité des prix ne souffre aucune discussion, une telle solution a quelque chose de si choquant que la probabilité de sa mise en œuvre est virtuellement nulle.

Mais il faut souligner que ce n'est pas l'idée qui est hétérodoxe ou même aventureuse. Elle découle au contraire de l'analyse économique la plus rationnelle. Ce sont les préceptes politiques qui sont devenus doctrinaires, car, conçus en un temps où le plus grand danger était celui de l'inflation, ils continuent d'être appliqués sans inflexion aucun à un monde radicalement différent, menacé en certaines régions par le chômage de masse et en d'autres par la déflation. Ils font penser à ces personnages de dessins animés qui continuent un temps à marcher dans le vide après avoir quitté la terre ferme.

Jean-Paul Fitoussi

RECTIFICATIFS

BASES SOUS-MARINES

Le ministère de la défense n'a pas mis en vente la base sous-marine de Lorient en 1997, en dépit de ce qu'indique, par erreur, la légende de la photo illustrant l'article intitulé « Deux cités maritimes face aux colosses du mur de l'Atlantique » (*Le Monde* du 27 janvier). La formule juridique de dévolution à la ville ou au district n'est pas encore fixée.

AVALANCHES

Dans l'article intitulé « Les trois visages de la mort blanche » (*Le Monde* du 27 février), une confu-

sion s'est glissée entre l'avalanche des Orres (Hautes-Alpes), survenue le 23 janvier 1998, qui avait fait onze morts, et celle qui a ravagé le hameau de Montroc et le village du Tour à Chamonix (Haute-Savoie), le 9 février, dont le bilan s'élève à douze morts. C'est cette dernière qui était une avalanche de poudreuse.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Dans les premières éditions du *Monde* du mardi 2 mars, le titre d'un article consacré à l'actionnariat salarié mentionnait les mesures incitatives existant dans les entreprises privées. Il s'agissait en fait des entreprises privatisées.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Accord franco-vietnamien

À L'ÉLYSÉE a eu lieu le 8 mars une cérémonie au cours de laquelle il a été procédé entre M. Vincent Auriol, en qualité de président de l'Union française, et Bao Dai à l'échange de lettres consacrant le projet d'accord qui formera la base des futures relations franco-vietnamiennes.

On ne peut s'expliquer le caractère décisif de cette nouvelle étape qu'en rappelant le processus dans lequel elle doit s'insérer. Le protocole signé en baie d'Along en juin déterminait les grandes lignes d'un accord ; il était entendu que l'on examinerait ensuite minutieusement chacun des grands problèmes posés par le conflit franco-vietnamien. Ces discussions auront duré huit mois. Finalement, il a été entendu que l'indépendance du Vietnam serait reconnue au sein de l'Union française.

Cette reconnaissance implique

des droits et des devoirs : elle permet au Vietnam d'avoir son administration propre, sa justice, son armée, ses finances, sa diplomatie (et notamment le droit pour son gouvernement d'entretenir des délégations dans le Sud-Est asiatique et au Vatican) ; elle l'oblige à envoyer des représentants à l'Assemblée et au Haut Conseil de l'Union française, à mettre à la disposition de cette Union plusieurs bases militaires, à respecter les intérêts économiques et culturels de la France dans le pays, à accepter enfin le maintien de services économiques communs aux trois Etats associés de l'Indochine.

Le haut commissaire demeure le représentant de la France dans la péninsule, en même temps qu'il assure l'arbitrage entre les gouvernements vietnamien, cambodgien et laotien.

(9 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SOUS-TRAITANCE Au sud et au nord de Tokyo, les arrondissements d'Ota-ku et d'Edogawa-ku regroupent des milliers d'entreprises plus proches de l'artisanat que de la

PME européenne. Ces ateliers de quartier sont le creuset, souvent oublié, de la puissance économique nipponne. ● **CES MICRO-ENTREPRISES** fabriquent ainsi une part non

négligeable des pièces incorporées aux produits des grandes marques japonaises mondialement connues. ● **CE TIERS-MONDE** de la machine productive est le premier touché par

la récession. Sous pression, ces petits patrons-artisans tentent tout pour s'en sortir, s'endettant à prix fort et demandant des sacrifices à des salariés déjà très impliqués.

● **LES FAILLITES** sont nombreuses. Les structures qui s'en sortent doivent souvent leur salut aux « niches » technologiques dans lesquelles elles se sont engagées.

Les petites entreprises nipponnes, victimes désignées de la crise

Les ateliers de quartier, ouverts aux quatre vents et où travaillent une poignée d'ouvriers, ont fait la réussite de l'industrie japonaise. Contraints de se plier aux exigences des donneurs d'ordre, ils ont de plus en plus de mal à survivre à la récession

TOKYO

de notre correspondant

A moins d'une heure du centre de Tokyo, retentit dans les rues le bruit des fraises à usiner les plaques de métal qui dévorent l'acier, le martèlement des presses et des cisailles ou le grésillement des soudures qui sort de petits ateliers ouverts aux quatre vents, où travaillent trois à cinq ouvriers. Sur une feuille de papier collé avec un Scotch sur la machine ou sur un plan étalé à même le sol, ils suivent les instructions écrites en syllabaire nippon pour les mots étrangers. Au sud et au nord de Tokyo, les arrondissements de Ota-ku et d'Edogawa-ku sont des creusets souvent oubliés de la puissance économique nipponne : c'est dans les ateliers de quartier (*machikoba*), à l'extrémité inférieure de la chaîne de sous-traitance de ces arrondissements, que sont forgées les pièces incorporées aux produits des grandes marques nipponnes mondialement connus.

Fabriques et habitations se mêlent, formant un inextricable tissu de petits immeubles, de maisons individuelles et d'ateliers. La majorité de la population vit et travaille sur place. Mais, aujourd'hui, beaucoup de rideaux de fer sont tirés. « La récession se fait durement sentir et même si "l'enfant commence à remuer", à en croire l'Agence de planification, il faudra du temps avant qu'on sente une reprise », explique un patron.

AMOUR DE LA TECHNIQUE

A Ota-ku (636 000 habitants), le nombre des PME – dont 80 % emploient moins de dix ouvriers traitant le métal ou fabriquant des pièces détachées pour l'automobile et le matériel électrique – est tombé de 8 000 à 6 000 en l'espace de

dix ans : l'envolée des prix du terrain, la valorisation du yen puis la récession ont mis plus d'une entreprise au tapis. Depuis la haute croissance des années 60, Ota-ku est connu comme la technopole de Tokyo. Ses maîtres artisans et ses ouvriers spécialisés rivalisaient en ingéniosité pour forger les pièces de haute précision. Aujourd'hui, cette concentration d'énergie et de créativité fait encore la force du quartier.

La situation est plus dure à Edogawa-ku. Ce quartier, qui compte 27 000 ateliers et 610 000 habitants, n'a jamais été une technopole. Ce fut plutôt un grand établi de bricolage, où la débrouillardise palliait souvent le retard technologique. Ici aussi, la spéculation foncière et la récession ont chassé des ateliers. Le quartier, né après la guerre autour de petites aciéries, a été le théâtre en 1965 de féroces luttes ouvrières, dont fut tiré un film,



Le « crédit de l'ombre », véritable pied dans la tombe

TOKYO

de notre correspondant

« Souvent, avant qu'une entreprise soit déclarée en redressement judiciaire, les « gros bras » arrivent. Ils prennent tout : machines, pièces et même le tampon [équivalent au Japon de la signature], raconte un patron d'atelier du quartier d'Ota-ku. Avec le rationnement du crédit bancaire, beaucoup d'entre nous n'ont pas d'autre choix que de recourir aux « financements de l'ombre » (yami kinyu) pour essayer de joindre les deux bouts ; mais c'est déjà mettre un pied dans la tombe. »

Longtemps, les prêteurs usuriers (*sarakin*) ont eu pour cible les salariés. Aujourd'hui, ils portent leur intérêt sur les petits entrepreneurs pris à la gorge par la récession. Les « requins de la finance » proposent leurs services par fax : sans garantie, sans hypothèque, un prêt de 0,5 à 1 million de yens (3 750 à 7 500 euros) tombe en quelques heures sur le

compte en banque du demandeur. Mais les intérêts sont exorbitants : 50 % en trois semaines. A la veille de la première échéance, un nouveau prêt est proposé par un autre prêteur, de connivence avec le premier. La machine est en route et, bientôt, il ne restera plus à l'endetté qu'à mettre la clef sous la porte et à fuir avec sa famille – ou à se suicider.

Les « requins de la finance » sont souvent en cheville avec des organismes de prêts légaux, qui leur indiquent leurs plus « mauvais risques », pour s'en partager la dépouille : lorsque l'entreprise est à genoux, les hommes de main saignent à blanc l'entrepreneur malchanceux, lui prenant tout ce qui lui reste et devançant ainsi les autres créanciers, qui suivent la procédure légale de mise en liquidation : quand ceux-ci voudront faire valoir leurs droits, l'entreprise aura été déjà ratissée.

Ph. P.

L'Usine des esclaves. Les usines se sont déplacées mais les petits ateliers sont restés. Traitement du métal et du plastique sont les principales activités d'un quartier qui fut une destination des immigrés clandestins (Philippins, Iraniens, Bengalis), venus à la fin des années 80 « faire du yen ».

A Ota-ku ou à Edogawa-ku, on se sent loin du centre de Tokyo, de ses salariés et de ses bureaucraties en complets sombres, ou des envolées des financiers sur la globalisation. Dans les *machikoba* perdure la sensibilité populaire des gagnepetit, des gens de peu : celle de l'artisan alliant pragmatisme et amour de la technique. « La mentalité de l'artisan, fier de sa compétence et de son métier, l'empêche ici sur la solidarité ouvrière », estime Masaaki Kodama, ancien président du centre des syndicats indépendants d'Edogawa-ku. Le soir, la machine est lourde dans les bras, les reins peinent et l'on vit « *giri giri* » (onomatopée signifiant « sur le fil »). Le mot endurance revient comme un leitmotiv dans les réponses aux questions sur les conséquences de la récession sur la vie de chacun.

« ON SERRE LES DENTS »

Dans le secteur de la sous-traitance, sorte de tiers-monde de la machine productive, on ignore les avantages offerts par les grandes entreprises (garantie de l'emploi, entre autres), et les lois sur le travail n'y sont pas toujours respectées. Il n'y a ni contrat d'embauche écrit ni règlement intérieur. Le salaire minimum est de 650 yens (35 francs) l'heure mais l'ouvrier lésé n'a le plus souvent qu'à partir.

Les patrons sont placés sous une pression constante des donneurs d'ordre. « On serre les dents et on essaye de tenir. On explique aux ou-

vriers que, pour conserver les commandes, il faut abaisser les coûts et donc réduire les salaires. La plupart acceptent car celui qui part n'a guère de chances de retrouver un boulot », dit un fabricant de moules pour le plastique. Les patrons essayent de tenir l'atelier jusqu'à la dernière limite. Licencié ? « On ferme plutôt lorsqu'il n'y a plus d'espoir, et tout le monde s'en va », dit l'un d'eux. Avant d'en arriver à cette extrémité, les salaires sont souvent limés de 30 à 50 %, puis ne sont plus réglés du tout. Parfois, le patron demande à son ouvrier de se débrouiller pendant quelques mois en attendant que les commandes reviennent : il fera le gardien de nuit, des petits boulots... Il y a des suicides parmi les patrons, rarement chez les ouvriers : « Ici, les revers de la vie font partie du quotidien, on s'y habitue », explique un métallurgiste. L'inspection du travail ? « On y a recours pour obtenir son dû : une prime de départ, un salaire non payé », poursuit-il.

Dans les petits ateliers, on dépose encore au Nouvel An des offrandes devant les machines (rites d'apaisement des divinités malfaites, causes des accidents). Fatalisme ? Les ouvriers des *machikoba* ont des opinions critiques de la société ou des puissants, héritées d'une tradition frondeuse du petit peuple. Ce qu'ils n'acceptent pas, c'est que l'on nie leur compétence. Cet esprit de l'ouvrier-artisan perdurera-t-il ? Dans le secteur manufacturier, il est difficile de recruter des jeunes et, peu à peu, les *machikoba* disparaissent. Mais d'autres réapparaissent sous une forme plus moderne de société faisant appel au capital-risque.

Philippe Pons

« Il me reste mes machines et mes mains »

TOKYO

de notre correspondant

Au fond d'une cour, au rez-de-chaussée d'une branlante maison d'un étage dans le quartier d'Ota-

PORTRAIT

Dans son atelier d'Ota-ku, M. Otomo continue de croire en la manufacture

ku, le petit atelier ne fait guère plus de 60 m². Les murs de tôle ondulée suintent de crasse graisseuse et les quatre machines à commande numérique prennent toute la place. C'est dans cette cour que, voilà quarante ans, Kuwashi Otomo débossait des moteurs de 4 CV Renault ou de Fiat pour le compte de Hino ou de Honda, avides de savoir comment ils étaient faits. Et c'est dans cet atelier qu'il conçut des pièces pour les prototypes de ces constructeurs.

Enjoué, le crâne dégarni et les yeux pétillants derrière ses grosses lunettes, M. Otomo, patron d'un atelier de quartier (*machikoba*) de pièces métalliques de précision, y travaille avec trois ouvriers. Du démontage des moteurs, il est passé aux pièces destinées à des générateurs nucléaires. Artisan itinérant, il a débarqué à Ota-ku de sa province à l'âge de dix-neuf ans. Le quartier avait été rasé par les bombardements. Dix ans plus tard, il créait son atelier. Comme beaucoup, il a prospéré avec les commandes de l'armée américaine pendant la guerre de Corée (1950-1953).

Mais, depuis 1995, le chiffre d'affaires a fondu de moitié et, depuis 1998, M. Otomo ne peut plus se verser de salaire. Il puise dans ses économies et dans le capital de son assurance-vie pour faire tourner l'atelier et ses traites ne sont plus

honorées. « Nous utilisons des machines à commande numérique mais c'est la main qui reste essentielle. La manufacture, c'est le dernier rempart du Japon. Tant qu'il y aura des *machikoba*, on ne pourra pas dire que l'économie japonaise est en faillite, estime-t-il. « A Ota-ku, rien n'est impossible », disait Soichiro Honda [fondateur de l'entreprise automobile qui porte son nom]. C'est toujours vrai. J'ai encaissé des revers pendant quarante ans. De ces quarante ans de travail, il ne me reste rien – l'atelier est loué, les économies ont fondu – mais j'ai mes machines et mes mains. »

A la grande satisfaction de M. Otomo, son fils de trente-deux ans, parti travailler chez le géant de la publicité Dentsu, est revenu à l'atelier : « Chez Dentsu, je n'étais personne, je ne voyais jamais le résultat de mon travail. Ici, il y a un plaisir sensuel au contact de la machine. »

Ph. P.

Le secret de la compétitivité des grands groupes

TOKYO
de notre correspondant
« Si les grands noms de l'industrie japonaise sont compétitifs sur le marché mondial, c'est grâce à la

ANALYSE

Les « niches » technologiques, planche de salut des petites structures

puissante arrière-garde des sous-traitants : sans eux, ils sont comme le roi nu », estime l'historien de l'économie Tatsuo Wada, de l'université de Tokyo. Au début des années 90, Toyota produisait annuellement 4,2 millions de véhicules avec 70 000 employés parce que le premier constructeur automobile nippon avait dans sa mouvance une constellation de sous-traitants. A moyen terme, les incertitudes suscitées par la récession tiennent moins à la énième faillite d'un organisme financier qu'à la vitalité du tissu des petites et moyennes entreprises.

La grande majorité des entreprises nipponnes ont un capital inférieur à 100 millions de yens (750 000 euros) et moins de 300 employés ; mais elles emploient 79 % des salariés, dont 18 % travaillent dans des unités de moins de 10 salariés. Par rapport à l'Allemagne ou aux Etats-Unis, le Japon se caractérise par un grand nombre d'établissements aux effectifs faibles : le nombre moyen de salariés par entreprise oscille autour de 15. Depuis la crise pétrolière de 1973, le système industriel, traditionnellement marqué par une division entre grands groupes et PME, s'est diversifié : la couche des entreprises moyennes a augmenté.

Les petites structures ont été particulièrement malmenées par la crise actuelle : faillites, fermetures, déclin des investissements (-15 % en 1998). A la récession, qui s'est traduite par une diminution des commandes des grandes entreprises, s'est ajoutée une raréfaction du crédit, qui s'est aggravée en 1998. La plupart des PME sont prises à la gorge et certaines contraintes à recourir au marché parallèle de l'argent, contrôlé par la pègre (*lire ci-dessus*). Les mesures de soutien public au financement des PME, prises ces derniers mois (20 000 milliards de yens en garantie sur les emprunts et 27 000 milliards en lignes de crédit supplémentaires), témoignent de l'inquiétude des autorités devant la détérioration de la situation de ce secteur : une PME sur dix a demandé à bénéficier de ces mesures.

« En dépit du rationnement du crédit, les PME sont parvenues à s'en sortir jusqu'en 1997 en vivant sur les acquis technologiques de la période de bulle spéculative et des gains de productivité pour faire face à la flambée du yen. Les usines de quartier d'Ota-ku [à la périphérie de Tokyo], les plus avancées en ce domaine, ont commencé à diversifier leur gamme de produits et à lancer sur le marché des produits innovants

afin de se trouver des niches », explique Nobuaki Yamada, directeur de l'organisme de promotion industrielle de la mairie de l'arrondissement. Celles qui ont réussi à se faire une niche instaurent un rapport de forces avec les donneurs d'ordre et refusent leurs exigences. Elles tendent à constituer des réseaux horizontaux en jouant sur leurs complémentarités et en se répartissant les commandes. Les autres, moins compétitives, doivent souvent « jeter le gant ».

Parmi les PME qui échappent à une impitoyable sélection naturelle s'opère une double restructuration : d'une part, une plus forte intégration d'un nombre réduit d'établissements dans la mouvance d'une maison mère (un réalignement des sous-traitants et filiales, qui peut prendre la forme de holding, comme l'envisagent Toshiba ou Toyota) ; de l'autre, une plus grande autonomie des PME les plus performantes, qui mettent sur le marché des produits innovants partiellement assemblés et traitent avec plusieurs donneurs d'ordre.

INNOVATION ET CAPITAL-RISQUE

« La pyramide se renverse : avant, la grosse entreprise jouait sur un réseau de sous-traitants mis en concurrence entre eux. Désormais, c'est la PME qui a au-dessus d'elle une pyramide de grandes entreprises, auxquelles elle propose ses produits », explique Yoshifumi Ohta, président de KSS Co. Ltd. Le cas de cette PME (90 employés), qui figure parmi les cent trois plus performantes de Tokyo, est symptomatique de la mutation d'un atelier de matériel de mesures de haute précision en société financée par du capital-risque et connue à l'étranger, où elle réalise 20 % de son chiffre d'affaires. KSS a grandi avec le développement du marché des circuits intégrés. Aujourd'hui, elle fabrique les pas de vis les plus fins du monde et des roulements à billes de haute précision, vendus en Suisse.

Ph. P.

Sur Minitel la nouvelle version euro

- des taux de change pour 170 devises en EUR, FRF, USD
- des taux d'intérêt
- des taux d'inflation
- des séries rétrospectives (jusqu'à 30 ans)

08 36 29 00 65
3623 NXMULTIDEV

NATEXIS GROUPE

NATEXIS MULTIDEVISES
LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Les équipes londoniennes de la Société générale et de Paribas s'inquiètent pour leur emploi

Plusieurs centaines de postes devraient être supprimés

L'annonce du mariage de la Société générale et de Paribas a provoqué le trouble chez les quatre mille employés travaillant, dans la City de

Londres, pour ces banques. Les présidents des deux établissements mettent toutefois en avant la complémentarité de leurs activités de marché

sur la première place financière européenne. Mais les conséquences pour l'emploi des récentes fusions avivent l'inquiétude du personnel.

LONDRES

de notre correspondant à la City
« Qu'y-a-t-il de pire que de travailler pour une banque française ? Travailler pour deux banques françaises... » : cette blague, qui court ces jours-ci dans les salles de marché, souligne l'inquiétude devant les licenciements attendus dans la City de Londres à la suite de la fusion entre la Société générale et Paribas. La mise en commun des moyens et les mesures d'économies accompagnant la naissance de SG Paribas devraient entraîner des centaines de suppressions d'emplois (on parle de huit cents personnes mises à pied) parmi les quatre mille employés que comptent les deux établissements français les mieux implantés sur la première place financière européenne.

« Londres et New York sont les deux places où les doublons sont importants. L'opération chirurgicale doit être faite rapidement selon un plan d'ensemble très bien pensé. Le critère de sélection des équipes doit être le mérite et pas l'allégeance à telle ou telle banque » : d'après John Leonard, analyste bancaire chez Salomon Smith Barney, les dirigeants de la nouvelle SG Paribas devraient s'inspirer de la réussite du rachat en

1995 par la Société de banque suisse de la prestigieuse banque d'affaires londonienne SG Warburg qui s'était traduit par un millier de licenciements équitablement répartis entre les deux organisations. En revanche, la fusion UBS-SBS, l'an dernier, avait entraîné la décapitation des équipes de la première et l'exode de ses meilleurs éléments.

DIVISION DES TÂCHES

Pour les présidents des deux établissements, la complémentarité est à l'ordre du jour dans les activités de marché. A les entendre, le savoir-faire de Paribas sur le marché obligataire n'est plus à démontrer. Paribas excelle également sur les marchés émergents. D'après les promoteurs de ce mariage, la force à Londres de la Générale est le courtage d'actions grâce à l'acquisition de la charge Strauss Turnbull en 1988, le marché des changes et les produits dérivés français. En fait, vu de Londres, cette division des tâches cache un problème bien plus fondamental : comment intégrer une banque commerciale style Générale et une banque d'affaires traditionnelle, comme l'est Paribas ? Cette fusion de deux institutions aux traditions très spécifiques n'est pas évidente, comme l'at-

testent les échecs récents de BZW, de NatWest Markets ou les actuelles difficultés d'ING Baring et Deutsche Morgan Grenfell.

Côté conseil et financement aux grandes entreprises (*corporate finance*), il y a peu de double emploi. La Société générale s'est notamment appuyée sur la banque d'affaires britannique Hambros, rachetée en 1997 pour développer son activité dans la City. En revanche, depuis Londres, le département fusions et acquisitions de Paribas s'est concentré sur l'Europe continentale.

Enfin, la réorganisation des activités de gestion de fonds des deux grandes banques françaises est un autre casse-tête potentiel. Dans ce métier, les deux banques avaient de grandes ambitions : Paribas s'est spécialisée dans le service aux investisseurs institutionnels, et la Générale a créé de toutes pièces en 1998 Société Générale Asset Management UK, plaçant à sa tête Nicola Horlick, ex-gestionnaire vedette de Deutsche Morgan Grenfell, une structure encore loin d'être rentable. « La consolidation des banques d'affaires va entraîner une perte de certains mandats. Les banquiers qui s'en vont ont tendance à emmener leurs clients avec eux. Mais

à long terme, le fonds de commerce ne devrait guère souffrir de ces départs », insiste John Leonard.

Dans ce pays où tout est permis ou presque en matière de licenciements, sans quasiment aucune indemnité, la réduction du personnel administratif ne devrait guère poser de problèmes. La chasse aux frais généraux pose toutefois celui de la concentration des activités en un lieu unique. Aujourd'hui, le siège de Paribas est installé à l'ouest de la capitale, tandis que le personnel de la « SocGen » est réparti entre deux sites de l'est londonien, Broadgate et Tower Hill.

Selon les analystes du *square mile*, cette fusion vient à point nommé pour la Générale qui, arrivée sur le tard sur la scène de la City, avait du mal à digérer le récent développement considérable de ses activités dans la haute banque londonienne. Paribas en revanche, débarquée la première en 1984 avec la création de Paribas Capital Markets, a su poursuivre avec succès une stratégie de créneau au lieu de tenter d'offrir toute la palette des services financiers. Pour Paribas, le risque de casse à Londres n'est donc pas négligeable.

Marc Roche

La période d'incertitude devrait être de courte durée

À PARIS, à Londres, à Tokyo ou même à New York, la fusion SG-Paribas est une source d'angoisse pour les salles de marché et la banque d'investissement. Certes, les complémentarités des deux groupes aux Etats-Unis ou au Japon permettront de limiter le traumatisme. Cela n'empêche pas les salariés – surtout ceux de Paribas – d'attendre avec nervosité l'organigramme final. Le suspense devrait durer moins d'un mois. Les deux banques se sont adjoints les services d'un cabinet de conseil, A. T. Kearney.

De part et d'autre, les équipes ont compris le message de leurs dirigeants : l'insuffisante rentabilité des activités de banque d'investissement a été l'une des raisons essentielles de la fusion. Aucune des deux maisons n'a gagné d'argent en 1998 dans ces métiers et cela ne peut pas durer. Le groupe, toutes activités

confondues, vise d'ici à 2001 une rentabilité sur fonds propres supérieure à 15 %, espérant atteindre 18 % (contre 11,4 % en 1998). Pour ce faire, les fonds propres vont être « réalloués vers les activités les plus rentables », c'est-à-dire essentiellement la banque de détail, les services financiers spécialisés et la gestion d'actifs, et un effort sensible sera demandé aux activités de banque d'investissement et de financement.

Face à cet enjeu, les équipes des deux banques ne se sentent pas égales. Beaucoup dans les salles de marché de Paribas ont le sentiment d'avoir été « vendus » par leur président, André Lévy-Lang, qui doit conserver son poste dans le nouvel ensemble, et qui a assuré la place de certains dirigeants de Paribas dans le futur organigramme du groupe : « Maintenant qu'ils ont sauvé leur tête, pourquoi

se battraient-ils pour les troupes en dessous ? », s'interroge un opérateur. Une autre réalité l'inquiète : plus anglo-saxonne, Paribas avait une politique de rémunération correspondant davantage à celles des banques américaines, en général plus généreuses que les banques françaises, mais aussi plus brutales en cas de coup de tabac.

Les dirigeants de Paribas s'en défendent. En présentant la fusion à leurs équipes de Tokyo, début mars, Daniel Bouton, le président de la Société générale, a affirmé que « l'objectif est de retenir les meilleurs » : « Ce n'est pas SG qui avale Paribas, il s'agit de prendre le meilleur des deux cultures ». Pour l'heure, dans tous les métiers, une quinzaine de groupes de travail ont été mis sur pied pour arrondir les angles.

Sophie Fay

S 80 2.4 L :	192 000 F
S 80 2.4 L (170ch) :	211 000 F
S 80 2.9 L :	243 000 F
S 80 T6 :	352 000 F
S 80 2.5 D :	199 500 F

C'est bon d'échapper pendant quelques instants à la société de consommation. De lui faire un pied de nez en ne consommant que 6,4 litres aux 100 km. Mais ce n'est pas parce qu'elle est avare en carburant que votre Volvo S80 2.5D le sera en sensations : n'oublions pas qu'elle est équipée d'un moteur turbo diesel à injection directe qui développe 140 ch. Si toutefois vous êtes un inconditionnel des moteurs essence, sachez que la Volvo S80 existe désormais en 2 motorisations 5 cylindres dont un 170 ch. *Modèle présenté Volvo S80 2.5D AM 99 avec options : 225 850 F tarif au 01/03/99. S80 2.5D 140 ch : 103 kW CEE/S80 2.4 L 170 ch : 125 kW CEE, conso. EC93/116, en L/100 km, cycle routier : 4,9/6,8, cycle urbain : 11,0/12,6, Euromix : 6,4/8,9, CO2 rejeté g/km 169/213.*

NOUVELLE VOLVO S80 2.5D : 6,4 L/100KM.
TURBO DIESEL INJECTION DIRECTE. 199 500 F.

Le « Wall Street Journal » électronique annonce l'équilibre pour 1999

Avec 125 salariés, dont 60 journalistes, pour son édition sur Internet, le quotidien économique américain est l'un des journaux qui ont le plus lourdement investi sur ce nouveau support, en prenant, de surcroît, le risque de faire payer ses abonnés

NEW YORK

correspondance

WSJ.COM, la version électronique du Wall Street Journal, va gagner de l'argent cette année, moins de quatre ans après son lancement sur Internet. Le vice-président Tom Baker n'entre guère dans les détails. « Nous serons bénéficiaires en 1999 tout en continuant à investir », se contente-t-il d'expliquer. Mais d'ores et déjà, la nouvelle fait sensation parmi les aventuriers du Net. Car bien peu peuvent en dire autant. « Nous avons encore quelques années devant nous avant d'atteindre l'équilibre », reconnaît ainsi Bernard Gwertzman, du New

York Times, malgré les 7 millions de visiteurs enregistrés sur le site du quotidien new-yorkais.

Même son de cloche au Washington Post : la maison a beau engranger les récompenses pour son design, ses petites annonces et la qualité de ses informations, les bénéfices se font toujours attendre. Le Wall Street Journal fait figure d'exception. En prime, le journal arrive au but en empruntant une voie condamnée par tous les autres : wsj.com fait payer son abonnement - 59 dollars l'année (46,3 €) - lorsque ses confrères se résignent à offrir leurs services gratuitement. « Les lecteurs n'aiment pas payer sur le

Web, avoue Bernard Gwertzman. Tellement de choses leur sont offertes ».

« Nous nous sommes entêtés », réplique Tom Baker. Pas question de brader le travail des 125 salariés, parmi lesquels 60 journalistes, portant fièrement l'étiquette Wall Street Journal.

NOUVELLES RESSOURCES

Le message est finalement passé auprès de 265 000 abonnés. Ceux-ci ont été attirés, explique Peter Kreisky, expert de la société de conseil Mercer Management, par « l'information financière à forte valeur ajoutée du site ». Le moteur de recherche de wsj.com permet

en effet, de trouver rapidement des renseignements sur un secteur d'industrie ou une des dix mille sociétés répertoriées dans la banque de données maison. « Nous avons une information personnalisée », ajoute Tom Baker. Il y a chez nous un homme de confiance qui surveille le marché pour vous. »

Mais, selon Tom Baker, ces nouveaux gadgets ne sont pas si déterminants. « En fait, ce que nos abonnés aiment, c'est le bon vieux Wall Street Journal, c'est la façon dont nous organisons nos informations. » Et pourtant, l'internaute lecteur se distingue nettement de l'amateur de la version papier : les deux tiers des abonnés du Wall

Street Journal Interactive ne sont pas abonnés au journal traditionnel. La direction du wsj.com souligne leur relative jeunesse - quarante-quatre ans en moyenne, contre cinquante-deux ans pour le « vieux » Wall Street Journal.

L'internaute lecteur, plutôt masculin (dans 80 % des cas), gagne bien sa vie (133 000 dollars par an, soit 123 150 €) et place ses économies à la Bourse (60 % ont un portefeuille d'actions). Bref, ce lecteur a tous les atouts pour faire saliver l'annonceur : deux cents sociétés des services financiers et du secteur technologique affichent leurs spots tous les jours sur le site wsj.com. La montée en puissance de l'audience permet d'ajuster à la hausse les tarifs publicitaires, et d'arriver ainsi au nirvana de l'équilibre financier.

FINANCEMENT INTÉGRAL

De nombreux confrères n'ont pas encore eu cette chance. Pariant sur la gratuité, ils ont adopté une autre philosophie : celle du financement intégral par la publicité et quelques innovations propres au Net. « Nous avons été parmi les premiers l'an dernier à proposer du commerce électronique sur dix catégories de produits », explique ainsi Erin Starzinski, porte-parole du Washington Post. Au cours de l'année 1999, le journal y ajoutera du commerce électronique pour les annonceurs locaux. Histoire de donner, par exemple, aux libraires de Washington un outil pour lutter contre la concurrence d'amazon.com. Petit à petit, les pionniers du Net découvrent de nouvelles ressources financières.

Caroline Talbot

La presse en ligne, un marché ouvert aux nouveaux éditeurs

LES SITES D'INFORMATION en ligne font partie des sites les plus consultés. Tel est le principal enseignement de l'étude Médiangles sur la presse en ligne publiée en octobre 1998, à partir d'une enquête réalisée en mai 1998 sur la base d'un échantillon de 5 000 utilisateurs du Web en France. Sur une trentaine de sites d'information passés à la loupe, les sites des quotidiens obtiennent les meilleurs scores de trafic, avec une moyenne de 1 million de visites par mois, avant ceux des chaînes de télévision, des magazines et des radios. Le marché est aussi bien « ouvert aux éditeurs existants qu'à de nouveaux venus ».

Médiangles précise qu'« un internaute sur deux n'a pas de préférence a priori entre les sites d'information uniquement présents sur Internet et ceux proposés par des magazines ou journaux existants sur support papier ». Cette étude souligne aussi « un complet bouleversement des périodicités » : la fréquence de visite du site d'un quotidien est à peine supérieure à celle d'un périodique. Ce qui oblige les éditeurs à réagir : les exigences de mise à jour sont beaucoup plus fortes pour une édition en ligne. Mé-

diangles partage les internautes entre les « chercheurs », qui consultent les sites de presse en ligne pour quelque chose de précis (51 %), comme les adeptes de Libération en ligne, et les « spectateurs » (49 %), qui consultent ces sites « pour suivre l'actualité en général », comme les lecteurs du Monde en ligne. « Il existe une vraie demande (57 %) pour des services proposant, sur un même site, l'accès croisé aux contenus de plusieurs publications de presse différentes », affirme l'étude.

NOUVELLES CIBLES

Quant au paiement de l'information sur Internet, la publicité apparaît comme le mode de financement prioritaire. Seuls 24 % des utilisateurs, généralement les plus de 35 ans, ne sont pas hostiles à un financement mixte (publicité et abonnement).

Internet permet aux éditeurs de toucher de nouvelles cibles : la part des visiteurs qui ne font pas partie de l'audience régulière du média d'origine va de 24 % (pour RTL ou Europe 2) à 60 % pour Les Echos. Le profil de l'internaute est différent de celui du média

d'origine, surtout pour l'audiovisuel. Masculins, jeunes, ils sont souvent provinciaux, ont effectué des études supérieures et bénéficient de revenus élevés. A noter également l'importance de la consultation des sites d'information en ligne depuis l'étranger (pour 30 % des visites des sites d'information français), notamment de la part des deux millions de Français expatriés.

Internet va-t-il détrôner l'édition papier ? Pour l'heure, 77 % des utilisateurs du Web ne lisent ni plus ni moins les journaux sur papier, mais un quart reconnaît qu'ils consultent ces sites « pour ne pas avoir à acheter le journal en entier ».

Pour Louis Rougier, directeur général de Médiangles, « la réussite d'une stratégie payante pour un site de presse en ligne passe par une stratégie adaptée à chaque cible (services aux expatriés, revues de presse individualisées...), un positionnement plus pointu que celui du média d'origine et une écriture spécifique, plus ludique et plus transversale ».

N. V.

Giraudy est cédée au fonds d'investissement britannique de la Deutsche Bank

APRÈS D'ULTIMES mises au point ce week-end, la vente de Giraudy, filiale d'Europe 1 Communication, devait être entérinée lors d'un conseil d'administration, lundi 8 mars, et présenté dans la foulée aux 1 100 salariés de l'afficheur. Le fonds d'investissement londonien de la Deutsche Bank, Morgan Grenfell Private Equity, acquerrait environ 90 % du capital de Giraudy, les 10 % restant étant partagés entre une dizaine de dirigeants, dont les actuels présidents de Giraudy et d'Europe Régions, Michel Cacouault, et d'Europe 1 Communication, Jacques Lehn.

Ces derniers, qui dirigeront Giraudy, devraient quitter leurs fonctions au sein du groupe radiophonique. La vente de Giraudy rapporterait 1,4 milliard de francs (213,4 millions d'euros) au groupe Lagardère, sa maison-mère, a révélé, vendredi 5 mars, le quotidien Les Echos.

FAIBLE RENTABILITÉ

D'autres discussions portaient sur la reprise par le même établissement financier de la station de radio Skyrock, également mise en vente par Europe 1 Communication.

Le fonds britannique, qui mise

sur une nette amélioration de la rentabilité de Giraudy à moyen terme - cette dernière affichant depuis une dizaine d'années les moins bonnes performances financières de son secteur en France - pourrait se désengager d'ici quatre à cinq ans, même si aucune échéance n'est fixée au moment de la transaction. La valorisation élevée de cet afficheur strictement franco-français a surpris bon nombre d'observateurs français. Celle-ci aurait été calculée sur la base de huit fois le résultat d'exploitation, confie l'un des négociateurs. Il reconnaît qu'« il [était] intelligent que la

vente de Giraudy se [fasse] avant celle d'Avenir », son principal concurrent lui aussi mis en vente (Le Monde du 12 janvier).

C'est d'ailleurs dans un sprint contre la montre que la cession de Giraudy, négociée depuis fin octobre 1998, a été bouclée. Face à l'offre concurrente que représente Avenir, le leader français qui dispose, lui, d'une position internationale et de meilleurs ratios financiers, les dirigeants du groupe Lagardère n'avaient d'autre possibilité que de privilégier un plan de reprise interne, rapide à mettre en place : aucun industriel du secteur ne s'est officiellement manifesté pour acquérir l'afficheur alors que, de leur côté, les dirigeants d'Havas attendent, d'ici une semaine, une dizaine de propositions de principe pour la reprise d'Avenir.

BON ACCUEIL EN BOURSE

Bien que sa rentabilité ait doublé en un an, grâce à une gestion centralisée et une politique commerciale agressive, Giraudy reste, avec ses 96 millions de francs de résultat d'exploitation (pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs en 1998), la lanterne rouge du marché. Pour pallier la très faible implantation des panneaux de sa société à Paris, où elle ne bénéficie d'aucune concession publique, contrairement à Avenir et Dauphin, - « alors que c'est là que se joue la rentabilité », affirme un expert français de l'affichage -, Michel Cacouault a tenté depuis sa nomination, il y a un an, de construire un réseau à partir de concessions privées. Mais la tâche est ardue.

La bonne réaction de la Bourse parisienne après l'annonce de la cession imminente de Giraudy - Europe 1 Communication a gagné 13,27 % pour clôturer à 257,7 €, vendredi 5 mars - a traduit le soulagement du marché financier à voir cédée pour un bon prix cette activité d'affichage jugée « non stratégique » par le groupe Lagardère. Sous la houlette d'Arnaud Lagardère, celui-ci part désormais à l'assaut de la télévision numérique et d'Internet.

Les médias d'information à l'épreuve de la crise de Tchernobyl

LES GRANDES CRISES technologiques intervenues depuis les années 70, avec le nuage toxique échappé de Seveso (Italie), la marée noire de l'Amoco-Cadiz, l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island, en Pennsylvanie, puis celui, beaucoup plus grave, de Tchernobyl, de Bhôpal ou encore l'incendie des usines Sandoz à Bâle (Suisse), qui a considérablement pollué le Rhin, ont servi de base à une étude très documentée de Marie-Noëlle Sicard.

Dans un ouvrage baptisé *Entre médias et crises technologiques*, cette universitaire - maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de technologie de Compiègne - a analysé le fonctionnement et le comportement des médias d'information (presse et audiovisuel) face à ces catastrophes. « A la fois observateurs d'événements, générateurs de crises, producteurs d'informations, soumis à des contraintes économiques, bureaucratiques, acteurs sociaux à part entière, engagés dans le processus de déstabilisation et le management de l'urgence, ils [les médias] sont à la fois témoins extérieurs et divulgateurs de leur vision propre qui prend, pour nous, figure de la réalité », affirme-t-elle.

L'auteur constate l'effet « boule de neige qui se produit, avec un même corpus d'informations simplifiées qui tend à se répéter d'un média à l'autre » dès l'annonce de l'accident. A ses yeux, risques réels et perçus s'amplifient « mutuellement » dans un remarquable « phénomène de résonance dû au fonctionnement même des médias dont les discours en perpétuelle expansion pour lutter contre l'entropie et la menace d'obsolescence se légitiment eux-mêmes par autoréférence ». Ce peut accroître la confusion pour des publics qui n'ont pas le moyen de vérifier la validité des messages.

Elle déplore « le peu d'efforts consentis pour comparer, revenir en arrière ou synthétiser les informa-

tions » et souligne l'existence d'un réel « affrontement culturel entre les approches médiatiques et scientifiques ». Quitte à attaquer durement les médias : « Le sujet le moins médiatisable donnera lieu le plus souvent à une reconstruction didactique laborieuse, le drame ou le mélodrame étant le genre préférentiel, celui qui génère de lui-même des images médiatiques, flattant le goût et l'attraction du public pour une esthétique du tragique. »

« LA FUREUR ET LE BRUIT »

Le 29 avril 1986, soit plus de trois semaines après l'accident de Tchernobyl, la seconde agence de presse américaine de l'époque, UPI, avançait le chiffre de 2 000 morts. Le magazine américain Newsweek citait le 12 mai suivant un témoin ukrainien qui faisait état de 15 000 morts. « Le chiffre réel s'élève à 31. C'est la première fois en un demi-siècle que des êtres humains ont été tués par un accident survenu dans un accident nucléaire », tempère l'auteur.

« Les médias se sont montrés de redoutables agents de propagation des rumeurs les plus folles », affirme M^{me} Sicard, qui a analysé la métamorphose de la crise technologique de Tchernobyl en crise politique. C'est sans doute le point le plus positif porté au crédit des médias : « Leur rôle irremplaçable et éminemment positif demeure lié à leur capacité à faire remonter dans la sphère publique et politique les problèmes sociaux qui émergent. »

Pour autant, l'ouvrage n'hésite pas à dénoncer « la fureur et le bruit » que peuvent faire les journaux et les télévisions et appelle à « une plus grande vigilance ceux qui refusent que le système médiatique complexe produise une sorte de façon d'être au monde instrumentalisée qui les dépossède, avec leur complicité, de leur citoyenneté ».

Nicole Vulser

★ *Entre médias et crises technologiques - les enjeux communicationnels*, de Marie-Noëlle Sicard, collection Sociologie des Presses universitaires du Septentrion, 150 francs.

groupe Promodès

Résultats de l'année 1998
Augmentation du résultat net-part du Groupe
de Promodès : + 18,6 %

en millions d'euros en millions de francs	1998	1997	Variation 1998/1997
Chiffre d'Affaires TTC Commercial *	32 561 213 584	26 155 171 567	+ 24,5 %
Chiffre d'Affaires HT Consolidé	19 619 128 690	16 871 110 666	+ 16,3 %
Résultat d'exploitation	497 3 260	434 2 848	+ 14,5 %
Résultat net consolidé	322 2 113	276 1 812	+ 16,7 %
Net part du Groupe	293 1 920	247 1 619	+ 18,6 %
Résultat par action	15,29 EUR 100,3 FRF	12,90 EUR 84,6 FRF	+ 18,6 %

* C.A. TTC des enseignes du Groupe Promodès et C.A. TTC des enseignes des sociétés mises en équivalence et adhérent aux centrales d'achat internationales de Promodès

1998 est une année marquée par une forte croissance du Chiffre d'Affaires : le C.A. TTC commercial du groupe augmente de 24,5 % et le C.A. HT consolidé de 16,3 %.

Ces progressions, nettement supérieures à celles des années précédentes, résultent pour partie des récentes prises de participation et acquisitions de Promodès.

Le résultat d'exploitation s'accroît de 14,5 % passant de 434 M€ (2 848 MF) à 497 M€ (3 260 MF).

En neutralisant l'impact de ces opérations de croissance externe, le C.A. HT consolidé du groupe aurait augmenté de 9,1 % et le résultat d'exploitation de 12,9 %.

Le résultat net part du Groupe, à 293 M€ (1 920 MF), ainsi que le BNPA, à 15,29 € (100,3 F), progressent de 18,6 % par rapport à 1997.

L'autofinancement brut atteint 677 millions d'euros (4 439 millions de francs) et augmente de 31,2 %.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 19 mai 1999 un dividende net de 3 € (19,68 F) en progression de 15,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Promodès invite ses actionnaires à son Assemblée Générale qui se tiendra le 19 mai 1999 à 14 h au Carrousel du Louvre à Paris.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 9 MARS

■ **FRANCE** : enquête mensuelle de l'Insee sur le moral des ménages (février). Assemblée nationale : examen du projet de loi sur l'épargne et la sécurité financière (jusqu'au 11) et grève aux Caisses d'Epargne à l'appel de la CFDT, CGT et Syndicat Unifié contre un projet de réforme de leur statut.

■ **ALLEMAGNE** : statistiques du chômage (février).

■ **GRANDE-BRETAGNE** : présentation du budget 1999/2000 par le chancelier Gordon Brown.

MERCREDI 10 MARS

■ **FRANCE** : présentation à l'Assemblée nationale par Jean Le Garrec, président de la commission des affaires sociales, d'un rapport d'étape sur les 35 heures.

Réunion à Paris des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID) (jusqu'au 14).

■ **ALLEMAGNE** : résultat du commerce extérieur (janvier).

■ **RÉSULTATS (1998)** : Lafarge, Unibail, Pechiney, Thomson-CSF, Pinault Printemps-Redoute, Renault VI, Co-face.

JEUDI 11 MARS

■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de détail (février).

■ **RÉSULTATS** : Usinor, Seita, Alcatel, EDF, Vivendi.

VENDREDI 12 MARS

■ **FRANCE** : balance des transactions courantes (décembre), prix à la consommation (provisoire, février) et réserves de change (février).

■ **RÉSULTATS** : Parc Astérix.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BMW : le constructeur automobile allemand** a demandé une aide financière au gouvernement britannique pour sa filiale britannique Rover. Celle-ci porte sur plusieurs centaines de millions de marks destinés à l'usine de Longbridge. D'après les analystes, Rover a enregistré en 1998 des pertes se situant dans une fourchette de 550 à 770 millions d'euros.

● **DAIMLERCHRYSLER : le groupe automobile pourrait prendre une participation** dans Nissan Motor, afin de garantir son éventuelle alliance capitalistique avec Nissan Diesel (filiale poids lourds du groupe japonais), selon un membre du directoire de DaimlerChrysler cité par le *Financial Times* paru lundi 8 mars.

VALEUR DU JOUR

Thomson-CSF suscite l'intérêt de BAe et du marché

VENDREDI 5 mars, l'action Thomson-CSF a gagné 9,61 %, à 30,68 euros. En deux séances, elle a rebondi de 16,6 %, effaçant la période de déprime traversée après le rachat de Marconi (la branche défense du groupe britannique GEC) par British Aerospace (BAe), annoncé le 19 janvier. Thomson-CSF, candidat malheureux au rachat de Marconi, voyait ainsi sa position dans la défense européenne fragilisée.

Les déclarations de Richard Lapthorne, vice-président de BAe, ont relancé les spéculations. Il a estimé que les groupes étaient les « deux seuls grands systèmes européens capables de répondre à la demande croissante pour une maîtrise d'œuvre prenant en charge des systèmes intégrés complets et complexes ». Il a ajouté : « Si nous ne réagissons pas rapidement, il n'y aura bientôt plus de compétences technologiques et industrielles en matière de défense dignes de ce nom en Europe ».

Cette affirmation a été interprétée comme une proposition de rapprochement par les boursiers. Selon un analyste, BAe avait intérêt à prendre une telle position. En faisant une profession de foi européenne, il tente de faire oublier qu'il a privilégié une solution 100 % britannique au détriment d'une consolidation européenne. Par ailleurs, il profite de sa position de force pour proposer un rapproche-

● **HOOGOEVENS : le sidérurgiste néerlandais**, qui a annoncé, vendredi 5 mars, une baisse de 17 % de son résultat net à 415 millions de florins (188 millions d'euros), menace de mettre un terme à son alliance avec le belge Gustave Boël. Hoogovens demande des aides du gouvernement belge pour restructurer la société. 1 300 emplois sont en jeu.

● **MOULINEX : la suspension des 190 licenciements** prévus dans les usines de Falaise et Fresnay a été demandée vendredi 5 mars par les quatre syndicats signataires de l'accord du 27 janvier 1997 qui avait permis de sauver 750 postes.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur public a annoncé, lundi 8 mars, la signature** d'une lettre d'intention avec la société de crédit aux particuliers Cofinoga, détenue par les Galeries Lafayette et Cetelem (Paribas), en vue de la commercialisation de ses appels longue distance.

● **OLIVETTI** : Des investisseurs proches du groupe Olivetti détiennent au moins 10 % d'actions de Telecom Italia, sur laquelle Olivetti a lancé une maxi-OPA, selon le quotidien « *Il Giornale* » lundi.

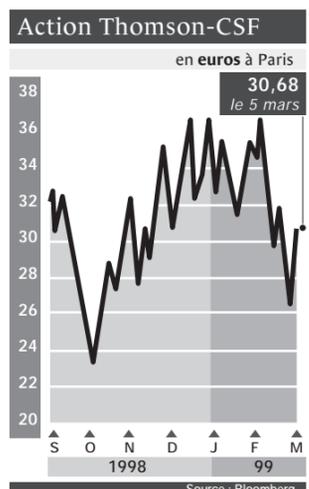
Ces investisseurs auraient l'intention de remettre ces titres sur le marché, afin de faire baisser les actions Telecom Italia et de rendre l'OPA d'Olivetti plus attractive.

● **TRAFFICMASTER /MANNESMANN : le groupe britannique Trafficmaster et le géant allemand Mannesmann** devraient annoncer lundi 8 mars un accord qui pourrait faire du système d'information de Trafficmaster un standard européen unique d'information routière, selon le *Financial Times* paru lundi.

FINANCE

● **FORTIS : Le banquier belge-néerlandais** a annoncé lundi 8 mars l'achat d'American Bankers Insurance (ABI), l'une des deux premières compagnies d'assurance crédit aux Etats-Unis, pour 2,6 milliards de dollars (2,4 milliards d'euros), et une reprise de 194 millions de dollars (179,6 millions d'euros) de dette.

● **SANTANDER-BCH : la fusion de Banco Santander et Banco Central Hispano (BCH)** a été approuvée samedi 6 mars par les actionnaires des deux banques réunis en assemblée générale.

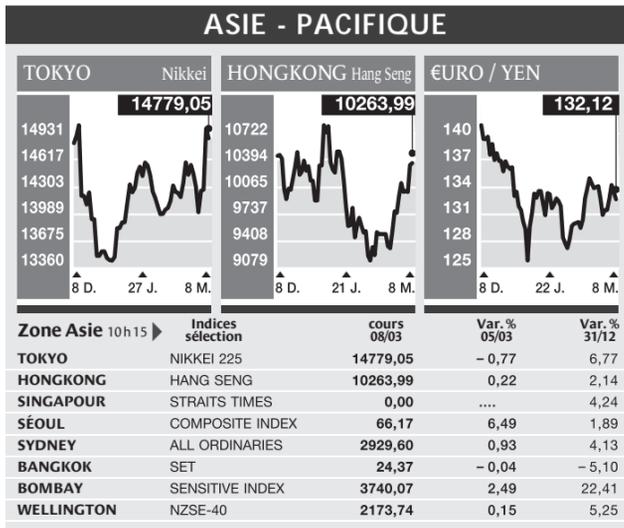
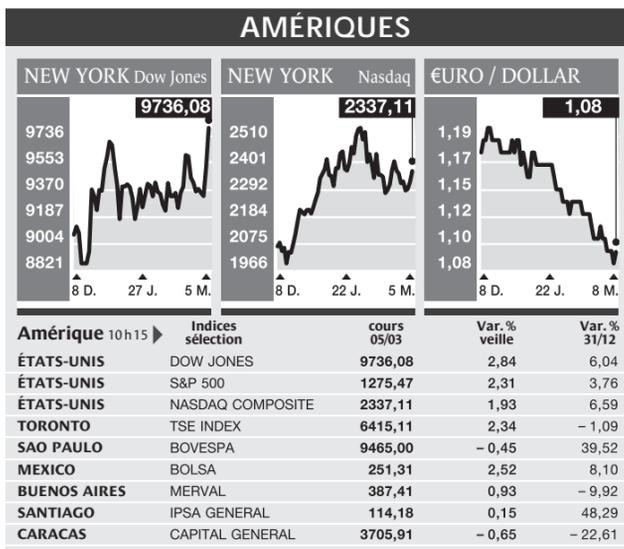
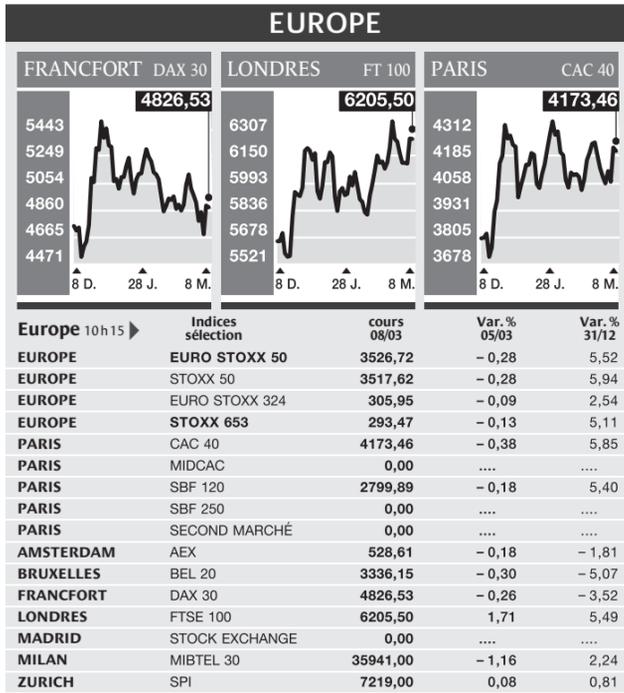


ment. En Bourse, le nouveau BAe pèse, en effet, deux fois plus lourd que son rival Thomson-CSF (10,8 milliards d'euros pour le britannique, contre 4,9 milliards d'euros pour le français).

En revanche, une collaboration étroite entre les deux groupes est souhaitée par les analystes. La création de sociétés communes par métier permettrait de réaliser des économies d'échelle tout en respectant un certain équilibre entre les deux groupes.

Thomson-CSF se refuse actuellement à commenter les propos de BAe. Toutefois, le marché attend avec impatience les orientations stratégiques que devrait dévoiler Denis Ranque, le président du groupe, à l'occasion de la présentation des résultats, le jeudi 11 mars.

Enguérard Renault



VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs pétrolières ont continué d'être bien orientées, vendredi 5 mars, grâce à la hausse du prix du pétrole. British Amoco a progressé de 3,8 %, à 936 pence, et Shell Transport & Trading de 3 %, à 360 pence.

Man a progressé, vendredi, de 2,69 %, à 24,7 €. Le numéro deux du poids lourd allemand s'est déclaré intéressé par la reprise de Renault véhicules industriels.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Automobile (Autowil SDR, BASF AG, BMW, etc.) and Banques (Abbey National, Abn Amro, Allied Irish, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Chimie (Aga-A, Aga-B, Air Liquide, etc.) and Conglomérats (Aker Rgi, Cgip/Rm, Daneteren, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Automobile (Autowil SDR, BASF AG, BMW, etc.) and Banques (Abbey National, Abn Amro, Allied Irish, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Chimie (Aga-A, Aga-B, Air Liquide, etc.) and Conglomérats (Aker Rgi, Cgip/Rm, Daneteren, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Automobile (Autowil SDR, BASF AG, BMW, etc.) and Banques (Abbey National, Abn Amro, Allied Irish, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Chimie (Aga-A, Aga-B, Air Liquide, etc.) and Conglomérats (Aker Rgi, Cgip/Rm, Daneteren, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Automobile (Autowil SDR, BASF AG, BMW, etc.) and Banques (Abbey National, Abn Amro, Allied Irish, etc.).

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for Chimie (Aga-A, Aga-B, Air Liquide, etc.) and Conglomérats (Aker Rgi, Cgip/Rm, Daneteren, etc.).

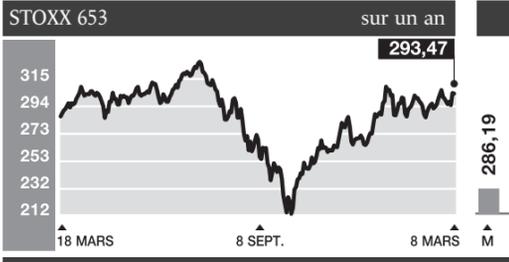


Table listing various companies and their stock prices, including Benetton Group, Berkeley Group, British Airways, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Astra-A, Astra-B, Elan Corp, etc.

AXA Investment Managers advertisement with logo, phone number 0 803 800 100, and text 'Placements financiers. Vos questions. Les réponses de nos managers.'

Table listing various companies and their stock prices, including Zeneca Group, Attica Entr Sa, Baa, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Aker Maritime, Bg, Bp Amoco, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Almannj, Alpha Finance, Amvescap, etc.



Table listing various companies and their stock prices, including Sidel/Rm, Btr Siebe, Woolwich Plc, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Agf/Rm, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Abb Ab-A, Abb Ab-B, Abb Baden, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Bsky B Group, Canal Plus/Rm, Carlton Communi, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Ashold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Ask Proxima, etc.

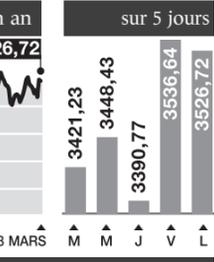


Table listing various companies and their stock prices, including Gambro-A, Gambro-B, Getronics, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Agf/Rm, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Abb Ab-A, Abb Ab-B, Abb Baden, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Bsky B Group, Canal Plus/Rm, Carlton Communi, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Ashold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/Rm, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel/Rm, Altec Sa Reg, Ask Proxima, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Air liquide progressait de 0 58 % à 138,3 euros lundi 8 mars à l'ouverture de la séance. Le leader mondial de la production de gaz industriel a vu son résultat net progresser de 9,4 % en 1998. ● Bongrain restait stable à 353,5 euros lundi matin. Le groupe agroalimentaire a annoncé que son bénéfice net avait reculé de 12 % en 1998 en raison d'un provisionnement pour tenir compte des difficultés rencontrées par sa filiale la Compagnie laitière européenne. ● Europe 1 communication reculait de 1,04 % à 255 euros lundi à l'ouverture. La radio du groupe Lagardère devait finaliser la cession de l'afficheur Giraudy dans la journée. ● Renault s'appréciait de 1,70 % à 37,63 euros lundi matin. Rudolf Rupperecht, le président de l'allemand MAN a confirmé son intérêt pour Renault véhicules industriels. Le constructeur automobile français a cependant indiqué que sa filiale n'était pas à vendre. Par ailleurs, Renault, qui étudie la possibilité de prendre une participation dans Nissan, n'envisage « pas du tout une absorption » du groupe japonais, a déclaré samedi Louis Schweitzer, son président. ● Thomson CSF progressait de 0,35 % à 30,7 euros lundi quelques minutes après le début des cotations. British Aerospace souhaite renforcer ses liens avec l'entreprise de défense.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Prédéc en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Lists various French companies and their stock prices.

Main table of stock prices for various companies, including Air liquide, Renault, Thomson CSF, and many others. Columns include company names, current prices, and percentage changes.

Table titled 'International' showing stock prices for international companies. Columns include company names, current prices, and percentage changes.

Table titled 'International' showing stock prices for international companies, including American Express, Barrick Gold, etc. Columns include company names, current prices, and percentage changes.

ABRÉVIATIONS

Text explaining abbreviations for cities (B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes) and symbols for market status (1 ou 2 = catégories de cotation; # = coupon détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent).

NOUVEAU MARCHÉ

Table titled 'NOUVEAU MARCHÉ' showing stock prices for newly listed companies. Columns include company names, current prices, and percentage changes.

SECOND MARCHÉ

Table titled 'SECOND MARCHÉ' showing stock prices for secondarily listed companies. Columns include company names, current prices, and percentage changes.

SECTEURS

Table titled 'SECTEURS' showing stock prices for various industry sectors. Columns include sector names, current prices, and percentage changes.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Table titled 'DERNIÈRE COLONNE RM (1)' showing stock prices for the last column of the market. Columns include company names, current prices, and percentage changes.

SICAV

Table titled 'SICAV' showing information for various investment funds. Columns include fund names, current prices, and dates.

FOND COMMUNS DE PLACEMENTS

Table titled 'FOND COMMUNS DE PLACEMENTS' showing information for various investment funds. Columns include fund names, current prices, and dates.

CIC BANQUES

Table titled 'CIC BANQUES' showing information for various banks. Columns include bank names, current prices, and dates.

SG ASSET MANAGEMENT

Table titled 'SG ASSET MANAGEMENT' showing information for various asset management funds. Columns include fund names, current prices, and dates.

Advertisement for Banque Populaire Asset Management, featuring logos and contact information.

Advertisement for Crédit Agricole, featuring logos and contact information.

Advertisement for La Poste, featuring logos and contact information.

Advertisement for Legale & General Bank, featuring logos and contact information.

SPORTS Battu (33-34), samedi 6 mars, sur sa pelouse du Stade de France, par l'équipe du pays de Galles, le XV tricolore poursuit mal un Tournoi des cinq nations pour-

tant ouvert par une victoire en Irlande. ● **LES FRANÇAIS** ont paru démotivés face à une formation galloise qui restait pourtant sur deux défaites, face aux Écossais et

aux Irlandais, et une humiliation (0-51) contre la France, en 1998. ● **SELON JEAN-CLAUDE SKRELA**, entraîneur dont l'équipe était diminuée par les blessures de Sté-

phane Glas, Christophe Lamaison, Olivier Magne et Richard Dourthe, très inquiet du manque de relève, a estimé qu'il « va falloir tout réorganiser ». ● **LA COUPE DU**

MONDE s'annonce difficile, affirme Jean Trillo, dans sa chronique au *Monde*, soulignant le manque inquiétant d'agressivité des Français.

L'audace des Gallois révèle le manque de réserves du XV de France

Les rugbymen du pays de Galles ont ressuscité le fantôme des « diables rouges » des années 70 en s'imposant avec brio à Paris (34-33) face à une équipe de France absente en défense. Une certitude désormais : le XV tricolore ne signera pas un troisième grand chelem d'affilée

JIM FLEMING a les bras croisés. L'arbitre écossais vient de siffler une pénalité en faveur de l'équipe de France à deux mètres de l'en-but gallois. Il a consulté son chrono-



RUGBY

mètre : quarante minutes de jeu écoulées en seconde mi-temps, la France est menée d'un point par le pays de Galles. Le capitaine français, Raphaël Ibanez, tarde à rendre son verdict. Tenter la pénalité au pied, s'en remettre à l'adresse de Thomas Castaignède pour réitérer le geste de la victoire un mois plus tôt dans l'enfer de Lansdowne Road, à Dublin ? Taper en touche pour enfoncer le pack gallois après une prise de balle efficace ? Essayer d'enrouler directement un maud groupé-pénétrant jusque dans l'en-but adverse ? Les Français hésitent, lorsque Raphaël Ibanez croit distinguer « un petit sourire en coin » chez l'impassible l'arbitre : « J'ai compris que, pour lui, le match est terminé. » Au diable le panache, le capitaine des Bleus opte pour le tir à trois points. « Il n'avait pas le choix », assure après coup Jean-Claude Skrela, l'entraîneur français. « Si on passe cette pénalité, on gagne le match, mais on ne le mérite pas », reconnaît le manager français, Jo Maso, toujours beau joueur.

Les miracles, c'est bien connu, ne se répètent pas souvent : Thomas Castaignède, sauveur de Dublin, échoue à Paris. Pour la première fois depuis 1975, le XV de France perd sur ses terres face au pays de Galles. La France, qui avait dominé le rugby

européen ces deux dernières années, ne s'offrira pas un troisième grand chelem d'affilée. Les petits princes du rugby européen ont perdu dans leur cour, face à une réjouissante équipe galloise. Au passage, le rugby français découvre ce qu'il n'osait dévoiler : le roi est nu. Il a suffi de deux joueurs blessés - Olivier Magne était indisponible avant le match, puis Richard Dourthe, touché à l'épaule, a dû quitter le terrain dès la 3^e minute - pour que le XV de France perde son équilibre, mental et sportif.

Stéphane Glas, Christophe Lamaison et Richard Dourthe sur la touche : le centre des lignes arrière françaises est furieusement dégarni. La relève se fait attendre. Déjà vaincue en Irlande, l'équipe de France A, celle des réservistes, a de nouveau trébuché face à Galles A (17-20). A un semestre du coup d'envoi de la Coupe du monde, le constat est inquiétant. « Quelques joueurs avaient l'air émoussé alors qu'ils n'ont pas encore commencé à jouer le Top 16, s'inquiète Jo Maso. La Coupe du monde, il va pourtant falloir y aller à trente. »

« CAUSE TOUJOURS ! »

« Le pays de Galles est l'une des plus belles équipes du Tournoi », avait pourtant prévenu Pierre Villepreux. « Les Gallois sont très dangereux dès qu'ils ont franchi le premier rideau défensif », avait ajouté Jean-Claude Skrela. Les joueurs français ont-ils entendu les avertissements de leurs entraîneurs ? Rien n'est moins sûr. Ils acquiesçaient, sans doute, comme des jeunes gens bien élevés - « Cause toujours ! » -, mais ils ne pouvaient s'empêcher de songer à

l'incroyable déculottée (51-0) infligée un an plus tôt à ces mêmes Gallois.

Dès l'entame de match, c'est Thomas Castaignède, l'air insouciant, qui rate une pénalité facile, à 25 mètres face aux poteaux. Le public avait déjà entonné déjà son air célèbre, « Et un, et deux, et trois zéro ! », mais ce sont les Gallois qui reprennent le refrain : et un, et deux et trois joueurs. Neil Jenkins, Shane Howarth et Robert Howley se faufilent sans problèmes à travers les mailles distendues de la défense française : après six minutes de jeu, ils mènent déjà 10-0, une pénalité de Neil Jenkins et un essai de Colin Charvis.

En une mi-temps jugée « catastrophique » par Jean-Claude Skrela, le XV de France fait preuve d'inquiétantes lacunes morales et défensives. Où sont passés les plaquages

dévastateurs admirés à Dublin ? Où sont passées les vertus d'abnégation et de courage dans le combat, si chères à Jean-Claude Skrela ? Ce samedi 6 mars, les Français ressemblent plus que jamais à de bons élèves, à des premiers de la classe, capables, à l'occasion, de réciter un beau rugby d'école propre à séduire le nombreux public. Hélas, leur habituelle touche d'insolence et de légèreté s'est muée en un excès de confiance, un soupçon d'arrogance.

« UNE MINI-RÉVOLTE »

Ils se prennent les pieds dans de grands mouvements offensifs qu'ils compliquent à souhait, puis, complètement désorganisés, ils n'ont plus aucune résistance à offrir à des Gallois qui, eux, jouent sans complexe. En un crochet, les descendants des « diables rouges »

s'ouvrent des boulevards au centre du terrain. On dirait des rugbymen venus du grand Sud. « J'ai demandé à mes joueurs de ne pas être timides, d'être courageux, entreprenants, dira l'entraîneur néo-zélandais du pays de Galles, Graham Henry. C'est ça, le rugby. »

Pour ne rien arranger, les avants français se ruent comme des jeunes premiers sur les regroupements. regrette Jean-Claude Skrela. C'est la panique dans la maison bleue, dont les fondations ne sont pas aussi solides que prévu. Le vent des belles offensives galloises fait trembler tous les murs et la France ne doit qu'à une série de maladroites galloises de ne pas concéder plus de trois essais en une mi-temps, inscrits par Colin Charvis (6^e), puis Daffyd James (33^e) et Craig Quinell (35^e). Emile Ntamack, par trois fois (8^e, 23^e

et 50^e), puis Thomas Castaignède (72^e) iront eux aussi se coucher, triomphateurs, derrière la ligne galloise. « Une mini-révolte », selon Raphaël Ibanez. La rébellion française, en effet, est plutôt timide. Finalement, c'est Neil Jenkins qui offre la victoire aux siens en passant deux pénalités en seconde mi-temps. L'ouvreur gallois, complètement dépassé par le raz-de-marée français, en 1998, à Wembley, tient une belle revanche. Le Tournoi des cinq nations aussi, qui se plaît toujours à l'idée de faire tomber les certitudes trop vite acquises.

Eric Collier

■ **LE CLASSEMENT : 1. Angleterre**, 4 points (+15) ; **2. Ecosse**, 2 (+10) ; **3. France**, 2 (0) ; **4. Irlande**, 2 (-7) ; **5. Galles**, 2 (-18).

La Coupe du monde s'annonce difficile

CE FUT UN MATCH de rugby à l'ancienne, commencé de façon catastrophique par des Français sans réelle détermination défensive. Cette rencontre du mois de mars a pris les couleurs du temps : l'équipe de France n'est pas en-

ANALYSE

Cette défaite est salutaire. Les Français peuvent mesurer l'écart qui subsiste encore avec les meilleures nations

core tout à fait prête pour un rugby de printemps. Une passe manquée, des plaquages qui ne partent pas, des jambes en coton, des Gallois qui y croient... Le match est parti, et les joueurs au maillot rouge manquent deux ou trois essais. Le talent de Franck Comba nous rappelle que le rugby d'hier n'était pas si différent.

On ne saura pas vraiment si la réussite des deux équipes sur les attaques en première main est due à la faiblesse des défenses ou à l'état d'esprit qui animait les protagonistes. Les an-

ciens joueurs présents dans les tribunes rajouissent au point d'avoir envie de participer à ce match-là. Un plaisir d'esthète, à l'époque où le réalisme est de mise. Le spectacle est beau, le jeu tellement propre qu'on se demande s'il n'était pas facilité par le manque d'engagement des Français. Le professionnalisme banalise les événements. Il faut sans cesse entretenir la motivation.

Battus de 51 points l'an passé, les Gallois, après deux défaites consécutives dans le Tournoi, font désormais figure de challengers. Ils ont gagné en champions. Le XV de France n'était pas dans le même état d'esprit qu'à Dublin. Sans doute fallait-il bousculer la vie bien réglée de ce groupe parfait pour le mettre en déséquilibre... Cette défaite est salutaire. Touchés dans leur orgueil, les Français peuvent mesurer l'écart qui subsiste encore avec les meilleures nations.

La Coupe du monde s'annonce difficile. L'équipe de France constituée pour jouer est, à l'heure actuelle, meilleure quand elle se concentre sur le seul plan défensif. Cette formation, qui a réalisé en première main des attaques que l'on dit impossibles, doit sur le plan tactique

faire preuve de plus de lucidité pour, enfin, mettre bout à bout toutes ses qualités. Les nouvelles règles rallongent les temps de jeu. La préparation physique a évolué, les impacts sont plus durs. Les phases de conquête n'amènent plus la même incertitude. Il faut composer avec ces paramètres et valoriser l'apprentissage de la technique individuelle afin de réagir face à l'appauvrissement de la technique poste par poste.

La polyvalence, toutefois, ne doit pas entraîner une médiocrité du bagage spécifique. Les Gallois ont gagné parce qu'ils ont su pratiquer un rugby clair, offensif, de réelle qualité, avec une détermination, une continuité et une variété qui ont été facilitées par le manque d'agressivité de leurs adversaires. Les réalisations en première main sont la preuve évidente que cette forme de jeu n'a pas disparu dans le rugby moderne. Les jeans unisexes n'ont pas sonné la fin des dessous en dentelle.

Jean Trillo

★ Jean Trillo, ancien international, a été entraîneur du XV de France.

TOURNOI DES CINQ NATIONS	
FRANCE 33	GALLES 34
Samedi 6 mars • Stade de France, à Saint-Denis • Temps frais • Terrain parfait • Public enthousiaste • 78 845 spectateurs • Arbitre : M. Fleming (Ecosse)	
LES ÉQUIPES	
FRANCE Entraîneurs : Skrela et Villepreux • 15. Ntamack • 14. Bernet-Salles (Carbajosa, 41 ^e) ; 13. Dourthe (Aucagne, 5 ^e) ; 12. Comba • 11. Lombard ; 10. Castaignède ; 9. Carbonneau • 7. Raynaud ; 8. Th. Lléwellyn ; 6. Benetton (Castel, 62 ^e) ; 5. Pelous ; 4. Brouzet ; 3. Tournarret (Marconnet, 41 ^e) ; 2. Ibanez (cap.) ; 1. Califano.	
GALLES Entraîneurs : Henry • 15. Howarth • 14. Robinson (G. Thomas, 52 ^e) ; 13. Taylor ; 12. Gibbs • 11. James ; 10. N. Jenkins • 9. Howley (cap.) (D. Llewellyn, 67 ^e) ; 7. Sinkinson ; 8. S. Quinell ; 6. Charvis • 5. Wyatt ; 4. C. Quinell ; 3. Evans ; 2. G. Jenkins ; 1. Rogers (Lewis, 65 ^e).	
LE MATCH	
FRANCE	GALLES
POSSÉSION DE LA BALLE	
14 min	13 min 31
6 min 8	7 min 37
7 min 52	5 min 54
NOMBRE D'ACTION DANS LES 22 M ADVERSES	
14 dont 5 9	20 dont 13 7
MÉLÈSES	
13 dont 5 8	12 dont 5 7
REGROUPEMENTS	
45 dont 16 29	60 dont 33 27
TOUCHES	
11 dont 6 5	12 dont 6 6
ÉVOLUTION DU SCORE	
3 ^e 0 - 3 : Pénalité de Jenkins, face aux poteaux.	33 ^e 18 - 21 : Après une longue phase de jeu, D. James marque un essai en coin.
7 ^e 0 - 10 : Essai de Charvis, transformé par Jenkins.	35 ^e 18 - 28 : C. Quinell permet à son équipe de prendre le large avant la pause. Jenkins alourdit la sanction.
8 ^e 7 - 10 : Ntamack stoppe l'hémorragie par un essai. Castaignède transforme.	MI-TEMPS
13 ^e 7 - 13 : Pénalité de Jenkins d'une trentaine de mètres.	49 ^e 25 - 28 : Les Tricolores montrent un autre visage. Ntamack signe son troisième essai de l'après-midi. Castaignède transforme.
15 ^e 10 - 13 : Pénalité de Castaignède, de 35 m sur la droite.	60 ^e 28 - 28 : Sur un hors-jeu gallois, Castaignède ramène le score à égalité.
21 ^e 10 - 16 : Pénalité de Jenkins, pour un hors-jeu.	69 ^e 28 - 31 : Pénalité de Jenkins de 42 m.
23 ^e 15 - 16 : Ntamack profite d'une faute galloise pour applatir dans l'en-but.	71 ^e 33 - 31 : Castaignède nourrit l'espoir en marquant un essai dans le coin droit, mais manque la transformation.
31 ^e 18 - 16 : D'une pénalité des 22 m, Castaignède permet aux Français de mener.	
LE FAIT DU MATCH	
Thomas Castaignède, auteur d'un essai, a manqué une pénalité difficile dans les dernières secondes de la rencontre. Sa réussite aurait fait basculer la victoire dans le camp tricolore.	
Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi	

Les Anglais retrouvent leur maîtrise et le chemin du grand chelem

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Il n'a pas vingt ans. Son visage d'adolescent révèle des rondeurs encore juvéniles. Il dispute son premier Tournoi des cinq nations, son quatrième match international et découvre ici, à Lansdowne Road, cette pelouse maudite par tous les buteurs, à l'exception des Irlandais, bien sûr. Peut-être est-ce à cause de sa jeunesse et de l'insouciance de ses dix-neuf ans, peut-être est-ce le signe d'un tempérament exceptionnel ou d'un sang-froid que rien ne perturbe. Toujours est-il que Jonathan Wilkinson, trois-quarts centre du XV d'Angleterre et demi d'ouverture à ses heures, avec son club de Newcastle, n'a pas tremblé. Son pied gauche ne l'a pas trahi et sa botte a infligé 14 des 27 points que son équipe a inscrits, samedi 6 mars, à Dublin, contre les Irlandais.

Face à ce prodige à peine sorti de son collège du Hampshire, les chandelles de l'expérimenté David Humphreys, lequel connaît pourtant à la perfection ce carré de pelouse balayé par d'incessantes bourrasques, n'ont commis aucun ravage. Pas le moindre signe d'affolement dans les lignes arrière anglaises. C'est que, à l'instar du

XV irlandais, l'ouvreur de l'Ulster a été sevré de ballons et le match a tourné court. Comme ce tête-à-tête, ce front contre front, entre Richard Cockerill et Keith Wood. Ce duel tant attendu des deux premiers-lignes aux crânes lisses n'a étincelé que les lignes des journaux. L'Anglais, râblé, plus lourd et d'apparence plus fruste, a eu raison de l'Irlandais teigneux, aux mensurations pourtant plus athlétiques. Les charges de Keith Wood et le « fighting spirit » du XV d'Irlande n'ont guère pesé face au XV d'Angleterre.

« LEURS MEILLEURS ENNEMIS »

Pourtant après leur victoire face aux Gallois, à Wembley, le 20 février (29-23), les Irlandais s'impacientaient d'en découdre avec « leurs meilleurs ennemis ». Pour la première fois depuis 1985, ils se voyaient même remportant la Triple Couronne, histoire de confirmer la renaissance d'un rugby celte qui tarde à négocier son passage au professionnalisme. Raremment avant son coup d'envoi un match à Lansdowne Road avait déchaîné autant de passion, au point de voir s'enflammer le prix des billets et de provoquer une véritable pénurie.

Las ! L'affrontement annoncé a pris des allures de démonstration, comme seuls les Anglais en cocoté parfois en matière de rugby : contrôle absolu de la conquête, conservation de la balle, rideau défensif imperméable, le tout en s'installant le plus longtemps possible dans le camp de l'adversaire afin de comptabiliser les points chaque fois que l'occasion se présente. Bref, la panoplie des valeurs sûres, le lexique du parfait rugbysman selon Clive Woodward, l'entraîneur du XV de la Rose. Quatre-vingts minutes durant, samedi à Dublin, Lawrence Dallaglio, le capitaine anglais, et ses hommes n'ont laissé à leurs hôtes que l'illusion d'une victoire tout à fait improbable. « L'Angleterre nous a étouffés, et même si j'ai pu marquer quelques points, nous n'étions pas capables de gagner ce match », a commenté David Humphreys.

Le score final - 15-27, deux essais anglais de Matthew Perry (34^e) et Timothy Rodber (80^e), un drop de Paul Grayson (38^e) et quatre pénalités plus une transformation de Jonathan Wilkinson, contre cinq pénalités de l'Irlandais David Humphreys - n'illustre que partiellement la maîtrise des Anglais,

qui se retrouvent désormais en position de décrocher dans ce Tournoi 1999, un grand chelem qui leur échappe depuis 1995. « C'était le match le plus important depuis que je suis sélectionneur de l'Angleterre », confiait Clive Woodward au terme de la rencontre. *Bien plus important que tous les autres ; nous n'avions pas le choix, nous devons gagner.* » Et, à ce jeu qu'ils ont inventé voilà plus de cent cinquante ans en espérant perdre le moins souvent possible, les Anglais savent appliquer les recettes de base comme personne. Qu'importe la manière et tant pis si les profanes s'ennuient un peu, seul le résultat compte !

Les amateurs apprécieront cet art consommé de ne rien lâcher à l'adversaire, cette rigueur jamais démentie, ce pragmatisme d'école que Lawrence Dallaglio soulignait. « Le bon côté de cette équipe, c'est qu'elle a les pieds sur terre », affirmait-il. Les pieds sur terre et l'ambition solide. En attendant les Français, qu'ils accueilleront à Twickenham, samedi 20 mars, le capitaine anglais et les siens se fixent comme objectif de « progresser et devenir bien meilleurs ».

Yves Bordenave

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

“ Toute l'actualité de la bourse, des nouvelles technologies, du cinéma, des livres, du sport... ”

Eddie Irvine gagne enfin, après 82 courses, son premier grand prix en Australie

Le succès de Ferrari ne doit pas faire oublier la rapidité des McLaren

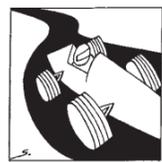
Le premier grand prix du championnat du monde 1999 de formule 1 a été remporté, dimanche 7 mars, par le pilote d'Irlande du Nord Eddie Ir-

vine. Le coéquipier de Michael Schumacher sur Ferrari a profité de situations de course assez particulières, puisque seulement huit voitures

ont terminé la course. Les McLaren-Mercedes de Mika Hakkinen et David Coulthard ont abandonné alors qu'elles avaient survolé les essais.

STATISTIQUEMENT il semblait impossible qu'Eddie Irvine ne remporte pas un grand prix de formule 1, au moins une fois dans sa carrière. Avant le départ de cette 50^e édition du championnat du monde des pilotes, dimanche 7 mars, à Melbourne, le palmarès du Britannique se lisait comme suit : zéro pole position, zéro record du tour en course, zéro victoire. Après six saisons passées au sein de deux des meilleures écuries du monde, Benetton (de 1993 à 1995) et Ferrari (depuis 1996), Eddie Irvine était-il condamné à rester, pour toujours, « *fidèle lieutenant de la F1* », rôle qu'il campe à merveille quels que soient les circuits ?

Son 82^e grand prix aura été le bon. A trente-trois ans, l'homme de l'Ulster s'est imposé en Australie au volant de sa Ferrari, devançant les Allemands Heinz-Harald Frentzen (Jordan-Mugen-Honda) et Ralf Schumacher (Williams-Supertec). « *Depuis le temps que j'attendais cela ! Mais je savais que cela allait arriver. Un copain et une ancienne petite amie m'avaient téléphoné la veille pour me dire que, cette fois, ce serait mon tour* », a commenté celui qui, voilà quelques semaines, avait prédit, mais sans que personne ne fasse vraiment attention : « *Cette saison, je crois que je vais gagner quelques courses.* »



FORMULE 1

La victoire d'Eddie Irvine récompense un pilote dont la vocation n'est pas de gagner, mais de faire gagner. Dans son contrat le liant à l'écurie Ferrari, il est stipulé noir sur blanc que sa mission consiste à assister son coéquipier vedette, Michael Schumacher, et même à s'effacer devant ce dernier si les circonstances de la course l'exigent. Eddie Irvine n'a pas eu l'occasion, un seul instant, de se plier à ce règlement draconien, sur la piste de Melbourne. Dimanche, tout semble s'être ligüé contre Michael Schumacher et aucun Eddie Irvine du monde n'aurait pu lui porter secours : pénalité dans le tour de formation, bris d'aileron, crevaisson, défaillance électronique, passage au stand inutile... Doté d'un ca-

ractère persévérant, l'Allemand a tenu à terminer la course. Il a fini huitième, et bon dernier.

Huit voitures à l'arrivée, sur vingt-deux au départ : telle est l'autre leçon de ce premier grand prix de l'année. Seules cinq écuries - Ferrari, Jordan-Mugen-Honda, Arrows, Williams-Supertec et Benetton-Playlife - ont amené au moins un véhicule au terme des 57 tours. Les Stewart-Ford n'ont pu confirmer sur 300 km leurs excellents chronomètres réalisés lors des essais. La Prost-Peugeot de l'Italien Jarno Trulli serait probablement rentrée dans les points sans un accrochage lors du 25^e tour.

Quant aux très ambitieuses BAR-Supertec, une rupture d'aileron arrière a offert à Jacques Villeneuve une des plus belles

frayeurs de sa carrière : démunie de tout équilibre, sa voiture est partie en toupie à plus de 250 km/h.

Maître mot de tout début de saison, la « *fiabilité* » a dicté sa loi sur le circuit de l'Albert Park ; les nouvelles McLaren-Mercedes MP 4/14 n'y ont pas échappé, elles non plus. Le champion du monde en titre, le Finlandais Mika Hakkinen, a dû quitter la course au 24^e tour, à la suite d'un problème d'accélérateur. Son coéquipier, David Coulthard, l'avait précédé, neuf tours plus tôt, en raison d'un ennui hydraulique. « *D'une certaine façon, ce résultat n'est pas si mauvais pour nous, se consolait l'Écossais. Après tout, Michael Schumacher n'a pas marqué de point lui non plus. Et, cette année encore, ce sera lui notre principal adversaire.* »

Le scénario très particulier de ce Grand Prix d'Australie ne saurait faire oublier, en effet, que les deux McLaren-Mercedes ont survolé les séances de qualification, à la veille du départ. Une seconde et demie, autant dire un océan, sépare « *en vitesse pure* » la voiture de Mika Hakkinen de celle de Michael Schumacher sur un tour. Comme l'an passé, les prototypes argentés conçus par l'ingénieur Adrian Newey sont les plus performants du plateau. Sont-ils les plus solides ? « *Ma victoire est celle de la tortue sur le lièvre* », observait Eddie Irvine en descendant du podium, dimanche.

F. P.

Éliminé de la Coupe de la Ligue, le Paris-Saint-Germain se rapproche du néant

Les Parisiens ont été battus (0-2) par Montpellier

UNE DÉFAITE de plus, une crise de plus. La vie du Paris-Saint-Germain suit son triste cours. Menacés de relégation en championnat, ridiculisés par le Maccabi Haïfa (Israël) en Coupe des vainqueurs de coupes, détournés de la Coupe de France par le FC Nantes, les Parisiens se retrouvent tout



FOOTBALL

après leur défaite (0-2) face à Montpellier, samedi 6 mars, en quarts de finale de la Coupe de la Ligue. Le dernier espoir d'une qualification européenne s'est évanoui dans un Parc des Princes où s'était rassemblés les derniers fidèles - ils étaient tout de même plus de 24 000.

Avec neuf joueurs profilés défenseurs, tout comme face à Lyon (0-1) le 25 février, le PSG a tenté d'extorquer un succès face à un adversaire réputé friable sur terrain adverse, mais même cette défense, l'une des plus perméables de la première division, s'est joyeusement baladée face aux attaquants fantômes du PSG. Deux buts de Marcel Mahouvé et de Franck Silvestre (61^e et 80^e) ont réglé le compte de cette équipe de naufragés qui a tenté de s'accrocher à un incident de jeu pour échapper au mauvais sort : pendant une dizaine de secondes, les Montpelliérains ont évolué en surnombre, à cinq minutes de la fin, par la faute d'un corps arbitral inattentif, et en particulier de l'arbitre central, Rémi Harrel, qui s'était déjà singularisé le 1^{er} novembre 1991 en adressant deux cartons jaunes à Lyonnais Bruno Génésio au lieu de l'exclure.

Quand le remplaçant Toifilou Mahouvé entra sur le terrain, Philippe Delaye, prié de gagner le banc de touche, s'attarde sur la pelouse alors

que le jeu a repris. L'impar, relevé par les Parisiens, est consigné dans les règles de l'art. L'article 345 des règlements des compétitions de la Ligue estime cependant que « *la faute technique n'est retenue (...)* que si elle a une incidence sur le résultat final ». Or la présence indue de Philippe Delaye a surtout bénéficié au PSG : une tête maladroite du Montpelliérain permit au Parisien Igor Yanovski d'adresser une frappe dangereuse.

« *De toute évidence, le match ne sera pas rejoué, le score sera entériné* », a annoncé Michel Vautrot, le président de la commission centrale des arbitres (CCA). Le verdict de la CCA ne fait donc aucun doute. Le PSG a, pourtant, décidé de maintenir ses réserves, quitte à altérer un peu plus son image de marque. « *N'importe quel club aurait agi comme nous* », affirme Laurent Perpère, le président délégué du club parisien. Pour Michel Mézy, le directeur sportif de Montpellier, « *le PSG se couvre de ridicule en ne retirant pas sa réclamation.* »

Dès dimanche 7 mars, les supporters ont ramené les joueurs à la réalité. Une cinquantaine d'abonnés ont semé la perturbation au centre d'entraînement de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en bombardant le terrain de fumigènes. Bernard Lama, Pierre Ducrocq et le directeur général du club, Jean-François Domergue, ont tenté d'apaiser leur colère. « *Nous avons besoin de vous* », leur a clamé Bernard Lama. Avec une victoire lors des dix derniers matches et une relégation qui se profile, la supplique n'est pas inutile.

E. B.

■ **LES RÉSULTATS** : Auxerre-Sochaux 0-1 ; Paris-SG-Montpellier 0-2 ; Metz-Toulouse (0-0 a.p., 3-2 t.a.b.) ; Rennes-Lens 0-1.

Du haut de ses six mètres, Jean Galfione contemple le monde de l'athlétisme

L'HISTOIRE retiendra-t-elle la manière ? Se souviendra-t-elle de ce geste de trop, une main qui effleure la barre, simple caresse de complicité pour les uns, entorse au règlement pour les autres ? Pas sûr. Et tant mieux. Samedi 6 mars, Jean Galfione a réalisé le rêve de tout perchiste : un saut à 6 m, réussi au bout du monde, dans le stade couvert de Maebashi, au Japon (*Le Monde* daté 7-8 mars). Il l'a fait à sa



ATHLÉTISME

manière, en bagarreur, le poing serré et la rage au cœur. Et ce morceau de bravoure lui a offert la récompense d'un titre mondial en salle, son premier, deux ans et demi après sa médaille d'or olympique des Jeux d'Atlanta (1996), et d'un record de France.

Passons sur les détails, ils n'ont que peu d'importance. Pour avoir touché la barre de sa main gauche, au moment de l'esquive, le Français a provoqué sans le vouloir un début de tempête, heureusement sans fâcheuse conséquence. Son essai a d'abord été validé par un juge, puis bientôt annulé par un autre. La raison ? Un article du règlement de l'IAAF, la Fédération internationale d'athlétisme. Il précise que doit être sanctionné tout athlète qui « *replaces délibérément, avec ses mains ou*

ses doigts, une barre sur le point de tomber de ses supports ». A Maebashi, Jean Galfione a effectivement caressé l'obstacle de la paume. Il l'a lui-même admis. Mais ce geste de travers n'a pas enfreint le règlement, la barre n'ayant jamais quitté ses deux supports.

« **SIX MÈTRES, C'EST UNE BARRE MYTHIQUE** »

Un moment dépossédé de son bien, le perchiste français a fini par convaincre les juges de sa bonne foi. La victoire lui a été finalement rendue. Et personne n'a songé à lui en contester le mérite. Pas même l'Américain Jeff Hartwig, deuxième avec un saut à 5,95 m, dont l'appel déposé à la fin du concours a été rejeté à l'unanimité par le jury. Conclusion rafraîchissante : les deux hommes se sont servis des mêmes mots, à leur descente du podium, pour fustiger ce stupide code de conduite. « *Nous devrions faire corps, tous les perchistes, pour obtenir son annulation, suggérait Jean Galfione. Après tout, la main fait partie du corps.* » Jeff Hartwig, lui, s'excusait presque de sa réclamation : « *Je l'ai fait par principe. Mais je déteste cette règle. Elle n'a aucun sens.* »

Reste l'essentiel. Ce chiffre rond, 6 mètres juste, que le Français pourra désormais évoquer sans baisser le regard ou soupirer d'impatience. Huit hommes l'avaient déjà accroché à leur boutonnière, comme on le fait

d'une décoration, en signe d'appartenance à une élite. Sergueï Bubka, le premier d'entre eux, pas seulement dans l'ordre chronologique, l'a atteint ou dépassé 44 fois au cours de sa carrière. Il en a fait une habitude, mais pas au point de la banaliser. « *Six mètres, c'est une barre mythique*, racontait Jean Galfione plus tôt dans la saison, peu de temps avant de boucler sa valise pour les championnats du monde en salle. *Mais je crois n'avoir jamais eu le moindre problème psychologique avec cette hauteur. A la vérité, la presse semble y attacher beaucoup plus d'importance que moi.* » Maurice Houvion, son entraîneur, avouait dans un murmure : « *Il l'a franchie au moins trois fois à l'entraînement, ces dernières années, mais nous n'en avons jamais fait grand cas.* »

Seule surprise : Jean Galfione a choisi l'hiver pour satisfaire l'impatience des médias. Une saison où le jeune homme a plus souvent connu la déprime que l'opulence. La preuve d'une stature plus large. Et, surtout, l'envie d'en découdre avec les meilleurs lorsque l'enjeu est d'importance. « *J'aime les grands championnats, confie souvent Jean Galfione. J'ai besoin de vivre de tels concours pour conserver intacte ma passion du saut à la perche.* » La hauteur, alors, compte peu. Bien moins que la victoire.

Alain Mercier

Au départ du 66^e Paris-Nice, la popularité de Richard Virenque est intacte

« **OÙ EST POLTI ?** » Il est environ 13 h 30, dimanche 7 mars. Thierry Gouvenou (Big Mat), premier coureur inscrit au départ de la première étape de Paris-Nice

- un contre-la-montre de 9 km entre Boulogne-Billancourt et l'avenue Foch, à Paris, emporté par l'Anglais Chris Boardman (Crédit agricole), en 10 min 20 s -, s'apprête à s'élancer. Mais déjà la quête de l'équipe italienne mobilise des spectateurs. Ou plutôt celle de Richard Virenque, qui, depuis le 15 janvier, porte le maillot rouge et jaune de cette formation italienne et finira 32^e de l'épreuve.

Rouge et jaune, ce sont les couleurs des foudrards que porte Jany. C'est elle qui est là, guettant Polti et un Richard Virenque qui renoue avec la compétition pour la première fois depuis octobre 1998 et retrouve les routes françaises



CYCLISME

après son éviction du Tour de France avec son ancienne équipe Festina, à la suite de la mise en évidence d'un système organisé de dopage. « *Cela fait huit mois que j'attends* », piaffe Jany, qui agite une banderole : « *Nous vous aimons Richard, et sans vous le Tour de France ne ressemble à rien. Allez Richard ! Courage !* »

Encore lui faut-il trouver l'équipe Polti... Richard Virenque a assuré avoir hâte de retrouver le « *contact de ceux qui me supportent* ». Mais son encadrement a manifestement jugé préférable de se réunir contre un retour aussi médiatisé. La formation italienne a garé son véhicule à quelques centaines de mètres de l'aire de départ, dans une petite rue à l'abri des regards. Le bouche-à-oreille jouant, les spectateurs affluent. Ils sont une petite centaine, caméras de télévision en sus, vers 15 h 15. Soit vingt-cinq minutes avant le départ de Richard Virenque.

« *Je n'ai pris que sa tête* », soupire, content malgré tout, Gildas, un garçon d'une dizaine d'années,

qui vient de photographier le Vairois s'échauffant sur un home trainer, dos tourné au public. Un fan ? « *Non, moi c'est foot* », lâche-t-il. Comme lui, nombre de personnes qui entourent le coureur déclarent ne pas être là spécialement pour lui.

« *Je ne l'aimais pas trop, avec son côté prétentieux* », souligne Gilbert, « *mais c'est un bon quand même* ». « *Il faut l'encourager* », avancent Mathilde et Raymonde.

« *S'il avait peur pour sa cote de popularité, il peut être rassuré* », constate Véronique. « *Franco Polti savait ce qu'il faisait* », renchérit Michel, renvoyant aux propos tenus par le patron du groupe d'électroménager le 15 janvier : « *Virenque en un jour a fait plus pour Polti que Luc Leblanc en trois ans.* » « *C'est grave ce qu'ils ont fait à Leblanc, il ne méritait pas ça* », relève Franck, évoquant l'éviction par Polti de Luc Leblanc, qui, du coup, a mis un terme à sa carrière.

« *C'est un bouc émissaire* », déplorait Gilbert, Raymonde, ou Jean-François, lorsque l'on

évoque les affaires de dopage auxquelles est associé le nom de Richard Virenque.

Ce qui ne veut pas dire que l'on croit, dans le public, à une possible prise de dopants « *à l'insu de mon plein gré* », comme l'a rassuré la marionnette des Guignols de l'info de Canal Plus. « *Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles* », relève Mathilde. « *Virenque aurait dû reconnaître avoir pris des produits comme les autres coureurs de Festina* », juge Gilbert, selon qui « *de toute façon ils sont obligés de prendre quelque chose pour faire ce qu'ils font* ».

Dans le public, on veut croire à l'effet positif des contrôles médicaux, quatre fois l'an, mis en place cette année en France. « *Cela va dans le bon sens* », note Guy. « *Désormais, il n'y a que les cyclistes eux-mêmes qui peuvent redorer leur image* », avance Arnaud. En dépit de tout le passif de l'affaire Festina, celle de Richard Virenque semble, elle, à peine écornée.

Philippe Le Cœur

Les aéroliers britanniques échouent dans leur tentative de tour du monde

LE BALLON CABLE-AND-WIRELESS des aéroliers britanniques Andy Elson et Colin Prescott s'est posé, dimanche 7 mars à 4 h 4 GMT, au large de la petite ville de Hamamatsu (Japon). Cet amerrissage a mis un terme à leur tentative de premier tour du monde en ballon. Les deux hommes, qui avaient décidé d'interrompre leur vol en raison de conditions météorologiques défavorables, ont été récupérés sains et saufs par des militaires de l'armée de l'air nipponne. Partis le 17 février d'Almeria (Espagne), ils ont établi, malgré leur échec, le record de distance en ballon. *Breitling-Orbiter III*, le ballon du Suisse Bertrand Piccard parti de Chateau-d'Oex le 1^{er} mars, est donc seul en course. Il doit arriver dans le sud de la Chine, région qu'il est autorisé à survoler, dans la nuit de mercredi à jeudi.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez, leader du championnat de France, s'est imposé à Besançon (59-67), samedi 6 mars, lors de la 28^e journée. Au classement, les Palois possèdent quatre points d'avance sur Villeurbanne, défait à Limoges (70-63), et cinq sur Chalons-sur-Saône et Cholet, vainqueurs de Montpellier (73-62) et Evreux (85-63).

■ **FOOTBALL** : Saint-Etienne, grâce à sa victoire sur Nîmes (3-1), samedi 6 mars en match en retard de la 28^e journée, a conforté sa place de leader du championnat de France de deuxième division. Les Verts comptent désormais six points d'avance sur Troyes et douze sur Sedan.

■ **La Lazio Rome**, devant son public, a écrasé Salernitana (6-1), et maintient son avance sur la Fiorentina, victorieuse de Parme (2-1), lors de la 24^e journée du championnat d'Italie, disputée dimanche 7 mars.

■ **SKI ALPIN** : l'Autrichien Hermann Maier s'est adjugé son quatrième super-G consécutif, dimanche 7 mars à Kvitfjell (Norvège). Agé de 27 ans, le champion de Flachau a devancé ses deux compatriotes Stefan Eberhater et Andreas Schifferer. Ce nouveau succès permet à l'Autrichien de gagner la Coupe du monde de la spécialité pour la deuxième année d'affilée.

■ **VOILE** : le Français Jean-Pierre Mouligné, sur *Cray Valley*, s'est adjugé, dimanche 7 mars, la troisième étape, en classe 2, de l'Around Alone, entre Auckland (Nouvelle-Zélande) et Punta del Este (Uruguay).

LOTTO : résultats des tirages n° 19 effectués samedi 6 mars.

Premier tirage : 3, 16, 26, 30, 34, 38, numéro complémentaire : 31. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 217 640 F, 185 628 € ; 5 numéros 6 510 F, 992,44 € ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F, 46,34 € ; 4 numéros : 152 F, 23,17 € ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; 3 numéros : 16 F, 2,43 €.

Second tirage : 21, 24, 26, 30, 42, 44, numéro complémentaire : 39. Rapports pour 6 numéros : 5 392 690 F, 822 110,29 € ; 5 numéros et le complémentaire : 153 075 F, 23 336,13 € ; 5 numéros : 6 630 F, 1 010,73 € ; 4 numéros et le complémentaire : 324 F, 49,39 € ; 4 numéros : 162 F, 24,69 € ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; 3 numéros : 16 F, 2,43 €.

LOI CARREZ
CERTIFICATION DE SURFACE

M 2
GEOMETRE

- Certificats de surface à partir de 590 Francs.
- Certificats avec plans à partir de 890 Francs.
19 RUE DE LIÈGE - 75009 PARIS
01.48.74.30.50
Garantie Loi Carrez - Royal & SunAlliance
N° 124408 - Montant 3 000 000 Francs

PRÊT-À-PORTER HIVER 1999/2000

Randonnées à l'italienne

Du 26 février au 5 mars, entre veillées sylvestres et fièvre disco, Milan a présenté les tendances de l'hiver à venir dans un festin de couleurs

MILAN

de notre envoyée spéciale

Rucola (roquette), *carciofo* (artichaut) et *pesto* (pistou), le vert, couleur maudite de la mode et du théâtre, aura servi d'étendard aux 90 défilés milanais de l'hiver 1999-2000, avec une palette de top models aux cheveux provisoirement roux-auburn. Défilés sous haute pression, autant électrisés par les vifs profonds et chauds - de l'orange Hermès au rose indien en passant par le kaki, le chocolat et le bleu curaçao - que par les *gossips* et les jeux de clans : Milan et New York contre Paris, Anna Wintour, la directrice du *Vogue* américain ayant décliné ses invitations dans la capitale française : « *Londres, Milan... Je ne peux pas rester trois semaines loin de mon bureau et de ma famille. Mes seize collaborateurs seront là...* »

Une absence jugée pourtant « politique » dans un contexte marqué par des luttes de pouvoir et d'influence qu'arbitrent des enjeux financiers. Là, Bertelli (Monsieur Prada) contre Armani, jugé par le premier « dictateur » à cause d'une affaire de calendrier ; ici Santo et Donatella Versace faisant porter cent une roses rouges à Tom Ford, tous les trois plus que jamais unis contre l'empire politiquement correct de LVMH, sur l'axe calabrais-texan-moscovite de la fièvre disco.

Chez Gucci, les « rock stars russes » se déhanchent en pantalon pattes d'eph et jupe de velours rubis à drapé bouillonné que prolongent des bottes de cinquante-cinq centimètres en serpent. Les manteaux de chèvre imprimé léopard à manches de renard, le cuir verni imitation lézard, les jeans « Davy Crockett » à queues de vison, les souliers à pampilles de gypse sont déjà là comme les icônes des tendances, images efficaces, gages d'assurance immédiate pour toutes les anonymes planétaires en mal d'identité.

QUALITÉ DE L'EXÉCUTION

Donatella Versace retrouve à l'ombre de son deuil une place au soleil autour d'une rencontre imaginaire entre Diana Ross et Casanova, soies XVIII^e siècle et jupes à paillettes de nacre, zébre léopardisé et sirènes de mousseline oscarisables, belles de saloon dont elle dompte les courbes avec un certain panache. Dans un pied de nez au minimalisme techno, la chevauchée continue chez Dolce e Gabbana, entre Las Vegas et la Sicile, avec des manteaux de marquis en plastique fluo brodés, des manteaux de lapin tie-dye et des pantalons en tissu réfléchissant à palmettes d'argent.

Loin des clubs et des *party goers*, un clan « chasse pêche et effeuillage » célèbre les vertus d'un hiver au cœur d'une petite maison câblée dans la forêt : cachemire douze fils vert résine, broderies d'edelweiss, vestes de daim bruyère et bottes de Robin des Bois (Max Mara), paréos de maille zig zag, macramés artisanaux et pulls over portés comme des capes (Missoni). Chez Prada, les feuilles d'érable de plastique violet jonchent admirablement les duffle coat de radzimir, le folklore artisanal flirte en liberté avec la haute technologie discrètement inspirée du sport.

Pareille à Marie-Antoinette en sa bergerie, Muccia Prada reconstitue

un éden sylvestre, mêlant couleurs de potiron et de poêlée de champignons sauvages, chèvre décolorée et capuche amovible pour Papagena des beaux quartiers. On reste frappé par la qualité de l'exécution transalpine, ce sens de l'harmonie entre les matières et les formes, encore visible chez Marni, entre casaquins de poney et collages hip-chic de soie bouillie et de laine feutrée en direct des Puces de Camden à Londres. D'où l'ovation faite à Alberta Ferretti (580 employés, un millions de pièces distribuées chaque années, 2 500 points de vente dans le monde). Elle trouve dans sa ligne propre un raffinement que peuvent lui envier bien des industriels : ses manteaux de peau lainée style « afghan », aux bords brodés, ces robes à panneaux de velours de soie libèrent l'idée d'un luxe absolu, celui d'un été en hiver.

C'est sur ce thème trop galvaudé par le style « croisière » à la française que bien des maisons italiennes s'orientent, à l'image de Giorgio Armani, affirmant, à la fin de son final tout en constellations de jupes brodées et que précédaient avec plus de dynamisme chez Emporio de longs manteaux poids plume de gaze nuage matelassée et des caresses de « baby cachemire » vert d'eau : « *Les couleurs de bois et les feuilles mortes, c'est une vieille idée de l'hiver, et c'est fini... J'aime les tissus qui expriment le futur et l'Orient, en toute légèreté.* » Interrogé à propos de Bernard Arnault, le *maestro* aux yeux bleu glacier affirme, impassiblement souriant : « *C'est un homme très sympathique, avec beaucoup de charme, je veux dire en dehors des affaires... Avec lui, j'ai vraiment parlé de mode.* »

Laurence Benaïm

Panne de velours, blouse de cuir, manteau de renard et bottes de serpent de Tom Ford chez Gucci.



REUTERS

Fentes al dente, pantalon de dentelle pattes d'eph de Tom Ford chez Gucci.



Jil Sander, le front d'acier du luxe

On l'appelle la Romy Schneider de la mode. Cheveux blonds, regard bleu-gris assorti à son sweater de cachemire, cette ancienne rédactrice de mode règne sur un empire de cinq cents personnes créé en 1973, maîtrisant, c'est rare, son outil industriel réparti entre l'Allemagne, son pays natal, et l'Italie. Pour acheter ses fils de cachemire blancs en Chine, « *les meilleurs* », et avoir ouvert soixante boutiques en moins de cinq ans, dont la dernière de 700 mètres carrés inaugurée ce mois-ci à Tokyo, Jil Sander demeure fidèle à ses obsessions. Elle s'impose moins par ce qu'elle montre que par ce qu'elle réussit à vendre, là où le luxe sait s'approprier de la technologie - laine mohair plastifiée, nylon doublé de jersey de soie - et de nouvelles exigences urbaines : « *Donner une énergie intérieure à travers des vêtements. Sans innovation, le classicisme devient ennuyeux.* » Sa société étant cotée en Bourse depuis 1989, elle affirme son indépendance : « *La vraie valeur ajoutée est dans la création, l'industrie, et non dans la stratégie financière. Je ne souhaite pas développer horizontalement ma marque à travers des secondes lignes. Avec 70 % du contrôle de ma société, je suis à l'abri des menaces qui pèsent sur Gucci...* »

Paris prend le relais du marathon parti de New York

MANCHE DE CHEMISE chez Yohji Yamamoto, radiographie d'un ours en peluche chez Jean-Charles de Castelbajac ou carré de soie fuchsia Yves Saint Laurent, les cartons d'invitation rivalisent en volume pour les défilés parisiens de prêt-à-porter de l'automne-hiver. Dimanche 7 mars au matin, dans une palette de gris, José Levy a donné le coup d'envoi de ce marathon de la mode qui s'achèvera dimanche 15.

Entre les 81 inscrits sur le calendrier officiel de la profession et les manifestations *off*, 140 défilés vont se succéder devant 2 000 journalistes, 400 photographes et 1 000 acheteurs venus de 47 pays. « *De plus en plus de créateurs veulent défilé à Paris* », se réjouit Didier Grumbach, président de la Fédération française

du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode, déplorant néanmoins l'enchaînement frénétique de présentations, dispersées dans la capitale, de la Conciergerie (Dries Van Noten) au métro Bibliothèque-François-Mitterrand (Jean-Charles de Castelbajac).

Une trentaine ont choisi le Carrousel du Louvre, en « promotion » dimanche 7 mars pour de jeunes créateurs (Jérôme Dreyfus, Ralph Kemp, Christian Le Drezen, et autres). Ils ont pu accéder aux petites salles pour 30 000 F (4 573 €), au lieu d'un forfait ordinaire dépassant les 110 000 F (16 769 €). Les grandes salles du Louvre - où reviennent après des années d'absence Givenchy, Chanel et John Galliano - se monnaient... 250 000 F (38 112 €).

Cette saison, l'événement le plus

attendu est la première collection d'Alber Elbaz chez Yves Saint Laurent. A trente-trois ans, le Hollandais Ronald Van der Kempf le remplace chez Guy Laroche. Autres arrivées remarquées : Gilles Dufour à la direction artistique de Balmain et le premier défilé à Paris du Londonien Patrick Cox.

L'effervescence est aussi dans l'ouverture de nouvelles boutiques (José Levy, Lucien Pellat Finet, Kaat Tylley...). S'il ne défile pas cette saison, Thierry Mugler ouvrira jeudi son vingt-troisième magasin, près du faubourg Saint-Honoré. En pleine ascension depuis son entrée en Bourse en 1998, la styliste Barbara Bui inaugurera le même jour sa plus grande boutique sur 600 mètres carrés, avenue Montaigne.

Anne-Laure Quilleriet



PRADA



FERRETTI

Bottes, bustier gilet de sauvetage et camaïeu couleurs de forêt chez Muccia Prada.



REUTERS

Robe de velours de soie, épaules nues et bottes Robin des bois, ou le nouveau charme à l'italienne, selon Alberta Ferretti.

Entre paillettes de nacre, taille basse et sirènes de mousseline, la brillante chevauchée disco de Donatella Versace.

Doux et perturbé au nord

MARDI, les hautes pressions se situent sur la Méditerranée. Une dépression sur la pointe de la Bretagne circule vers la Manche. Une autre dépression arrivera sur le golfe de Gascogne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Ciel couvert avec des pluies près des côtes de la Manche. Plus au sud, le soleil sera par moments voilé. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 10 et 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le matin, il pleuvra sur le Nord-Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes. Soleil plus au sud, malgré des passages nuageux. En fin de journée, le temps s'améliore au nord, tandis que des petites pluies arrivent vers le Centre. Le thermomètre indiquera entre 9 et 13 degrés.

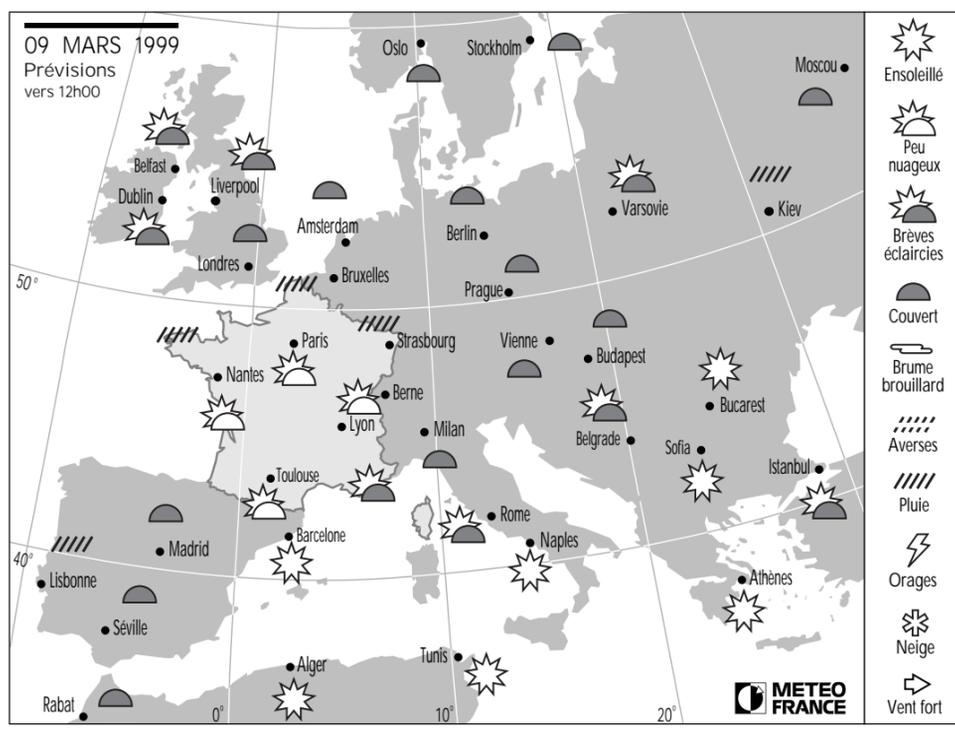
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Temps gris avec de la pluie ou de la neige à partir de 1 300 mètres. En cours de journée, ciel dégagé sur la

Bourgogne et sur la Franche-Comté. Sur les Vosges, la neige tournera à la pluie sur les sommets. Il fera doux, entre 10 et 13 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, il pleuvra un peu. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, temps ensoleillé. Vent de sud-ouest assez fort sur le Pays basque. Températures très douces, entre 14 et 19 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin, ciel assez nuageux avec de la neige sur les Alpes au-dessus de 1 500 mètres. En cours de journée, le temps s'améliore. Seuls les versants sud des Alpes recevront quelques gouttes. En plaine, le thermomètre indiquera de 13 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La Corse sera plutôt ensoleillée. Ailleurs, nuages nombreux donnant des précipitations, surtout sur les Cévennes. Il fera très doux, avec 14 à 18 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** A partir du lundi 29 mars, KLM assurera 9 vols quotidiens au départ de Paris vers Amsterdam, au lieu de 7, renforçant sa plate-forme de correspondance pour les passagers en transit sur le sol néerlandais. Les deux vols supplémentaires (matin et soir) seront effectués en Boeing 737-400 (129 sièges) et Fokker 70 (80 sièges). Les temps de transit sont réduits pour les passagers s'envolant vers New York, Los Angeles, San Francisco, Minneapolis, Seattle ou encore Lima, Mexico, Dubaï et Kuala Lumpur. A la même date, un quatrième vol quotidien Lyon-Amsterdam sera mis en service. Réservations au 01-44-56-18-18.

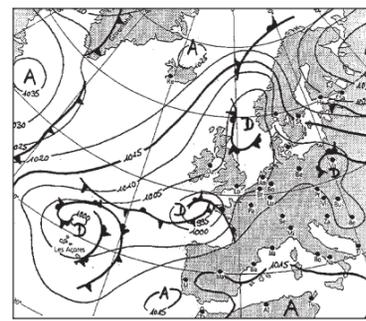
■ **MEXIQUE.** L'activité du volcan Popocatepetl, situé à 60 km de Mexico s'étant intensifiée depuis le 28 février, des soldats ont été déployés aux abords du volcan afin de préparer une évacuation des 200 000 personnes habitant dans un rayon de 15 km.

PRÉVISIONS POUR LE 09 MARS 1999

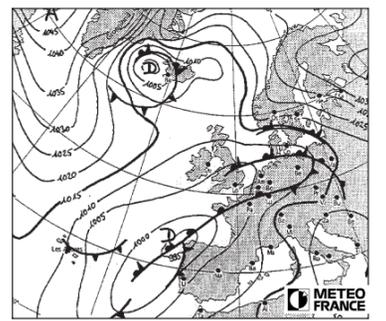
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/10 P
AJACCIO	5/16 S	
BIARRITZ	8/17 S	
BORDEAUX	5/15 S	
BOURGES	6/11 P	
BREST	5/9 P	
CAEN	5/8 N	
CHERBOURG	6/8 P	
CLERMONT-F.	8/17 N	
DIJON	4/13 P	
GRENOBLE	3/14 N	
LILLE	4/8 P	
LIMOGES	6/11 N	
LYON	7/15 S	
MARSEILLE	11/17 S	
NANTES	5/11 S	
NICE	9/16 N	
PARIS	5/11 S	
PAU	5/16 S	
PERPIGNAN	5/20 S	
RENNES	5/10 S	
ST-ETIENNE	8/15 S	
STRASBOURG	5/11 P	
TOULOUSE	3/17 P	
TOURS	5/10 N	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28 P	
FORT-DE-FR.	22/28 S	
NOUMEA	25/29 S	

PAPEETE	24/29 N
POINTE-A-PIT.	20/28 S
ST-DENIS-RE.	25/30 P
EUROPE	
AMSTERDAM	2/8 C
ATHENES	7/16 S
BARCELONE	11/17 S
BELFAST	2/7 N
BELGRADE	0/16 N
BERLIN	2/10 C
BERNE	0/10 S
BRUXELLES	5/9 P
BUCAREST	7/14 S
BUDAPEST	3/11 C
COPENHAGUE	-2/4 C
DUBLIN	3/7 N
FRANCFORT	3/10 P
GENEVE	3/10 S
HELSINKI	-11/-6 C
ISTANBUL	6/11 N
KIEV	4/7 P
LISBONNE	11/15 P
LIVERPOOL	4/8 N
LONDRES	5/8 C
LUXEMBOURG	4/8 P
MADRID	7/18 C
MILAN	3/14 C
MOSCOW	-12/-6 C
MUNICH	0/8 P
NAPLES	7/16 S
OSLO	-6/-3 C
PARIS	10/19 S
PRAGUE	-2/5 C
ROME	9/17 N
SEVILLE	10/19 C
SOPIA	-3/12 S
ST-PETERSB.	-12/-6 C
STOCKHOLM	-5/-2 C
TENERIFE	12/15 N
VARSOVIE	1/10 N
VENISE	5/12 N
VIENNE	1/9 C
AMÉRIQUES	
BRASILIA	18/28 S
BUENOS AIR.	21/25 C
CARACAS	21/29 N
CHICAGO	-1/1 P
LIMA	21/27 N
LOS ANGELES	9/12 N
MEXICO	13/25 S
MONTREAL	-13/-7 S
NEW YORK	-6/3 N
SAN FRANCIS.	6/10 S
SANTIAGO/CHI	12/28 S
TORONTO	-11/-5 C
WASHINGTON	-5/1 P
AFRIQUE	
ALGER	10/24 S
DAKAR	16/22 S
KINSHASA	23/28 P
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	22/34 S
BOMBAY	22/32 S
DJAKARTA	26/29 N
DUBAI	18/26 S
HANOI	24/30 N
HONGKONG	23/25 N
JERUSALEM	11/20 N
NEW DEHLI	17/28 S
PEKIN	2/11 N
SEOUL	2/7 N
SINGAPOUR	25/30 C
SYDNEY	18/22 C
TOKYO	5/9 P



Situation le 8 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 10 mars à 0 heure TU

ASTRONOMIE

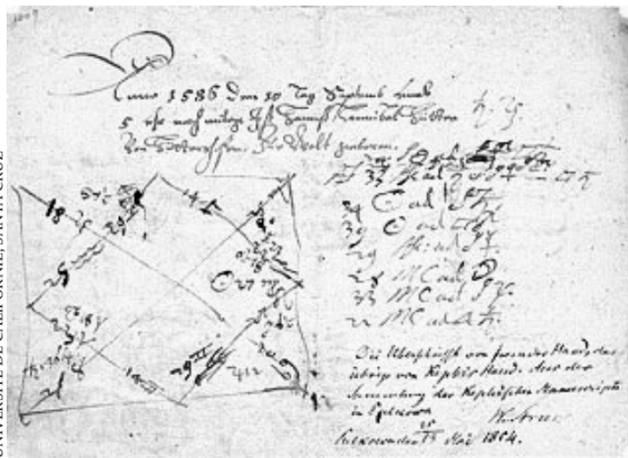
Un thème astral inédit réalisé par le mathématicien Kepler découvert en Californie

C'EST le genre de découverte qu'on ne fait pas deux fois. Ce d'autant plus qu'Anthony Misch, du Lick Observatory (Californie), ne l'a pas effectuée dans un télescope ou dans une lunette. Non. La trouvaille a eu lieu à la bibliothèque de l'université de Santa Cruz. Plongé dans les archives, M. Misch effectuait des recherches sur d'anciennes éclipses de Soleil quand son regard fut attiré par un document d'apparence modeste. Une feuille de papier de 15 centimètres sur 20.

Alors que bien d'autres n'auraient jeté qu'un coup d'œil sommaire sur un texte rédigé et

annoté en allemand, M. Misch, qui parle la langue de Goethe, s'y arrêta. Ce collectionneur de livres avait flairé l'oiseau rare. « Ce fut vraiment un moment palpitant, raconte-t-il. Sur-le-champ, j'ai su que cela pouvait être une découverte spectaculaire, au point que ma main tremblait alors que je parcourais le document. » Il s'agissait de l'horoscope d'un noble autrichien nommé Hans Hannibal Huetter von Huetterhoffen. Une note en bas de page, datée de 1864 et signée de l'astronome allemand Struve, indiquait que l'auteur du thème astral en question n'était autre que le grand Johannes Kepler (1571-1630). Vérification faite auprès d'un spécialiste berlinois des manuscrits, détenant lui aussi un autographe du père des trois célèbres lois sur le mouvement des planètes, Kepler était bien, il y a quatre siècles de cela, l'astrologue de Hans Hannibal Huetter von Huetterhoffen.

Un jugement rétrospectif trouvant bizarre que ce mathématicien de génie, cofondateur de l'astronomie moderne, se laisse aller à l'occulte serait un contresens historique. « Ce document est un nou-



Le recto du manuscrit retrouvé.

veau témoignage d'une pratique courante et qui pouvait encore être considérée comme scientifique à l'époque », explique William Shea, historien des sciences à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg et spécialiste du XVII^e siècle.

Comme le précise Micheline Grenet dans son livre *La Passion des astres au XVII^e siècle* (Hachette,

1994), « Kepler est aussi célèbre en son temps comme mathématicien que comme astrologue. (...) Il nous offre un exemple privilégié qui permet d'illustrer, en ce début de siècle, une pensée de transition à mi-chemin entre la magie et le rationnel, où la croyance aux horoscopes n'est pas incompatible avec la science authentique. Comment un contem-

porain de Kepler pourrait-il mettre en doute la qualité scientifique de l'astrologie dès lors qu'elle est pratiquée par un maître éminent au prestige d'autant plus incontestable que, coup sur coup, il a prédit avec succès une famine, une révolte paysanne et une invasion turque ? »

Moins talentueux que Kepler, Galilée (1564-1642) réalisera des horoscopes jusqu'en 1624, prédisant notamment une longue vie à son protecteur, le grand-duc de Toscane... quelques semaines avant la mort de celui-ci. Mais alors que Galilée ne voyait là qu'un moyen de gagner sa vie, Kepler - qui en vivait aussi - fait preuve d'une foi authentique en l'astrologie.

Ce qui n'était pas sans soulever nombre de contradictions, l'Allemand, partisan de l'héliocentrisme copernicien, s'appuyant pour ses thèmes astraux sur des tables d'observation géocentriques... « Il est difficile de se remettre dans cette situation psychologique, reconnaît M. Shea. Il y a une croyance assez spontanée chez l'être humain en une influence venue de l'extérieur de la Terre. »

A l'époque, bien que condamnée par Rome, qui y voyait une menace

envers le libre arbitre et la volonté divine, l'astrologie dite judiciaire - qui prédit les destinées des hommes - fleurit chez les puissants. « Le pape Urbain VIII se livra à des rites astrologiques incroyables, rappelle M. Shea. Il s'enfermait avec le philosophe italien Campanella dans une pièce sur les murs de laquelle les astres étaient peints et il faisait brûler des matières aromatiques pour écarter les conjonctions défavorables. »

Le système astrologique finit par s'éroder au XVII^e siècle car on constate qu'il ne tient pas compte d'un certain nombre de phénomènes naturels comme la précession des équinoxes. L'utilisation de la lunette astronomique par Galilée ajoutant une troisième dimension, la profondeur, à la contemplation des étoiles, on s'aperçoit que les constellations du zodiaque ne sont que le résultat d'un effet de perspective et n'existent que dans notre imagination. Lentement mais sûrement, l'astrologie recule face au rationalisme et aux progrès de la science... dus notamment aux lois de l'« astrologue » Kepler.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99058

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Qu'elles arrivent ou non, elles ne sont pas attendues. - II. Provoque l'euphorie avant le désespoir. Leste. - III. Négation. Bois de charpente. Porte-bouteille. Prises de bec. - IV. Mis comme l'as de trèfle. Moi. - V. Met de la couleur dans la vie. Assure la protection. - VI. Met de la couleur. Travail de choix. Fin du Titanic. - VII. Article retourné. Assez commun au début, franchement laid maintenant. - VIII. Sans bavure. Prêts à prendre la

pose. Le temps de faire un tour. - IX. Engrais. Ferma la fenêtre. - X. Donnais un peu de consistance.

VERTICALEMENT

1. Condamnation des plaisirs. - 2. Pour rester à l'abri dans sa coquille. - 3. Négation. Met fin. Mit fin. - 4. Accompagne la crème anglaise. La moitié d'un pari. - 5. Ne sont jamais à leur place. - 6. Bien étonnés. - 7. Stratégie asiatique. Chasse le poulet faisandé. - 8. Beethoven lui adressa quel-

ques notes. Met les textes en opposition. - 9. Vieux bâtiment. Chef d'Etat arabe. - 10. Assure la réunion. N'apprécia pas le spectacle et le fit savoir. - 11. Bien de sa personne. Pris dans la prise. - 12. Apporteras ton précieux concours.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99057

HORIZONTALEMENT

I. Organisation. - II. Servitude. Ri. - III. Tsar. Econome. - IV. Rosière. Anet. - V. Al (la). Leasing. - VI. Cut. Et. Etuve. - VII. Item. Ie. Sein. - VIII. Sirotons. Nef. - IX. Mordante. - X. Enée. Sangsue.

VERTICALEMENT

1. Ostracisme. - 2. Résolution. - 3. Gras. Terre. - 4. Avril. Mode. - 5. Ni. EEE. Ta. - 6. Itérations. - 7. Sucés. Enta. - 8. Ado. Ie. Sen. - 9. Tenants. - 10. Onguents. - 11. Orme. Vie. - 12. Niet. Enfle.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 112

Etonnantes racines

On peut construire 21 tours différentes de hauteur 6.

Appelons T (n) le nombre de tours possibles de hauteur n. On va les comptabiliser en distinguant deux cas :

- celles qui se terminent par une brique blanche sont obtenues en ajoutant une brique blanche à toutes les tours de hauteur (n-1). Il y en a donc T (n-1);

- celles qui se terminent par une brique noire sont obtenues en ajoutant une brique noire à

toutes les tours de hauteur (n-1) se terminant par une brique blanche. Or on vient d'expliquer qu'il y en a autant que de tours de hauteur (n-2), soit T (n-2).

Au total, il vient donc : T (n) = T (n-1) + T (n-2).

On part du début : T (1) = 2 ; T (2) = 3.

On continue de proche en proche : T (3) = 2 + 3 = 5 ; T (4) = 3 + 5 = 8 ; T (5) = 5 + 8 = 13 ; T (6) = 8 + 13 = 21.

Les spécialistes auront reconnu la suite de Fibonacci.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 16 mars

Solution du problème n° 111 paru dans *Le Monde* du 2 mars

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATE VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

NEUF ET RÉSIDENTIEL



Villa Régner 75015 Paris - Métro Volontaires DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL Réalisation : Groupe BOUYGUES IMMOBILIER 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com		PRIX DE LANCEMENT Proche du métro Volontaires et de Vaugirard, une résidence pleine de charme de 11 appartements, dans une rue calme et résidentielle. Venez découvrir les 6 derniers appartements disponibles. Renseignements et vente : 01 55 38 25 38	
--	---	---	---

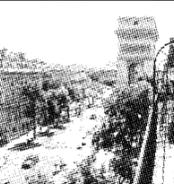


Les jardins d'Amadeus 26 rue de la Source 3 et 7 rue Henri Heine 75016 Paris Réalisation : George V Promotion Commercialisation : Pericles Consultants Tél. : 01 55 21 07 21 Fax : 01 55 21 07 22		EN LISIÈRE DE L'AVENUE MOZART, SUR 2600 M² DE JARDINS PRIVÉS ET PROTÉGÉS, George V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuse. Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins. Prestations luxueuses - Parkings en sous-sol - Amortissement PériSSol Renseignements : 01 55 21 07 21 Livraison 1er semestre 2000.	
---	---	--	---

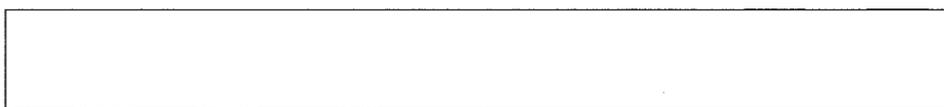


Les Jardins de la Fontaine 28, rue de la Fontaine 75016 PARIS Entre Auteuil et Passy Réalisation : COPRIM Commercialisation : GEFIC Tél. bureau de vente 01 55 21 70 70		DU STUDIO AU 3 PIÈCES IDÉAL POUR PIED À TERRES Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autres, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison en cours et 2 ^{ème} trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC. Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 40 50 12 10	
---	---	---	---



13, avenue de Wagram 75017 PARIS Amortissement PÉRISSOL Dernières opportunités Studio et 2 pièces Réalisation : Groupe Financière Haussmann Commercialisation : AGORA conseil Tél. 01 55 35 98 10		A 100 m DE L'ETOILE Votre investissement PériSSol à deux pas de l'Etoile. Le Groupe Financière Haussmann réhabilite un immeuble aux prestations de qualité alliant le charme de l'ancien au confort du neuf. Il reste quelques studios et 2 pièces de 30 à 42 m ² , orientés sur cour, conçus pour optimiser votre investissement PériSSol. Livraison 4 ^{ème} trimestre 1999. Renseignements et réservations : AGORA Conseil 219, rue St Honoré 75001 Paris Tél. 01 55 35 98 10	
--	---	--	---

L'Atelier 11, rue Daubigny 75017 Paris à 2 pas du bd Malesherbes Réalisation et Commercialisation : AEGIDE Sur rendez-vous Tél. 01 53 65 60 60		2 PIÈCES, 3 PIÈCES, 5 PIÈCES Livraison fin 1999. A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 7 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse. Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plans personnalisés. AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60	
---	---	--	---



Les allées Cantates Parc des Musiciens Rue Adolphe Mille 75019 PARIS A 200 m du métro Porte de Pantin Réalisation : SOFERIM. Commercialisation : AMSTEAM CONSEIL Tél : 01 42 45 17 57		DU STUDIO AU 5 PIÈCES - À PARTIR DE 17 500 F/M² HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 58 appartements disponibles. Prestations de standing : parquet chêne dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel. Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.	
---	---	---	---

Les Allées Buissonnières Parc des musiciens rue Adolphe Mille - 75019 Paris NOUVEAU PROGRAMME Réalisation : SOFERIM Commercialisation : ASTEAM CONSEIL		A 200 m du métro Porte de Pantin Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL. Du studio au 6 pièces, 12 appartements disponibles. A partir de 17 500 F le m ² hors parking. Amortissement PériSSol Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.	
---	---	--	---



CHF
Conseil en Habitat
et Financement

**Le Spécialiste
du Financement
Immobilier**

- Les taux les plus bas du marché*
- Financement 100%
- Accord spécial fonctionnaire
- Défiscalisation PÉRISSOL :
(Nombreux produits clefs en mains)
- Refinancement de Crédit

27, avenue de Tourville - 75007 PARIS

☎ **01 53 59 50 50**

*Parmi

**SALON DE L'IMMOBILIER
PORTE MAILLOT**

Journées Immobilières de Printemps
25 - 26 - 27 - 28 Mars 1999
Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot
De 10h à 19h • Nocturne Vendredi 26 jusqu'à 21h
M[°] Porte Maillot • Parkings visiteurs : Porte Maillot & Hôtel Meridien

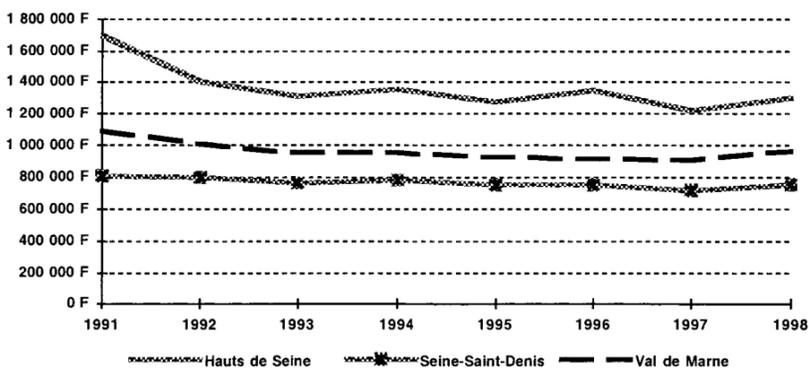
*Les 4 jours de l'Immobilier
à la Porte Maillot*

IMMOBILIER NEUF - IMMOBILIER ANCIEN - MAISON INDIVIDUELLE
FINANCEMENTS - CONSEILS GRATUITS - DÉBATS PUBLICS

Organisé par : Proxi, Equi, L'Immo, 17, rue de la Source, 75017 Paris - Tél. 01 40 22 27 31

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Évolution du montant moyen des maisons de 4 pièces dans les 3 départements de Petite Couronne depuis 1991



Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES
APPARTEMENTSPARIS 3^e

MARAIS

3 pièces tout confort
bonne distribution
double orientation
immeuble XVIII^e
prix : 1 180 000 F.
Tél. : 01-44-61-94-40

PARIS 5^e

BIEN ORIGINAL

Luxembourg, 3/4 p., r.-d.-c.
sur jardin 01-43-36-17-36

PARIS 6^e

OCTAVE FEUILLET, beau 4 p.
5^e asc. VUE DÉGAGÉE
2 600 000 F. 01-44-94-04-40

● ENCHÈRE ●

NOTAIRE 01-40-62-24-85
126, boulevard Raspail
7 P., 188,90 m² + dépendances,
MAP 3 950 000 F - 602 478,52 €
Possibilité parking
Visites 10 et 20/3 de 11 h à 13 h,
26/3 de 13 h à 15 h

PARIS 8^e

BD MADELEINE, 5^e étage,
résid. stand., studio 19 m².
450 000 F - 01-44-94-04-40

PARIS 9^e

MARTYRS-TRUDAINE
beau 7 p., 186 m², dble expo.
p. de t., balc. 4 450 000 F
X'IMMO 01-40-25-07-05

RUE LA ROCHEFOUCAULD
pierre de t., 115 m²
3 chbres, charme
belles réceptions, balcon

RUE DE MILAN
atelier d'artiste 247 m²
5 chbres, charme, box, soleil
FEAU
WAGRAM 01-42-27-85-00

PARIS 11^e

RUE DE LA ROQUETTE
volume atypique, env. 90m²,
2/3 P., petite cour très calme,
1 450 000 F
I.P. 01-48-83-32-88

PARIS 12^e

BERCY, beau 4 p., 93 m² +
gd balcon, 9^e ét. Vue. Park.
dble 1 900 000 F -
01-44-94-04-40

PARIS 13^e

LE NOUVEAU MONDE

69, rue Dunois
3 p. à partir de 1 100 000 F
4 p. à partir de 1 200 000 F
bur. de vente s/pl.
26^e étage, mercredi de 11 h
à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
et le vendredi de 15 h à 18 h
GERER 01-53-61-29-90
ou 06-07-62-63-00

PRÈS PEUPLIERS
maison de ville, 6 p.,
jardinnet, excellent état
2 950 000 F. 01-43-36-17-36

Près parc Montsouris, récent 1975
séj. 3 ch. gde cuis., 2 bns, 92 m²
à rafraichir, park., 01-43-35-18-36

PARIS 14^e

M^e ALESIA, résid. dans
cadre privilégié, 5^e clair
calme, séj. 27 m², gde cuis.
3 ch., bns, s. d'eau, park.
2 450 000 F. 01-45-39-13-13

ALESIA imm. 1930 asc. ét. él. 4 p.
95 m², parf. état, sans vis-à-vis,
calme. 01-43-35-18-36

DENFERT imm. récent 7/8 P.
Triplex à réaménager, 235 m² +
jardinnet calme, park. 01-43-35-18-36

100 m², STANDING
4^e ét., balcon/jard. sud
2 chbres, séj. dbl., soleil, park.
Exclusivité J.-P. MAURIN
01-43-37-50-50

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE 01-40-62-24-85
208, avenue du Maine
Studio 27 m² + parking,
loué 35 976 F/an - 5 484,51 €
MAP 300 000 F - 45 734,71 €
Visites 13/3 de 10 h à 12 h
19 et 24/3 de 15 h à 17 h

PARIS 15^e

Sèvres-Lecourbe, imm. 30, duplex
style atel., 2/3 P., 85 m², tr. bon
état, calme. 01-43-35-18-36

90 m², 4 P. PdT
LEFEBVRE, soleil, vue
2 chbres, séj. dble 32 m²
4^e ét., ch. svce 8 m²
J.-P. MAURIN. Gobelins Immo
01-43-37-50-50

PARIS 16^e

5 P. 3 800 000 F.
150 m² + jard., av. Lamballe
X'IMMO-01-40-25-07-05

7 P. 217 m²

4^e ét., p. de taille, 5 800 000 F
X'IMMO-01-40-25-07-05

PARIS 17^e

46 m² 460 000 F
Dble liv., cuis., sdb, clair
2^e étage r. des Epinettes
01-44-94-04-40

NIEL SUR VILLA
4 p., 77 m². Bon état, park.,
2 250 000 F - 01-34-60-39-08

PTE MAILLOT
Imm. 1930, 167 m², 5^e ét.,
4 chbres, parfait état
FEAU
WAGRAM 01-42-27-85-00

92
Hauts-de-Seine

SPÉCIAL PÉRISSOL
92 Courbevoie - Châtillon
studio, 2 P., 3 P. à partir
de 389 130 francs
FBI. PARIS 7^e.
01-53-59-50-50

94
Val-de-Marne

CHARENTON, face bois de
Vincennes, beau 3 p.,
103 m², très belles prestat.,
2 000 000 - IP 01-48-83-32-88

95
Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM F2 refait neuf,
(factures) ds maison rurale,
1 ét., sect. recherché, buand.,
cave, park. priv., cour, com.,
faibles charges,
485 000 F. Tél. 01-30-34-71-34

MAISONS

Paris
Rég. parisienne

91 SAVIGNY-SUR-ORGE
Secteur calme, part. vend
pavillon 1958, séj., cuis., salle
d'eau, 3 chbres sur s/sol total
rénové, 394 m² de terrain,
façade 17,5 m. Proche tous
commerces, 5 min. écoles,
lycées, RER C, bus.
Prix : 950 000 F.
Tél. : 06-10-71-70-30 portable
ou bureau 01-47-52-71-25
répondeur.

78 MONTESSON village
6 p. sur 2 ét., 100 m², chauff.
gaz, s/sol total, garage.
Sur terrain 688 m² arboré. Px
1 600 000 F.
Tél. : 01-39-52-48-13

PROPRIÉTÉS

Province

ST-TROPEZ CENTRE
Luxueuse propriété. Parc
arboré, 2 000 m² entier. clos.
Pool house, piscine, 700 m²
hab. Maison 1880 entièrement
et magnifiquement restaurée.
Prix : 18 500 000 F. Tél. : au
01-45-63-97-69 ou écr. à
SRD, 8, av. Velasquez
75008 Paris (France).

MORBIHAN
Part. vd bois 20 ha
terrain plat, feuillus et
résineux, bord de route
Tél. : 02-97-60-17-05

PROVENCE

PLEIN SUD

Vue exceptionnelle
sur massif des Dentelles
de Montmirail.
Sur terrain arboré
1 500 m² env. Très beaux
arbres dont oliviers.
Piscine et cuisine d'été.
Très belle maison,
impeccable 152 m²
+ cellier et garage.
R.d.c. : séjour
35 m² + cuisine équipée
+ chambre avec coin bureau
wc + s. de bains.
Etage : 2 chambres + wc
+ salle de bains + lingerie.
PRESTATIONS
DE HAUT NIVEAU.
Prix : 2 700 000 F.
Tél. : 04-90-46-97-95

HÔTELS
PARTICULIERS

(92) 4 KM PARIS
superbe ppté 400 m²,
+ annexe
parc arboré : 6 000 m²
6 900 000 F. 01-43-59-12-96

PARKINGS

15^e M^e BALARD
Le Grand Pavois
parking s/sol 100 000 F
GERER M^e Michaut
06-07-74-89-62
ou 01-42-65-03-03

● ENCHÈRE ●

NOTAIRE 01-40-62-24-85
Paris 6^e, box 3^e s/sol,
57/71 rue N.-D.-des-Champs
MAP 160 000 F, 24 391,84 €
Visites 10 et 20/3 : 13 h 30
à 14 h. 26/3 : 15 h 30 à 16 h.

15^e angle R. LECOUBE
CONVENTION. Park.
700 mens.
ch. comp. 01-42-65-24-70

ACHATS

APPARTEMENTS

INTER PROJETS, recherche
sur Paris et Est parisien
volumes atypiques
à vendre ou à louer
Tél. : 01-42-83-46-46

Ach. 100 à 120 m² Paris
préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e
01-48-73-48-07, même le soir.

LOCATIONS

DEMANDES
VIDESEMBASSY
SERVICE

43, av. Marceau, 75116
Recherche
pour clients étrangers
appartements

HAUT DE GAMME

HOTEL PARTICULIER
et VILLAS OUEST Paris
vides et meublés
Gestion possible
01-47-20-30-05

OFFRES VIDES

Paris
Rég. parisienne

3^e. Hôtel particulier XVIII^e
Rénovation grand standing
appartements à la location
à partir de 5 381 F/mois c. c.
AVIS 01-44-78-20-36

BONAPARTE Beaux-Arts
Bel hôtel XVIII^e, 3 p., en
duplex, dernier ét., asc.
10 500 + charges
Tél. : 01-45-71-01-40

AV. BUGEAUD, 2 P., 55 m²
balcon, 2^e, asc. 5 230 F + ch.
BD MALESHERBES, 2 P., mblées
résid. stand., 6000 F net.
PASSY, vue Seine, 2/3 P.,
78 m², imm. stand., 6 700 F + ch.
AUTEUIL 3/4 P., 105 m²
5^e, asc. 9 500 + ch.
ST-MICHEL, 4 P., 100 m², 4^e
asc., p. de t., 12 000 + ch.
8^e ROME superbe 6 P.,
160 m², 4^e asc., 15 750 net
BD MALESHERBES, 6 P., 185 m²
Haussmann, 17 000 F + ch.
ARGENTINE, superbe 7 P.,
210 m², 22 500 F + ch.
VALMONT 01-44-94-04-40

OFFRES
MEUBLÉES

Province

St-Tropez Gassin
résidence Caesar Domus
appt. pour 2 pers. à partir
de 1 798 F/semaine, pisc.,
tennis, jard., sauna, etc.
Tél. : 04-94-55-86-55

Côte d'Azur, Grimaud, villa
standing, piscine, jardin
paysagé, séjour,
cheminée, 3 ch., 6 pers.,
mars à mai et octobre.
Tél. : 00-49-6221 38 18 30

APPARTEMENTS
DE VACANCES

Monts métallifères
(Saxe)
à partir de 155 FF
pour 2 pers/jour
(hors saison).
Infos : M. Bochmann,
Rosental 29,
D-08289 Schneeberg.
Fax : 0049-37721325.

Lyon 6^e, 70, rue Cuvier
F1 stand.
38 m², meublé,
avec garage fermé
4 000 F/mois tt compris
Charbonnel notaire
Tél. : 04-74-30-01-54

Etranger

VENISE
100 m Saint-Marc,
loue appt., sem., 4/6 pers.,
rénové, conf., calme, vue,
charme, 80 m², 2 sde, draps
nettoyage. 5 950 F c. c.
Tél. : 04-93-84-84-72

A G E
N D AJeune fille
au pair

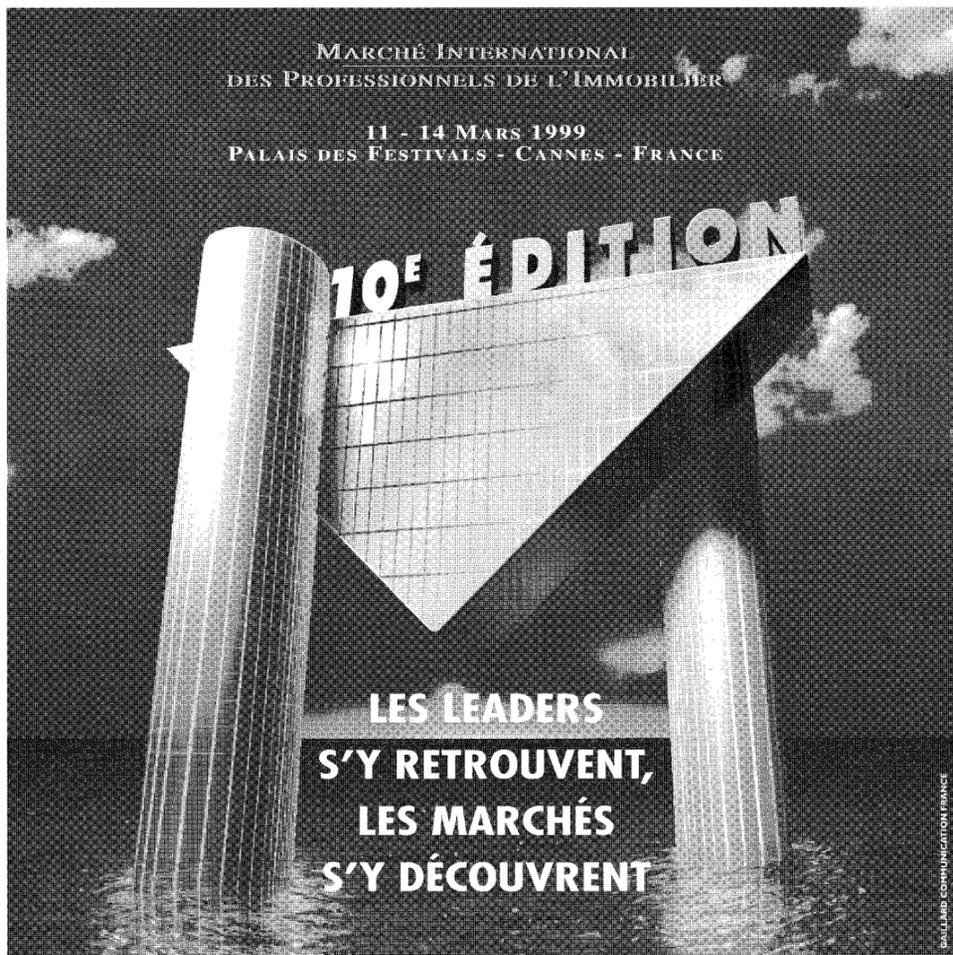
Cherche urgemment fille au
pair parlant non seulement le
français, mais aussi
l'allemand pour 2 garçons
(11 et 12 ans),
l'habitation est près de
Vienne.
T. : 0043 2622 28011

DÉCORATIONS

Créations décoratives
et calligraphies
(châteaux et domaines)
Activités diverses et
particuliers.
PAR CORRESPONDANCE
Toutes études sur commande
SUZEL SCHMITT
23, rue Pierre-Derieux
47300 Villeneuve-sur-Lot
lundi-vendredi 14 h à 21 h
fax : 05-53-49-20-38

VACANCES

VACANCES
SCOLAIRES
HOME D'ENFANTS
JURA
(900 m altitude
près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports
Yves et Liliane accueillent
vos enfants dans une
ancienne ferme XVI^e s.,
confortablement rénovée,
2 ou 3 enfants par chbre
avec s. de bns, w.-c. Situé
au milieu des pâturages
et forêts. Accueil volont. limité
à 15 enfants, idéal
en cas de 1^{er} séparation.
Ambiance familiale et chaleur.
Activ. : VTT, jeux collect.,
peint. s/bois, tennis, poneys,
initiat., échecs,
fabrication du pain.
Ski de fond (Pâques)
accompagnement TGV
depuis Paris 2 590 F,
395 € par enfant/semaine
Tél. : 03-81-38-12-51
Fax : 03-81-38-16-58



VUE IMPRENABLE SUR TOUS
LES MARCHÉS DU MONDE

Vous allez découvrir au MIPIM
les plus grandes réalisations
immobilières internationales du
moment sur plus de 17 000 m²
brut d'exposition, avec 1 186
sociétés exposantes. Vous pourrez
enrichir votre connaissance du
marché par un cycle de
conférences animées par des
intervenants réputés, sur des
thèmes d'actualité.

BOURSE MONDIALE DES
VALEURS IMMOBILIÈRES

Les 8 319 professionnels venus
de 55 pays en font de très loin le
plus grand marché immobilier du
monde. Depuis 10 ans, le MIPIM
reflète et permet d'exploiter
toutes les tendances du marché de
l'immobilier.

CONNECTION AVEC LES
PLUS GRANDS PARTENAIRES

Seul le MIPIM peut mobiliser
1 987 investisseurs et 416 utilisateurs
finaux. C'est dire que le MIPIM
réunit à Cannes le "Who's who"
de l'immobilier international.

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE
TARIFS 1999

PARTICULIERS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,74 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,47 €

115 F TTC / 17,53 € la ligne supplémentaire.

ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15,24 € la ligne supplémentaire.

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

CINÉMA Le cinéaste américain Stanley Kubrick est mort dimanche 7 mars à son domicile, en Grande-Bretagne, selon sa famille qui n'a pas dévoilé les causes du décès. Avec lui,

disparaît un des plus grands cinéastes contemporains, devenu une figure mythologique de l'auteur travaillant à s'effacer derrière son œuvre, au service de laquelle il aura mis des exi-

gences toujours plus élevées. ● CÉLÈBRE, respecté, mais jamais vraiment consacré par l'industrie (Hollywood lui refusa l'oscar du meilleur réalisateur), il fut régulièrement au cœur de

scandales « de société » (de l'antimilitarisme des *Sentiers de la gloire* à la violence d'*Orange mécanique* en passant par la sulfureuse *Lolita*). ● SON ŒUVRE, cohérente et complexe, ne

compte que douze films, auxquels devrait s'ajouter le très mystérieux et très attendu *Eyes Wide Shut*, dont il aurait terminé le montage juste avant de disparaître.

Stanley Kubrick, un humain au-delà des étoiles

Le cinéaste américain est mort à son domicile britannique, dimanche 7 mars. Sa famille a annoncé la nouvelle sans donner plus de détails. Le réalisateur de « 2001 : l'Odyssée de l'espace » et d'« Orange mécanique » était âgé de soixante-dix ans

EN MÊME TEMPS qu'un grand réalisateur contemporain, c'est la figure même de l'auteur cinématographique qui disparaît : à cette aune-là, qui le concerne, lui, autant que ses films, Stanley Kubrick incarnait un symbole aujourd'hui sans équivalent (ni Godard, ni Bergman, ni Spielberg ne pourraient y prétendre) dans l'imaginaire du cinéma. Une place conquise par une existence entièrement placée sous le signe de la tentative de dépasser toutes les limites connues. Son interprète de *Shining*, Jack Nicholson, pouvait dire : « La question que se pose Stanley, c'est : comment faire mieux qu'on ne l'a jamais fait ? » Au-delà du perfectionnisme, célèbre, maladif, il faut prendre la phrase au sens d'une quête d'absolu, entrant nécessairement en conflit avec les usages et contraintes de cet univers très « réaliste » qu'est le cinéma. La vie de Stanley Kubrick est l'histoire de ce combat-là.

Cette vie commence le 26 juillet 1928, à New York, dans le Bronx. Fils aîné d'un médecin qui l'initiera à ses deux premières passions, jamais reniées, les échecs et la photographie, Stanley Kubrick y ajoute bientôt un penchant pour le jazz suffisamment puissant pour qu'il songe à devenir batteur professionnel. C'est le Graflex offert par son père qui le mènera vers son premier travail : à dix-sept ans, il devient photographe au magazine *Look*, avant de se tourner vers le cinéma. Après trois courts métrages pour les actualités filmées (*Day of the Fight*, 1951, *Flying Padre*, 1951, *The Seafarers*, 1953), avec une poignée de dollars empruntés à des proches il réalise son premier long métrage, *Fear and Desire* (1953), histoire d'un groupe de soldats perdus portés à des comportements extrêmes.

Le film est aujourd'hui invisible, son auteur l'ayant renié et en ayant empêché la diffusion. A l'époque (l'après-guerre, la Corée, le maccarthysme), il choqua par son antimilitarisme mais suscita quelque attention de la critique, sinon du grand public. Kubrick réalise, dans les mêmes conditions précaires, *Le Baiser du tueur* (1955), qu'il reniera également, et qui pousse au-delà de ses limites le

Douze œuvres

En quarante-six ans de carrière, Stanley Kubrick n'a réalisé que douze films, exceptionnels :

- 1953. *Fear and Desire*.
- 1955. *Killer's Kiss* (*Le Baiser du tueur*).
- 1956. *The Killing* (*L'Ultime razzia*).
- 1957. *Paths of Glory* (*Les Sentiers de la gloire*).
- 1960. *Spartacus*.
- 1962. *Lolita*.
- 1963. *Dr Strangelove* (*Docteur Folamour*).
- 1968. *2001 : a Space Odyssey* (*2001 : l'Odyssée de l'espace*).
- 1971. *A Clockwork Orange* (*Orange mécanique*).
- 1975. *Barry Lindon*.
- 1979. *The Shining* (*Shining*).
- 1987. *Full Metal Jacket*.



IN « KUBRICK », DE MICHEL CIMENT, CALMANN-LÉVY

Partie d'échecs avec George C. Scott, pendant le tournage de « Docteur Folamour » (1963).

genre du film noir, comme le précédent le faisait avec le film de guerre. Le suivant, avec une évidente maestria, fera de même avec le genre très codé du film de hold-up. *L'Ultime Razzia*, 1956, en assouvit les exigences de techniques (de vol du magot, de réalisation des morceaux de bravoure) tout en les subvertissant par une narration complexe, ouvrant sur des abîmes.

Kubrick a cette fois bénéficié d'une infrastructure « normale », grâce à la création en 1954 de la société de production Harris-Kubrick Pictures, au financement par un studio (United Artists) et à la présence d'une vedette (Sterling Hayden). Auteur qui cherchera toute sa vie à construire les moyens de son indépendance sans renoncer aux exigences de perfection technique et de spectaculaire, Kubrick est un artiste qui a besoin des moyens de l'industrie lourde. La radicalisation de ce paradoxe est l'une des lignes de force de toute sa carrière.

Celle-ci semble mal engagée lorsqu'il tourne – en Allemagne – *Les Sentiers de la gloire* (1957), qui raconte les offensives absurdes ordonnées pendant la première

guerre mondiale par des officiers supérieurs ambitieux et arrogants, les massacres de troupes qu'elles engendrent, l'exécution de quelques pauvres diables malgré l'opposition d'un officier de rang intermédiaire humaniste (Kirk Douglas). Mise en cause de l'institution militaire en général, mais de l'armée française plus particulièrement, ce film ne fut pas, contrairement à une légende tenace, interdit en France (alors en pleine guerre d'Algérie), pour l'excellente raison qu'après avoir suscité des bagarres lors de sa sortie en Belgique il ne fut même pas présenté à la censure parisienne.

Transgression des conventions patriotiques idéalisant l'armée, *Les Sentiers de la gloire* perturbe également les conventions du film de guerre, plastiquement réduit ici à une série d'oppositions dont la stylisation renforce la violence, mais surtout il excède les traditionnels manichéismes – y compris pacifistes. Il englobe tous ses personnages (vedette comprise !) sous le signe commun de la folie, déclinée en diverses tonalités. La folie avait fait irruption avec le soldat Sidney, le premier à craquer

dans *Fear and Desire*, elle n'a plus quitté les écrans de Kubrick et ne les quittera plus, en même temps qu'elle s'imisce irrémédiablement dans sa propre existence – de cinéaste, sinon d'homme privé.

En attendant, le scandale des *Sentiers de la gloire* n'a guère servi sa carrière commerciale. Kubrick ne gagne pas un sou avec ses films, il accepte de remplacer Anthony Mann comme réalisateur de la superproduction *Spartacus* (1960), sur proposition de Kirk Douglas qui interprète l'esclave révolté. Exécuteur doué de cette fresque « progressiste » à la construction simpliste mais qui ne manque ni de verve ni de puissance, le cinéaste s'est plaint de n'avoir jamais eu les mains libres, tandis que Douglas non seulement gratifiait le réalisateur d'un vigoureux « Stanley Kubrick est un sale con qui a du talent », mais l'accusait (dans *Les Fils du chiffonnier*, Presses de la Renaissance) d'avoir voulu substituer son propre nom à celui du scénariste Dalton Trumbo, « blacklisté » depuis la chasse aux sorcières.

L'épisode suggère – par la rivalité entre Kubrick et Douglas

comme par la volonté du réalisateur de prendre en charge le scénario, comme ce sera le cas de tous ses autres films – l'appropriation absolue de son œuvre à laquelle aspire Kubrick. Elle le mènera aux contrôles « délirants » auxquels il se livrera plus tard, vérifiant une à une des centaines de copies, envoyant des émissaires dans le monde pour vérifier la qualité des projections, se faisant traduire les sous-titres de toutes les versions... Attitude compréhensible chez un créateur qui s'oppose aux règles en vigueur (règles narratives – les genres – aussi bien qu'économiques et juridiques). Avec un effort constant pour contrecarrer le retour de la norme, qui menace – même lorsque la volonté de nuire est absente – dès que l'œuvre est livrée au processus de diffusion de masse. Attitude évidemment peu conforme aux mœurs hollywoodiennes. Stanley Kubrick va donc quitter l'Amérique, pour s'établir, définitivement, en Angleterre, à l'occasion du tournage de son nouveau projet.

Celui-ci, *Lolita* (1962), n'est pas seulement une transgression des bonnes mœurs dans le droit-fil du roman de Nabokov (que les ligues de vertu dénoncent, aussitôt le projet connu), il est le passage en force d'un obstacle apparemment infranchissable : l'adaptation du texte même, réussie grâce à la fusion du travail d'adaptation par l'écrivain lui-même, de la mise en scène et de l'interprétation emmenée par James Mason. Comme *Les Sentiers de la gloire*, quoique sur un autre terrain, *Lolita* excède, sous le signe d'un désespoir global et d'une folie généralisée, la provocation convenue que semblait receler son thème. Les petites filles faisant apparemment davantage recette que les militaires, le film est le premier succès commercial personnel de Kubrick, qui devient désormais son propre producteur. Et mène à bien ce qui peut être considéré comme le chef-d'œuvre de sa première période, *Docteur Folamour* (1964). Aux qualités des précédents films, cette farce paranoïaque sur la bombe atomique adjoint un humour ravageur et une dimension de fable philosophique inscrite dans l'histoire contemporaine qui lui donnent une puissance troublante.

Quatre ans plus tard, Stanley Kubrick change de registre, avec l'immense *2001 : l'Odyssée de l'espace*, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, sous ses apparences d'aventures de science-fiction. Kubrick, qui bénéficie désormais d'importants moyens à défaut de la confiance (jamais acquise) des professionnels de Hollywood, recourt aux techniques les plus avancées de la NASA comme des effets spéciaux cinématographiques pour mener à bien cette œuvre complexe, qui devait d'abord s'intituler *Voyage au-delà des étoiles*. De nombreux signes (le plus explicite : *Ainsi parlait Zarathoustra*, d'après Richard Strauss) incitent à évoquer Nietzsche. L'ineffaçable trace d'une nature humaine faible, imparfaite et marquée par le mal,

l'inévitabilité de la catastrophe, le dépassement des limites, l'omniprésence de la folie confèrent alors au film de Kubrick un cadre de référence autrement ambitieux que la simple surenchère d'un provocateur, d'une sorte d'athlète de l'œuvre extrême.

Avec la série des cinq grands films qu'inaugure *2001*, le cinéma de Kubrick devient complètement un cinéma abstrait, *cosa mentale*, mais qui dépend fort peu de constructions verbales, la mise en scène visant au contraire à inventer des dispositifs non narratifs plus captivants que les intrigues les mieux bouclées. Que « racontent » au juste *Orange mécanique* (1971), *Barry Lindon* (1975), *Shining* (1980), *Full Metal Jacket* (1987) ? Pas grand-chose, ou beaucoup trop de choses à la fois. En fait, là n'est pas la question. Par le rythme, par la composition du cadre, par des systèmes de références ostensibles, par un sens graphique tantôt très épuré et tantôt saturé jusqu'au kitsch, Kubrick – qui n'aura pas pour rien été outrancièrement pillé par la publicité – travaille moins à organiser les épisodes d'un récit qu'à susciter des effets psychosensoriels chez ses spectateurs.

A partir de « 2001 », son cinéma devient complètement abstrait, « cosa mentale », mais qui dépend fort peu de constructions verbales

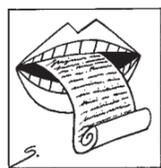
Son honneur est que, jusque dans les flots de sang et les hurlements de *Shining*, les inquiétantes pénombres et les mortelles afféteries de la guerre en dentelles de *Barry Lindon*, la brutalité symétrique de l'individu et de la société dans *Orange mécanique* ou l'emprise délirante sur les esprits des recrues de *Full Metal Jacket*, ses procédés ne visent pas à produire des effets de sidération. Critiquant leur propre fonctionnement, ils ouvrent au contraire toutes les hypothèses, suggérant à chacun – traité en adulte – d'en décider lui-même, face à ses propres zones d'ombre.

En quoi, au-delà des anecdotes sur l'ermite misanthrope, Stanley Kubrick cinéaste aura été infiniment moins mégalomane et infiniment moins désenchanté de l'humanité qu'on ne l'a dit. Enfin, il reste possible de penser que si Kubrick a eu tant de mal – trop de mal pour y survivre ? – à terminer *Eyes Wide Shut*, son dernier film, c'est que ce combat-là, la mise en doute du spectacle par lui-même, est devenu chaque fois plus difficile, jusqu'à l'exténuement.

Jean-Michel Frodon

« Un film devrait être beaucoup plus proche de la musique que du roman »

« JE NE PENSE PAS que les écrivains, les peintres ou les cinéastes œuvrent parce qu'il y a quelque chose qu'ils désirent particulièrement dire ; il y a quelque chose qu'ils ressentent. Et ils



VERBATIM

aiment la forme artistique : ils aiment les mots ; ou bien ils aiment l'odeur de la peinture ; ou encore ils aiment le celluloïd, les images photographiques et le travail avec les acteurs. Je ne pense pas qu'aucun artiste véritable n'ait jamais été orienté par quelque point de vue didactique, même

quand il pensait que c'était le cas. (...) J'aime un départ en lenteur, ce départ qui pénètre le spectateur dans sa chair et qui l'engage tellement qu'il peut apprécier les notations délicates et les passages empreints de retenues au lieu qu'il faille lui taper sur la tête par des paroxysmes dramatiques et un suspense raccrocher. » (*The Observer*, 4 décembre 1960).

« J'estime que ceci est essentiel : si un homme est bon, de savoir par où il est mauvais et de le montrer ; si un homme est fort, de décider à quel moment il est faible et de le montrer. Et je crois qu'il ne faut jamais tenter d'expliquer pourquoi il en arrive là, ou pourquoi il fait ce qu'il fait. » (*Film Director as Superstar*, de

Joseph Gelmis, 1970). A propos de l'adaptation littéraire : « Le roman parfait pour qui veut en tirer un film est celui qui se soucie surtout de la vie intérieure des personnages. Il donne à qui l'adapte une boussole irréfutable indiquant ce qu'un personnage pense ou ressent à n'importe quel moment. A partir de cela, l'adaptateur peut inventer des actions qui seront le corrélatif objectif du contenu psychologique du film et qui lui donneront une forme dramatique sans manquer de fidélité. » (« Words and Movies », article de Stanley Kubrick dans la revue *Sight and Sound*, 1961).

« Un film est – ou devrait être – beaucoup plus proche de la musique

que du roman. Il doit être une suite de sentiments et d'atmosphères. Le thème et tout ce qui est à l'arrière plan des émotions qu'il charrie, la signification de l'œuvre, tout cela doit venir plus tard. Vous quittez la salle et, peut-être le lendemain, peut-être une semaine plus tard, peut-être sans que vous vous en rendiez compte, vous acquérez quelque chose qui est ce que le cinéaste s'est efforcé de vous dire. » (*Holiday*, 1964).

« Filmer aussi économiquement que possible, et avec toute la beauté et la grâce possibles. En dehors de cela, tout ce que vous pouvez faire est soit de poser des questions, soit de donner des observations sincères sur le comportement humain. » (*Time*, 15 décembre 1975).

★ Citations extraites de *Le Cinéma de Stanley Kubrick*, de Norman Kagan, traduit de l'anglais par Claude-Henri Rochat, Ramsay. L'auteur a repris des citations publiées dans la presse, d'autres livres, etc.

A lire également : *Stanley Kubrick*, de Pierre Giuliani (Rivages), *Kubrick*, de Michel Ciment (Calmann-Lévy), *Le Regard esthétique ou la visibilité selon Kubrick*, de Sandro Bernardini (Presses universitaires de Vincennes) et, en anglais, *Stanley Kubrick directs*, d'Alexandre Walker (Harcourt Brace Jovanovitch, New York) et *Stanley Kubrick, a biography*, de John Baxter (Carroll and Gras, New York).

Castelar 704

nilda fernández

le 22 mars en concert au Casino de Paris

CASTELAR 704



A bord du vaisseau de « 2001 : l'odyssée de l'espace » (1968) et dans le bar d'« Orange mécanique » (1971).



IN « KUBRICK », DE MICHEL CIMENT, CALMANN-LÉVY

Le dernier nabab du cinéma

BIEN AVANT le tournage de *Shining*, Stanley Kubrick s'était déjà réfugié dans son propre Overlook Hotel, ce lieu perdu où Jack Nicholson perdait peu à peu la raison. Le sien était situé à Buckingham Shire, dans la banlieue de Londres. Le cinéaste résidait de manière permanente en Angleterre depuis 1961. Le véritable royaume de Kubrick était cependant beaucoup plus abstrait. Peu importe qu'il se soit établi en Grande-Bretagne plutôt qu'ailleurs. C'est en lui que le cinéaste américain côtoyait l'obsession, la paranoïa, le secret et une forme de réclusion qui n'est pas sans rappeler celle du milliardaire Howard Hughes dans sa chambre d'hôtel de Las Vegas. « Chez lui, c'était une sorte de Fort Knox », raconte Bertrand Tavernier qui avait été autrefois son attaché de presse. *Un Xanadu avec des panneaux d'interdiction placés partout. C'était un enfer de protection. Je me demande comment il a pu mourir dans des conditions pareilles.*

Stanley Kubrick était le dernier nabab du cinéma. Il se regardait sans doute comme tel. Son entourage lui réservait un traitement digne des plus grands monarques : de Leon Vitali, son secrétaire – il interpréta Lord Bullington dans *Barry Lyndon* –, homme à tout faire, logé dans une petite maison à l'intérieur du domaine, jusqu'à la Warner, le studio qui finançait tous ses films depuis *Orange mécanique*, en 1971. La Warner allouait une somme mensuelle au réalisateur pour réaliser des projets qui, la plupart du temps, ne voyaient jamais le jour. La presse avait fait état en 1993 d'un

voyage à Londres de Terry Semel, le président de la division cinéma de Warner, et de Michael Ovitz, alors tout puissant patron de C. A. A., la plus importante agence américaine, à laquelle Kubrick venait de confier ses intérêts. Les deux hommes, confinés dans une petite pièce de la maison du réalisateur, se sont vu remettre le dernier scénario de Kubrick, probablement une adaptation de *Wartime Lies* de Louis Begley, sur un jeune garçon juif contraint de fuir après l'invasion de la Pologne par les troupes nazies. Mais le cinéaste, de peur que son scénario puisse être dévoilé, n'autorisa Semel et Ovitz qu'à le lire sur place. Peu de temps après, Kubrick abandonna le film, désarçonné par le succès de *La Liste de Schindler*, de Steven Spielberg.

DEUX IMPOSTEURS

La fréquence de plus en plus irrégulière à laquelle Kubrick réalisait ses films – douze années sépareront la sortie de *Full Metal Jacket* de celle d'*Eyes Wide Shut* prévue pour juillet aux Etats-Unis – contribuera à faire de Kubrick un personnage de fait divers. Sa réclusion suscitait les situations les plus extravagantes. En 1991, le cinéaste était entré en conflit avec ses voisins au sujet d'arbres qui auraient été tronçonnés sans les autorisations nécessaires. Kubrick s'était même débrouillé pour tourner la scène en vidéo. Le conflit fut largement étalé dans la presse.

En juillet 1993, Frank Rich, le critique de théâtre du *New York Times*, se trouvait avec des amis dans un

restaurant londonien lorsqu'un homme interrompit leur conversation et se présenta comme étant Kubrick. Il ne portait pas de barbe, s'affichait homosexuel, ses cheveux étaient gris et courts. Ce dernier point ne troubla pas Rich. « *Tout le monde pensait que HAL, l'ordinateur de 2001 : l'odyssée de l'espace, se conduisait comme un amant gay, jaloux*, expliquera-t-il. *Et le sous-titre homosexuel de Full Metal Jacket était clair.* » « Kubrick » confia à Rich qu'il n'était pas du tout d'accord avec ce que le *New York Times* avait écrit à son sujet. Il ne vivait pas reclus et avait coupé sa barbe. Avant de partir, Rich lui proposa un entretien. « Kubrick » accepta, lui donna un numéro de téléphone, mais devait d'abord se rendre à Dublin où allait débiter la pré-production de son prochain film. Le lendemain matin, Frank Rich prit soin de vérifier ses informations auprès de Julian Senior à la Warner, qui éclata de rire. Rich n'était pas le premier à se faire avoir. A Bournemouth, un artiste du nom de Jo Longhorne avait offert des billets pour son spectacle à « Kubrick ». Très généreux, ce dernier avait promis à Longhorne de lui organiser une tournée à Las Vegas. Fasciné, Longhorne avait à ses propres frais logé « Kubrick » dans l'hôtel le plus luxueux de la ville.

Le journaliste Martin Short avait localisé en 1996 pour le numéro d'avril du mensuel américain *Vanity Fair* un autre imposteur. Ce « Kubrick » en question s'appelait Alan Conway, un petit escroc parcourant l'Australie, la France, la Suisse et l'Irlande et qui empruntait de

l'argent auprès des nombreux prêteurs qui n'en revenaient pas d'avoir, croyaient-ils, rencontré une légende. Le vrai Stanley Kubrick renonça à porter plainte. Un procès l'aurait obligé à se montrer.

L'AMOUR DE « HAL »

D'autres rumeurs circulaient autour du réalisateur. Il recherchait toutes les copies de *Fear And Desire* afin de les détruire, et s'acharnait à dépister toutes les images filmées de lui pour les faire disparaître. Une biographie composée de témoignages de personnes ayant connu Kubrick adolescent devrait être publiée dans les mois qui viennent en Grande-Bretagne. Le réalisateur y est décrit comme un enfant troublé, maniaque, incapable de communiquer avec ses camarades. On peut espérer que la mort de Kubrick permettra au moins de mettre un terme à ces projets.

Dans la meilleure biographie consacrée au cinéaste – *Stanley Kubrick, a biography* (éd. Carroll and Gras, New York, 1997) –, John Baxter parlait d'un homme qui avait su vivre comme il l'entendait. John Baxter n'avait jamais rencontré Kubrick, mais à quoi bon ? Kubrick est l'homme qui aura su regarder les ordinateurs – « HAL » dans *2001 : l'odyssée de l'espace* – avec les mêmes yeux que Josef von Sternberg pour Marlene Dietrich. Un tel amour était exclusif. Il faut s'y faire, Stanley Kubrick ne s'intéressait pas vraiment à la médiocrité quotidienne.

Samuel Blumenfeld

« Eyes Wide Shut », les folles rumeurs d'un tournage sans fin

MARDI 2 MARS, les deux patrons de la Warner, Terry Semel et Bob Daly, ont pu voir à New York, dans l'immeuble Time Warner, le premier bout de bout d'*Eyes Wide Shut* (les yeux grand fermés). Selon le quotidien spécialisé *The Hollywood Reporter*, qui faisait état de cette information dans son édition du jeudi 4 mars, la copie est arrivée des mains d'un coursier en provenance de Londres qui est reparti aussitôt vers la demeure de Stanley Kubrick, une fois la projection terminée. Selon une source citée par le journal, le film dépasserait les deux heures. Ce va-et-vient est donc le dernier d'une longue série que le réalisateur américain aurait fait subir à ses producteurs. *Eyes Wide Shut* sortira sans doute à la date prévue (le 16 juillet) et dans une version, on l'espère, à peu près conforme aux vœux de son réalisateur. Mais avant d'en arriver là, les dirigeants de la Warner ont vécu un cauchemar.

En décembre 1995, la Warner publiait un communiqué de presse annonçant que Kubrick allait tourner *Eyes Wide Shut*, d'après un scénario du romancier anglais Frede-

ric Raphael, avec Tom Cruise et Nicole Kidman en vedette. Ceux-ci avaient, selon le quotidien spécialisé *Variety*, « adoré le scénario et étaient impatients de tourner avec Kubrick ». Selon toute vraisemblance, ce scénario serait adapté de *Rien qu'un rêve*, la dernière nouvelle des *Dernières cartes*, un recueil de l'écrivain autrichien Arthur Schnitzler. Elle raconte l'histoire d'un couple de médecins à Vienne qui, tout en menant une vie maritale et rangée, fait tout pour s'en échapper et mène une double vie secrète. Kubrick a déplacé l'action aujourd'hui, à New York (recréé, comme le Vietnam de *Full Metal Jacket*, artificiellement à Londres) durant la période des fêtes.

Tom Cruise signe son contrat en 1996 pendant le tournage de *Mission : Impossible*, de Brian De Palma. Il y est précisé qu'il s'engage, sous peine de procès, à ne rien révéler du film jusqu'à sa sortie. Harvey Keitel et Jennifer Jason Leigh complètent la distribution. Très vite, les rumeurs commencent à affluer sur Internet. On annonce Tom Cruise en travesti dans une scène du film, et Nicole Kidman en

junkie. Un autre bruit fait état d'une commande de Kubrick au photographe Helmut Newton d'une série de clichés sadomasochistes, censés stimuler les fantasmes des personnages. Pour un film avec aussi peu de rôles, le budget est considérable. Kubrick a loué la gigantesque demeure des Rothschild à Mentmore pour quelques semaines, et réquisitionné un étage entier du Lanesborough Hotel, un palace londonien.

Excédé par le nombre incessant de prises, Harvey Keitel s'en va

Au printemps 1997, la mécanique du tournage se dérègle. Celui-ci se prolongera jusqu'au 31 décembre 1998, date à laquelle Kubrick achevait son film, presque un an après la date prévue. Excédé par le nombre incessant de prises effectuées par Kubrick, qui dépassait al-

lègrement la centaine, Harvey Keitel quitte le tournage. Toutes les scènes où il apparaît seront retournées. Il est immédiatement remplacé par le réalisateur Sidney Pollack. Anxieux à l'idée de rester indéfiniment à Londres, Tom Cruise et Nicole Kidman se plaignent de la lenteur d'un tournage qui les oblige à ajourner tous leurs projets. Durant l'été 1997, des rumeurs affirment que l'embauche de Sidney Pollack ne serait pas fortuite. Proche de Tom Cruise depuis *La Firme*, il serait envoyé là pour le réconforter et rendre compte à la Warner, qui a perdu le contrôle des opérations.

Dans son édition du 3 juillet 1998, le quotidien anglais *The Guardian* dépêche un reporter chargé de suivre, envers et contre tout, le tournage d'*Eyes Wide Shut*. Le journaliste Nicholas Glass n'en reviendra qu'avec des bribes d'information, comme celle relatant un Kubrick réécrivant tous les jours le scénario de Frederic Raphael, ou tournant une scène d'orgie à laquelle assiste Tom Cruise. Les photographes sont, bien sûr, tenus à l'écart des plateaux mais l'un d'eux, Nick Towors, arrive à surprendre Tom Cruise sortant des studios Pinewood. Il prend aussi involontairement en photo « un vieux bonhomme débraillé avec une barbe et vêtu d'un anorak ». Cet homme, c'est Stanley Kubrick dans la première, et aussi dernière, photo de lui prise en dix-sept ans.

S. Bd.

Hommage unanime et ambigu à Hollywood

LOS ANGELES
correspondance

A Hollywood, Tom Cruise et Nicole Kidman ont été les premiers à réagir à l'annonce de la mort du réalisateur Stanley Kubrick. « *Nous sommes sous le choc et accablés*, ont déclaré dimanche le couple d'acteurs qui avaient passé plus d'un an à Londres pour tourner *Eyes Wide Shut*. *Nous avons vu le film et il était achevé, à l'exception de la postsynchronisation et du mixage. Nous sommes reconnaissants d'avoir eu la chance de partager cette expérience avec lui. Il était un vrai génie, un ami cher, qui va nous manquer beaucoup.* »

L'acteur Malcolm McDowell a rendu hommage à celui qui lui avait donné le premier rôle d'*Orange mécanique* : « *C'est quelqu'un qui a pesé lourd dans ma vie. Il était le dernier grand réalisateur de notre époque.* »

Steven Spielberg a salué la disparition d'un « *grand maître du cinéma. Il créait bien plus que des films, il nous permettait d'expérimenter complètement un environnement qui devenait plus intense à chaque film. Il n'a copié personne, alors que nous avons tous essayé de l'imiter.* »

Oliver Stone reconnaît l'influence profonde qu'a eue sur lui « *le plus grand réalisateur américain de sa génération.* »

« EXPLORATEUR DU CINÉMA »

La presse américaine salue un « *explorateur du cinéma* », parti, comme il a agi, « *à sa manière, avec soin et secret* », précise le *Los Angeles Times*. Les mots de « *chefs-d'œuvre classiques* » et de « *controverses* » reviennent le plus fréquemment dans les hommages au réalisateur qui a signé treize films en quarante-six ans et fut surnommé le « *Howard Hughes du cinéma américain* ». Car, entre réclusion et sens des économies, la réputation de Stanley Kubrick à Hollywood est d'un genre unique. En 1998, le quotidien professionnel *The Hollywood Reporter* avait établi la liste des réalisateurs les plus commerciaux du moment. Dans le quintette gagnant, derrière Steven Spielberg, on trouvait James Cameron, George Lucas, Martin Scorsese et... Stanley Kubrick, qui n'avait pas produit de films depuis une décennie. A l'époque, un des

patrons de PolyGram expliquait les raisons de cette solide réputation : « *D'une part, Kubrick a fait du cinéma qui a eu une valeur formatrice pour tous les gens de notre industrie. Ensuite, quand vous pouvez obtenir de Tom Cruise – la star la plus puissante de la planète – et de Nicole Kidman qu'ils ne fassent rien d'autre pendant quinze mois, ça c'est du pouvoir. Il est incroyablement respecté par notre industrie.* »

« IL ALLAIT À FOND »

Pour Hollywood, *Full Metal Jacket* a rapporté plus de 120 millions de dollars au box-office international. Et, s'il n'a jamais remporté l'Oscar du meilleur réalisateur, trois des films de Kubrick (*Docteur Folamour*, *2001, l'odyssée de l'espace* et *Orange mécanique*) figurent sur la prestigieuse liste des 100 meilleurs films américains du siècle établie par l'American Film Institute. Les « caprices » légendaires du réalisateur ont irrité presque tous ceux avec qui il a travaillé, sans jamais ternir sa réputation. Stanley Kubrick, depuis son exil londonien, avait même obtenu du studio Warner des conditions de travail et une garantie de non-ingérence tout à fait exceptionnelles dans l'industrie du cinéma.

Quand les rumeurs allaient bon train à propos de *Eyes Wide Shut*, de sa durée et de son coût – seulement 65 millions de dollars ! (390 millions de francs, 60 millions d'euros) –, ses producteurs à la Warner ont pris sa défense, car la méthode Kubrick en faisait un réalisateur très économe et au final « bon marché » – qualité essentielle aux yeux du show-business. Non seulement il cumulait les rôles de chef opérateur et de monteur, mais il dépensait en coûts de production quotidiens dix fois moins que d'autres. Terry Semel, un des patrons de la Warner, s'est entretenu avec le cinéaste la veille de sa mort. « *On a beaucoup ri. Il était content de Eyes Wide Shut. C'est un film incroyable... Stanley n'était pas du genre à se préoccuper de sa forme physique*, ajoute Semel en guise d'explication au *Los Angeles Times*. *Il aimait bien vivre, et il allait à fond.* »

Claudine Mulard

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

11 mars - 16 avril 1999

LES DOGON

Sortie de masques, du 11 au 14 mars, Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie

OPÉRA DE PÉKIN

du 15 au 21 mars, Maison des Cultures du Monde

CORÉE

Musique et danse, du 22 au 24 mars, Maison des Cultures du Monde



réservations : 01 45 44 41 42

Mort en 2015...

LE PREMIERE américain a consacré son numéro de février au cinéma de l'an 2000. Il y publie une supposée édition tronquée du quotidien spécialisé *Variety* daté du... 6 juillet 2020 et faisant état d'une possible sortie d'*Eyes Wide Shut*. Sous le titre « *La succession Kubrick ouvre le dossier Shut* » un journaliste du nom d'Oliver Jones écrit : « *La succession Stanley Kubrick a annoncé hier qu'un codicille du testament récemment découvert du metteur en scène pourrait permettre à Eyes Wide Shut de connaître une sortie, sous une forme qui reste à déterminer.* »

Kubrick, continue l'histoire, avait interloqué le microcosme cinématographique en 1999 en retirant à la dernière minute son thriller érotique, soutenant qu'il nécessitait quelques « *légères retouches* ». Cette initiative provoqua une bataille juridique entre la Warner et Kubrick, qui ne prit fin qu'à la mort mystérieuse du réalisateur en 2015 alors qu'il observait les oiseaux avec Terrence Malick. Un porte-parole de la succession a précisé, dans un style très kubrickien, les dernières volontés du réalisateur : « *Il estime que les salles de cinéma ne sont pas suffisamment*

bien équipées pour projeter son travail. Il n'autorise qu'une sortie de son film sur Microsoft Hypernet au rythme d'une image par jour » – ce qui fait que le film ne sera vu qu'au bout de huit ans. Les dirigeants de la Warner ne se sont livrés à aucun commentaire, mais Tom Cruise, la star d'*Eyes*, qui en est au neuvième mois de tournage de *3001 : l'odyssée de l'espace*, a déclaré : « *Je me sens encore tellement honoré par le temps, trop bref, que le maître a bien voulu m'accorder. La sortie du film, quelle que soit sa forme, sera la cerise sur le gâteau.* »



DU MER. 10 AU SAM. 13 MARS ET 16, 17, 19, 20 MARS

EDOUARD LOCK
LA LA LA HUMAN STEPS

Salt création pour 9 danseurs et 3 musiciens

LOCATION 01 42 74 22 77 • 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4

Huit siècles de céramiques chinoises

La collection Meiyitang, une des plus belles du monde, au Musée Cernuschi

L'ÂGE D'OR DE LA CÉRAMIQUE CHINOISE. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez, 75008 Paris. Tél.: 01-45-63-50-75. A partir de 35 F (5,33 €). Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h 40 ; jusqu'au 27 juin. Catalogue éditions Paris-Musées/Findakly, 152 p., 195 F (29,73 €).

La céramique passe pour un art mineur. A tort. Pour mieux comprendre comment les Chinois se sont passionnés pour cette discipline dont ils ont fait un domaine majeur de leur culture, il faut courir à Cernuschi. Le musée parisien a ouvert ses portes à la collection Meiyitang. Sous ce nom qui signifie « le pavillon des parterres de roses », ce qui est sans doute la plus belle collection privée de céramiques chinoises au monde, du néolithique à nos jours. De cet ensemble réuni depuis la dernière guerre par une famille européenne, et jamais exposé en France, Gilles Béguin et Antoine Gournay ont extrait 99 chefs-d'œuvre qui s'échelonnent sur huit cents ans, du VI^e au XIV^e siècle.

Au cours de cette période, la Chine accentue son savoir-faire, pour parvenir, à la fin de la dynastie Song (960-1279), à une sorte de perfection. Collectionnée avec passion dès la fin des Cinq Dynasties (907-960) par les lettrés de l'empire du Milieu, la céramique doit combler au moins trois sens : la vue, bien sûr, mais aussi le toucher et même

l'ouïe puisqu'elle doit rendre un son cristallin. Quant à sa qualité, elle tient à trois conditions : la sélection des argiles, la fabrication des fours et le parfait contrôle du cycle des cuissons.

Dès le VI^e siècle, à l'époque de la dynastie Tang (618-907), dans le nord de la Chine, les techniciens mettent au point la cuisson d'une argile assez pure, à petit feu, c'est à dire à moins de 1 000 degrés. La poterie est enduite d'une glaçure à base de plomb qui, vitrifiée par la chaleur, donne un revêtement brillant. Au préalable, on peut inciser, graver ou peindre un décor.

TIRER PARTI DU HASARD

En augmentant la température, on passe de la terre cuite au grès, plus dur. Plus les impuretés de l'argile ont été éliminées, plus la couleur de la pâte cuite tend vers le blanc. A base de quartz, l'enduit présente, après l'épreuve du feu, une brillance et un fin réseau de craquelures. Ce qui donne à certains grès d'un blanc crèmeux, l'illusion d'une mince pellicule liquide déposé sur le récipient. Pour obtenir de la porcelaine, il faut une argile encore plus fine et une température encore plus élevée (près de 1 400 degrés). La pâte est parfaitement blanche, totalement vitrifiée. Mais cette distinction a été établie plus tard par les Occidentaux et les Chinois désignent grès et porcelaines par le même mot.

Les couleurs sont obtenues par l'adjonction d'oxydes. Pour les



COLLECTION MEIYITANG

Grès du Jiangxi de l'époque des Song du Sud, XIII^e siècle. A droite, grès meiping de la région du Shanxi, dynastie Jin (XII^e ou XIII^e siècle).

terres cuites, fabriquées en grand nombre par les Tang presque toujours pour un usage funéraire, on utilise des oxydes : de plomb mêlé d'oxyde de cuivre pour obtenir des teintes vertes ; de fer pour avoir des bruns ombrés ou du jaune paille ; de cobalt pour les bleus. Comme les glaçures ont tendance à couler, ou à se mélanger, c'est au potier de tirer parti de ces hasards. Les effets de moirures obtenus sur une espèce de coffret destiné à prendre le pouls, présenté à Cernuschi, sont le résultat de cette formidable habileté.

Avec les Song, les décors des grès ivoire, incisés sous la couverture, donnent parfois l'impression d'être sculptés. D'autres sont d'un vert pâle dont le secret de fabrication est encore mal connu aujourd'hui. L'Occident leur donnera le nom de Céladon, patronyme d'un berger de L'Astrée, célèbre roman du XVII^e siècle.

Les grès noirs et bruns, plus populaires, concurrent une énorme diffusion hors des frontières, au Japon notamment. Les décors « en fourrure de lièvre », en « poussière

de thé » ou en « goutte d'huile », eurent dans l'archipel une postérité considérable et sont à l'origine de la cérémonie du thé.

Les pièces Song retenues à Cernuschi permettent de comparer les cinq grandes familles de céramiques parmi les plus recherchées : les Ding, blanc ivoire, au décor complexe ; les Ru, rarissimes, à la couleur rappelant celle du jade ; les guan (c'est-à-dire « officielles »), des pièces impériales fabriquées par les Song du Sud, opaques et translucides ; les ge avec un double réseau de craquelures superposées ; et les Jun, fabriquées dans le Henan avec un peu d'oxyde de cuivre qui produit un bleu lavande, parfois agrémenté de taches violacées obtenues par une aspersion au pinceau. Ces dernières ont rarement été égalées.

A partir des Yuan (1279-1368), la dynastie mongole, les grès vont péricliter et la porcelaine dominer. Mais c'est un autre chapitre de l'histoire de la céramique qui s'ouvre, qui va largement influencer l'Occident.

Emmanuel de Roux

Un chef d'œuvre de Toller audacieusement rajeuni

LA CHAIR EMPOISONNÉE, de Franz Xaver Kroetz, traduction de Henri-Alexis Baatsch. Mise en scène de Christophe Pertont. Avec Veronika Varga, Astrid Bas, Olivier Cruveiller, Gilles Masson. THÉÂTRE DE LA VILLE-SALLE DES ABBESSES. 31, rue des Abbesses, 75018, Paris. Tél. 01-42-74-22-77. M^e Abbesses. Du mardi au samedi à 20 h 30. Durée 2 heures 15.

Atout maître : cette pièce est, pour une grande part, la réplique d'un sommet du théâtre allemand, *Hinkemann*, d'Ernst Toller (1923), peu joué en France. Ernst Toller est âgé de vingt-quatre ans lorsque, en pleine guerre, revenu du front, il fonde, à Munich, une grève des usines d'armement. En 1918, meneur de l'insurrection spartakiste, il siège au comité central des ouvriers, soldats et paysans. Le mouvement est maté, Toller est condamné à mort.

Peine commuée en cinq ans de forteresse. Toller va écrire quatre chefs-d'œuvre, *La Transformation* (1919), *L'Homme-masse* (1921), *Hinkemann* (1923), *Hop là ! nous vivons !* (1927). C'est le grand Erwin Piscator qui le met en scène. Le nazisme va l'obliger à quitter son pays. En 1938, il est en Espagne. Après la victoire de Franco et les accords de Munich, il se pend, à New-York.

En Bavière, Toller a donc été partie prenante de la crise géante provoquée par la révolution russe et le traité de Versailles : famine, énorme chômage, criminalité. Or son œuvre de militant atteint la dimension des plus grands dramaturges. Par ses situations nettes, par ses dialogues, quoi qu'on en dise quelquefois, d'une exceptionnelle pureté, Toller nous projette au cœur même du Destin.

Plusieurs de ses pièces suscitent, il est vrai, des difficultés de représentation. *L'Homme-Masse* agit des assemblées ouvrières, des banquiers en séance de Bourse, des foules d'ouvriers en manifestation, des condamnés à mort qui dansent dans une cour de prison. Mais, pour les metteurs en scène et décorateurs d'aujourd'hui, rien n'est hors de portée.

Les pièces de Toller, n'empêche, ne sont pas jouées, sauf, mais pas souvent, *Hinkemann*, dont les scènes sont moins collectives – nous voyons surtout deux jeunes couples, au début des années 20, dont la vie se heurte aux blessures de la guerre, de la crise, du chômage. Un autre dramaturge allemand, pas n'importe qui lui non plus, Franz Xaver Kroetz, né à Mu-

nich en 1946, et en vogue ici (*Travail à domicile, Concert à la carte, Haute Autriche*, sont des pièces jouées en France), a eu l'idée, bizarre mais pourquoi pas, de tailler un costume neuf à l'*Hinkemann* de Toller. Cela s'appelle *La Chair empoisonnée* – titre un peu lourd, pour Toller. Ce n'est pas un « remake ». Ce sont les scènes entières d'origine. Kroetz y a fait des rajouts.

Il commence par la projection d'images d'archives sur l'Algérie, le Rwanda, et la Bosnie. Images montées avec brio. Kroetz n'est pas iconoclaste : Toller, dans *Hop là ! Nous vivons !*, avait fait appel, lui aussi, au cinéma. Mais apparaît ici, d'entrée, l'intention, chez Kroetz, de « mondialiser » Toller, par la force, alors que Toller saurait bien nous être proche, actuel, de par lui-même, plus intensément peut-être, sans petit cousin de renfort.

Plus tard, Kroetz fera appel à des scènes inattendues, au *Vaisseau Fantôme*, et il sera prodigue de coïts « en action », filles-garçons, nain-géante, garçon-garçon. Les hauts et les bas tombent beaucoup dans cette pièce, c'est la vogue. Ce spectacle, Toller mis à part, est une splendeur. Sous la conduite de Christophe Pertont, il est réalisé, traduction, décor, éclairage, mise en scène, interprétation (sauf des voix trop basses par moments), et des sons étranges, avec un savoir-faire prodigieux, dans le genre avant-garde de génie. C'est très classe, très chic, très beau. Parfois ça vacille, comme si cette grandeur camouflait en vérité un chiqué complet, un vide total. Mais c'est seulement « parfois ». Non, c'est une chose à voir, bravo !

Michel Cournot

LE MONDE diplomatique

MARS 1999

IDÉES

Ces débats médiatiquement corrects par **Serge Halimi**

Sciences-Po, laminoir des élites françaises par **Alain Garrigou**

■ **AFRIQUE DU SUD** : Préparer l'après-Mandela, par **Claude Wauthier**. – Retour à la terre pour les dépossédés, par **Pascal Maire-Amiot**. – Conversion musclée à la Realpolitik, par **Hein Marais**.

■ **CAMBODGE** : Des khmers rouges encombrants et convoités, par **Raoul Marc Jennar**.

■ **FEMMES** : Le 8 mars, mais pour quoi faire ? par **Florence Montreynaud**.

■ **SCIENCES** : Biotechnologies à l'usage des riches, par **Jean-Pierre Papart**, **Philippe Chastonay** et **Dominique Froidevaux**.

■ **SOCIÉTÉ** : L'obsession de la santé parfaite, par **Ivan Illich**.

■ **ALGÉRIE** : L'armée se divise, par **Lahouari Addi**. – Violence « tolérable », par **Djamel Benramdane** – Les leçons oubliées d'octobre 1988, par **Akram Ellyas**.

■ **PROCHE-ORIENT** : Israël, l'enjeu séfaraïte, par **Marius Schattner**. – Transition périlleuse en Jordanie, par **Lamis Adoni**.

■ **ÉCOLOGIE** : Main basse sur les produits bio, par **Chantal Le Noallec**.

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F

SORTIR

AUBERVILLIERS

La Femme changée en renard Adaptée d'une nouvelle délicieusement monstrueuse du britannique David Garnett, *La Femme changée en renard* dégage un charme perturbant. Alors qu'elle se promène dans la campagne avec son mari, une jeune femme se retrouve soudain transformée en renard. Que va faire l'homme ? L'aimer, jusqu'à la limite du naturel, c'est-à-dire de l'animalité. Porter à la scène un livre aussi fantasmagorique tient de ces gageures qu'aime le metteur en scène Didier Bezace. Son parti pris ne manque pas de perversité. Il fait raconter l'histoire à la femme privée de mots, jouée par la fine et troublante Serpentine Teyssier, et laisse au mari (Christophe Grundmann) le rôle d'un auditeur statique et muet. Le résultat est étonnant.

Créé à la Comédie de Caen en février 1994, ce spectacle avait déjà été repris au Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes (*Le Monde* du 16 décembre 1995). *Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. M^e Aubervilliers-Pantin-4 chemins. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 11 avril.*

YVELINES

Odysées 78 Créé en 1997 par le conseil

général des Yvelines et Heyoka, centre dramatique de Sartrouville pour l'enfance et la jeunesse, l'ambitieux festival *Odysées 78* commande à des metteurs en scène qui n'ont pas l'habitude de travailler pour la jeunesse, des œuvres qui doivent répondre à un thème donné. Cette deuxième édition est placée sous le signe du « vagabondage », avec Cécile Garcia-Fogel (*Le Roi errant*, d'après Shakespeare), Bruno Bayen (auteur et metteur en scène de *Nicodème*), Laurent Gutman (qui a écrit et mis en scène *En route*), Vladyslaw Znorko (*A la gare du coucou suisse*), François Kergoulay (le *Guignol* de Jacques Prévert) et Geoffrey Lidvan et la compagnie Dekismokhton (*Ilanguora, prince vagabond et A cheval sur deux pages*). 65 villes des Yvelines recevront les spectacles. Du 8 mars au 3 juin. Tél. : 01-30-86-77-77.

PARIS

Evasion

Six filles qui ne tiennent pas en place, butinent dans tous les répertoires, six voix qui vagabondent avec une gracieuse aisance d'un créole à un autre, de la langue antandroy du sud de Madagascar au latin, du Cubain Compay Segundo au Réunionnais Gilbert Punia (CD *Peuples Amants/Scalen*). *L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17^e. M^e Place-de-Clichy. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 90 F.*

(Publicité)

1^{er} Festival de théâtre

de Noisy-le-Grand

Les chemins de traverse

avec Els Comediants, les Visiteurs du Noir, Bergamote, Théâtre de l'Unité, Fiat Lux, Théâtre du Campagnol, Dau/Catella/Roca.

du 17 au 21 mars 1999

ESPACE MICHEL SIMON NOISY-LE-GRAND

Réserv.: 01 45 92 27 75 36, rue de la république

Avec le soutien du Conseil Général de Seine-St-Denis

GUIDE

SÉANCE SPÉCIALE

Une aventure de Billy le Kid, de Luc Moullet
L'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID) a repris la programmation de la « chaîne des indépendants » (un cinéaste invité choisit un film d'un confrère, avec un débat à la clé) : Jean-Marie Straub et Daniele Huillet proposent dans ce cadre *Une aventure de Billy le Kid* (1971) une parodie de western du très fin Luc Moullet, avec Jean-Pierre Léaud, qui n'a toujours pas à ce jour bénéficié d'une sortie nationale. A ne pas rater. *Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris-5^e. M^e Saint-Michel. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-20-49. 42 F.*

REPRISES

Les Contes de la lune vague après la pluie de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 37). Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89). *Les Moissons du ciel* de Terrence Malick. Américain, 1979 (1 h 35). Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 h, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 h, le dimanche.
Arto Noras (violoncelle)
Daniel Adni (piano)
Œuvres de Bach, Beethoven et Chostakovitch.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris-17^e. M^e Malesherbes. Le 8, à 20 heures. Tél. : 08-36-68-75-06. 120 F.
Gustav Leonhardt (clavecin)
Œuvres de Couperin, Arrauxo, Bhom, Bach, Nebra et Scarlatti.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Le 8, à 20 heures. Tél. : 01-53-59-12-40. De 80 F à 150 F.
Orchestre de chambre de Cologne
Bach : *Passion selon saint Matthieu*. Ensemble vocal Modus Novus, Helmut Müller-Brühl (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-

Marceau. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.
Roland Auzet (percussions)
Technique Ircam
Auzet : *OROC. PAT. Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4^e. M^e Rambuteau. Le 9, à 12 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. 30 F.*
Elisabeth Disler
Bouge de là (chorégraphie).
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. Le 8, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22. Jusqu'au 12 mars.
Toto
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9^e. M^e Porte-de-Bercy. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. 208 F.
Bratsch
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Gambetta. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 90 F à 120 F. Jusqu'au 28 mars.

ANNULATIONS

Ivo Pogorelich
Le pianiste yougoslave, grippé, reporte aux 10 et 11 mai les deux récitals Chopin qu'il devait donner les 8 et 9 mars.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8^e. Tél. : 01-49-53-05-07.

CONCERTS

LAURENT GAVEAU

Tél. réserv. 01-49-53-05-07
10 mars 1999-20 h 30

Geneviève IBANEZ

Beethoven - Chopin - Listz - Franck

Auditorium du Louvre

jeudi 11 mars à 12h30

François-Frédéric Guy, piano

LISZT, PROKOFIEV, TANGUY

LOC : 01 40 20 84 00

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Dimanche soir au Palais Garnier

Musique de chambre

Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra

Mozart

14 mars - 20h30

Palais Garnier Informations-Réservations 0 836 69 78 68

cit  de la musique mus e, concerts, centre d'information

J.S Bach

Variations Goldberg,...

Andrei Vieru, piano 17 mars < 20h

La passion selon saint Matthieu Jos van Veldhoven, dir Ch ur et Orchestre des Conservatoires de Paris et Lyon 21 mars < 17h

Porte de Pantin

144 84 44 84

pour le livr M RIAL

JAMEL EN SC NE

A LA CIGALE
DU 23 MARS AU 1^{er} MAI
MISE EN SC NE - KAPKA ADON

LOC : 01 49 25 89 99
FNAC - VIRIAN - AGENCES - 3615 EUROPE 2

CANAL+ EUROPE 2

DISPARITIONS

Cheikh Issa

L'émir de Bahreïn

À LA TÊTE de Bahreïn depuis l'accession de l'archipel à l'indépendance, en 1971, cheikh Issa Ben Salmane Al Khalifa est mort à Manama, samedi 6 mars, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-six ans. Malgré les messages de condoléances laudateurs de ses pairs arabes et de plusieurs dirigeants occidentaux, cheikh Issa ne laissera un souvenir impérissable ni à la majorité de ses concitoyens ni aux défenseurs des droits de l'homme.

Né le 3 janvier 1933 et ayant succédé à son père à la tête de la dynastie des Al Khalifa en 1961, d'abord en tant que simple gouverneur local, puis que son pays était alors un protectorat britannique, cheikh Issa avait pourtant bien commencé son règne. Conscient du fait que ses ressources pétrolières étaient limitées, et confronté de ce fait, avant les autres pays producteurs d'or noir, au problème de l'après-pétrole, l'émir a su, dans la foulée de ses prédécesseurs, développer le raffinage du brut et porter son effort, dans les années 70, sur l'exploitation du gaz. Il a su aussi, à la faveur de la guerre civile libanaise, qui a porté un rude coup à la place financière de Beyrouth, lui substituer au moins partiellement celle de Manama.

ERSATZ DE DÉMOCRATIE

Il avait également pris un bon départ en politique, dotant l'émirat d'institutions démocratiques. En 1973, une Constitution avait été adoptée et un Parlement avait été élu, au sein duquel les formations politiques faisaient entendre leur voix. Deux ans plus tard à peine, jugeant que le Parlement rendait la vie impossible à l'exécutif, cheikh Issa prit la décision de le dissoudre et de suspendre la Constitution. Celle-ci prévoyait l'organisation d'élections dans les deux mois qui suivent la dissolution de l'Assemblée, mais un tel scrutin n'a jamais été organisé. Les partis politiques ont été interdits et le sont toujours.

La paranoïa sécuritaire de l'émir et de son entourage, eux-mêmes sunnites, tient au fait que la majorité de la population (60 %) est chiite. Elle s'est accentuée après la mise en échec, en 1981, d'un coup d'Etat, présumé fomenté par la République islamique d'Iran. Les arrestations ont succédé aux arrestations. Des personnes ont été détenues au secret en vertu d'un décret-loi de 1974 sur la sûreté de l'Etat. Bahreïn est en outre l'un des rares Etats de la planète à avoir recours à l'exil forcé de ses propres citoyens. En 1992, l'émir décida de substituer au Parlement un Conseil consultatif dont il désigna lui-même les trente membres, qui n'ont d'autre pouvoir que consultatif, les lois faisant l'objet de décrets ou de proposi-

tions soumises par l'émir à un gouvernement dont la majorité des membres et ceux qui détiennent les postes-clefs appartiennent à la famille royale. Cet ersatz de démocratie, la crise économique due au tarissement progressif de la manne pétrolière, la corruption, le népotisme, la répression, ont exacerbé le mécontentement de la population dans ses composantes chiites et sunnites. Ce mécontentement s'est exprimé en 1994, à la fois dans la rue et dans des pétitions adressées à l'émir et au gouvernement. Ces pétitions sont restées sans réponse.

Montré du doigt par les organisations de défense des droits de l'homme, comme Amnesty International, Human Rights Watch, la Fédération internationale des droits de l'homme, qui ont à maintes reprises dénoncé les arrestations, l'usage de la torture et les abus qui n'épargnent ni les femmes ni les enfants, le gouvernement a annoncé, en février 1998, le limogeage du tristement célèbre général britannique Ian Stewart MacWalter Henderson, chef du département de la sécurité et des forces spéciales, qui, d'après l'opposition, était l'âme damnée du pouvoir. Mais, toujours d'après des opposants, les organes de sécurité du pays sont toujours truffés de conseillers britanniques, qui n'ont rien à envier au plus célèbre d'entre eux.

Nombreux sont ceux qui voient l'ombre de l'Arabie saoudite derrière le refus obstiné de l'émir et des siens de rétablir une vie constitutionnelle à Bahreïn. L'influence saoudienne est en tout cas très grande dans ce petit pays - 700 km² - dépendant de l'extérieur notamment pour tout ce qui concerne sa sécurité - , ses gouvernants n'ont jamais oublié que c'est seulement sous la pression de la Grande-Bretagne que le chah d'Iran, Mohamad Reza Pahlavi, finit par se résoudre, au début des années 70, à ne plus revendiquer le petit émirat. Bahreïn accorde aussi des facilités aéroportuaires aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne et abrite la V^{ème} flotte américaine. Ce qui explique sans doute la timidité des critiques de Washington et de Londres à l'égard de la famille régnante.

Hamad, le fils aîné de cheikh Issa, lui a succédé à la tête de l'émirat. Il a la réputation d'être un homme à poigne, qui croit en l'usage de la force pour résoudre les problèmes.

Mouna Naim

■ **STANLEY KUBRICK**, cinéaste américain, est mort dimanche 7 mars dans sa maison du Hertfordshire, à 40 kilomètres au nord de Londres. Il était âgé de soixante-dix ans (*lire pages 30 et 31*).

NOMINATIONS

COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Michèle Puybasset a été nommée présidente de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), en remplacement de Michel Genot, devenu président de la CNIL, par décret publié au *Journal officiel* du 5 mars.

[Née le 25 août 1933 à Ajaccio (Corse), Michèle Puybasset intègre le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA (promotion « Alexis de Tocqueville », 1958-1960). De novembre 1966 à décembre 1976, elle exerce la fonction de conseil juridique au ministère de l'Éducation nationale. Elle est rapporteur général du groupe « plan culturel », pour la préparation du VII^e Plan, en septembre 1975. Elle est secrétaire générale du fonds d'intervention culturelle de janvier 1977 à septembre 1979. A cette date, elle devient secrétaire générale du Conseil d'Etat. De mai 1983 à mars 1993, elle est directrice au secrétariat général du gouvernement. En mai 1992, elle est chargée d'une mission de réflexion sur le thème « éducation et audiovisuel » par Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale et de la culture. Michèle Puybasset est directrice générale du Centre international de l'enfance de mars 1993 à décembre 1996. En juin 1997, elle est nommée présidente des jurys des concours d'accès à l'ENA, pour une année. En novembre 1998, elle préside la commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation de la Nouvelle-Calédonie.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pierre Daumard, professeur de sciences économiques, a été élu, le 9 février, président de l'université René-Descartes (Paris-V). Il succède à Pierre Villard, arrivé au terme de son mandat.

[Né le 2 décembre 1938 à Saint-Maur (Val-de-

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le docteur et M^{me} M. HAMBourg sont heureux d'annoncer la naissance de

Ifane,

le 24 février 1999, chez

Jérôme et Phoebe,

à Singapour.

Anniversaires de naissance

— Pour les soixante-dix ans de

Hélène,

qu'on ne fêtera pas, c'est promis.

Deux obstinées.

Jo-Elle,

un jour les ciels et la terre finiront. Mon amour de vous, lui, restera éternel.

Décès

— M^{me} Henri Aron, son épouse, Denise et Daniel Schröpfer, Michèle Aron, Nicole Aron et Pascal Marotte, ses enfants, Charles et Adrien, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri ARON,

survenu le 4 mars 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 mars, à 14 h 30, au cimetière d'Evry (face à la préfecture), où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

16, Le Parc-de-Petit-Bourg, 91000 Evry.

— M^{me} Irène Binn,

son épouse, M. et M^{me} Serge Binn, ses enfants, Ses petits-enfants, annoncent avec tristesse le décès de

M. Sylvain BINN,

survenu le 3 mars 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière israélien de Metz (Moselle).

12, rue Beffroy, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Serge BOURGADE

nous a quittés vendredi 5 mars 1999.

La levée de corps aura lieu vendredi 12 mars, à 14 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, à Paris-14^e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20^e, à 15 heures, où une cérémonie sera célébrée.

— Didier Fradelizi, son épouse, Matthieu et Julie Fradelizi, ses enfants, Le docteur et M^{me} Bernard Bignon, ses parents, M. et M^{me} Yves Vilain, Olivier et Martin Bignon, M. et M^{me} Olivier Sartral, ses frères et sœurs, M^{me} René Fradelizi, Judith et Olivier, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Laurence FRADELIZI, institutrice,

survenu à Paris, le 4 mars 1999, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 mars, à 10 h 30, à Sainte-Marie des Batignolles, Paris-17^e.

L'incinération se déroulera dans l'intimité familiale.

Aux fleurs seront préférés des dons à la recherche.

46, rue Boursault, 75017 Paris.

— M. Michel Grandjean,

Et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

Odarca GRANDJEAN, née PENIUC,

survenu le 5 mars 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 mars, à 10 heures, en la cathédrale ukrainienne Saint-Vladimir-le-Grand, 51, rue des Saints-Pères, Paris-6^e.

4 copieurs personnels Chez Duriez

Sans entretien • Compacts et légers
● Canon FC200 ● 4 copies/minutes 2390 F TTC (1982 F HT) ● FC220 bac alim. papier 50 feuilles 2980 F TTC
● FC336 6 copies/minutes 3390 F TTC
● PC 740 plateau fixe, agrandissement réduction 6890 F TTC (5713 F HT).

Duriez, 112 bd St-Germain, Paris 6^{ème}.

Bois-le-Roi (Seine-et-Marne). Idron (Pyrénées-Atlantiques). Munich (Allemagne).

Jean et Aline Kiesel, Béatrice et Steven Jones, ses enfants,

Sa famille, Ses amis, font part avec tristesse de la disparition de

Gabrielle KIESEL, née BOURLET,

le 1^{er} mars 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Elle a rejoint son époux,

Jean KIESEL, ancien membre de la société des rédacteurs du journal *Le Monde*,

décédé en 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Dominique van Egmont-Florian, M^{me} Danièle Ruais, M. et M^{me} Stéphane Ruais, M. et M^{me} Vincent Ruais, ses enfants,

Cyril, Gwennaëlle, Gwendoline et Thibault, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Pierre RUAIS, née Gillette LEBOUCHER,

survenu le 3 mars 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 10 mars, à 14 h 15, à Keremma, en l'église de Tréfléz (Finistère), suivie de l'inhumation.

Une messe d'adieu sera célébrée en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9^e, le mardi 16 mars, à 19 h 30.

Keremma, 29430 Tréfléz.

Anniversaires de décès

— Il y a cinq ans,

Béatrice CANETTI

nous quittait.

Pour des souvenirs, merci à ceux qui les partagent.

Laurent Hochart.

— Le 9 mars 1998 nous a quittés Pierre Henri GABIRAULT, administrateur de la France d'outre-mer.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient en ce jour une pensée pour lui.

— Une pensée affectueuse et fidèle à notre cher président et ami,

Paul-Marc HENRY, ambassadeur de France.

Toujours présent, il veille et nous éveille.

Eurokopia. European Centre for Peace and Development, University for peace of the UN. Fondation de la mer Noire. Belgrade, Bruxelles, Bucarest, Podgorica, Tirana.

5, rue Christine, 75006 Paris.

Avis de messe

— Pour le troisième anniversaire de la mort de

Marguerite DURAS,

Yann Andréa fait dire une messe en l'église Saint-Germain-des-Prés, le lundi 8 mars 1999, à 19 heures.



En Concorde les croisières aériennes

- LA PENTECÔTE A TERRE NEUVE, 30 900 FF CROISIERE DES ICEBERGS - OPTION SAINT-PIERRE ET MIQUELON, du 22 au 24 Mai 1999.
- D'ISLANDE EN IRLANDE, 34 500 FF TRIPLE VOL SUPERSONIQUE, du 26 au 28 Juin 1999.
- L'EST AMERICAIN, 54 800 FF CIRCUIT ACCOMPAGNE DE 8 JOURS : PHILADELPHIE - WASHINGTON - NEW-YORK, du 11 au 18 Juillet et du 8 au 15 Août 1999.

Gallie Agences de Voyages
158, rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél. : 01 45 53 27 50 - Fax : 01 45 53 22 20

Associations communiquez vos Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

Hommage

Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques

Journée en hommage à

David ROUSSET,

15 mars 1999, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures avec la participation de D. Bensaïd, A. Brossat, J.-R. Chauvin, E. Copfermann, C. Coquio, O. Le Cour Grandmaison, M. Nadeau, T. Todorov.

Institut de physique du globe, tour 24, 2^e étage, rotonde université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75251. Rens. : CSPRP. Tél. : 01-44-27-78-57.

Cours

— Institut ALEPH-PARIS-XV. Cours intensifs d'hébreu (lecture en deux heures, chaque dimanche) ou moderne (grammaire et conversation) ; stages d'analyse novatrice de la Torah et d'initiation au judaïsme. 01-40-61-06-67.

Colloques

En préfiguration du 19^e Salon du Livre sous la présidence d'Hubert Reeves

« Québec, un accent d'Amérique » Un colloque sur le Québec contemporain vendredi 12 mars, à la Sorbonne coordonné par Jean Sarzana

10 heures : Approche historique de l'américanité

Yvan Lamonde, philosophe, historien, professeur à l'université McGill.

10 h 30 : Littérature québécoise et américanité

Table ronde présidée par Gilles Marcotte, écrivain et critique littéraire, professeur à l'université de Montréal. Intervenants : Jean-François Chassay, Pierre Nepveu, Dominique Noguez.

14 heures : Le Québec dans sa langue Table ronde présidée par Jean-Marie Borzeix, journaliste, membre du Haut Conseil de la francophonie.

Intervenants : Chantal Bouchard, Patrick Chamoiseau, Jean-Claude Corbeil, ministre responsable du secrétariat à la politique linguistique du Québec, Henri Dorion, Alain Rey.

16 heures : D'où vient notre américanité ?

Table ronde présidée par Philippe Meyer, journaliste et essayiste. Intervenants : Vilma Fuentes, Daniel Maximin, Betty Milan, Denis Vaugeois, ancien ministre de la culture du Québec.

Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 46, rue des Ecoles, 75005 Paris. Vendredi 12 mars 1999, 9 h 30-18 h 30.

Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle :

« La différence des sexes dans l'égaré contemporain »

Symposium, ouvert par le président Jean Mattéoli avec C. Chiland, D. Epstein, G. Fraisse, M.-C. Hermange, F. Héritier-Augé, M. Idel, J. Schaeffer, R.-S. Sirat, A. Touraine, S. Trigano.

dimanche 14 mars, de 10 heures à 18 h 30

au Conseil économique et social, 9, place d'Iéna, 75116 Paris (PAF). Renseignements : 01-53-32-88-55. Site Internet : <http://www.aiu.org>

Conférences

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE : SCIENCE, CONSCIENCE ET SENS.

Chaos et organisation (10 mars) : Henri Atlan et J.-P. Dupuy, philosophes des sciences ; A. Houziaux, pasteur.

Temps et progrès (17 mars) : J.-M. Lévy-Leblond et B. Niculescu, physiciens ; P. Gisel, théologien.

Cerveau et conscience (24 mars) : P. Buser et J.-D. Vincent, neurobiologistes ; G. Martelet, jésuite.

Evolution et finalité (31 mars) : A. Danchin et X. Le Pichon, universitaires ; L. Pernot, pasteur.

Hasard et création (7 avril) : M. Cassé, astrophysicien ; R. Lestienne, scientifique ; A. Guiderdoni, astrophysicien et théologien musulman.

Le protestantisme, une religion pour le XXI^e siècle ? (14 avril) : A. Houziaux, L. Pernot, pasteurs.

Six mercredis, à 20 h 30. Eglise protestante de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Entrée libre. Libre participation aux frais.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 € 100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la seconde intervention de

Shmuel TRIGANO

maître de conférences à l'université sur le thème : « La philosophie de la création et le monothéisme »

Judi 11 mars 1999, à 20 h 15 MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15^e - Buffet dînatoire après la conférence.

Participation aux frais : 120 F. Renseignements et réservations au siège du MJLF. Tél. : 01-44-37-48-48

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Christian Hubert-Rodier : « Métaphysique, de la couleur ».

15 mars, 18 heures-20 heures, amph B, 29 mars, 18 h 30-20 h 30, amph B, 12 avril, 3 et 17 mai, 18 heures-20 heures, amph A, 31 mai, 18 heures-20 heures, amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Patrice Loraux et Jean Maurel : « Peupler la pensée ».

11 et 18 mars, 18 h 30-20 h 30, 25 mars, 1^{er}, 8 et 15 avril, 18 heures-20 heures, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Noudelmann : « La filiation sans visage ».

15 et 22 mars, 5, 12, 19 et 26 avril, 3 mai, 19 heures - 22 heures, Library E 4305, State University of New York at Stony Brook, New York.

Tetsuya Takahashi : « La pensée japonaise en pleine querelle des historiens ».

12 mars, 18 heures-20 heures, 19 mars, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Claude Milner : « Antiphilosophie (2) ».

11 et 18 mars, 1^{er}, 8 et 15 avril, 6 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII-D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Pascal Michon : « Conditions théoriques d'une histoire du sujet. Langue et langage chez Habermas ». 10 et 24 mars, 14 avril, 18 heures - 20 heures, 5 mai, 19 heures-21 heures, 26 mai et 9 juin, 18 heures-20 heures, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● Colloque

La mort et l'écriture

sous la responsabilité de Jean Levêque, Georges Leyenberger et Jean-Philippe Milet.

12 mars, 9 h 30-18 h 30, amph Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, 13 mars, 9 h 30-17 h 30 et 14 mars, 9 h 30-17 h 30, salle Dussane, Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris.

● Samedi autour d'un livre

Le plaisir de lire Platon, de Thomas Szlezak

avec G. Reale, G. Samama, T. Szlezak et D. Thouard. Débat et lecture-jeu.

13 mars, 9 h 30-12 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

CARNET DU MONDE

- TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

EN VUE

■ Sept Américains sur dix ont trouvé **Monica Lewinsky** après sa première interview télévisée « plus stupide qu'ils ne pensaient », selon un sondage auprès de 1 071 adultes (marge d'erreur de trois points).

■ Dimanche 7 mars, à Washington, **Donna Shalala**, secrétaire américaine à la santé, a mis en fuite deux voleurs en hurlant de toutes ses forces, allongée sur le sol en position fœtale, sans lâcher son porte-monnaie.

■ Au correspondant de l'AFP qui lui demande : « Est-il vrai que les soldats éthiopiens ont peur d'être capturés par des femmes ? », **Gheret Zemzcael**, 25 ans, montant la garde dans une tranchée du front entre l'Erythrée et l'Éthiopie, répond : « Oui. Nous sommes les plus redoutables. »

■ **Madeline Lefèvre**, dite « Mado », a remporté, dimanche 7 mars au Futuroscope de Poitiers, le concours « Super Mamie 1999 », destiné à récompenser « les grands-mères remarquables pour leur dynamisme et leurs talents artistiques », en campant une jeune prostituée vêtue de cuir noir, un boa violet autour du cou.

■ **Shozaburo Nakamura**, ministre de la justice japonais, fan d'**Arnold Schwarzenegger**, a présenté, lundi 8 mars, sa démission au premier ministre, **Keizo Obuchi**, après avoir « détourné » une lettre de l'acteur américain adressée aux services de l'immigration.

■ Récemment, **Caterina Muth**, présidente du groupe parlementaire des communistes renoués (PDS) à l'assemblée régionale de Mecklembourg-Poméranie, démissionnait pour avoir volé dans un magasin un tube de mascara d'une valeur de 12 euros.

■ La cour d'appel de Paris a condamné, vendredi 5 mars, le mage **Nasrodin Pirmamod**, qui, après avoir extorqué 1,5 million de francs à une épouse pour soulager son mari malade, avait soumis la « naïve » à des rapports sexuels, sans davantage obtenir de guérison.

■ Selon **Emmanuel de Guillebon**, directeur du parc national de la Vanoise, les trois randonneurs sauvés le 25 février, qui, après avoir mobilisé les secours pendant neuf jours, avaient vendu pour 350 000 francs le récit de leur aventure à *Paris Match*, auraient passé leur première nuit au refuge du plan du Lac sans laisser de « contribution dans l'urne destinée à cet usage ».

■ Samedi 6 mars, le prince **Andrew** d'Angleterre, fils d'**Elizabeth II**, en visite officielle au Vietnam, a passé plus d'une heure à ramper dans les tunnels de Cu Chi - d'où les Vietcongs infligèrent de lourdes pertes aux forces américaines -, ouverts au tourisme, élargis à la taille des Occidentaux.

Christian Colombani

« Well-beck » vu par le « New York Times »

Le journal américain explique les raisons de la polémique née autour des « Particules élémentaires ». Il voit dans son succès la confirmation de la « vision sombre » d'une France « post-idéologique, enferrée dans le malaise »

PRONONCEZ « Well-beck » (littéralement : « bon bec »). C'est ce que prend soin de préciser scrupuleusement le *New York Times*, qui a consacré, dans son édition du 2 mars, près d'une demi-page à Michel Houellebecq, auteur des *Particules élémentaires* (Flammarion, 1998) et phénomène de la rentrée littéraire d'automne en France. L'article est repris dans le *Herald Tribune* du 4 mars. A l'occasion de la publication chez Knopf, la plus prestigieuse des maisons d'édition américaines, de ce livre vendu en France à plus de 250 000 exemplaires, le correspondant culturel

du *New York Times* pour l'Europe, Alan Riding, a rencontré l'écrivain à Paris.

Une fois n'est pas coutume, un grand quotidien américain considère avec sérieux un événement littéraire français qui a totalement échappé à la comédie du prix Goncourt (attribué en 1998 au roman de Paule Constant, *Confidence pour confiance*, Gallimard).

Se montrant avisé sur la logique interne et spécifiquement française des jurys littéraires, qui attribuent invariablement leurs prix, sauf exception, aux trois mêmes maisons d'édition (Gallimard, Grasset, Le

The New York Times

Seuil), le journaliste analyse à la fois le roman de Houellebecq et ce qui est devenu en France, à force « de passion et de venin », « l'affaire Houellebecq ».

Outre un patronyme à l'orthographe si peu anglo-saxonne, d'autres curiosités méritent d'être décodées pour le lectorat du *New York Times*. Alan Riding précise ainsi que « la génération de 68 », qui subit une attaque frontale dans Les

Particules élémentaires, « est l'équivalent français des "baby-boomers", ces politiciens, hommes d'affaires ou intellectuels de la cinquantaine que l'on voit aujourd'hui au pouvoir en France ».

Rappelant les nombreuses polémiques qui fabriquent « l'affaire Houellebecq », il évoque les assauts de l'écrivain « contre la "political correctness" (autre importation américaine dans les discours français) », et note non sans malice que « les cibles de M. Houellebecq sont devenues ses détracteurs immédiats, dénonçant tour à tour le livre comme réactionnaire, miso-

gyne, nihiliste et pornographique ».

Au-delà du procès idéologique fait à l'écrivain, le correspondant du *New York Times* croit trouver les raisons de ce spectaculaire succès de vente du côté d'une forme de « l'esprit français » : « De nombreux Français partagent la vision sombre de M. Houellebecq : celle d'une France post-idéaliste, post-idéologique, enferrée dans le malaise, le chômage et l'insécurité grandissante où le matérialisme, l'hypocrisie et la corruption se sont depuis longtemps substitués aux rêves d'une vie meilleure. Et si les gens cherchent à reporter le blâme sur quelqu'un, pourquoi ne le feraient-ils pas sur la génération de 68 ? »

Michel Houellebecq a récemment décidé de s'installer à Dublin, rapporte encore le *New York Times*, là « où les écrivains se sont toujours sentis chez eux (et où les artistes ne paient pas d'impôts) ». « Sans pour autant renier le moins du monde sa nature pessimiste, note Alan Riding, il semble s'être accommodé de sa gloire soudaine. »

C'est ce que lui a confié l'écrivain, dans les bureaux parisiens de Flammarion : « Je n'ai jamais publié un livre sans avoir l'impression terrifiante que personne ne voudrait plus me parler après l'avoir lu. Mais ce n'est pas précisément ce qui est arrivé. Donc il m'est difficile de considérer sérieusement la totale inutilité des livres. J'aurais au moins appris ça. Cela me donne une petite raison d'avoir une opinion un peu plus haute de moi-même. »

Marion Van Renterghem

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Jean-Pierre Chevènement a opté : il a choisi le réalisme politique plutôt que le dogmatisme idéologique (...). Il ne s'agit pourtant pas d'une capitulation intellectuelle sans conditions. Jean-Pierre Chevènement sauve l'honneur en obtenant une belle troisième place symbolique sur la liste commune pour Sami Nair. Il continue de préconiser la formule de la communauté d'Etats-nations. Il manifeste toujours de l'aversion pour la Banque centrale européenne et veut plus de contrôle démocratique et de gouvernement économique au sein de l'Europe.

RFI

Dominique Burg

■ La naissance de la monnaie unique, l'arrivée au pouvoir en Eu-

rope de nouvelles équipes, le passage du témoin aux jeunes générations, les défis de la mondialisation, les évolutions de l'opinion, tout permettait d'espérer. D'espérer des élections européennes différentes, enthousiastes, enrichissantes. Il faut déchanter. Elles n'apporteront aucune clarification sur la future Europe rêvée des Français. Puisque les partis les plus importants s'amuse à brouiller les pistes et à banaliser cet enjeu-là. Robert Hue n'a aucun scrupule à se faire seconder par une femme qui avait approuvé le traité de Maastricht. Philippe Séguin, le héraut de la lutte anti-Maastricht revendique le leadership de l'opposition dans la campagne aux côtés du très européen Alain Madelin. Et Jean-Pierre Chevènement négocie deux bonnes places sur la liste socialiste pour ses amis. Des amis qui viennent de voter contre la ratification du traité d'Amsterdam à l'As-

semblée nationale, des amis pour qui ce traité n'est rien moins, ils l'ont dit, qu'une forfaiture

LE FIGARO

Charles Lambroschini

■ Parce que, treize mois après le meurtre du préfet Erignac, ses assassins courent toujours, les Corses ne semblent plus croire en rien. Appelés à réélire l'Assemblée territoriale après l'annulation du scrutin de 1998, ils se sont donc contentés d'exprimer leur rejet de la classe politique. (...)

Pourtant les nationalistes qui, bénéficiant d'une forte poussée, attirent près d'un électeur sur cinq, n'ont pas de quoi se vanter. Leurs divisions soulignent l'incohérence de leur doctrine : sur douze listes, cinq sont nationalistes. En fait, ils tiennent le rôle du Front national sur le continent. Ce n'est pas leur doctrine qui convainc : ils font tout sim-

plement le plein du vote protestataire.

THE NEW YORK TIMES

■ Les Etats-Unis et l'Europe se querellent sur les bananes, l'aéronautique et le bœuf, tandis qu'ils travaillent ensemble pour assurer la paix au Kosovo et sont dans le brouillard sur l'avenir de l'OTAN. Cette improbable série d'événements reflète les changements importants qui prennent place dans les relations transatlantiques. (...) L'Amérique et ses alliés européens font face aux frictions nées de la globalisation. (...) [Mais] s'il y a des tensions nouvelles entre eux, il y a aussi des signes encourageants, ceux qui laissent entrevoir une Europe émergente de cette période prête à prendre une plus grande part de responsabilité dans le maintien de la sécurité sur le continent. Cela sera bon pour l'Europe et pour l'Amérique.

grand-voilier.com

Grâce aux contacts recueillis sur le Web, un Français va reconstruire un voilier de 150 mètres

BERNARD BOUYGUES (sans rapport avec la célèbre famille) est habité par un rêve démesuré : ressusciter le plus grand voilier du monde. En 1996, cet ancien plongeur de la Comex a lancé une souscription pour construire une réplique exacte de *La France*, un cinq-mâts de 150 mètres conçu pour transporter du nickel entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole, qui fit naufrage en 1922. Pour accélérer son projet, dans lequel il a déjà englouti ses économies, Bernard monte l'association France II Renaissance avec sa femme et son fils et ouvre un site Web. Il a réuni à ce jour 800 adhérents, qui s'acquittent d'une cotisation d'au moins 200 francs.

Les travaux de fabrication de la quille doivent débuter en juillet, dans un chantier naval français, qui n'a pas encore été sélectionné : « D'après nos calculs, le prix du navire oscillerait entre 400 et 500 millions de francs, pour environ 750 000 heures de travail... J'ai mis plus d'un an pour retrouver les plans du voilier dispersés dans des



musées maritimes, de l'Angleterre à l'Italie. J'ai réussi à sensibiliser de nombreux internautes, qui m'ont aidé dans mes recherches. Par exemple, un sculpteur de figures de proue habitant la Nouvelle-Zélande m'a envoyé des photographies prises lors d'une escale du navire dans un

port néo-zélandais en 1922, et des coupures de presse de l'époque. Internet a même permis à l'association d'entrer en contact avec un descendant du barreur de *La France*. »

Les internautes pourront suivre en temps réel la progression du

chantier, atelier par atelier. Les moments les plus spectaculaires, comme la pose des mâts, feront l'objet d'une couverture spéciale. Les finitions, notamment la mise en place des gréements et des 6 350 mètres carrés de voilure, s'effectueront à Caen sur un chantier ouvert au public.

Si tout se passe comme prévu, *La France* prendra la mer le 14 juillet 2001. A l'intérieur, il ne s'agira pas d'une simple réplique de l'original. Le cinq-mâts sera à la fois un navire de croisière pouvant embarquer 238 passagers, un bateau-école pour les élèves officiers de la marine marchande française et un ambassadeur du savoir-faire français : « Ce projet est aussi un acte citoyen. En ces temps de chômage, nous donnons en fait la possibilité aux donateurs d'acheter des heures de travail, ce qui permettra d'employer 400 personnes pendant quatre ans et d'apporter un peu d'oxygène à l'industrie française. »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

NANCY

■ L'office de tourisme de Nancy organise sur son nouveau site Web un jeu-concours, « Les Mystères de la Ville ». Parmi les prix à gagner, une semaine de formation à la conception de site, ou une nuit pour deux personnes dans la suite royale d'un hôtel nancéen. Par ailleurs, dans le cadre de la célébration de l'« Ecole de Nancy », un site officiel a été ouvert pour afficher le programme des différentes expositions et manifestations (*Le Monde* du 25 janvier) et présenter les artistes les plus représentatifs du mouvement. www.ot-nancy.fr www.ecole-de-nancy.com

ENCHÈRES EN LIGNE

■ La maison d'enchères britannique Christie's a fait savoir qu'à partir de septembre elle allait vendre via Internet des objets tels que photos, livres et gravures, « en apportant à ce secteur un niveau de service, d'expertise et d'authenticité qui n'est pas disponible à l'heure actuelle » sur le réseau. Le mois dernier, la maison Sotheby's, l'un des principaux concurrents de Christie's, avait annoncé son intention d'investir 25 millions de dollars (22,7 millions d'euros) pour développer un service d'enchères en ligne. - (AFP).

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité : 901MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 800 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2993 USA - Tél. : 800-428-30-03

Journée des femmes

par Alain Rollat

MICHEL FIELD, dimanche soir, sur TF 1, avait rendez-vous avec une icône. Du moins le croyait-il. Il recevait en effet Catherine Deneuve, qui est à la religion du cinéma national, comme chacun le sait, ce que Jeanne d'Arc est à l'imagerie d'Épinal. Mais, même chez les icônes, il y a parfois des iconoclastes. M^{me} Deneuve est venue à ce rendez-vous sans son auréole. Elle s'est exprimée sans fard, sans apprêt, sans prendre la pose, sans faire de cinéma. Elle avait laissé à la maison son statut de star. Délibérément sacrilège, elle n'a donc pas commenté l'actualité. Elle s'est même refusée, contrairement à la loi du genre promotionnel, à avoir réponse à tout.

Quand Michel Field lui a demandé pourquoi on la voyait rarement sur les plateaux de télévision, elle lui a répondu que la télévision, telle qu'elle la concevait, n'était pas, à ses yeux, par sa spontanéité,

par sa relation naturelle avec la réalité, « le lieu idéal » pour « interpréter » les rôles que le cinéma, dans ses artifices, assigne aux acteurs. On ne pouvait mieux honorer le petit écran en désacralisant le grand. Si le cinéma y a, peut-être, perdu en imagerie, la télévision y a gagné en estime en révélant, sous l'actrice, une femme épanouie dans la plénitude de sa liberté.

Bernard Pivot, vendredi soir, recevait, parmi les invités de son « Bouillon de culture » consacré aux missions de l'école, plusieurs enseignants inconnus du grand public. L'une d'entre elles n'était pourtant pas étrangère à France 2. On l'avait aperçue, il y a plusieurs mois, sur le plateau de « Polémiques ». On l'avait d'autant plus remarquée qu'elle y avait fait tapissier après avoir été pourtant sollicitée en tant que fondatrice de « L'Auto-école » de Saint-Denis :

aucune question ne lui ayant été posée, elle s'était tue... On en avait conclu qu'elle avait trop de choses à dire pour les mêler à un bavardage. On ne s'était pas trompé.

Le ministre de l'éducation nationale devrait remercier Bernard Pivot d'avoir, enfin, fourni un lieu d'expression à cette autre icône-classe mise sur la touche, naguère, par sa propre administration... Car il est rare qu'un chef d'établissement scolaire ose écrire, au-delà des discours convenus sur les responsabilités de la société, du chômage, des parents, de la télévision, etc., que « le collègue actuel abîme beaucoup de mômes » et, surtout, que la faute en incombe aussi, quelque part, aux enseignants qui ont en charge la responsabilité de son fonctionnement. S'il y avait un peu plus de Marie-Danielle Pierrée dans les écoles de la République, il y aurait un peu moins de prétendus « sauvages ».

LUNDI 8 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 Le Statut de la femme dans le monde. Forum Planète
- 21.50 L'Écran témoin. Le Bégaïement. Invités : François Le Huché, Anne Van Hout. RTBF 1
- 23.10 Mourir dans la dignité. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.10 Nulle part ailleurs. Invités : Catherine Jacob, Jérôme Savary, Estzer Balint, Bertrand Tavernier, Philippe Torreton, Joseph O'Connor. Canal +
- 19.10 Le Rendez-Vous de Ruth Elkrief. Alber Elbaz et Pierre Berger. LCI
- 20.55 La Vie à l'endroit. Le music-hall de tous les rêves. France 2
- 21.05 Le Point. Fort Boyard pour cadres. L'école à la maison. Un vieux langage gestuel amérindien. TV 5
- 22.50 Y a pas photo ! Invités : Arlette Laguiller, Guy Marchand. TF 1
- 23.10 D'un monde à l'autre. A qui la faute ? France 2
- 0.55 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.25 Feux de forêts. Sauvons la faune. Odyssee
- 20.30 Femmes vendues, un trafic mondial. Forum Planète
- 20.35 L'Épopée des fusées. [9/13]. Les navettes spatiales. Planète

- 21.15 Dans le vivier de l'Asie du Sud-Est. Odyssee
- 22.00 L'Histoire de l'Italie au XX^e siècle. L'Église et le fascisme. Planète
- 22.05 Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades. Odyssee
- 22.30 A qui appartient ma vie ? Forum Planète
- 22.40 Les Parois de la mémoire. [5/6]. Le K2. Planète
- 23.00 Les Authentiques. Le porc basque retrouve les Pyrénées. Odyssee
- 23.25 La Naissance du cerveau. Odyssee
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Arman, portrait d'un sculpteur. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 et 21.00 Tennis. Tournoi d'Indian Wells. Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Orfeo. Par le Concerto Vocale et le Collegium Vocale de Gand, dir. René Jacobs. Muzzik
- 23.15 Joe Zawinul & Trikol Gurtu. Muzzik
- 23.40 Carmen, suite pour orchestre, Bizet et Chtrchedrine. Par l'Orchestre de chambre Amadeus, dir. A. Duczmal. Mezzo
- 0.10 Blue Oyster Cult Live 1976. Canal Jimmy
- 0.45 Jazz 6. Georges Benson & Monty Alexander Trio. M 6

TÉLÉFILMS

- 20.15 La Façon de le dire. Sébastien Grall. RTBF 1
- 20.30 Dom Juan ou le festin de pierre. Marcel Bluwal. Festival
- 20.50 Passeur d'enfants à La Nouvelle-Orléans. Franck Apprederis. TF 1
- 22.20 Douce nuit. Dani Levy. Arte
- 22.45 Les Avocats du diable. André Cayatte. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.30 Courts au 13. Le Dernier. Frédéric J. Teulier. 13^{ème} Rue
- 22.39 Les Faell. Lionel Kouro. Canal +
- 23.45 Court circuit. Sale battars. Delphine Gleize. Arte

SÉRIES

- 20.13 Alfred Hitchcock présente. La lettre. 13^{ème} Rue
- 20.15 Ellen. [1/2]. Thirty Kilo Man. RTL 9
- 20.45 Mazarin. [1/6]. Histoire
- 21.25 New York Police Blues. Pas de pitié. Canal Jimmy
- 22.00 The Sentinel. Meurtre en mémoire. TSR
- 22.30 La Rédac. La clé sous la porte. Disney Channel
- 22.50 Profiler. Visions. TSR
- 23.05 Buffy contre les vampires. [1 et 2/2]. Innocence. Série Club
- 23.40 New York Police Blues. Une mère donneuse. TSR

FILMS

- 20.30 Marthe Richard au service de la France. Raymond Bernard (France, 1937, N., 85 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Seven. David Fincher (Etats-Unis, 1995, 125 min) O. Ciné Cinéma 2
- 20.40 Blow Out. Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 110 min) O. 13^{ème} Rue
- 20.45 Nénette et Boni. Claire Denis (France, 1996, 95 min) O. Arte
- 20.45 Alexandre Nevski. Sergueï Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min) O. Mezzo
- 20.55 Ipress, danger immédiat. Sidney J. Furie. Avec Michael Caine, Nigel Green (Grande-Bretagne, 1965, 105 min) O. TMC
- 21.00 Sous le soleil de Satan. Maurice Pialat. Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire (Fr, 1987, 95 min) O. Paris Première
- 22.15 Une étoile est née. George Cukor (Etats-Unis, 1954, v.o., 175 min) O. Ciné Cinéma 1
- 22.20 Transamerica Express. Arthur Hiller (Etats-Unis, 1976, 110 min) O. Canal Jimmy
- 22.35 Loulou. Maurice Pialat (France, 1980, 110 min) O. Paris Première
- 22.35 Last Action Hero. John McTiernan (Etats-Unis, 1992, v.o., 130 min) O. Cinéstar 1
- 22.40 Gloria. John Cassavetes (Etats-Unis, 1980, v.o., 119 min) O. Canal +
- 22.40 Maxime. Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min) O. Cinétoile
- 23.30 Josepha. Christopher Frank (France, 1981, 110 min) O. Téva



COLLECTION CHRISTOPHE L.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 « Folies » alsaciennes
Avec 36 millions de francs de chiffre d'affaires en 1998 et des clients qui viennent de France, d'Allemagne, de Suisse, du Luxembourg, le music-hall de Kirwiller, le Royal Palace, fondé en 1948, est une affaire qui marche. Quarante-cinq employés, dont trente artistes, danseurs, acrobates, qui vivent au-dessus de l'auberge. C'est ce petit monde que Mireille Dumas est allée visiter.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Sous le soleil de Satan
Dans une paroisse du nord de la France, un pauvre et modeste prêtre s'impose des missions, rencontre une incarnation du diable et devient visionnaire. D'après l'œuvre de Bernanos, ce film admirable fut sifflé au Festival de Cannes 1987 lorsqu'il reçut la Palme d'or. Une mise en scène superbement classique et une interprétation tout entière hors du commun.

FRANCE 3

23.35 Full Metal Jacket
En 1967, après huit semaines de brimades, d'humiliation et de souffrance dans un camp de marines, de jeunes recrues se trouvent plongées dans l'horreur de la guerre du Vietnam. Stanley Kubrick traite, dans un style qui ne cesse de monter vers un paroxysme tragique, l'aliénation de l'individu dans la guerre, et l'angoisse de la folie qui a plus ou moins hanté ses films précédents.

MARDI 9 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.30 De Staline à la «glasnost». Invités : Jean Elleinstein ; Vladimir Fédorovski ; Arhnt Kriegel ; Jacques Sapir ; Ilios Yannakakis. Forum Planète
- 23.20 Judo, la voie de la souplesse. Invités : Sarah Nichilo-Rosso ; François Peisson ; Thierry Rey ; Jean-Luc Rougé ; Stéphane Traîneau ; Alain Vidal. Forum Planète

MAGAZINES

- 12.30 Un autre journal. Le développement des vacances en solo. Canal +
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science : les catastrophes aériennes. Invité : Bernard Chabbert. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Alain Barrière. Paris Première
- 17.10 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. Présomption d'innocence et liberté de la presse. LCI
- 18.00 Stars en stock. Alan Ladd. Gary Cooper. Paris Première
- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : R.E.M. Canal +
- 19.00 Archimède. Voir : Batre des cils. Pourquoi : La Terre est ronde. Expérience : Défi expérimental. Sciences animées : géométrie de la charité. Portrait : Mihai Ganciu, physicien. Application : Modèles d'aqueduc. Biblio : « Histoire sociale de Rome », de Geza Alföldy. Arte
- 20.55 Pourquoi ? Comment ? La Terre dans tous ses états. Les volcans. Les tremblements de terre. Les cyclones et les tornades. Les inondations. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Mais que veulent donc les femmes ? Invités : Françoise Giroud ; Julie Wolkenstein ; Catherine Vigourt ; Lydie Salvayre ; Shere Hite. Paris Première
- 21.05 Temps présent. Scènes ordinaires de la vie ménagère. Profession bienfaitrice. TV 5
- 21.45 Thema. Lettonie : Le chemin de la liberté. Arte
- 23.20 Place de la République. L'humanitaire. France 2
- 23.30 Comment ça va ? Les grands troubles de la mémoire. Les nouvelles normes pour le diabète de type II. Le glaucome, ou comment devenir aveugle sans s'en apercevoir. France 3
- 0.35 Capital. L'argent de la politique. M 6
- 1.00 Les Mercedes de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [1/2]. Arte
- 1.45 Saga-Cités. Hôtel des solitudes. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Cinq colonnes à la une. Planète
- 17.40 La Naissance du cerveau. Odyssee
- 17.55 Les Couilluses de la science. [10/13]. Papouasie. La Cinquième
- 18.10 La Guerre du Golfe. [2/4]. Le feu du ciel. Planète
- 18.30 Le Monde des animaux. Les Oiseaux des chutes d'Iguaçu. La Cinquième
- 19.00 Nina Simone, la légende. Odyssee
- 19.15 Mogobalu, les maîtres des tambours d'Afrique. Planète
- 19.15 Où chantent les accordéons. La route du vallenato. Muzzik
- 19.55 La Carte des Kerguelen. [1/2]. Odyssee
- 20.05 Les Tribus indiennes. [1/20]. Les Mayas. Planète
- 20.15 Reportage. Carte bleue en péril. Arte
- 20.30 URSS. [3/3]. 1953 - 1991 : illusion, déclin et chute. Forum Planète
- 20.35 Les Amours cachées de Simone de Beauvoir. Planète
- 20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [1/6]. Arnaque à Hollywood. Arte
- 20.45 Les Descendants. [5/13]. La famille Gandhi-Nehru. Histoire
- 21.50 Les Ateliers du rêve. [5/6]. Les nouveaux magiciens. Histoire
- 22.20 Riga, capitale de la Baltique. Portrait d'une ville. Arte
- 23.00 Les Celtes. [1/6]. L'homme aux chaussures d'or. Histoire
- 23.15 Né pour courir. Odyssee
- 23.55 Coupable de rêver. Les existentialistes lettons sous Staline. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Saut à skis. Coupe du monde : K 120. Eurosport
- 19.45 Tennis. Tournoi féminin d'Indian Wells (2^e jour). Eurosport
- 20.30 Football. Championnat de D 1 : Nancy - Bordeaux. Canal +
- 21.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells (2^e jour). Eurosport
- 2.05 Basket NBA. Minnesota Timberwolves - Seattle Supersonics. Canal +

MUSIQUE

- 17.30 Bizet. L'Arlesienne, suite n° 2. Berlin, 1978. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. Mezzo
- 18.00 Cecil Taylor et Thurman Baker. Concert enregistré en 1995. Muzzik
- 19.30 Rachmaninov. Vladimir Ashkenazy, piano. Mezzo

- 20.15 Celibidache dirige Debussy. Trois Nocturnes : Nuages, Fêtes et Sirènes. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
- 21.00 Beethoven. Symphonies n°s 4, 5 & 6. Londres, 1970. Par le New Philharmonia Orchestra, dir. Otto Klemperer. Muzzik
- 21.40 Tableaux d'une Exposition, de Moussorgski. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. Mezzo
- 23.10 Gala de Berlin 97. Berlin, le 31 décembre 1997. Avec Anne-Sofie von Otter, chant ; Bryn Terfel, chant. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Orfèvre Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. Mezzo
- 23.25 Schumann. Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129. Par l'Orchestre philharmonique de Brême, dir. Christoph Eschenbach. Muzzik
- 23.50 Nicolaï Petrow joue Schumann. Etudes symphoniques opus 13. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 18.30 Château de cartes. Paul Seed [1 et 2/4]. Histoire
- 18.30 Business Woman. Charles Jarrott [2/2]. Téva
- 20.30 Mariage blanc. Peter Kassovitz. Festival
- 21.20 Ouriga. Antoine Plantévin. RTBF 1
- 22.15 Pêcheur d'Islande. Daniel Vigne. TV 5
- 22.20 Jennie, lady Randolph Churchill. James Cellan Jones [2/3]. Festival
- 22.45 Contre toute évidence. Michael Switzer. O. 13^{ème} Rue
- 22.50 Piégée. Joey Travolta. O. M 6
- 0.30 Schumann, romance perdue. Steve Ruggi. Muzzik

SÉRIES

- 17.00 Au nom de la loi. Estrallita. La Cinquième
- 18.25 Lois et Clark. Contact. M 6
- 20.55 La Vie à cinq. Jardins secrets. Téva
- 21.45 Ally McBeal. It's My Party (v.o.). Téva
- 23.00 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. La descente aux enfers (v.o.). Canal Jimmy
- 23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Le retour (v.o.). Canal Jimmy
- 0.35 Cop Rock. Cop-a-Feelac (v.o.). Canal Jimmy
- 1.25 Friends. The One with Ross' Sandwich (v.o.). Canal Jimmy
- 1.50 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 15.45 Marthe Richard au service de la France. Raymond Bernard (France, 1937, N., 80 min) O. Ciné Classics
- 16.20 Y aura-t-il de la neige à Noël ? Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min) O. Ciné Cinéma 2
- 16.20 Jude. Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
- 17.05 Un tramway nommé Désir. Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics
- 17.10 Paris, Texas. Wim Wenders (France - Allemagne, 1984, 140 min) O. Cinétoile
- 18.50 Un sac de billes. Jacques Doillon. Avec Paul-Eric Schulmann, Richard Constantini (Fr, 1975, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
- 20.30 Yanks. John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3
- 20.40 Les 101 Dalmatiens. Walt Disney (Etats-Unis, 1961, 80 min) O. Disney Channel
- 20.50 Le Père Noël est une ordure. Jean-Marie Poiré (France, 1982, 105 min) O. TF 1
- 20.50 Deux heures à tuer. Yvan Govar (France - Belgique, 1965, N., 105 min) O. Cinétoile



- 20.55 Piège de cristal. John McTiernan. Avec Bruce Willis, Alan Rickman (Etats-Unis, 1988, 135 min) O. France 2
- 22.10 Le Général du diable. Helmut Käutner (Allemagne, 1955, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 22.20 Seven. David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) O. Ciné Cinéma 1
- 22.30 Lacenaire. Francis Girod (France, 1990, 130 min) O. Paris Première
- 22.35 Les Pleins Pouvoirs. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1996, v.o., 114 min) O. Canal +
- 22.45 Une étoile est née. George Cukor (Etats-Unis, 1954, v.o., 145 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.20 Manhattan. Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 18.30 Exclusif.
 - 19.10 Le Bigdil.
 - 20.00 Journal, Météo.
 - 20.50 Passeur d'enfants à La Nouvelle-Orléans. Téléfilm. Franck Apprederis. O.
 - 22.50 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des riches.
 - 0.20 F 1 magazine.
 - 0.55 TF 1 nuit, Météo.
 - 1.10 Histoires naturelles. Les enfants du bon Dieu et les canards sauvages.

FRANCE 2

- 18.45 Et un, et deux, et trois.
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 La Vie à l'endroit. Le music-hall de tous les rêves.
- 23.10 D'un monde à l'autre.
- 0.30 Journal, Météo.
- 0.55 Le Cercle.
- 2.15 Histoires courtes. Baby Blues. Stéphane Levy. O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Cosby. O.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Assassins. Film. Richard Donner. O.
- 23.05 Soir 3.
- 23.30 L'Euro, mode d'emploi.
- 23.35 Full Metal Jacket. Film. Stanley Kubrick (1987).
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Arman, portrait d'un sculpteur.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 20.30 Nulle part ailleurs.
- 20.40 Speed 2, cap sur le danger. Film. Jan De Bont. O.
- 22.39 Les Faell. Lionel Kouro. O.
- 22.40 Gloria. Film. John Cassavetes (v.o.). O.
- 0.40 Boxe hebdo.
- 1.50 Football. Coupe d'Angleterre.

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Gerry Adams, l'adieu aux armes ?
- 20.45 Nénette et Boni. Film. Claire Denis. O.
- 22.20 Douce nuit. Téléfilm. Dani Levy (v.o.). O.
- 23.45 Court-circuit. Sale battars. O.
- 0.10 Casanova, un adolescent à Venise. Film. Luigi Comencini. O.
- 2.10 Court-circuit. Bonne résistance à la douleur. P. - E. Guillaume. O.

M 6

- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 Mode 6.
- 20.10 Notre belle famille. O.
- 20.45 Décrochage info, Les Produits stars.
- 20.55 Traque sur Internet. Film. Irwin Winkler. O.
- 22.55 En effeuillant la marguerite. Film. Marc Allégret. O.
- 0.45 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 L'Histoire en direct. Festival de film de femmes. 1971 : le manifeste des 343 salopes. Le débat.
 - 22.10 Fiction.
 - 23.00 Nuits magnétiques. [1/5].
- FRANCE-MUSIQUE
- 20.30 La Saison des concerts euroradio. A Ljubljana, Dalibor Miklavcic et Johannes Hämmle, orgues, Bernarda Fink-Insko, mezzo-soprano, Domen Marincic, viole de gambe : Œuvres de Hassler, Pösch, etc.
 - 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Chaynes, Arnold.
 - 23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival Présences 99. Œuvres de Messiaen.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Mendelssohn. 20.40 Kokoschka et la musique. Œuvres de Brahms, Schoenberg, Berg, R. Schumann, Hindemith, etc.
- 22.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Krenek, Beethoven, Mozart.

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

14.35 TWA 800 : autopsie d'un crash
Le crash du Boeing 747 de la TWA survenu le 17 juillet 1996, n'a toujours pas été réellement expliqué. Pis : le doute reste entier après l'hypothèse soulevée par quelques internautes affirmant que l'explosion de l'avion aurait pu être provoquée par un missile envoyé par erreur par la marine américaine. Une contre-enquête, minutieuse et très réaliste.

FRANCE-CULTURE

20.00 Vive l'opéra !
« L'opéra est mort, vive l'opéra ! » Tel est le mot de la fin d'Hélène Pierrakos et de Bruno Serrou, au terme d'une vaste enquête des « Chemins de la musique ». S'il on a longtemps proclamé que Wozzeck était le dernier opéra, on a admis que, depuis 1921, il s'en était écrit d'autres même si les créations sont devenues rares. Des productions qui peuvent revêtir désormais une infinité de formes.

CINÉTOILE

0.20 Manhattan
Ecrivain qui n'arrive pas à dépasser le premier chapitre d'un roman autobiographique, Isaac est aux prises avec son ancienne épouse. Elle l'a quitté pour une femme et veut tout raconter dans un livre. Isaac, lui, vit avec une collègue et l'abandonne pour la maîtresse de son ami marié. Voilà donc du Woody Allen à l'état pur : mise en scène de virtuose, dialogues éblouissants, en v.o.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 15.35 Le Rebelle. O.
 - 16.30 Bony. O.
 - 17.15 Sunset Beach. O.
 - 17.40 Beverly Hills. O.
 - 18.30 Exclusif.
 - 19.10 Le Bigdil.
 - 20.00 Journal, Météo.
 - 20.50 Le Père Noël est une ordure. Film. Jean-Marie Poiré. O.
 - 22.35 High Secret City. Tu récolteras la tempête. O.
 - 0.20 Minuit sport.
 - 0.55 Mode in France. Prêt-à-porter automne-hiver 2000.
- FRANCE 2
- 15.50 La Chance aux chansons.
 - 16.45 Des chiffres et des lettres.
 - 17.15 et 23.10 Un livre, des livres.
 - 17.20 Cap des Pins. O.
 - 17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
 - 18.45 Et un, et deux, et trois.
 - 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 - 19.20 Qui est qui ?
 - 20.00 Journal, Météo.
 - 20.55 Piège de cristal. Film. John McTiernan. O.
 - 23.15 Bouche à oreille.
 - 23.20 Place de la République. L'humanitaire.
 - 0.55 Journal, Météo.
 - 1.15 Le Cercle.

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.10 Grands gourmands. Roanne.
- 16.40 Les Minikeums.
- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Cosby. O.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Pourquoi ? Comment ? La Terre dans tous ses états.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 Comment ça va ? Les grands troubles de la mémoire.
- 0.25 Magazine olympique.
- 0.50 La Fabrique des juges.
- 1.45 Saga-Cités. Hôtel des solitudes.

CANAL +

- 13.35 Looking for Richard. Film. Al Pacino. O.
- 15.25 Profession poubellologue.
- 15.50 1 an de +.
- 16.35 Pas si vite.
- 16.40 Green Card. Film. Peter Weir. O.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. Championnat de D 1. Nancy - Bordeaux. 20.30 Coup d'envoi.
- 22.33 Les Faell. Lionel Kouro. O.
- 22.35 Les Pleins Pouvoirs. Film. Clint Eastwood (v.o.). O.
- 0.30 Football. Sochaux - Marseille.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science. 14.35 TWA, autopsie d'un crash. 15.25 Entrepreneurs de B. Chabbert.
- 16.00 Les Grandes Aventures du XX^e siècle.
- 16.30 Les Dessous de la Terre.
- 17.00 Au nom de la loi. O.
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Les Couilluses de la science.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Carte bleue en péril.
- 20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [1/6]. Arnaque à Hollywood.
- 21.45 Thema. Lettonie. 21.45 Le Long Chemin de la liberté. 22.15 Riga, capitale de la Baltique. Portrait d'une ville. 23.00 La Rue des Juifs. 23.55 Coupable de rêver. Les existentialistes lettons sous Staline. 0.30 Les Enfants de la révolution.
- 0.55 Les Mercedes de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [1 et 2/2].

M 6

- 16.25 Boulevard des clips.
- 17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. O.
- 18.25 Lois et Clark. O.
- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 Mode 6.
- 20.10 Notre belle famille. O.
- 20.45 Décrochage info, E = M6 découverte.
- 20.55 Supergirl. Film. Jeannot Szwarc. O.
- 22.50 Piégée. Téléfilm. J. Travolta. O.
- 0.35 Capital.

RADIO

XXL!

par Pierre Georges

LE CULTE de Charles de Gaulle cause bien du souci à ses officiers. Ainsi donc, après les lits plus ou moins authentiques que nombre de préfectures françaises conservent religieusement au grenier comme morceau de la vraie croix de Lorraine, après cette vraie-fausse DS du Petit-Clamart, vraie par la plaque d'immatriculation, fausse par tout le reste, conservée au Musée de Gaulle à Lille, après tout cela, voici venir l'affaire du porte-avions trop court.

Elle était, comme celle de la fausse DS, racontée dans *Le Monde* samedi et vaut d'être méditée. De quoi s'agit-il? Le *Charles-de-Gaulle*, navire à propulsion nucléaire, est, comme chacun sait, un porte-avions. Un porte-avions, comme nul n'ignore, est une piste flottante susceptible d'accueillir au décollage comme à l'appontage des avions. Le premier souci des concepteurs d'un porte-avions, outre la flottabilité absolument nécessaire à ce genre d'exercice, est donc de faire en sorte que la piste soit assez longue pour que les avions décollent et appontent. Et assez large pour que, précisément, ils dégagent la piste, rapidement. Afin que d'autres aéronefs, du même genre ou d'un autre, puissent... etc., etc.

Toute personne ayant pu assister, en CinémaScope, à la bataille de Midway sait cela depuis belle lurette pour avoir entendu le pacha hurler: «*Dégagez le pont, dégagez le pont!*» Donc l'on s'en voudrait de rappeler ces évidences, n'était l'affreuse nouvelle qui nous laisse comme deux ronds de flan: la piste du *Charles-de-Gaulle* est trop courte! Ou bien elle n'est pas assez large. Pour un certain type d'avion-radar, les trois Hawkeye achetés aux Etats-Unis 5,9 milliards de francs, le *Charles-*

de-Gaulle qui, lui, a coûté déjà 19 milliards de francs est, dans son état actuel, très moyennement opérationnel. Et c'est un euphémisme. Ces trois avions peuvent décoller, tant mieux. Ils peuvent apponter, c'est bien le moins. Mais arrivés là, c'est-à-dire en bout de piste, et «*dans des conditions extrêmes d'utilisation*», ils ne peuvent plus manœuvrer par eux-mêmes faute d'espace. Alors deux solutions: soit on les manœuvre à l'ancienne, au tracteur de piste, façon parking Orly-Sud. Soit il faut d'urgence rallonger ou élargir de quelques mètres ladite piste. Ce qui, précise le ministère de la défense, ne présenterait aucune difficulté. Sinon aucun inconvénient financier.

On croit rêver. Sans faire offense au prestigieux corps des ingénieurs de l'armement, on en vient à se demander si la Navale ne prend pas les contribuables du Bon Dieu pour des canards sauvages. Car cette affaire incroyable, — un *Charles-de-Gaulle* pas taillé XXL! — suppose tout de même une cascade d'irresponsabilités dans la conception du navire et l'évaluation de son armement.

Cela nous rappelle ce trop fameux tunnel creusé, à Toulon peut-être bien, et dont on s'aperçut, mais un peu tard, qu'il était trop bas de plafond pour accueillir les camions. Ou alors cet architecte, Jacques Van Thienen, qui se serait suicidé en se jetant du haut de son chef-d'œuvre, l'hôtel de ville, sur la Grand-Place de Bruxelles. Il venait de constater que l'aile droite de son bâtiment, de surface, était plus courte que la gauche! On ne demande pas aux pères du *Charles-de-Gaulle* d'en arriver à de pareilles extrémités. Mais, tout de même, si le ridicule coulait, on en sait qui seraient sous-marinières!

Le palmarès des Césars du cinéma

LES 24^{es} CÉSARS du cinéma français ont été décernés samedi soir 6 mars au Théâtre des Champs-Élysées au cours d'une cérémonie présidée par Isabelle Huppert. *La Vie rêvée des anges*, d'Erick Zonca, après son succès à Cannes, aux European Awards et après avoir reçu le prix des Lumières (attribué par les critiques français), a ajouté trois nouveaux trophées à son palmarès.

Voici la liste complète des récompenses attribuées:

- Meilleur film: *La Vie rêvée des anges*, d'Erick Zonca
- Meilleur réalisateur: Patrice Chéreau pour *Ceux qui m'aiment prendront le train*
- Meilleure actrice: Elodie Bouchez (*La Vie rêvée des anges*)
- Meilleur acteur: Jacques Villetter (*Le Dîner de cons*)
- Meilleur film étranger: *La vie est belle*, de Roberto Benigni (Italie)
- Meilleur acteur dans un second rôle: Daniel Prévost (*Le Dîner de cons*)
- Meilleure actrice dans un se-

cond rôle: Dominique Blanc (*Ceux qui m'aiment prendront le train*)

- Meilleur scénario original ou adaptation: Francis Veber pour *Le Dîner de cons*
- Meilleur espoir masculin: Bruno Putzulu (*Petits désordres amoureux*)
- Meilleur espoir féminin: Natacha Régnier (*La Vie rêvée des anges*)
- Meilleure première œuvre de fiction: *Dieu seul me voit*, de Bruno Podalydès
- Meilleure musique: Tony Galilif pour *Gadjo Dilo*
- Meilleur court métrage: *L'Interview*, de Xavier Giannoli
- Meilleurs costumes: Pierre-Jean Larroque pour *Lautrec*
- Meilleure photo: Eric Gautier pour *Ceux qui m'aiment prendront le train*
- Meilleur décor: Jacques Rouxel pour *Lautrec*
- Meilleur montage: Véronique Lange pour *Taxi*
- Meilleur son: Vincent Tulli et Vincent Arnardi pour *Taxi*.

La chasse à l'ortolan désormais interdite

LE GOUVERNEMENT français vient de prendre une mesure de protection pour quatre-vingt-trois espèces d'oiseaux jusqu'ici chassés dans l'Hexagone. Un arrêté, publié au *Journal officiel* du 7 mars, portant modification de la liste des oiseaux protégés, interdit dorénavant la chasse, la capture, la détention et la vente d'espèces protégées au niveau européen. Parmi ces espèces, figure le bruant ortolan, dont la recette, tant prisée par François Mitterrand, provient de le capturer vivant, de l'engraisser dans le noir et de l'étrouffé dans un verre d'armagnac.

Ce rituel avait valu à la France une condamnation, en 1988, par la Cour de justice des communautés européennes et deux condamnations par le Conseil d'Etat pour non-respect de la directive «*oiseaux*» de 1979 (*Le Monde* du 26 décembre 1998). Le gouvernement était sous la menace d'une nouvelle sanction européenne, depuis que la Commission avait saisi la CJCE avec une demande d'astreinte de 700 000 francs par jour. En pleine négociation sur les périodes de chasse, le gouvernement a voulu donner un signe d'apaisement à Bruxelles.

Le gouvernement va soumettre le projet sur la parité aux députés, dès le 10 mars, pour une ultime lecture

M. Chirac sera invité à réunir, ensuite, le Congrès pour l'adoption définitive

A LA MANIÈRE d'un joueur d'échecs qui entend pousser son avantage, Lionel Jospin est décidé à accélérer le calendrier de la révision constitutionnelle introduisant la parité hommes-femmes en politique. Ainsi, le texte, voté le jeudi 4 mars par le Sénat, devrait être présenté, dès le mercredi 10 mars, à l'Assemblée nationale. Telle sera, en tout cas, la demande du gouvernement, formulée par l'intermédiaire de Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, mardi 9 mars, lors de la conférence des présidents qui fixe, chaque semaine, le programme des débats au Palais-Bourbon.

Une fois obtenu l'accord de cette instance — sans surprise puisque le gouvernement est maître de l'ordre du jour —, les députés seront donc invités à se prononcer sur cette réforme dans l'après-midi de mercredi, juste après la séance des questions d'actualité. Ils devraient alors accepter le texte voté par les sénateurs et qui stipule, à l'article 3 de la Constitution, que la loi «*favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives*», tandis

que l'article 4 précise que «*les partis politiques contribuent à la mise en œuvre de la parité*». Dès mercredi, par conséquent, cette réforme devrait donc être votée dans les mêmes termes par les deux chambres. Il reviendra ensuite au président de la République, ainsi que le prévoit l'article 89 de la Constitution, de réunir députés et sénateurs en Congrès, à Versailles, afin qu'un vote solennel entérine la révision de la Loi fondamentale.

A cette étape pourtant, celle du décret de convocation des parlementaires, se glisse une de ces chausse-trappes qui font les délices de la cohabitation. En effet, il appartient à M. Chirac de fixer à la fois la date et l'ordre du jour du Congrès. Sur le premier point, aucune divergence particulière ne devrait surgir. Le gouvernement désire que ce soit «*le plus vite possible*» et il n'est pas certain que le président de la République souhaite, de son côté, faire traîner les choses. Sur l'ordre du jour, en revanche, un désaccord plus franc devrait opposer les deux responsables de l'exécutif.

En effet, M. Jospin ne fait pas mystère de son souhait de profiter

de l'occasion pour faire entériner, également, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), dont les termes ont déjà été acceptés par les deux chambres à l'automne. Or, depuis le dernier vote du Sénat sur ce sujet, intervenu le 18 novembre 1998, M. Chirac bloque la réforme et refuse, explicitement, de la soumettre à un Congrès avant, dit-il, que les autres textes composant la réforme de la justice ne soient connus des parlementaires.

DILEMME

Or, à mesure que le temps passe, l'argument présidentiel perd de sa force. La loi réformant la présomption d'innocence, à laquelle M. Chirac manifeste fréquemment son attachement, sera discutée à l'Assemblée nationale dès la fin du mois de mars. Un second texte, consacré à la refonte des liens entre la chancellerie et le parquet, présenté en conseil des ministres le 3 juin 1998, sera soumis aux parlementaires durant le second trimestre 1999. Ainsi, fait-on valoir du côté du gouvernement, chacun possède aujourd'hui une vision globale de la réforme de la justice. Dès lors, les

conditions fixées par le président de la République pour la révision du CSM paraissent remplies. Les mêmes sources indiquent qu'il serait judicieux de profiter de la réforme de la parité pour faire d'une pierre deux coups, le déplacement des parlementaires à Versailles étant suffisamment complexe à organiser pour ne pas multiplier ce type d'opération.

M. Chirac cédera-t-il à la pression, discrète mais déterminée, de son premier ministre? Ce n'est pas sûr. Car le président de la République sait bien qu'une grande partie de ses troupes, surtout les députés RPR, demeure opposée à la réforme du CSM, votée seulement par la gauche à l'Assemblée nationale. Aussi, plutôt que de risquer un désaveu public, lui-même s'étant montré favorable en son temps à ce texte, M. Chirac préfère temporiser. Mais à trop lanterner, il risque de subir le procès de bloquer la modernisation de la justice, dont chacun s'accorde, par ailleurs, à reconnaître la nécessité. Un dilemme que le président devra trancher dans les prochains jours.

Jean-Michel Aphatie

Les commentaires politiques sur les relations de M. Dumas et Elf

«*NAUSÉABOND*». Ce qualificatif revient comme un leitmotiv dans les commentaires des hommes politiques sur l'affaire concernant les relations de Roland Dumas avec Elf et cela quelle que soit leur étiquette politique. «*Le déballage qui commence à exister devient un peu nauséabond*», a ainsi regretté, dimanche 7 mars sur France 2, Dominique Strauss-Khan, le ministre socialiste de l'économie et des finances. «*Tout cela n'est pas bon pour la démocratie et participe d'un climat nauséabond*», estime également le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, qui était l'invité du «*Grand jury RTL-Le Monde-LCI*». Aussi M. Hue demande-t-il que l'enquête aille «*beaucoup plus vite*». «*Ce que je lis me donne mal à la tête et un peu la nausée*», a renchéri le ministre aux affaires européennes, Pierre Moscovici. Interrogé sur Radio-J, ce dernier a cependant dit être «*mal à l'aise avec cette forme de déballage et un peu de chantage*» et ne voit pas en quoi les nouvelles déclarations de Christine Deviers-Joncour sur les cadeaux faits à son ancien ami, Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères et aujourd'hui président du Conseil constitutionnel, «*créent une affaire supplémentaire*». Quant à Jean Glavany, le ministre socialiste de l'agriculture, s'il considère que ce «*déballage d'affaires privées*» est un problème, cela ne constitue pas «*un problème politique en soi*».

Se pose toutefois la question de savoir si M. Dumas doit continuer de présider le Conseil constitutionnel. Tout le monde, et notamment le député UDF François Léotard, affirme qu'il faut être «*intransigeant sur le principe de la présomption d'innocence, qui est un des principes fondamentaux de la démocratie*». Reste que M. Léotard, interrogé dimanche sur FR3, estime également que «*la présidence du Conseil constitutionnel (...) suppose qu'aucun doute, aucune suspicion, aucune opacité puissent prévaloir sur la dignité de cette fonction*». De son côté, le premier secrétaire du PS, François Hollande, qui a souligné, lors du «*Forum RMC-Le Figaro*», la nécessité «*que la justice travaille*» pour voir «*la vérité connue*», fait confiance à Roland Dumas et aux membres du Conseil constitutionnel «*qui doivent savoir si la situation judiciaire de leur président est un empêchement grave pour la continuité de leurs délibérations*».

Programmation exceptionnelle Du 9 au 13 mars à 20.45

arte



Série Noire au Crédit Lyonnais

à suivre: tous les soirs à 20.45

Mardi 9 : Arnaque à Hollywood

Mercredi 10 : Des trous dans le béton

Jeudi 11 : Jeunes loups et grands fauves

La peur au ventre

Vendredi 12 : L'heure des comptes

Samedi 13 : Sauve qui peut

Une enquête de Fabrizio Calvi et Jean-Michel Meurice. Les ministres des Finances, les présidents et les directeurs généraux du Crédit Lyonnais, des hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires racontent...